Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15 ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14731 – 6 F – MARDI 9 JUIN 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après le succès des nationalistes en Slovaquie

Les dirigeants de Prague vont s'efforcer d'éviter la partition

Au lendemain des élections des 5 et 6 juin, en Tchécoslovaquie, le président Havel a chargé l'actuel ministre des finances, M. Vaclav Klaus, de former un nouveau gouvernement fédéral. Si les Tchèques ont accordé une large confiance au parti de droite de M. Klaus, en Slovaquie ; en revanche, le dirigeant nationaliste, M. Vladimir Meciar, a obtenu un net succès. M. Meciar s'est déclaré hostile à la réélection de M. Havel à la tête de l'Etat, mais n'a pas exclu un accord gouvernemental avec M. Klaus. Les dirigeants de Prague vont s'efforcer d'éviter la partition du pays.



Lire page 3 les articles de SYLVIE KAUFFMANN et CATHERINE MONROY

Un nouvel îlot d'instabilité ?

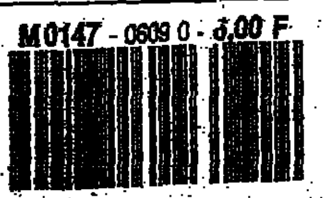
LE verdict était attendu, il n'est pas rassurant pour autant : les partis nationalistes et, au premier chef, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique de M. Vladimir Meciar ont eu la faveur des électeurs slovaques lors du scrutin des 5 et 6 juin. La menace d'éclatement de la fédération est désormais réelle et la tranquille Tchécoslovaquie apparaît comme un nouvel îlot d'instabilité dans une Europe centrale déjà passablement troublée.

Tous les ingrédients d'un scénario-catastrophe semblent réunis : Tchèques et Slovaques ne s'opposent pas seulement sur la conception de l'Etat unitaire, mais aussi sur celle de la transition vers l'économie de marché ; au nationalisme slovaque fait face un nationalisme tchèque non négligeable ; la présence d'une forte minorité hongroise en territoire slovaque (10 % de la population) est une source potentielle de tension supplémentaire dans la région ; M. Meciar se garde de prononcer le mot d'« indépendance », mais les démarches concrètes qu'il annonce pour faire accéder son pays à la « souveraineté » paraissent difficilement conciliables avec la sauvegarde d'un Etat unitaire, même confédéral. Par exemple, on voit mal comment une Slovaquie « sujet de droit international » peut partager un ministère des affaires étrangères avec Prague. Tout accrédite donc l'idée d'une dynamique de scission inexorable, face à laquelle la mise en garde formulée il y a dix jours par le premier ministre britannique, M. John Major, à Bratislava paraît aussi dérisoire que celle du président Bush à l'Ukraine en juillet 1991.

POURTANT, certains éléments laissent penser que le pire n'est pas sûr. Bien que visiblement déstabilisé par les résultats de ces élections, le président Havel est déterminé à faire son possible pour préserver un Etat unitaire, et, si ses pouvoirs sont limités, sa popularité reste grande, y compris en Slovaquie ; la menace de retirer sa candidature de l'élection présidentielle pourrait peser dans la balance, espèrent les fédéralistes.

Le vainqueur des élections en République tchèque, M. Vaclav Klaus, est lui aussi très attaché à la Tchécoslovaquie et ne devrait pas baisser les bras facilement : fédéraliste convaincu, M. Klaus reconnaissait la semaine dernière que, « mentalement et psychologiquement », il n'était pas prêt pour une partition de l'Etat. On le dit très pragmatique, ce qui serait aussi l'une des rares qualités que les Tchèques reconnaissent au dirigeant slovaque, M. Meciar. Une entente entre les deux hommes ne paraît donc pas impossible.

AUTRE facteur, révélé par les sondages : l'opinion publique slovaque n'est pas majoritairement en faveur de l'indépendance, même si elle souhaite une reconnaissance de l'identité slovaque. Avec 48,24 % des voix au total, les trois partis nationalistes slovaques frisent d'ailleurs la majorité sans l'atteindre. Mais les Tchèques devront jouer finement : le moindre faux pas dans les semaines de confusion institutionnelle qui s'annoncent peut tout faire basculer.


M 0147 - 0609 0 - 6,00 F

La conférence des Nations unies sur l'environnement

Les Etats-Unis isolés au sommet de Rio

Les Etats-Unis semblent faire cavalier seul au Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro. M. Bush a déclaré, dimanche 7 juin à Camp-David, qu'il ne signera pas, en l'état, la convention sur la protection des espèces animales et végétales, dite convention sur la biodiversité. Celle-ci est trop coûteuse, selon lui, pour l'industrie américaine. Affirmant que les Etats-Unis sont « leaders mondiaux » en matière de protection des forêts et de technologies anti-pollution, M. Bush estime qu'il ne peut signer des « engagements impossibles à tenir ».

Derrière les gesticulations

RIO-DE-JANEIRO

de notre envoyé spécial

Le Sommet de la Terre a commencé, la semaine dernière, par une logorrhée bien onusienne : discours de distribution des prix (surtout à soi-même !), sermons de haute élévation morale (qui ne coûtent pas cher), et admonestations aux cancres (les vilains Américains). Mais on ne doit pas s'arrêter aux gesticulations oratoires ni aux mondanités, fussent-elles écologiques. Les participants à la conférence de Rio ont un ordre du jour précis et bien délimité, malgré le vague de l'intitulé général (environnement et développement). Ils sont donc condamnés à se prononcer sur des textes déjà longuement travaillés au cours des trois ans de préparation du sommet.

Le projet de convention qui a jusqu'à présent suscité le plus de controverses est la fameuse « biodiversité », c'est-à-dire tout ce qui concerne l'exploitation et la préservation du patrimoine vivant. A l'origine, il s'agissait seulement d'inciter les gouvernements à prendre des mesures de protection de la flore et de la faune sauvages, menacées par les empiètements humains.

ROGER CANS

Lire la suite et les articles de DENIS HAUTIN-GUIRAUT et CATHERINE VINCENT page 7

Rituel électoral en Indonésie

Le président Suharto renouvelle tous les cinq ans son Parlement par un scrutin sans surprise

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Indonésiens élisent, le mardi 9 juin, 400 des 500 membres du Parlement – les 100 derniers sièges étant réservés à des militaires choisis par le président Suharto. Ce scrutin devrait être sans surprise : le parti officiel au pouvoir, le Golkar, est assuré de la majorité. Tous les cinq ans, à l'occasion d'un rite électoral désormais bien rodé, le pays tâte ainsi son pouls politique – avec ménagement, comme il convient dans un pays composé de 13 000 îles et comptant 183 millions d'habitants, dont 107 millions d'électeurs. Le ton de la campagne électorale, autant que les résultats du scrutin, fait fonction de baromètre. L'objet de l'exercice n'est pas la remise en cause du pouvoir. Mais le régime peut ainsi prendre en compte les humeurs du public, se redonner une légitimité et rappeler, s'il le faut, que l'« ordre nouveau » du président Suharto, en place depuis plus d'un quart de siècle, a toujours la situation bien en main.

Jaune, vert et rouge. Au cours de la campagne électorale, les trois formations autorisées ont, avant tout, affiché une couleur. Jaune pour le Golkar – ou « groupe fonctionnel » – qui s'appuie sur l'administration et demeure, avec officiellement 25 millions de membres, le seul mouvement présent dans les 62 000 villages de l'archipel ; vert pour le PPP – Parti unifié pour le développement, – d'obédience islamique ; et rouge pour le PDI – Parti démocratique indonésien –, qui rassemble des chrétiens et les héritiers de feu Sukarno, le « père de l'indépendance », décédé, en disgrâce, en 1970.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 5

La foi européenne de Sélestat

Réunissant M. Valéry Giscard d'Estaing et Mme Elisabeth Guigou le Mouvement européen lance en Alsace sa campagne pour Maastricht

SÉLESTAT (BAS-RHIN)

de notre envoyé spécial

C'est un trésor dont Sélestat tire une gloire discrète mais jalouse. Il gît là, en plein cœur de la vieille ville, cet entrelacs de ruelles bordées de façades à colombages aux teintes pastel, vertes, jaunes ou roses. Dira-t-on qu'il s'agit d'un puits de science, d'un antre de sagesse ou d'un temple de l'esprit ? On a baptisé l'endroit « bibliothèque humaniste ». On y trouve la collection de manuscrits léguée par un lettré du cru, Beatus Rhenanus, humaniste du quinzième siècle et fidèle d'Erasme. Un de ses ouvrages les plus prisés, une étude de cosmographie universelle où est mentionné pour la première fois le mot Amérique, s'exhibe actuellement à Séville.

Il y a donc quelque impudeur à interroger Sélestat, berceau de l'humanisme rhénan, sur sa foi européenne. Sélestat, où le Mouvement européen – dont la branche française est présidée par M. Jean François-Poncet, sénateur UDF, ancien ministre des affaires étrangères – lance mardi soir 9 juin sa campagne pour la ratification du traité de Maastricht, réunissant à la même tribune M. Giscard d'Estaing et Mme Elisabeth Guigou.

Fichée au cœur d'une Alsace *revenue au bercail démocrate-chrétien* après une escapade gaulliste, cette ville de quinze mille habitants s'est donnée à... un maire socialiste de souche catalane, M. Gilbert Estève, ancien chef de cabinet de M. Jack Lang. Faut-il débrouiller l'écheveau des destins partagés ? Jumelée à l'allemande Waldkirch, la commune envoie outre-Rhin ses sapeurs-pompiers, ses retraités de la marine, ses skieurs et ses cyclistes. Environ deux cents Sélestadiens sont des travailleurs frontaliers. M. Michel Berthomieu, patron d'un hôtel, compte dans sa clientèle près de de 45 % de visiteurs allemands. Il n'est pas rare que le député CDS de la circonscription, M. Germain Gengenwin, arpente les estrades électorales de ses amis de la CDU.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Un entretien avec Krzysztof Pomian

« Il faut construire une unité cohérente de l'Europe et non pas transformer la Communauté en Organisation des Nations unies »

*Historien et philosophe, Krzysztof Pomian est d'origine polonaise. Ses positions politiques le privent de son poste de maître-assistant à l'université de Varsovie en 1968. Installé en France depuis 1973, il est aujourd'hui directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique. Il a également enseigné à Paris (Ecole des hautes études en sciences sociales) et aux universités de Florence, de Genève et de Rome. Passionné par les problèmes de la connaissance, il travaille sur l'histoire de la culture européenne, notamment sur l'histoire de l'Histoire en liaison avec celles de la philosophie, des sciences et du goût (*l'Ordre du temps*, Gallimard, 1984 ;* Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris-Venise, XVI[e]-XVIII[e] siècle, *Gallimard, 1987). Dans son dernier ouvrage,* l'Europe et ses nations *(Gallimard, 1990), Krzysztof Pomian analyse l'écartèlement de l'histoire européenne et les tentatives d'unité de notre continent. Chaque fois, constate-t-il, les nations ont triomphé de l'Europe. A l'heure de Maastricht, ont-elles dit leur dernier mot?*

« A l'heure de Maastricht, l'Europe semble toujours hésiter entre l'unification et la division...

– Ces deux tendances contraires sont constamment à l'œuvre dans l'histoire européenne. Après le chaos provoqué par les grandes invasions et la brève période d'une très partielle unité carolingienne, l'Europe, entre le XI[e] siècle et la fin du XV[e] siècle, s'unifie sur le plan religieux et culturel, mis à part, à l'est, un autre espace qui relève de Constantinople et non de Rome et dont la culture – grecque – est sensiblement différente. Partout, *de la Baltique à l'Atlantique*, on célèbre les même rites, dans la même langue – le latin. Dans les écoles et les universités, d'Upsala à Palerme, on étudie les mêmes textes commentés par des enseignants sortis du même moule. Mais derrière cette facade, les forces de diversification sont à l'œuvre, obscurément. Les villes renaissent, un patriotisme urbain se développe, des littératures en langues vulgaires apparaissent. Les monarchies s'appuient sur cette *conscience nationale embryonnaire*. L'utilisation d'une langue commune, le respect de traditions identiques, favorisent le sentiment d'appartenance à une communauté politique, et non plus religieuse, organisée autour du roi et non autour du chef visible de l'Eglise universelle.

» Vient ensuite la Réforme, marquée, dès le début, par ses origines nationales. *La première unification* européenne est morte. Suit une période de conflits internes – les guerres de religion – et de luttes opposant des Etats de la Contre-Réforme aux Etats gagnés par les protestants, alliés souvent avec la France. Parallèlement, à partir du XVII[e] siècle, la constitution du droit international public, fondé sur l'idée de nature, codifie les règles de la coexistence, dans la paix et dans la guerre, des Etats de confessions différentes. Se met *ainsi en place le concert politique* européen : système des rapports de forces censé empêcher chacune des grandes puissances – en premier lieu, la France – de dominer le continent. Ce système, soutenu par l'Angleterre, entraîne le développement de la diplomatie et la multiplication des traités internationaux. Le droit international se présente ainsi comme une tentative – réussie – de recréer les fondements d'une unité européenne après que l'unité religieuse a volé en éclats.

» Aujourd'hui, en marge du grand débat strictement politique sur l'organisation future de la Communauté, on s'interroge sur ses fondements spirituels. Ainsi, le pape Jean-Paul II parle de la réévangélisation nécessaire de l'Europe ; les évêques réunis à Rome en *synode estiment que le christianisme* – au singulier! – doit servir de ciment spirituel à l'unification du continent. C'est oublier que depuis le XVI[e] siècle l'Europe ne s'identifie plus à la *christianitas*. Face aux tentatives d'effacer les effets de la Réforme et des Lumières, il faut donc revivifier la tradition du droit international, qui renvoie au principe de réciprocité ; si l'on cherche des fondements de l'unité européenne, on tient là le meilleur candidat possible à ce rôle. La deuxième unification européenne prend la forme de la République des Lettres. La *constituent, transgressant* les *frontières* nationales et confessionnelles, les élites scientifiques, artistiques *et philosophiques, formées* aux mêmes sources gréco-latines, convaincues d'appartenir à une même culture. *Elles lisent* les mêmes œuvres, admirent les mêmes artistes, s'expriment dans la même langue – l'italien, puis *le* français – et sont relayées par les cours, les salons et les loges maçonniques.

» Cette Europe éclate à son tour, *sous la poussée des forces de diversification* nationales. La Révolution française, depuis sa Déclaration *des droits de l'homme, se veut* universaliste. Et elle l'est – mais avec la ferme conviction que c'est *à la France* d'incarner l'universel. Michelet exprime fort bien ce sentiment dans la première page de son *Introduction à l'histoire universelle*. *« Ma glorieuse patrie*, écrit-il, *est désormais le pilote du vaisseau de l'humanité. »* Mais lorsque les soldats français vont exporter le modèle français aux quatre coins de l'Europe, ils vont animer ou renforcer les tendances anti-françaises et anticosmopolites, *qui travaillaient* déjà les différentes cultures.

» Celles-ci deviennent nationales, et les nations exigent, armes à la main, *de se constituer en* Etats. Pourtant au cours de ce XIX[e] siècle qui fait passer les nations avant l'Europe, de l'idée européenne les forces intégratrices *ne disparaissent* pas. Sur le plan économique avec, par exemple, l'extension des banques et la mise en place d'un *marché européen* favorisé par la création du réseau ferroviaire, et sur d'autres plans, avec l'adoption du système métrique, l'extension du droit international, la création de la Croix-Rouge et la circulation accélérée des œuvres et des personnes.

– Vous parlez aussi de différents systèmes d'intégration nationale, horizontale et verticale.

– L'intégration verticale atteint son point d'équilibre avec le suffrage universel et la démocratie parlementaire, seul système politique *à permettre à tous* les membres adultes d'une nation de participer à la vie publique. L'intégration horizontale atteint son point d'équilibre lorsque disparaissent les contentieux frontaliers. Ces deux types d'intégration sont particulièrement mis à mal pendant la période de l'entre-deux-guerres. L'apparition de nouveaux Etats indépendants, étant donné la configuration des *frontières* allemandes, exaspère les contentieux territoriaux à travers toute l'Europe. *Par ailleurs*, les *forces* issues de l'extrême gauche ou de l'extrême droite, toutes deux révolutionnaires, multiplient *les exclusions* et refusent violemment toute forme de démocratie parlementaire.

> *« Une frontière très ancienne sépare l'ancien monde de la chrétienté latine du monde orthodoxe »*

– Après la guerre, la carte se trouve simplifiée...

– 1945 règle les contentieux territoriaux en Europe occidentale. Cela facilite, dans cet espace, la victoire de la démocratie parlementaire. Et l'idée de rencontres entre *les ennemis* d'hier cesse ici d'être inconcevable. En 1947, en réponse au plan Marshall, naît l'Organisation européenne de coopération économique. En 1949, est créé le Conseil de l'Europe, et la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est lancée en 1951. Ces premières institutions préparent le futur traité de Rome et déclenchent la dynamique d'union que *nous connaissons* aujourd'hui. Mais un des facteurs qui poussent à l'unification, c'est la présence de l'armée soviétique sur l'Elbe et la menace qu'elle fait peser. Son rôle psychologique est très important pour la cohésion de l'espace occidental. A l'est de l'Elbe, l'Europe centrale et l'Europe orientale sous contrôle soviétique présentent aussi les apparences d'une pacification et d'une unité durables. La réalité est plus complexe.

» *Du fait des déplacements* massifs et cruels de populations en Allemagne, en Pologne, en Tchécoslovaquie et dans une *moindre* mesure en Hongrie, ces pays ont pu, douloureusement, achever leur intégration horizontale. Même là où les héritiers des personnes déplacées gardent le souvenir du pays perdu de leurs ancêtres, cela ne débouche pas sur des revendications territoriales. Les frontières de l'Europe centrale sont stables. Mais en Europe orientale, dans l'ancienne mouvance de *Byzance*, les choses se présentent d'une manière différente.

» Une frontière, très ancienne, très stable, sépare, en effet, l'ancien *monde de la chrétienté latine du* monde orthodoxe. Elle passe à l'est de la Finlande, des pays baltes, de la Pologne, traverse *l'Ukraine*, contourne la Hongrie et coupe la Yougoslavie en deux : Serbie d'un côté, Croatie de l'autre. La signification de cette frontière n'est pas seulement religieuse – d'un côté l'Eglise latine et de l'autre l'Eglise grecque. Car les deux espaces *qu'elle délimite ont* eu des histoires différentes, ce qui permet de comprendre les drames qui se déroulent *aujourd'hui dans un certain* nombre de pays.

» Entre le XII[e] et le XV[e] siècle, quand l'Europe de l'Ouest – Pologne, Bohême et Hongrie comprises – vit sa *première unification* culturelle, la Russie est occupée par les Mongols. Moins de deux siècles plus tard, les *Balkans* sont envahis par les Turcs. Et lorsque l'Europe connaît sa deuxième unification culturelle, entre le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, cet ensemble, de la mer Noire à l'Adriatique, fait partie de l'Empire ottoman. Ces occupations étrangères ont profondément retardé les processus d'intégration nationale. Ils ont en outre provoqué des déplacements aberrants de populations : les Autrichiens, pour des motifs militaires, installent des Serbes sur certains *territoires pour se défendre* contre les Turcs et font venir des populations germaniques pour *coloniser des zones dépeuplées par* les guerres. De cet héritage compliqué découlent trois guerres balkaniques *avant* la première guerre mondiale, un conflit entre les Serbes et les Croates pendant tout l'entre-deux-guerres et les combats qui ravagent aujourd'hui l'ex-Yougoslavie. Car le régime communiste n'a pas tenté de résoudre la difficile équation nationalitaire. Il a simplement gelé une situation explosive. L'explosion a eu lieu après le dégel.

» Dans l'espace de l'ancienne Union soviétique, les choses semblent un peu plus faciles, encore que d'énormes problèmes subsistent et que les risques de détonation ne sont pas absentes. Le Nagorny-Karabakh est en guerre. Et il existe des bombes à retardement en Ukraine et en Moldavie. Espérons qu'elles n'exploseront pas.

– Mais pourquoi deux communautés ne peuvent-elles pas vivre ensemble? Le rapprochement entre Allemands et Français, deux ennemis « héréditaires », montre que tout est possible...

– D'abord les « Français » et les « Allemands », qui ont vécu ensemble au sein de l'empire carolingien, se sont petit à petit séparés. Ils se sont fait la guerre deux fois en l'espace d'un demi-siècle. Et nos grands-parents n'auraient jamais *cru qu'on arriverait un jour à ce* que l'Alsace-Lorraine cesse d'être une pomme de discorde entre les deux pays. Les sciences sociales, dès qu'il s'agit de questions qui touchent à la psychologie collective, sont à mon avis complètement désarmées : nous ne savons *pas*, ayons le *courage de le dire*, pourquoi à un certain moment des sentiments collectifs très violents apparaissent ou s'estompent. Quoi qu'il en soit, désormais les frontières du monde occidental ne sont plus des enjeux. Sans doute. Mais seul le temps confirmera cette conviction, qui est *elle-même un* facteur de paix dans la région. Il n'empêche que partout et toujours dans l'histoire européenne jusqu'à maintenant, les peuples, à un certain moment, ont « divorcé » les uns des autres. Des Pays-Bas à la Yougoslavie, les exemples sont légion.

– On comprend mal pourquoi une partie de l'Europe aujourd'hui tente de s'unir, alors qu'une autre partie du continent explose.

– C'est une question de rythmes historiques. Imaginez aujourd'hui la Pologne avec une forte population allemande à l'ouest et une grosse minorité ukrainienne à l'est ; imaginez la Tchécoslovaquie avec les Allemands des Sudètes. Dans ces pays, la situation ne serait-elle pas plus tendue? Si une partie de l'Europe se déchire, c'est qu'elle répète la trajectoire parcourue par l'autre partie du continent. Ces *peuples achèvent leur intégration* nationale, dans le sang.

» Aussi est-il inutile de leur raconter que l'Etat-nation est une formule dépassée, et qu'ils peuvent *en faire l'économie*. *D'abord parce* que cela n'est peut-être pas possible. Ensuite parce qu'il serait certainement plus utile de les aider à créer leurs Etats-nations de manière pacifique. Dans le cas de la Yougoslavie la Communauté européenne a failli à sa tâche historique en ne tentant *pas d'infléchir* le processus de la décomposition de ce pays pour qu'il aboutisse de manière pacifique. Aujourd'hui, il est clair hélas! qu'il ira à son terme, dans les pires conditions.

– Pour revenir à Maastricht, on voit apparaître en France un clivage à l'intérieur de différents partis politiques. Comment expliquez-vous cela?

– Depuis la création de la CECA, on a vu très clairement dans l'histoire politique française que le clivage entre pro et anti-européens ne coïncidait pas avec les affiliations partisanes. Le PCF a toujours été hostile à l'Europe, mais chez les gaullistes, par exemple, comme chez les socialistes, la situation est plus complexe. Ce qui trouble davantage les esprits c'est que le traité de Maastricht ne *résulte pas d'un mûrissement lent* et naturel des choses. Il est le produit d'une certaine précipitation. On s'était dit – et ce n'était pas déraisonnable – que les tensions à l'est de l'Europe risquaient de faire éclater la Communauté en provoquant des dissensions entre Paris et *Bonn. C'est d'ailleurs ce qui a* commencé à se passer, à partir de l'été 1991, dans l'affaire yougoslave, avec l'Allemagne fortement engagée du côté croate et la France traditionnellement sollicitée par la Serbie. Un effort a donc été tenté par les Allemands comme par les Français pour renforcer *l'intégration* communautaire, dans un monde où la menace soviétique avait disparu en ouvrant une énorme béance à l'est. Les préparatifs de Maastricht ont été accélérés pour aboutir, peut-être trop tôt, à ce traité. Maintenant on essaie d'en imposer la ratification d'une manière qui ne peut pas, même chez des pro-européens convaincus, ne pas susciter un certain nombre de réticences.

> *« Même pour un européen convaincu, il est très difficile de ne plus raisonner en termes d'hégémonies nationales »*

– Quelles sont-elles?

– A l'égard de la procédure, à l'égard des arguments du genre « si on ne ratifie pas Maastricht, la Communauté se désintégrera ». Pourquoi la non-ratification du traité devrait-elle avoir un effet en retour sur tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant? Evidemment, on peut dire que lorsque le troisième étage d'une fusée explose, la fusée entière s'abîme. Mais l'équilibre de l'Europe est-il si instable? Est-elle condamnée à une fuite en avant, comme un cycliste qui tombe s'il s'arrête? Ces métaphores ne me paraissent pas convaincantes.

» Nous avons vécu jusqu'à maintenant – et en France plus qu'ailleurs – dans le monde des Etats-nations. La culture politique et la tradition nationale françaises sont statocentriques. La France est l'œuvre de son Etat. L'abandon d'une partie de sa souveraineté pour un tel pays – et pas seulement pour lui – est une incursion dans l'inconnu, qui pose de nombreux problèmes. Celui de la démocratie à l'échelle de la Communauté par exemple. Il est clair que la construction communautaire s'est largement faite d'une manière technocratique. Et que la Communauté reste toujours une institution bien peu démocratique. Or le passage de la démocratie du stade du canton ou de la ville à celui de la nation entière a pris beaucoup de temps ; aujourd'hui il s'agit de passer à un stade d'intégration supérieure, de faire marcher la démocratie à un niveau supranational, ce qui risque de créer des conflits de légitimités. Le principe de « subsidiarité » suffira-t-il à les résoudre? On peut à bon escient en douter. Il faudra donc inventer de nouvelles institutions. Nous ne savons pas lesquelles. Et nous ne pouvons pas accepter la création d'une Europe par le biais des verdicts du tribunal de Luxembourg. Là où les décisions des juges suppléent ou remplacent les décisions des Parlements, la démocratie ne fonctionne plus. Car le règne du droit est une chose, et la démocratie en est une autre.

» Il y a enfin des mécanismes mentaux à revoir complètement, et on sait que ce sont les plus difficiles à modifier. Par exemple, il *faudra apprendre à ne plus penser* exclusivement en termes de patriotisme national et d'affiliation étatique. Même pour un européen convaincu, il est très difficile de ne plus raisonner en termes d'hégémonies nationales, de ne plus se poser la question de la rivalité de la France et de l'Allemagne. Il faudra beaucoup de temps pour que l'intérêt de l'Europe prime les intérêts des nations qui la composent. Il y a un énorme travail de préparation psychologique, que la Communauté n'a jamais eu le courage d'affronter. Il y a une dimension symbolique qui n'a jamais été abordée. Sans ce travail d'éducation et de réflexion en profondeur, nous risquons d'aboutir à une situation où le traité – ratifié – *restera lettre morte*. Faire ces simples remarques, ce n'est pas plaider contre la ratification du traité de Maastricht, mais constater qu'on a évité de faire, depuis très longtemps, un travail nécessaire, qu'on a omis de dire clairement les choses – par exemple que la perspective d'une *Europe fédérale était* virtuellement contenue dans le traité de Rome. Cette politique de l'autruche a peut-être été efficace à court terme. Elle a effectivement favorisé en douceur une certaine intégration en douceur. Elle est aujourd'hui contre-productive.

– Un des problèmes de la Communauté européenne est celle de son expansion. Jusqu'où doit-elle s'étendre? Qui doit-elle accueillir?

– La Communauté constitue aujourd'hui un pôle d'attraction extrêmement puissant. Les candidats se bousculent au portillon. Où s'arrêtera-t-elle? Je suis perplexe lorsque je vois le Conseil de l'Europe se poser la question de l'adhésion des Républiques soviétiques d'Asie centrale. Et même s'agissant de la Russie, quelle que soit notre sympathie pour son peuple, pour ce qui s'y passe aujourd'hui, pour la culture et la langue russes, l'idée *même de son adhésion à la Communauté* européenne est absurde. Evoquant le bassin méditerranéen, Fernand Braudel parlait des *« économies mondes »* : il existe un monde russe, de Saint-Pétersbourg à Vladivostok, qui exige un autre système d'intégration, une autre *approche*. *Il n'y a rigoureusement* aucune raison de diluer la Communauté dans ce monde. Regardons *les cartes*. Ecoutons *les géographes* et les historiens. Il y a des frontières de l'espace européen qui se sont dessinées au cours de l'histoire. Il s'agit de construire une unité cohérente – sans exclusions aberrantes – et non pas de transformer la Communauté européenne – ou même le Conseil de l'Europe – en Organisation des Nations unies. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX



ztof Pomian

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

TCHÉCOSLOVAQUIE : artisan de la réforme économique radicale

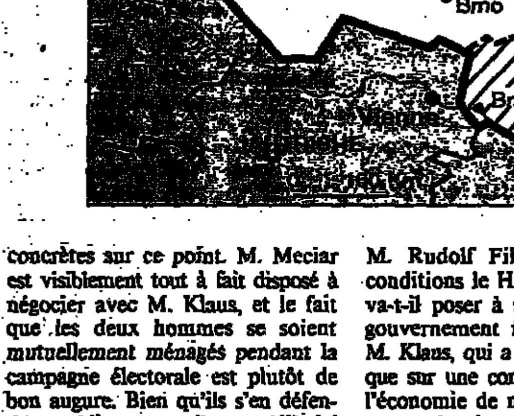
M. Vaclav Klaus va tenter de former le nouveau gouvernement

Les premières élections libres en *Tchécoslovaquie*, en juin 1990, avaient été celles de l'union autour des dirigeants de la Révolution de velours ; les secondes, deux ans après, auront été celles de la division. Les résultats du scrutin des *5 et 6 juin*, publiés dimanche, montrent que Tchèques et Slovaques ont voté à l'opposé, les premiers donnant leur préférence au parti de droite, très occidentalisé et fédéraliste, de M. Vaclav Klaus, l'artisan de la réforme économique radicale, tandis que les Slovaques, plus tournés vers l'Est, votaient en force pour le nationalisme flamboyant du tribun Vladimir Meciar, qui professe un passage à l'économie de marché plus prudent.

Le président Vaclav Havel a demandé à M. Klaus de tenter de former un gouvernement fédéral, et celui-ci devait rencontrer dès lundi M. Meciar. De plus en plus isolé politiquement, M. Havel voit ses amis de toujours, pour la plupart regroupés au sein du Mouvement civique (OH), disparaître de la scène politique : le mouvement dirigé par M. Jiri Dienstbier, ancien dissident comme M. Havel et actuel ministre des affaires étrangères, n'a en effet pas atteint le seuil fatidique des 5 % des voix requis pour entrer au Parlement, – alors que le Parti républicain d'extrême droite de M. Miroslav Sladek a dépassé les 6 %. De plus, si M. Havel et M. Klaus, sans être proches, sont capables de travailler ensemble, la cohabitation s'annonce très difficile avec M. Meciar, qui n'a pas ménagé le président pendant la campagne et émettait des doutes, dimanche, sur les chances de celui-ci d'être réélu, lorsqu'il sollicitera des députés un nouveau mandat le 3 juillet. Prenant le contre-pied de ces critiques, M. Klaus a déclaré soutenir *« totalement »* la candidature de M. Havel, qui est *« la personnalité consensuelle »* du pays. *« La candidature de Vaclav Havel est une constante de nos négociations »*, a-t-il ajouté.

Le score honorable des communistes

Pour sa part M. Havel, qui a déjà fait savoir qu'il n'entendait pas être un *« président potiche »*, a averti, dimanche, qu'il retirerait sa candidature s'il n'avait pas *« la moindre possibilité de projeter* (ses) *valeurs politiques et morales dans la vie de l'Etat »*. Pour l'heure néanmoins, le président s'est engagé à faire tout son possible pour faciliter les négociations en vue de la formation d'un gouvernement fédéral, qui s'annoncent *« longues et difficiles »*. Prenant la parole dimanche devant les journalistes, le leader slovaque s'est abstenu de dévoiler ses intentions concrètes sur ce point. M. Meciar est visiblement tout à fait disposé à négocier avec M. Klaus, et le fait que les deux hommes se soient mutuellement ménagés pendant la campagne électorale est plutôt de bon augure. Bien qu'ils s'en défendent publiquement, ils ont déjà été en contact avant les élections pour commencer à préparer l'avenir post-électoral, nous a indiqué l'un des dirigeants du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), M. Rudolf Filkus. Mais quelles conditions le HZDS de M. Meciar va-t-il poser à sa participation au gouvernement fédéral ? Comment M. Klaus, qui a bâti toute sa politique sur une conception radicale de l'économie de marché, va-t-il s'accommoder des revendications slovaques sur un aménagement de la réforme ? La droite tchèque, très attentive aux divisions au sein du HZDS, distingue dans ce mouvement certaines personnalités plus modérées que d'autres. M. Filkus, notamment, est perçu à Prague comme quelqu'un d'« acceptable ». Bref, entre les deux partis victorieux à Prague et à Bratislava, résumait, dimanche, M. Klaus, *« les points de départ sont différents mais nous savons qu'il existe une marge de manœuvre. Nous espérons toujours que les Slovaques gardent un intérêt pour la sauvegarde de la fédération »*.



Si les Slovaques acceptent d'entrer dans un gouvernement fédéral, il va sans doute être question aussi, entre M. Klaus et M. Meciar, de la répartition des postes-clés de l'Etat ; lorsque M. Meciar avait rencontré le président Havel il y a un mois, il avait énuméré quatre fonctions fédérales à négocier entre Tchèques et Slovaques : la présidence de l'Etat, le poste de premier ministre, la présidence de l'Assemblée fédérale et celle de la Cour suprême. L'usage voulait jusqu'ici qu'à un président tchèque corresponde un premier ministre slovaque, et inversement ; ainsi le président Havel avait pour premier ministre le Slovaque Marian Calfa. M. Meciar acceptera-t-il un président tchèque et un premier ministre tchèque ?

« Si nous ne pouvons avoir une fédération raisonnable, il sera peut-être nécessaire de prendre rapidement une autre décision, de manière raisonnable et intelligente. Je réaffirme cependant que notre carte majeure est un Etat commun », a déclaré M. Klaus. Dans toute la diversité de ce scrutin, deux points communs ont tout de même réuni les dix millions de Tchèques et les cinq millions de Slovaques : le fort taux de participation (plus de 85 %) et le score honorable des communistes, réformés ou non, qui arrivent en seconde position dans les deux Républiques.

SYLVIE KAUFFMANN

Nouvel homme fort en Slovaquie

M. Meciar attaque le président Havel mais ménage M. Klaus

BRATISLAVA

correspondance

« C'est un résultat sans surprise. » M. Vladimir Meciar, le leader du Mouvement pour une Slovaquie *démocratique (HZDS)*, commente sa victoire devant la presse, dimanche 7 juin, d'un ton monocorde, entouré de ses lieutenants, l'acteur Milan Knazko, MM. Augustin Huska, Rudolf Filkus et Mme Olga Keltosova.

L'homme qui, pour séduire son public, n'est jamais à court de bons mots ne plaisante plus ; c'est l'ancien boxeur qui est de retour sur le ring. Il savoure, le buste courbé, le KO qu'il vient d'infliger à la fédération tchécoslovaque : 37 % des Slovaques ont, en effet, voté pour celui qui leur promettait *« la souveraineté de la Slovaquie »*, plus que ce qu'annonçaient les sondages. Son score le moins bon est de 28 % en Slovaquie de l'Est, fief traditionnel du Parti communiste (21 %), alors que le meilleur, en Slovaquie centrale, est de 50 % : à la région de Martin dominée par l'industrie d'armement, il a en effet donné sa parole de continuer, malgré le veto de Prague, l'exportation d'armes, engagement qu'il réitère : *« J'en ai parlé avec les dirigeants européens, ils s'en moquent. Donc, avant que nous ayons réussi à importer des technologies de substitution, ça continuera. D'ailleurs, nous n'avons pas le choix. »*

Le nouvel homme fort de la Slovaquie donne le calendrier de l'*« émancipation »* de son pays : proclamation de la souveraineté lors de la première session du Parlement slovaque, le 25 juin prochain, adoption au mois d'août d'une Constitution slovaque qui devrait juridiquement se substituer à la Constitution fédérale, et élection d'un président. Puis, à la fin de l'année ou au plus tard au premier trimestre 1993, un référendum d'autodétermination en Slovaquie.

La question de la minorité hongroise

M. Meciar reproche amèrement aux dirigeants de Prague de n'avoir pas respecté les particularismes slovaques en lançant la réforme économique. Le HZDS, mouvement qui regroupe plusieurs courants, n'accepte pas pour autant l'étiquette de gauche qu'on veut lui imposer et ses dirigeants ont affirmé dimanche qu'il n'était pas question d'arrêter la privatisation en Slovaquie : *« Il faut, au contraire, l'accélérer »*, ont-ils assuré. Une attitude qui devrait rendre possible le rapprochement avec la droite tchèque.

M. Vladimir Meciar va d'ailleurs jusqu'à faire les louanges du vainqueur des élections en République tchèque, le leader ultralibéral du Parti civique démocratique (ODS) et actuel ministre fédéral des finances, M. Vaclav Klaus : *« Pendant toute l'année précédant les élections, il s'est comporté de manière correcte vis-à-vis de notre mouvement, alors qu'il lui aurait été facile de profiter de cette occasion pour renforcer sa position en République tchèque. »*

En revanche, le dirigeant nationaliste slovaque a gardé rancune au président Vaclav Havel d'avoir avalisé sa destitution du poste de premier ministre de Slovaquie en avril 1991 et lui reproche aujourd'hui de s'être prononcé contre le HZDS dans son allocution télévisée clôturant la campagne électorale. Mesure de rétorsion en conséquence : *« Nous demanderons aux députés de notre mouvement de ne pas voter pour M. Havel à l'élection présidentielle »*, déclare le leader populiste, jugeant *« minimes »* les chances du président d'être réélu en juillet. Autre cible de M. Meciar, les médias : *« La télévision et la radio fédérales doivent être démantelées. Elles ne servent qu'à désinformer le public et aggravent les relations entre les deux Républiques. »*

Sur le plan local, les dirigeants du HZDS excluent de former une coalition avec le Parti de la gauche démocratique (SDL, anciens communistes), en dépit de son score honorable, près de 15 % (le deuxième en Slovaquie), mais ne refuseront pas une coopération au Parlement. M. Meciar est en revanche prêt à s'allier avec le Parti national slovaque (SNS), ouvertement séparatiste, qui n'a recueilli que 8 % des suffrages en Slovaquie.

Autre sujet délicat : l'attitude vis-à-vis de la minorité hongroise de 600 000 personnes. *« Il y a minorité et nation, c'est différent »*, dit M. Meciar, qui rejette la loi fédérale sur les langues votée en décembre 1990. Celle-ci permet aux minorités d'utiliser leurs langues dans l'administration lorsqu'elles représentent plus de 20 % de la population : *« Il doit y avoir une langue dans laquelle on doit se comprendre dans toute la Slovaquie, c'est le slovaque ! »*

CATHERINE MONROY

Un scrutin pour trois Parlements

Tchèques et Slovaques élisaient, les 5 et 6 juin, leurs représentants aux trois Parlements du pays, un fédéral et deux nationaux : le Conseil national tchèque et le Conseil national slovaque. Les élections – les secondes depuis la chute du communisme – se sont déroulées au scrutin proportionnel ; seuls les partis recueillant plus de 5 % des suffrages accèdent au Parlement.

L'assemblée fédérale est composée de deux Chambres, la Chambre du peuple (cent cinquante sièges, répartis proportionnellement à la population de la République tchèque – deux tiers – et à celle de la République slovaque – un tiers) et la Chambre des nations (soixante-quinze députés pour la République tchèque, soixante-quinze pour la République slovaque). Le vote sur les lois importantes a lieu séparément dans les deux chambres et séparément dans les deux composantes nationales de la Chambre des nations, à la majorité des trois cinquièmes.

Le chef de l'Etat est élu par l'Assemblée fédérale. S'il ne recueille pas trois cinquièmes des voix au premier tour de scrutin, il peut être élu au second tour à la majorité simple.

Les résultats des élections des 5 et 6 juin

Voici les résultats complets communiqués, dimanche 7 juin, par la Commission électorale. L'affectation définitive des sièges sera connue mercredi, après répartition des restes. Le taux de participation a été de 86 %.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

En République tchèque	voix	Sièges	En République Slovaque	% voix	Sièges
Parti démocratique civique et Parti chrétien-démocrate (ODS-KDS)	33,6	80	Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDZ)	33,65	54
Bloc de gauche (KSCM-DL)	14,37	30	Parti de la Gauche démocratique (SDL)	14,24	20
Sociaux-démocrates (CSSD)	7,25	10	Parti national slovaque (SNS)	9,37	12
Républicains et Union démocrate-chrétienne (SPR-RSC)	6,42	8	Mouvement démocrate chrétien (KDH)	8,88	11
Union démocrate-chrétienne (KDU) et Parti du peuple tchécoslovaque (CSL)	6,03	8	Coalition hongroise (MEM)	7,38	9
Union sociale libérale (LSU)	5,95	6	Démocrates sociaux slovaques (SDSS)	6,09	4
Alliance démocratique civique (ODA)	4,53	0	Union démocratique civique (ODU)	4,00	0
Mouvement civique (OH)	4,57	0			
(32 sièges restent à répartir à la proportionnelle)			*(16 sièges restent à répartir à la proportionnelle)*		

LES PARLEMENTS NATIONAUX

Conseil national tchèque	% voix	Sièges	Conseil national slovaque	% voix	Sièges
ODS-KDS	29,73	76	HZDS	37,26	73
Bloc de gauche	14,05	35	SDL	14,07	28
CSSD	6,53	16	KDH	8,88	17
LSU	6,52	16	SNS	7,93	14
KDU-CSL	6,28	15	MEM	7,42	12
SPR-RSC	5,98	14			
Alliance démocratique civique (ODA)	5,93	14			
Mouvement pour l'autonomie de Moravie-Silésie	5,87	14			
(Tous les sièges sont attribués)			*(Six sièges restent à attribuer)*		

□ **TURQUIE : accrochages meurtriers entre l'armée et les séparatistes kurdes.** – Vingt-trois militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) et un officier turc ont été tués au cours de plusieurs accrochages, vendredi 5 juin, dans le sud-est anatolien, ont annoncé samedi des sources officielles turques. Près de quatre mille personnes ont trouvé la mort depuis le début de la lutte d'indépendance du PKK en 1984. – *(AFP, Reuter.)*

La troisième visite d'Etat de la reine Elizabeth II

Une Européenne en France

La reine Elizabeth est attendue mardi 9 juin à Paris, pour sa troisième visite d'Etat en France. Son dernier séjour officiel remonte à 1972. Après Paris, la souveraine se rendra à Blois et à Bordeaux.

LONDRES

de notre correspondant

La France aime la reine d'Angleterre, et celle-ci *le lui rend* bien. Ce sera pour la souveraine, qui parle couramment le français, la troisième visite d'Etat dans l'Hexagone (seuls les Etats-Unis peuvent en dire autant), sans compter les séjours privés (1967, 1974 et 1979).

Vingt ans ont passé depuis que Georges Pompidou déployait pour Elizabeth les fastes versaillais de la République. La France venait tout juste de lever son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, et l'on célébrait cette *« entente cordiale »* retrouvée, que l'histoire tumultueuse des relations bilatérales force si souvent les deux pays à proclamer.

Il y a vingt ans, la France avait accueilli Elizabeth II dans la liesse populaire, mais sans ignorer tout ce qui séparait les deux nations. Déjà, à propos de la défense de l'Europe, du rôle de l'OTAN, de la politique agricole, les deux pays avaient des approches divergentes. L'intégration européenne est restée *une pomme de discorde entre Paris* et Londres, même si la Grande-Bretagne a accompli des efforts notables pour participer au concert parfois désordonné de la Communauté, même si elle a franchi un seuil psychologique en acceptant d'être reliée au continent par le tunnel sous la Manche.

Elle demeure, vue de France, le *« mouton noir »* de l'Europe. Mais, *peut-être parce qu'elle a fait bande à part* à Maastricht, elle tient aujourd'hui plus qu'aucun autre pays à préserver un compromis qui la satisfait. La Grande-Bretagne, *« champion »* de l'unité européenne ? L'idée a beau paraître étrange, c'est celle dont la reine, par sa visite en France, va témoigner. Et bien que la souveraine ne s'occupe pas, officiellement, de politique, ses discours, inspirés par le Foreign Office, porteront l'empreinte de l'esprit européen du temps, puisque la Grande-Bretagne présidera, à partir du 1er juillet, la Communauté européenne.

Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, qui accompagne la reine, profitera de ses entretiens à Paris pour expliciter la position britannique sur bien des sujets : la monnaie unique, la question de l'élargissement de la CEE, celle de la suppression des frontières, etc. La reine pour sa part témoignera par cette visite que, même si son effigie est appelée à disparaître des billets de banque, l'Union européenne ne menace pas l'institution monarchique britannique.

Les « scandales » de famille

Si la monarchie britannique ne semble plus être tout à fait aussi sûre d'elle-même (on l'a mesuré récemment lors de l'anniversaire marquant les quarante ans de règne d'Elizabeth II), c'est pour d'autres raisons qui n'ont rien à voir avec l'Europe. Elizabeth II, qui exerce son magistère moral de façon irréprochable, n'est pas en cause, et la monarchie se porterait bien si elle se résumait à la souveraine. L'ombre vient de la famille royale, depuis que les couples qui la composent semblent rivaliser pour se désunir : après Anne et Mark, Andrew et « Fergie », voici, en première page de tous les journaux, les malheurs de Charles et Diana, futurs roi et reine de Grande-Bretagne ! (1).

La publicité tapageuse faite à la famille fait certes prospérer l'industrie touristique et celle du papier journal ; mais chaque nouveau « scandale matrimonial » frappant la famille des Windsor sape un peu plus les bases de l'institution. En outre, s'il n'est pas contestable que les Britanniques restent profondément attachés à leur souveraine, au-delà du royaume, où il n'est pas toujours si facile de maintenir la suprématie de la Couronne (en Ecosse, en Irlande du Nord), dans le Commonwealth, la reine ne peut plus prétendre à la même autorité qu'autrefois. En Afrique et au Canada notamment, plus encore en Australie, les références à la Couronne s'estompent aussi inéluctablement que l'Empire britannique s'est rétréci au cours des dernières décennies. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles la reine semble cultiver davantage les liens d'amitié de la Grande-Bretagne en Europe, en France notamment.

LAURENT ZECCHINI

(1) Dans un livre, *Diana, la véritable histoire*, d'Andrew Morton, qui doit paraître prochainement et dont le *Sunday Times* a publié des extraits dimanche 7 juin, il est affirmé que la princesse de Galles est malheureuse en ménage, a tenté à cinq reprises de se suicider en raison de l'indifférence de son mari à son égard, et estime qu'elle ne sera jamais reine.

EUROPE

AZERBAÏDJAN : élection présidentielle

Victoire de M. Aboulfaz Eltchibey, candidat du Front populaire

Selon les résultats préliminaires de l'élection présidentielle qui s'est déroulée dimanche 7 juin en Azerbaïdjan, M. Aboulfaz Eltchibey a recueilli entre 62 % et 64 % des voix. Le taux de participation au scrutin a été de l'ordre de 75 %.

MOSCOU

de notre correspondant

Si mal en point qu'il puisse paraître, l'Azerbaïdjan vient de franchir une étape majeure sur la voie qui devrait en principe être celle de la démocratie et de cette «normalité» dont rêvent tous les Etats ex-soviétiques. Pour la première fois, les Azéris ont participé dimanche à une élection tenue dans des conditions apparemment à peu près acceptables, même si le choix qui leur était offert était assez maigre. M. Aboulfaz Eltchibey, le président du Front populaire, confirme tous les pronostics en arrivant, selon les premiers résultats, très largement en tête. Il représente l'ancienne opposition nationaliste, devenue la force *dominante dans le pays : sa* victoire était donc dans l'ordre des choses, et ses rivaux les plus crédibles avaient jugé inutile de se présenter. *Mais il y avait tout de* même trois autres candidats, qui ont pu faire campagne et ne lui ont pas ménagé leurs critiques : on est loin de la pantalonnade qu'avait été, en septembre dernier, la précédente élection présidentielle grâce à laquelle, au lendemain de l'échec du putsch de Moscou, l'ex-premier secrétaire du Parti communiste, Aïaz Moutalibov, s'était maintenu au pouvoir.

Contraint six mois plus tard à la démission, sous la poussée d'une opinion ulcérée, entre autres, par *l'accumulation de défaites mili*taires infligées par les Arméniens, M. Moutalibov s'était lancé, à la mi-mai, dans une étrange tentative de retour, un coup de force sans forces pour le soutenir, qui tourna vite à la déconfiture et marqua l'enterrement définitif de «l'ancien système». L'opération, qu'elle ait ou non été encouragée par Moscou, avait un double objectif : bloquer la montée en puissance de l'opposi*tion, dont l'arrivée progressive au* pouvoir apparaissait déjà inéluctable; et empêcher que l'Azerbaïdjan ne s'émancipe complètement de la Russie. Le résultat a bien entendu été exactement inverse : M. Eltchibey, encore candidat, a déjà annoncé que l'Azerbaïdjan ne ferait pas partie de la CEI.

Bakou ne peut pour autant se permettre de rompre tout à fait avec Moscou, sous peine de perdre tout espoir de recouvrer le Haut-Karabakh, désormais totalement contrôlé par les Arméniens, qui se *sont en plus emparés d'un couloir* reliant ce territoire à l'Arménie elle-même. M. Eltchibey a beau répéter que désormais l'allié privi*légié sera la Turquie*, les Azéris savent bien qu'ils ne peuvent attendre de miracles d'Ankara – tout au plus un soutien diplomatique et *économique, le* gouvernement turc n'ayant aucune intention de se laisser entraîner dans l'engrenage d'une confrontation militaire avec l'Arménie. *Le salut ne peut* non plus venir de l'Iran – M. Eltchibey se méfie d'ailleurs tout particulièrement de ce pays où vivent, selon les chiffres revendiqués à Bakou, 24 millions d'Azéris, et souligne à chaque occasion que toutes les tentatives de médiation iraniennes ont eu un résultat négatif pour l'Azerbaïdjan.

Une tâche redoutable

En réalité, il est bien difficile d'imaginer comment les Azéris pourraient retourner à leur avantage une situation si compromise sur le terrain. Le principal concurrent de M. Eltchibey, M. Nizami Suleimanov, qui affirmait représenter aussi bien l'«intelligentsia» que *les milieux industriels* et semble devoir recueillir environ 20 % des voix, avait bien promis *«de régler le problème en trois mois»*, – tout comme *il prétendait transformer* en deux ans l'Azerbaïdjan en un pays aussi riche que le Koweït. Mais l'essentiel est qu'aucun des candidats n'ait prôné une *solution* militaire, tant il est évident que les Azéris n'en ont actuellement pas les moyens.

Le pays n'a toujours pas d'armée, même si les Russes ont accepté le principe d'un transfert *d'une partie* des équipements de la IVe armée ex-soviétique toujours déployée sur le territoire azéri. Il possède par contre un grand nombre de milices mal contrôlées, et qu'on s'efforce depuis quelques semaines de désarmer. Les nouveaux dirigeants, que ce soit le nouveau président du Parlement, M. Issa Gambarov – jusqu'à présent président intérimaire – ou M. Eltchibey lui-même, vont certainement poursuivre l'effort de remise en ordre, au risque de se voir reprocher d'utiliser les méthodes qu'eux-mêmes dénonçaient dans l'opposition, et la tâche qui les attend sur le terrain économique n'est pas moins redoutable. Enfin, le Front populaire lui-même est traversé de courants très divers, dont M. Eltchibey essaie de faire la *synthèse*, en déclarant par exemple placer *«au premier plan les valeurs démocratiques»*, tout en ajoutant que *«le renouveau du peuple azerbaïdjanais est étroitement lié aux racines turques et à la civilisation islamique»*.

M. Eltchibey, *qui* à l'image de la plupart des dirigeants du Front populaire est un intellectuel – il est orientaliste, spécialiste de philologie arabe, – paraît *à priori* bien mal armé pour faire face à cette accumulation de difficultés. Mais après tout, lorsqu'en 1988 lui-même et ses amis se sont lancés dans la lutte pour l'émancipation et la démocratie, les chances de succès *ne paraissaient-elles* pas encore plus minces?

JAN KRAUZE

MOLDAVIE : le conflit du Dniestr

Echec des pourparlers et nouveaux combats

De nouveaux affrontements meurtriers ont opposé, dimanche 7 juin, les forces de police de la Moldavie roumanophone aux Russophones de l'est de la République. Samedi, la *commission de conciliation* s'était séparée sur un échec, la délégation moldave refusant de discuter d'une fédéralisation de la Moldavie, réclamée par les russophones. Le ministère moldave de la défense a menacé, dimanche, de donner l'ordre à ses *troupes d'ouvrir le feu avec «toutes les armes à leur disposition»*. Dans la soirée, la télévision de Chisinau montrait, pour la première fois, le déploiement sur le front d'unités de la nouvelle armée moldave, appelée à prendre le relais des forces du ministère moldave de l'intérieur, en difficulté depuis que les Russophones disposent d'armement lourd.

□ **GÉORGIE : nouveaux morts dans les combats pour Tskhinvali.** – Dix personnes ont été tuées et au moins vingt autres blessées lors de nouveaux combats entre forces géorgiennes et ossètes, pour la prise de villages «stratégiques» entourant la ville ossète de Tskhinvali, a rapporté dimanche 7 juin l'agence Tass. – *(AFP.)*

□ **A propos de l'Ossétie du Sud.** – Dans notre article «Ossétie, la guerre interminable» (*le Monde* du 30 mai), nous indiquions que le pouvoir soviétique avait *«rattaché»* dans les années 20 la petite République d'Ossétie du Sud à la Géorgie. L'utilisation de ce terme est impropre, nous écrit M. Nicolas Tchavtchavadze, membre du conseil d'administration de la Maison de Géorgie à Paris. Cette région, située sur le versant sud des hauts sommets du Caucase, fut toujours géorgienne, n'a jamais appartenu à une autre juridiction, et seul son nom *«fut créé de toute pièce par Staline en 1924»*, précise M. Tchavtchavadze.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : alors que l'aéroport est toujours bloqué

Les forces serbes pilonnent de nouveau Sarajevo

Les forces irrégulières serbes ont repris, *lundi matin 8 juin*, leurs bombardements sur Sarajevo, alors que les combats de rue avec les défenseurs croates et musulmans faisaient rage dans la capitale bosniaque, ont rapporté des journalistes locaux.

Les Serbes, qui assiègent la ville *depuis deux mois, ont pilonné* Sarajevo et ses environs à l'artillerie, au mortier et à la roquette depuis les collines qui surplombent la capitale de la *Bosnie-Herzégovine. Les* bombardements ont été particulièrement intenses sur les quartiers de Mojmilo, Ali Pashino Polje et Dobrinje, où *40 000 Serbes, Croates et Musulmans* sont bloqués. Ces quartiers ont aussi été le théâtre de combats de rue. Les affrontements, qui ont redoublé de violence depuis vendredi à Sarajevo, ont fait plus de 30 morts et 100 blessés au cours du week-end.

Les 300 000 habitants de la ville, pris au piège, vivent dans des conditions très précaires, souvent privés d'eau courante et d'électricité.

D'autre part, M. Kouchner, le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, devait regagner Paris dans la journée de lundi après avoir tenté, en vain, de se rendre à Sarajevo. Le convoi de quatorze camions d'aide internationale qu'accompagnait le ministre a pu décharger une partie de sa cargaison à l'hôpital de Visoko, situé à une trentaine de kilomètres de la capitale bosniaque. Après avoir visité cette petite localité et ce qu'il a qualifié de «route de l'exil», le ministre n'a pu négocier l'entrée des véhicules dans Sarajevo, dont l'accès est barré par les forces serbes : *«Il fallait négocier de barricade en barricade, de milice en milice...»* Selon M. Kouchner, l'aide qui n'a pu être acheminée le sera ultérieurement par l'organisation Pharmaciens sans frontières lorsque les conditions le permettront.

Quant à l'aéroport de Sarajevo, *il* était toujours bloqué, lundi matin, par les forces irrégulières serbes, en dépit de l'accord de principe conclu entre les belligérants, vendredi, grâce *à la médiation* des Nations unies *(le Monde* daté 7-8 juin). Selon le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, la sécurité de l'aéroport de la capitale bosniaque pourrait être assurée par un bataillon de mille «casques bleus» et de soixante observateurs militaires. Le but de cette opération de prise de contrôle de l'aéroport, que le Conseil de sécurité devait approuver lundi à New-York, est de permettre la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire. Son coût est évalué à quelque 20 millions de dollars pour les quatre premiers mois. Aux termes de l'accord du 5 juin, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) doit non seulement prendre le contrôle effectif de l'aéroport mais encore récupérer toutes les armes lourdes – canons, mortiers, missiles, batteries anti-aériennes – déployées dans un rayon de 30 kilomètres autour des installations. On indique à New York que la mise en place de l'opération nécessite au moins dix jours. – *(Reuter, AFP.)*

Trois soldats français tués accidentellement en Croatie

Trois Casques bleus français ont trouvé la mort et un quatrième a été grièvement blessé, dimanche 7 juin, au cours d'un accident de la circulation survenu en Croatie à Medak, en Krajina méridionale, a indiqué, lundi à Paris, le ministère de la *défense. Les quatre militaires*, faisant partie de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) effectuaient une mission de liaison à bord d'un véhicule blindé qui est tombé d'un pont étroit qu'il tentait d'emprunter. – *(AFP.)*

RUSSIE : pour se consacrer à la politique

M. Gavril Popov a démissionné de la mairie de Moscou

***José-Alain Fralon* a été nommé correspondant dans la Communauté des Etats indépendants (CEI) afin de renforcer notre bureau de Moscou. Nous publions aujourd'hui son premier article.**

MOSCOU

de notre correspondant

«La situation est comparable à celle d'après février 1917, lorsque la route a été ouverte à la dictature.» Dans une «adresse aux Moscovites», M. Popov explique ainsi à ses administrés pourquoi il a décidé de quitter ses fonctions de maire de la capitale. Estimant nécessaire de se *«concentrer sur les problèmes généraux de la Russie»*, M. Popov souhaite reprendre en main le mouvement des réformes démocratiques dont il est le coprésident et dont l'état, selon lui, ne correspond plus à la gravité du moment. Son premier adjoint, M. Iouri Loujkov, va lui succéder à la tête de l'administration moscovite.

Tout comme le président russe, M. Popov se prononce pour un pouvoir exécutif fort et juge indispensable l'organisation d'un référendum sur la modification des institutions et sur la privatisation des terres, deux réformes bloquées par le Congrès des députés composé en grande partie d'anciens communistes. Mais cette convergence de vues entre les deux hommes ne doit pas faire illusion : M. Vassili Chakhnovski, *un collaborateur de* M. Popov, a déclaré, samedi, que le maire de Moscou quittait son poste *«parce qu'il ne voyait plus les possibilités d'appliquer ses idées dans les domaines politique et économique et ne ressentait plus le soutien du président et du gouvernement»*. Selon le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, M. Popov aurait maintenant le champ libre pour poser sa candidature au poste de premier ministre. Ou *comme représentant* de la Russie auprès des Communautés européennes à Bruxelles, poste qu'il aurait déjà brigué en décembre dernier lorsqu'il avait, pour la première fois, demandé à M. Eltsine de le décharger de ses fonctions. *«Etre aujourd'hui maire de Moscou devient de plus en plus dangereux»*, ajoute le quotidien. M. Popov n'a pas réussi en effet, à contrôler réellement le Mossoviet, la tentaculaire administration de la ville, ni à mettre un terme à la corruption qui gangrène la capitale.

Quel que soit l'avenir politique de M. Popov, il reste que la démission d'un homme dont l'élection, en avril 1990, avait été saluée comme une des premières grandes victoires des réformateurs, venant après les pas de clerc de la classe politique à propos d'un départ éventuel du directeur de la Banque centrale, M. Gueorgui Matioukhine (*le Monde* du 6 juin), ne fait que renforcer l'impression de confusion généralisée régnant actuellement à Moscou.

JOSÉ-ALAIN FRALON

AMÉRIQUES

L'attitude de Washington à l'égard de Bagdad avant l'invasion du Koweït

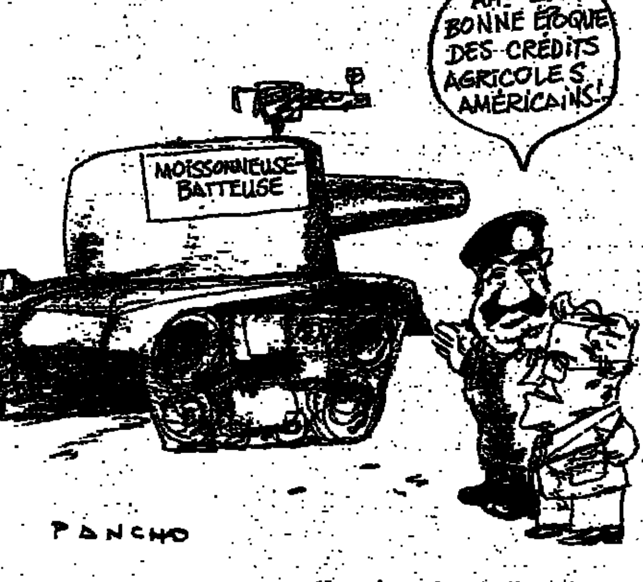
L'administration Bush est accusée d'avoir fermé les yeux sur le détournement par l'Irak d'un prêt américain

L'administration Bush était au courant du fait que, à la fin des années 80, l'Irak détournait, pour se procurer des armes en URSS, l'argent prêté par les Etats-Unis pour l'achat de céréales américaines. Telle est l'accusation qui est portée de façon de plus en plus insistante à Washington et qui pourrait déboucher sur un véritable scandale politique.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'affaire n'a pas encore franchi ce seuil de pression médiatique, parlementaire ou judiciaire qui la transformerait en vrai scandale, mais elle progresse et a *forcé l'administration* à sortir de sa réserve. Un des chroniqueurs du *New York Times*, le chevronné William Safire – qui s'y connaît en matière de *«scandale»* pour avoir été à la Maison Blanche du temps de Richard Nixon – parle déjà d'*«Irakgate»*.



L'administration Bush est accusée d'avoir, depuis 1988, contribué à conforter le régime du président Saddam Hussein et, en dépit de nombreux avertissements, d'avoir persisté jusqu'à ce que ce dernier se sente suffisamment sûr de lui pour envahir le Koweït au mois d'août 1990. La charge est menée par un membre de la Chambre des représentants, le démocrate Henry Gonzalez (Texas). Président de la commission bancaire de la Chambre, M. Gonzalez enquête, avec zèle, sur la manière dont des crédits agricoles accordés à l'Irak avec la garantie du gouvernement américain (donc à des taux préférentiels) auraient été détournés de leur objet : destinés à acheter des céréales aux Etats-Unis, ils auraient servi à la fin des années 80 à des achats d'armes dans le bloc soviétique.

M. Safire et certains législateurs accusent l'administration d'avoir soupçonné ce transfert mais d'avoir néanmoins continué à accorder sa garantie à l'Irak en dépit des avertissements adressés à la Maison Blanche et au département d'Etat par les départements du commerce, de l'agriculture et par l'Exim Bank. Les prêts contractés par l'Irak l'étaient auprès d'une filiale de la banque italienne Banco nazionale del Lavoro, installée à Atlanta, en Géorgie. Au total, ils ont représenté une somme de 5 milliards de dollars, une dernière tranche d'un demi-milliard ayant été accordée à quelques semaines de l'invasion du Koweït par l'Irak. Lorsque le FBI mit au jour le détournement, accusent les mêmes sources, l'administration aurait tenté de ralentir au maximum l'enquête de la justice.

La commission bancaire de la Chambre pourrait nommer un enquêteur spécial doté de pouvoirs judiciaires pour poursuivre l'investigation. Le Congrès a déjà obligé le département d'Etat à «déclassifier» et rendre publics certains documents relatifs à la politique des administrations Reagan et Bush à l'égard de l'Irak. Largement reproduits dans la presse, ils résument parfaitement les choix du gouvernement américain : soutien à l'Irak durant les années de guerre contre l'Iran – en dépit de la neutralité proclamée – et, en 1988, la défaite iranienne acquise, soutien *continu au régime de M. Saddam* Hussein dans l'espoir de l'«amadouer». Il s'agissait d'ancrer l'Irak dans le camp des pays arabes modérés, selon l'administration, même si le gouvernement de M. Saddam Hussein n'avait aucunement démobilisé ses troupes, menaçait déjà de recourir à la force contre le Koweït et poursuivait toujours plus avant son programme nucléaire.

«Cajoler» Bagdad

De 1988 à 1990, le gouvernement s'est refusé à écouter tous ceux qui au Congrès et dans l'administration *critiquaient sa politique à l'égard de* l'Irak. L'exemple le plus frappant concerne les Kurdes. Après que M. Saddam Hussein eut ordonné le bombardement à l'arme chimique de plusieurs villages kurdes, la Maison Blanche (d'abord M. Reagan puis M. Bush) s'est catégoriquement opposée aux parlementaires qui voulaient imposer des sanctions à l'Irak. Tout devait être fait pour «cajoler» un régime dont M. Bush devait, quelque temps plus tard, comparer le chef à Hitler...

Témoignant récemment devant la commission bancaire, le numéro deux du département d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, a accusé les législateurs démocrates de n'être motivés dans cette affaire que par des considérations électorales. Il a défendu l'attitude de l'administration, assurant que cette politique de tentative de rapprochement avec l'Irak avait été *«prudente»* et poursuivie pour des raisons sérieuses. Il n'en a pas moins reconnu qu'elle s'était soldée par un gros échec : *«Cette politique n'a pas marché»*, a dit M. Eagleburger. Ce qui laisse de côté une question intéressante : *ladite politique aurait-elle été poursuivie* si l'Irak n'avait pas envahi le Koweït ?

Pour l'heure, l'administration s'en tient à une approche beaucoup plus prudente dans la région du Golfe. Vis-à-vis de l'Irak, c'est la fermeté : *le gouvernement américain* cherche toujours à susciter une opposition à M. Saddam Hussein. Il soutient l'application la plus stricte de la résolution 687 de l'ONU sur le cessez-le-feu. Reprochant à Amman de ne pas respecter l'embargo en place sur certaines livraisons à l'Irak, il vient d'annuler des manœuvres militaires communes américano-jordaniennes. Pour autant, le gouvernement américain est *réticent* à tenter un geste de bonne volonté, une politique de rapprochement à l'égard de l'Iran, l'autre «grande puissance» régionale.

ALAIN FRACHON

□ **Téhéran gardera les avions irakiens jusqu'à une décision de l'ONU.** – Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Ali Mohamed Bécharati, a affirmé, samedi 6 juin, dans un entretien accordé à un quotidien saoudien, que les avions irakiens mis à l'abri en Iran pendant la guerre du Golfe y resteront *«jusqu'à ce que le Conseil de sécurité de l'ONU décide de leur sort»*. Il a précisé que les Nations unies *«ont déjà refusé à deux reprises une demande de Bagdad pour la restitution de ses appareils»*. Après la fin des hostilités, l'Irak avait annoncé avoir évacué vers l'Iran 148 avions dont 115 appareils militaires. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

IRLANDE : avant le référendum sur le traité de Maastricht

Le vote des Danois a redonné vigueur à la coalition hétéroclite des partisans du « non »

DUBLIN

de notre envoyé spécial

« Non ! Maastricht = avortement » : plus d'un millier de personnes ont défilé, samedi 6 juin, dans les rues de Dublin avec des pancartes, des drapeaux irlandais et des badges jaune et blanc frappés de ce slogan pour dénoncer le traité de Maastricht qui, en accélérant le processus d'intégration européenne, conduirait selon eux, à terme, à une remise en cause de l'interdiction de l'avortement. Devant la grande poste de la capitale irlandaise, les *« pro-life »* ont dénoncé le refus du gouvernement de procéder au référendum sur l'avortement (prévu pour la fin juin) avant celui sur l'Union européenne.

« Je suis comme les Danois ; je suis irlandais et fier de l'être », dit un jeune manifestant. *« Pour sauver la vie, votez « non » le 18 juin : non à Maastricht ! Ils veulent s'attaquer à la chrétienté et à la civilisation. Alors, ils s'attaquent d'abord à la famille, et à l'enfant à naître »*, clame une jeune fille, sur le podium, en assurant qu'elle est représentative des jeunes Irlandais. Portant parfois des T-shirts imprimés d'une Vierge sulpicienne, ils sont effectivement assez nombreux dans la foule. *« Six milliards de livres ne valent pas la vie d'un enfant ! »*, proclame une autre pancarte, allusion aux affiches gouvernementales qui citent ce chiffre comme celui des futures aides de la Communauté (pour 1 livre donnée à l'Europe, l'Irlande en reçoit 6 de Bruxelles).

La neutralité en péril

Dans les rues commerçantes et piétonnes avoisinantes, la foule déambule sans se soucier de ces slogans. Elle passe également, indifférente, à côté des *« pro-avortement »* qui se sont installés quelques centaines de mètres plus loin pour dénoncer eux aussi Maastricht : une soixantaine de militants disent *« non à la bigoterie »* d'un traité qui, selon eux, fait la part trop belle à la législation irlandaise actuelle.

De son côté, le mouvement de *« la jeunesse contre Maastricht »* a planté ses tréteaux de l'autre côté de la rivière Liffey, qui traverse la ville. Il dénonce pêle-mêle une bureaucratie bruxelloise qui détruirait les emplois en Irlande en attirant les Irlandais hors de leur pays, et un traité qui, par son volet économique, conduirait à des coupes claires dans les dépenses sociales et, par son volet politique, mettrait en péril la neutralité irlandaise introduite par Eamon De Valera (1). C'est en son nom que l'Irlande s'est tenue à l'écart de la deuxième guerre mondiale.

« Le « oui » veut dire : un pacte militaire et la porte ouverte à des bases nucléaires et à la conscription », lit-on dans le dépliant que distribuent ces jeunes gens. La Gauche démocratique, une petite formation hostile à Maastricht, contrairement à la très grande majorité des partis politiques, a aussi choisi cet angle d'attaque en sachant qu'elle joue sur une corde extrêmement sensible en Irlande.

L'annonce faite récemment par le gouvernement de l'envoi d'observateurs au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui a vocation à devenir le bras armé de l'Europe unie de demain, donne indirectement un certain crédit à ceux qui opposent la neutralité irlandaise à Maastricht. Les responsables politiques, qui confessent que l'Irlande ne pourra pas toujours choisir l'Europe à la carte et devra bien un jour passer au menu, qui comprend des aspects de politique étrangère et de sécurité, semblent en décalage par rapport à une bonne partie de l'opinion publique.

Celle-ci ne veut pas que les enfants de la verte Irlande puissent un jour se trouver embarqués dans un conflit décidé par ses partenaires. *« Tout en démentant l'idée selon laquelle le traité introduirait la moindre obligation immédiate de prendre des distances par rapport à sa politique de non-alliance militaire, le gouvernement a décidé de se servir du débat sur le référendum pour assouplir l'opinion publique au sujet des développements qui interviendront au-delà de Maastricht, probablement en 1996, date à laquelle l'Irlande sera supposée avoir arrêté sa philosophie sur ce problème »* de la neutralité, souligne l'*Irish Times* dans son édition de samedi.

Un jugement que le premier ministre, M. Albert Reynolds (droite nationaliste), ne semble pas démentir. Reconnaissant qu'une conférence inter-gouvernementale aura bien lieu sur ce sujet dans quatre ans, il précise toutefois que *« si l'on doit changer les choses, il y aura de toute façon un référendum »*. Il estime également que l'arrivée prochaine, au sein de la Communauté européenne, de quatre pays neutres (la Suisse, la Suède, l'Autriche et la Finlande), *« renforce la position irlandaise »* en estompant sa singularité actuelle. Plusieurs de ces pays sont cependant disposés à remettre en cause une neutralité qui n'avait de raison d'être que dans un monde partagé en deux blocs hostiles.

D'ici au 18 juin, le premier ministre va se lancer dans une série de meetings, tenus parfois en compagnie de membres de l'opposition favorables à Maastricht, afin de faire mentir ceux qui, aujourd'hui, commencent à penser que la conjonction de minorités hétéroclites de « non » pourrait bien finir par faire une majorité...

PIERRE SERVENT

(1) Leader du Sinn Féin, qui fut notamment premier ministre de 1937 à 1948.

□ **GRANDE-BRETAGNE : un policier tué.** – Scotland Yard soupçonne l'Armée républicaine irlandaise (IRA) d'être responsable de la mort d'un policier, tué par balle, dimanche 7 juin, lors d'un contrôle routier de routine dans le comté du Nord-Yorkshire. Une vaste chasse à l'homme a été déclenchée dans la région. Quelques heures auparavant, le bâtiment du Royal Festival Hall à Londres a été endommagé par l'explosion d'une bombe de faible puissance, provoquant des dégâts matériels mais pas de victimes. L'attentat n'a pas été revendiqué. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CAMBODGE : les Khmers rouges contre l'ONU

Le pessimisme croît sur les chances d'un désarmement rapide des factions

Les Khmers rouges multiplient les mouvements de troupes à la veille de la deuxième étape des accords de paix de Paris. Il est prévu que les factions combattantes doivent, à partir du 13 juin, être cantonnées en prélude à leur désarmement quasi total et à la constitution d'une nouvelle armée cambodgienne. Des troupes gouvernementales, qui avaient commencé de se rassembler à Phnom-Kulen, dans la province septentrionale de Preah-Vihear, essuient cependant depuis plusieurs jours des tirs d'artillerie des guérilleros du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges). Phnom-Penh a annoncé l'envoi de renforts. Le général français *Michel Loridon*, commandant en second de la force militaire de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge), a indiqué que des mouvements de Khmers rouges avaient lieu également dans les provinces de Battambang (Nord-Ouest) et Khompong Thom (Centre). Cependant, le déploiement des troupes françaises a pu commencer dans le Sud.

Le bivouac du capitaine Borrely

KAMPOT

de notre envoyé spécial

Après un long voyage sur une route défoncée par la mousson et deux décennies d'incurie, le premier élément avancé des forces de l'ONU a atteint la ville cambodgienne de Kampot, le 2 juin.

Il aura fallu presque une journée aux premiers « casques bleus » du bataillon français pour franchir la centaine de kilomètres qui sépare ce chef-lieu provincial du sud-est du Cambodge, tout près de la frontière vietnamienne, du port de Sihanouk-Ville (ex-Kompong-Som) où ils avaient débarqué avec armes et bagages.

Des quelque 10 000 « casques bleus » qui se déploient au Cambodge, plus de 1000 sont français. En vertu des accords de Paris chargés de ramener la paix dans ce pays sous l'égide de l'ONU, leur rôle est de cantonner les quelque 200 000 hommes des quatre factions khmères, puis d'en démobiliser 70 %. Un bataillon du 1er RCP (régiment de chasseurs parachutistes) *s'est vu attribuer le site de* Kampot – jadis connu pour ses poivriers, – la plage voisine de Kep-sur-Mer – célèbre pour ses crevettes – et la station d'altitude de Bokor – avec son casino. Des gendarmes allemands, suédois et pakistanais sont également appelés à y maintenir l'ordre dans la perspective d'élections libres prévues pour 1993.

Le bourg, étendu le long de la rivière, surplombé par la chaîne de l'Eléphant, vient de recevoir en grande pompe *le prince Sihanouk*. Le portrait de « Samdech-Euv » (Prince-papa), outrageusement rajeuni, trône sur la place. Les trottoirs ont été nettoyés, les bordures repeintes. Slogans et drapeaux ornent les rues quand arrivent les deux jeeps et le camion au sigle de l'ONU du capitaine Borrely.

Après avoir longé des bâtisses de style colonial, le convoi fait halte dans d'anciens baraquements vietnamiens où les rares soldats de Phnom-Penh paraissent perdus. Deux colonels de l'armée gouvernementale accueillent les « casques bleus » français. Comme pour affirmer que ce sont eux les maîtres sur place et non l'ONU, les officiers khmers leur assignent pour la nuit une sorte de porcherie souillée d'excréments, envahie de poussière et de munitions rouillées. La présence de deux journalistes et le risque de voir divulgué le traitement réservé à un élément de l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC) auront de l'effet : une salle de réunions sera réquisitionnée comme dortoir...

Officier et diplomate

Commence alors pour le jeune capitaine de paras français une longue discussion avec quatre colonels représentant le commandement *militaire de la province. La brise* venue de la mer voisine rafraîchit un peu l'atmosphère, tandis que l'officier, se faisant diplomate, explique à ses interlocuteurs ce plan de l'ONU qu'ils sont censés fort bien connaître. Voici le dialogue :

« Les cantonnements prévus pour les soldats à démobiliser seront-ils prêts pour le 13 juin ?

– Ah !, il en faut ? Alors on s'en occupera demain. »

« Après le désarmement, on rentrera chez nous ?, demande un des quatre colonels.

– Vous serez démobilisés en trois fois. Les 30 % non démobilisés seront incorporés dans une nouvelle armée nationale », répond le capitaine Borrely.

« Et les gens de Pol Pot ?

– L'APRONUC désarmera les quatre factions en même temps.

– Et si les Khmers rouges attaquent nos villages quand nous serons désarmés ?

– L'APRONUC assurera votre sécurité avec ses armées. Et si les Khmers violent la paix après le 13 juin, ils seront considérés comme des bandits, et traités comme tels », réplique l'officier français, qui explique à ses interlocuteurs, impénétrables, que le non-respect des accords par les Khmers rouges, ou par eux-mêmes, sera *dénoncé et sanctionné*.

Les colonels, qui semblent s'être résignés à voir cette APRONUC qu'ils croyaient si lointaine établir ses quartiers sur leur territoire, nous expliquent alors, sur une carte, la situation militaire. Elle oppose leurs 2 200 soldats à une division khmère rouge de *300 hommes, répartis sur les quatre* sites montagneux de la province d'où ils lancent des coups de main dont sont victimes les villageois partis se ravitailler. Ils grignotent du terrain. Les quatre colonels ne font aucune allusion à la présence de soldats vietnamiens, en civil ou démobilisés sur place – l'obsession des Khmers rouges.

Les hommes en noir

Le contact n'a toujours pas pu être établi avec les chefs khmers rouges locaux, Peth, Kul et Bieth. Les hommes de Pol Pot ont alerté les Français contre les risques qu'ils prendraient à emprunter la route grimpant à Bokor : elle est minée, prétendent-ils, alors qu'il y a des avis contraires. La partie de bras de fer avec les hommes de Pol Pot, peu désireux de mettre les éléments de leur souveraineté sous tutelle de l'ONU, revêt un visage inquiétant : celui de ces guérilleros vêtus de noir qui attendent leur heure au fond des forêts. En attendant, les Khmers rouges rançonnent les populations le long des routes.

Ils ne sont pas les seuls ! Des villageois se sont plaints aux « casques bleus » que des soldats du 80e bataillon gouvernemental leur avaient dérobé 1 500 riels (moins de 10 F). Lors du retour vers Phnom-Penh, à la sortie de Kampot, notre voiture passe par cinq « postes de contrôle », sur autant de kilomètres. Au dernier, un soldat menace de faire feu ; puis il rabaisse son AK-45 à la vue d'un étranger. C'est pourquoi on voit tant de chauffeurs de véhicules civils cambodgiens se glisser dans des convois de l'ONU pour éviter d'être pillés par une armée chargée de les défendre.

Si les militaires sont circonspects devant l'arrivée des paras français, les autres habitants de Kampot se frottent les mains. Le chef de gare explique que cela lui fera gagner beaucoup d'argent. Il voudrait que les « casques bleus » déblaient le bord du ballast ! Le restaurant-dancing-bordel de la grand-place a augmenté ses prix et fait venir de nouvelles filles du Vietnam voisin. Bière et soda arrivent par cargo de Singapour.

En un an, les « casques bleus » *parviendront-ils à remplir leur mission* et à œuvrer en profondeur pour ce Cambodge traumatisé par vingt ans de guerre ? Même s'ils commencent à s'habituer à la présence de l'ONU – *les coups de feu* dans Sihanouk-Ville ont cessé, les attaques de villages près de Kampot aussi, – les Cambodgiens, échaudés par l'histoire, restent prudents. Certains commencent pourtant à relever la tête et à se plaindre aux observateurs de l'ONU. Mais le risque est grand de représailles ultérieures : déjà, pendant la nuit, lorsque l'électricité est coupée, des hommes venus d'on ne sait où – gouvernementaux, Khmers rouges ? – se faufilent dans *les rues pour régler des comptes.*

PATRICE DE BEER

Rituel électoral en Indonésie

Suite de la première page

Ces organisations adhèrent à l'idéologie officielle, le *pancasila*, dont les cinq principes sont la croyance en un seul dieu, la démocratie, la justice sociale, l'unité nationale et l'« humanitarisme ». Suivant des règles d'un jeu plutôt strict, pas d'attaques personnelles, *pas de portraits, pas* d'excès de langage, les trois partis ont mené une campagne haute en couleurs, surtout les derniers jours, où Djakarta a notamment été le théâtre de défilés monstres.

Lors du précédent scrutin, en 1987, le Golkar avait emporté 73 % des voix, contre 16 % au PPP et *11 %* au *PDI. Le* parti de l'administration s'est fixé pour objectif, cette fois-ci, 70 % des suffrages ; et la question est de savoir qui, du PPP ou du PDI, arrivera en deuxième position. La campagne, limitée à vingt-trois jours, a pris fin le 3 juin pour laisser place à une période d'*« apaisement »*. Le *débat n'a guère porté sur des programmes* et le succès des meetings électoraux a surtout été assuré par la présence des vedettes du show-biz indonésien et les distributions gratuites de T-shirts.

Le PDI, par la voix notamment de Guruh Sukarnoputra, fils cadet de Sukarno et chorégraphe connu, s'est distingué par ses attaques contre la politique économique du gouvernement. Il a affirmé qu'elle favorise les riches et les gens bien placés, au détriment de la masse des Indonésiens, dont le revenu annuel par tête reste inférieur à 3 000 francs par an. Le PDI a *aussi proposé que le mandat présidentiel*, d'une durée de cinq ans, ne soit renouvelable qu'une fois, alors que M. Suharto, qui fêtait son soixante et onzième anniversaire le lundi 8 juin, devrait briguer un sixième mandat en mars prochain.

Mais ces revendications, émises pendant une période électorale officiellement présentée comme un *« festival de démocratie »*, n'ont qu'un poids modeste. Il n'y a pas d'oppositin officielle dans le système de *« consensus »* dont se réclame le régime, et le pouvoir intervient dans l'organisation et les programmes des partis.

Le PPP, pour sa part, *semble* en perte de vitesse. Il a perdu le droit de se réclamer de l'islam depuis le scrutin de 1982, au cours duquel il avait obtenu 28 % des voix. En outre, le pouvoir a resserré ses liens avec les organisations musulmanes, très influentes dans un pays dont près de 90 % des habitants se *réclament de l'islam*. L'an dernier, le président Suharto a effectué le pèlerinage à La Mecque ; et, cette année, une banque islamique a été autorisée.

Une bonne situation économique

S'il le souhaite, le président Suharto sera réélu facilement en 1993 par un collège électoral qui comprend, outre les membres du Parlement, *500* autres délégués qu'il désignera lui-même vers la fin de cette année. Les pouvoirs du chef de l'État sont très étendus ; et *il a toujours su se ménager* les appuis nécessaires au sein des forces armées, l'institution qui domine encore la scène indonésienne.

Depuis la sanglante répression de 1965-1966, qui aurait fait un demi-million de victimes, le Parti communiste a été démantelé et demeure hors-la-loi. Les véritables opposants au régime n'ont guère l'occasion de s'exprimer et les officiels se préoccuperont mardi, avant tout, du pourcentage des bulletins blancs, qui avait déjà été de 8 % en 1987. Tout en laissant planer le doute sur ses intentions, *M. Suharto rejette les critiques* dont font l'objet ses enfants, accusés de détenir plusieurs monopoles commerciaux. Les résultats du scrutin donneront une idée plus précise de l'étendue de sa popularité.

L'évolution de l'économie n'a pas de quoi l'inquiéter. Selon un rapport récent de la Banque mondiale, le taux de croissance a été de 7,3 % en 1990 et encore de 6,8 % l'an dernier, en dépit d'une forte sécheresse. A ce *rythme*, le revenu annuel par tête devrait doubler d'ici à l'an 2000. L'Etat doit, cependant, mieux gérer sa dette, *évaluée à 78 milliards de dollars* fin 1991, et dont le remboursement est très coûteux (plus de 30 % de la valeur des exportations).

Le président Suharto a, par ailleurs, assez bien « géré » les effets, à l'étranger, du massacre perpétré par l'armée à Dili (Timor oriental) le 12 novembre dernier. Dès lors, l'Indonésie est assurée d'une poursuite de l'aide étrangère. En raison d'une brouille récente entre les Indonésiens et leurs anciens colonisateurs *néerlandais*, c'est désormais la Banque mondiale qui gère cette assistance, fournie par un consortium (le Groupe de Paris), et dont le montant, pour *1992*, devrait être de 4,3 milliards de dollars. Pour peu que le scrutin du 9 juin ait lieu sans anicroche, Djakarta pourra tranquillement préparer le sommet des non-alignés, prévu en septembre. La promotion de l'Indonésie à la présidence de ce mouvement est *naturellement considérée par le* régime comme une consécration.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD

Pyongyang propose de cesser sa production de plutonium

La Corée du Nord a récemment proposé aux *Etats-Unis* de renoncer, de façon conditionnelle, à produire du plutonium, ont indiqué dimanche 7 juin les médias officiels de Pyongyang. *L'Agence* internationale de l'énergie atomique (AIEA) devrait, en échange, s'engager à fournir une technologie alternative, a déclaré la radio nationale. La veille, une équipe de l'AIEA a quitté le pays après y avoir fait une première inspection des sites atomiques nord-coréens. Elle a notam*ment visité Yongbyon, où une* petite quantité de plutonium a déjà été produite. L'agence de Vienne doit remettre son rapport le 15 juin. Pourtant, le premier ministre sud-coréen, M. Chung Won-shik, s'est déclaré *« pessimiste »*, le samedi 6 juin, sur une amélioration des relations entre Séoul et Pyongyang. Les deux pays de la péninsule ont conclu, le 13 décembre, un pacte de non-agression et de dénucléarisation. Mais, en dépit *de ce texte et de l'accord d'inspection* nucléaire mutuelle qu'il prévoit, le Nord tarde à ouvrir ses sites à des Sud-Coréens. – *(Reuter.)*

□ **AFGHANISTAN : cessez-le-feu à Kaboul.** – Un cessez-le-feu a été conclu dimanche 7 juin entre les sunnites fondamentalistes pro-arabes du Ittehad et la coalition chiite pro-iranienne du Wahdat. Les combats avaient pratiquement cessé dès samedi à Kaboul, après quatre journées très éprouvantes pour la population. Plus de cent personnes, presque toutes des civils, ont été tuées. Les tirs d'artillerie ont provoqué des dégâts très importants. – *(AFP).*

POLITIQUE

Le débat sur le traité de Maastricht

Les partisans du traité de Maastricht appellent les électeurs français à dépasser, à l'occasion du référendum de ratification, les clivages traditionnels entre la droite et la gauche. Si M. François-Poncet, président de la branche française du Mouvement européen, assure que les réunions *« pluri-partisanes »* organisées par celui-ci porteront exclusivement sur l'Europe, certains considèrent que la campagne pour le « oui » est de nature à susciter une *« recomposition politique »*, qu'ils la souhaitent, comme M. Lalonde, ou qu'ils la condamnent, comme M. de Villiers.

M. Michel Barnier souhaite que le RPR fasse passer l'intérêt de la France avant son « réflexe d'opposition »

M. Michel Barnier, président du conseil général de la Savoie et l'un des cinq députés RPR à avoir voté, le 13 mai, à l'Assemblée nationale, pour la réforme de la Constitution préalable à la ratification des accords de Maastricht, a indiqué dimanche 7 juin, au cours de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », qu'il dira *« oui une deuxième fois (...) si la question est enfin posée aux Français »*. Il a ajouté : *« Je regrette beaucoup que le président de la République n'ait pas annoncé ce référendum dès le début, dès le mois de mars ou d'avril. A l'avoir annoncé si tard, au lendemain du vote danois, il ne peut pas empêcher les Français de penser qu'il y a de sa part comme une tactique ou comme une habileté dans ce référendum. »* Selon M. Barnier, *« il est possible que le non l'emporte car ce traité a été mal ficelé et (...) mal expliqué »*. Le député de la Savoie a souhaité que M. Chirac invite le RPR *« à dépasser un premier réflexe d'opposition au pouvoir et à faire passer l'intérêt de la France et de l'Europe avant ce réflexe »*.

Enfin, il a lancé un appel à MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Mitterrand. *« Est-il imaginable,* a-t-il dit, *que les trois hommes d'Etat français, vivant aujourd'hui, qui ont fait le plus pour l'Europe se retrouvent un jour ensemble pour expliquer leur « oui » à Maastricht ? Est-il imaginable que le président Giscard d'Estaing, qui a institué le Conseil européen, Jacques Chirac, premier ministre qui a fait ratifier l'Acte unique, (...) et François Mitterrand, qui a négocié puis signé le traité de Maastricht, (...) s'expriment ensemble pour ne pas abîmer le référendum ? C'est le seul moyen (...) de ne pas prendre le risque d'un vote négatif qui réunirait non seulement les opposants à Maastricht – il y en a quelques-uns – mais aussi tous ceux qui éprouvent des angoisses, des peurs, des désespérances – les médecins, les jeunes agriculteurs, etc. »*

M. Brice Lalonde aimerait « une Europe aux bonnes joues »

« Nous avons besoin de l'Europe, toute notre génération est acquise à cette idée », a affirmé M. Brice Lalonde, dimanche 7 juin à « L'heure de vérité », sur Antenne 2. Pour le président de Génération Ecologie, les partis politiques ne devraient pas s'occuper de cette question. *« Les partis vont faire perdre l'Europe, comme ils ont déjà tout fait perdre. Avec les partis politiques, l'Europe, c'est ennuyeux, technocratique, insupportable »*, a-t-il déclaré avant de dénoncer les *« culs serrés »*, les *« institutionnels »*, les *« endimanchés de la vie politique française »*.

L'ancien ministre de l'environnement préfère *« une Europe gaillarde, aux bonnes joues, qui sente l'ail, l'huile d'olive et le beurre breton »*.

M. Lalonde a encore exhorté *« le parti Vert à ne pas se tromper »* lors du référendum sur la ratification du traité de Maastricht. *« Même si on n'est pas d'accord, parce que ce n'est pas assez d'Europe ou parce que ce n'est pas exactement l'Europe que l'on souhaite, il faut dire « oui » à Maastricht et, ensuite, se bagarrer pour que ce soit l'Europe que l'on souhaite »*, a-t-il dit. Enfin, concernant les négociations en cours entre les Verts et Génération Ecologie, M. Lalonde a indiqué qu'il avait *« bon espoir que les écologistes coopèrent aux élections législatives et présentent des candidats communs »*, en précisant qu'il pensait pouvoir *« obtenir cinquante élus »* dans la prochaine Assemblée nationale.

M. François-Poncet récuse toute idée de « recomposition »

M. Jean François-Poncet, sénateur UDF du Lot-et-Garonne, président de la branche française du Mouvement européen, estime, dans *le Figaro* du 8 juin, que les réunions *« pluri-partisanes »* organisées par le Mouvement européen en faveur du traité de Maastricht *« feront comprendre aux électeurs de l'opposition qu'on peut dire oui à l'Europe, tout en disant non à la majorité qui gouverne la France »*. Il affirme que *« ceux qui spéculent sur une recomposition en seront pour leurs frais »*, expliquant : *« D'une part, il faut un consensus national aussi large que possible sur les grands enjeux internationaux. (...) D'autre part, ce consensus, l'expérience le montre, n'enlève rien aux clivages droite-gauche. L'Europe est un cadre à l'intérieur duquel on peut faire des choix de société différents. »*

□ **M. Bartolone (PS) : *« Un bout de chemin ensemble. »*** – M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS, s'est félicité, dimanche 7 juin, au « Forum RMC-*l'Express* », que des hommes de droite et de gauche puissent *« faire un bout de chemin ensemble »* en faveur du traité de Maastricht, sans renier, pour autant, leurs différences en matière de politique *« franco-française »*. Des sujets tels que l'école, le pouvoir des salariés dans l'entreprise, la sécurité et la protection sociale *« permettront de faire la différence entre les forces du progrès et les forces plus conservatrices »*, a-t-il expliqué.

□ **M. Fabius veut éviter toute *« dérive »* du référendum.** – M. Laurent Fabius a déclaré, dimanche 7 juin, sur Antenne 2, qu'il faut *« se garder comme de la peste d'une dérive »* du référendum sur Maastricht vers un plébiscite, en appelant à un rassemblement des partisans de l'Union européenne au-delà des *« frontières politiques traditionnelles »*. *« Il s'agit de la plus grande action que l'on puisse faire avant la fin du siècle »*, a ajouté le premier secrétaire du PS.

□ **M. de Villiers : *« Une énorme faute politique. »*** – M. Philippe de Villiers, député (app. UDF) de la Vendée et animateur du mouvement Combat pour les valeurs, annonce, dans *le Figaro* du 8 juin, son intention de mener, *« en concertation étroite avec Charles Pasqua et Philippe Séguin »*, *« une campagne argumentée pour le non au référendum-plébiscite de François Mitterrand »*. Il estime que *« l'organisation de réunions communes avec le PS est une énorme faute politique »* et que *« ceux qui participent à ces estrades communes et compromettantes brouillent l'image de l'opposition et s'excluent d'eux-mêmes de celle-ci »*.

La foi européenne de Sélestat

Suite de la première page

Il n'est pas exceptionnel non plus que le maire, M. Estève, et ses *« camarades »* du SPD portent des toasts en commun. La cérémonie la plus récente fut l'inauguration du pont de la frontière de Marckolsheim, situé à 18 kilomètres, rebaptisé « pont des libertés ». Drôle de frontière, au demeurant, où l'on ne croise âme douanière qui vive.

L'évidence est là. Arrosée de quatre chaînes de télévision françaises, trois allemandes et trois suisses, Sélestat tutoie l'Europe depuis belle lurette. *« On fait un vacarme autour de l'Europe, mais on avait l'impression d'y être déjà, dans l'Europe »*, s'étonne M. Daniel Kurtz, commerçant en vêtements de la place d'Armes. Sur le pavé de la rue de la Cigogne, la cause européenne est plaidée avec ferveur. *« Mes parents ont été à l'école allemande. Une partie de l'Allemagne est restée en eux, même s'ils étaient pour l'Alsace française »*, explique M. Edouard Jehl, patron de bistrot. *« On a trop souffert des guerres avec l'Allemagne. La division avait même atteint les familles, où il arrivait que des frères se tiraient dessus. Par la force des choses, on ne peut être aujourd'hui qu'européen »*, souligne M. André Feix, bijoutier. *« Il ne faut pas être chauvin. Il faut aller de l'avant et vivre ensemble »*, lance M. Jean-Otto Klein, installateur sanitaire à la retraite.

On a beau insister, nul partisan de M. Philippe Séguin ou de M. Jean-Pierre Chevènement ne vient sérieusement porter la contradiction. La tonalité pro-européenne est diablement monotone. Si, tout de même, deux réserves finissent par s'exprimer. Ginette trouve qu'*« on est allé trop loin »* avec le droit de vote octroyé aux ressortissants de la CEE. Mme Eve Debes, professeur d'enseignement technique, elle, ne croit pas *« que l'on puisse revenir en arrière »* mais se demande si l'Europe apportera *« un plus pour le petit peuple »* en butte *« à la montée du chômage »*. Bref, quelques nuances noyées dans un « européisme » d'instinct bien éloigné des tourments parisiens et de ces *« combats d'arrière-garde »* que regrette le député, M. Gengenwin.

« Fascination-répulsion »

Comme leurs aînés, les jeunes n'entendent rien au jargon Maastricht mais vibrent pour l'Europe. Ah, si le Parlement français pouvait ressembler à cette classe de première S du lycée Koeberlé, les pro-Maastricht auraient quelques soucis en moins ! Réaliste, Myriame est consciente que l'Europe ne réglera pas complètement le chômage mais *« en se mettant ensemble, ça le réglera un peu »*. Aymé trouve naturel l'octroi du droit de vote car, *« si on veut une Europe unie, il est normal de donner les mêmes droits à tout le monde »*. Ralph assure que *« ce n'est pas le Rhin qui va séparer la France et l'Allemagne »*. Edouard s'enthousiasme à l'idée de *« pouvoir faire des études ailleurs »*. Frédéric estime que *« l'Europe permettra de faire face à la concurrence des Etats-Unis et du Japon »* mais appelle à *« ne pas oublier le Sud »*. Ozvéren, d'origine kurde, s'inquiète des agressions contre les immigrés dans l'ex-Allemagne de l'Est mais considère que l'Europe *« devrait étouffer les mouvements nationalistes néonazis »*. En somme, moins sensibles que leurs parents au thème de la réconciliation franco-allemande, car l'héritage leur semble acquis, les lycéens de Koeberlé voient surtout l'Europe en termes d'emplois, de libre circulation et de solidarités.

Reste le non-dit. Car il y a, dans le rapport à l'Allemagne, une ambiguïté dont les professions de foi pro-européennes ne rendent qu'imparfaitement compte. C'est ce que le maire, très au fait des états d'âme de ses administrés, appelle la *« fascination-répulsion »* vis-à-vis du voisin outre-Rhin. M. Daniel Kurtz, le commerçant de la place d'Armes, parle, lui, de *« crainte diffuse de la puissance économique allemande »*. Il relève que les entreprises allemandes viennent s'implanter de ce côté-ci du Rhin alors que l'inverse n'est pas vrai. Il a également noté que *« les avocats allemands viennent en France faire des stages pour voir comment ça se passe »*, bref il constate que *« les Allemands font beaucoup plus d'efforts pour prospecter des marchés en France que nous, nous en faisons en Allemagne »*. *« Une fois que l'Allemagne aura digéré l'ex-RDA,* conclut-il, *il faudra être vigilant. »*

Pour l'heure, cette inquiétude reste sourde et ne semble pas troubler sérieusement les esprits. Car, comme l'indique le bijoutier, M. Feix, *« nous vivons de la puissance économique allemande, cela nous fait travailler »*. Et puis, la France en général et Sélestat en particulier ont, eux aussi, des atouts que se plaît à rappeler le pasteur luthérien Etienne Rebert. *« Sélestat est à l'Alsace ce que le Midi est à la France,* dit-il. *Nous sommes un peu plus expansifs que le reste de la région. Pourquoi n'irions-nous pas décoincer l'Europe germanique ? L'Allemagne amènerait sa rigueur, et nous notre poésie. »* Voilà une alchimie à laquelle le grand lettré humaniste Beatus Rhenanus n'avait certainement pas songé.

FRÉDÉRIC BOBIN

Deux disparitions

Paul Duraffour

Paul Duraffour, ancien député de Saône-et-Loire, est décédé le 4 juin, à l'âge de quatre-vingt-six ans

[Né le 10 septembre 1905 à Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), licencié en droit, rédacteur au ministère de l'intérieur, Paul Duraffour entre au cabinet de Camille Chautemps, président du conseil (radical) en 1933. Collaborateur du directeur général de la sûreté nationale de 1936 à 1940, préfet relevé de ses fonctions par le gouvernement de Vichy en mars 1944, conseiller au tribunal administratif de Paris, il appartient au cabinet de Maurice Petsche (Action paysanne), puis à celui de Léon Martinaud-Déplat (radical), et se fait élire maire d'Anzy-le-Duc en 1953, fonctions qu'il exercera jusqu'en 1982. Après deux tentatives infructueuses en 1956 et en 1958, il est élu député (radical) de la Saône-et-Loire en 1962, mandat qui lui sera constamment renouvelé jusqu'à ce qu'il y renonce en 1985, de même qu'à celui de conseiller général du canton de Marcigny, qu'il détenait depuis 1967. Radical de gauche depuis la scission intervenue en 1971 au sein du Parti radical, militant de la cause du désarmement, Paul Duraffour était proche, notamment, du Mouvement de la paix, organisation animée par le Parti communiste.]

Adrien Laplace

Adrien Laplace, ancien sénateur du Tarn-et-Garonne, est décédé le 5 juin à Montauban dans sa quatre-vingt-troisième année.

[Né le 18 septembre 1909 à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne, agriculteur, Adrien Laplace dirige la Résistance dans son département de 1943 à 1945. Conseiller général du canton de sa ville natale en 1945, il est élu député (radical) en 1951, puis sénateur en 1958. Réélu au palais du Luxembourg jusqu'en 1977, il siège au groupe de la Gauche démocratique et appartient au comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche.]

La préparation du congrès extraordinaire du PS

Les socialistes proposent un « contrat » aux citoyens et aux « forces de progrès »

Le congrès extraordinaire du Parti socialiste, convoqué à Bordeaux du 10 au 12 juillet prochain, devra adopter le projet de « contrat de législature », autrement dit le programme, que les socialistes proposeront ensuite à la discussion des « citoyens » et des « forces de progrès » – radicaux de gauche, communistes rénovateurs, écologistes, centristes – susceptibles de s'allier avec eux pour les élections législatives de mars 1993.

Dans leurs « Premières propositions pour le contrat de législature », adoptées par le comité directeur du PS le 24 mai et soumises à l'examen des militants en vue du congrès extraordinaire de juillet, les socialistes affichent un profil modeste. *« C'est parce que nous voulons défendre les acquis, poursuivre les réformes de long terme qui ont été engagées, corriger certaines zones d'ombre de notre bilan, relever de nouveau défis, que nous avons l'ambition de franchir avec vous une nouvelle étape »*, affirme le préambule. Une fois rappelés les « acquis » – réformes de 1981-1983, modernisation économique, construction européenne, – les *« zones d'ombre »*, est-il précisé, sont le chômage, les « affaires » liées au financement des partis politiques, la *« distance entre le pouvoir et les citoyens »*, les insuffisances dans le domaine de la justice et dans celui de la sécurité.

Pour surmonter ces échecs et répondre aux défis des années 90, les socialistes prennent cinq *« engagements »*. Le premier d'entre eux est intitulé : *« L'emploi : aménager le travail, favoriser la promotion »*. Les socialistes proposent d'*« encourager l'embauche des jeunes les moins qualifiés, par l'allégement des cotisations sociales et une meilleure articulation entre entreprises et dispositifs d'insertion »*, et de *« freiner les licenciements des salariés de plus de cinquante ans, en* [les] *pénalisant financièrement à l'instar de ceux des salariés âgés de cinquante-cinq ans et plus »*. Ils souhaitent *« aménager le travail »*, en réduisant sa durée *« pour les tâches et les horaires les plus pénibles »* et en développant le temps partiel et le temps choisi.

Le deuxième *« engagement » – « Les libertés : une nouvelle génération de droits »* – porte d'abord sur les droits individuels. Sont envisagées notamment, dans ce chapitre, des dispositions visant à mieux assurer l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, ainsi que la création d'un *« contrat d'union civile, afin de garantir un certain nombre de droits sociaux, fiscaux et de succession »*. Enonçant un *« droit au développement équilibré du territoire »*, le programme socialiste entend aussi préserver *« les droits des générations futures »* et recommande, à cette fin, d'*« utiliser la fiscalité des écotaxes pour lutter contre les pollutions »*. Il se prononce pour la création d'un *« corps de « casques verts » européens, afin de disposer de forces d'intervention rapide en cas de catastrophe écologique »*.

La sûreté des personnes et des biens

« Les sécurités : protéger le quotidien, assurer le lendemain », tel est l'intitulé du troisième *« engagement »*. Il consiste, d'abord, à *« garantir la protection sociale »* en pratiquant *« une distinction claire entre les fonctions de solidarité nationale, assurées par l'Etat – notamment la politique familiale, – et les fonctions d'assurance collective, assurées par la Sécurité sociale dans le cadre d'une autonomie réelle »*. Le projet traite ensuite de *« la sûreté des personnes et des biens, élément premier du pacte social »*. Afin d'*« améliorer les relations entre les citoyens et la police »*, les socialistes appuient la création d'un conseil supérieur de l'activité policière (annoncée par le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès) et préconisent la définition de *« projets locaux de prévention et de sécurité »*, associant l'Etat, les municipalités, les organismes d'HLM et les entreprises. Ils promettent aussi de rendre la justice *« plus accessible »*, par la création d'un *« guichet local unique pour les différents ordres et juridictions administratifs et judiciaires »* et par la mise en place de *« procédures non contentieuses de conciliation, de médiation et d'arbitrage »* pour les petits litiges. Les moyens dont disposent la justice doivent être enfin, selon eux, assurés par une loi de programmation pluriannuelle.

Les socialistes consacrent leur quatrième engagement à *« La solidarité : exclure l'exclusion, réussir l'intégration »*. Ils proposent de créer des *« zones d'action publique prioritaire »* dans les quartiers en difficulté, avec un *« fonds de financement des emplois prioritaires »*, et de mettre sur pied un *« service national social »* ouvert aux appelés volontaires. S'agissant des immigrés, ils se prononcent pour l'*« égalité des droits sociaux »* et pour l'*« égalité devant la loi »*, qui implique le refus de la polygamie et de la répudiation. Ils estiment que les doubles nationaux résidant en France doivent y effectuer leur service militaire et que *« des institutions françaises représentatives de l'islam peuvent être favorisées »*.

Le cinquième engagement – *« La démocratie : rénover la vie publique »* – promet la publicité du patrimoine et du revenu des *« principaux élus »*, la limitation de l'immunité parlementaire aux activités liées à l'exercice du mandat, la modernisation du régime des incompatibilités. Partisans d'un *« mécanisme d'évaluation obligatoire »* des *« grandes lois »*, les socialistes souhaitent *« la désignation, dans chaque administration, d'un responsable des usagers »*. Ils se prononcent pour l'élargissement *« aux grandes questions de société »* du référendum prévu à l'article 11 de la Constitution, pour l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec ceux de président d'un conseil général ou régional ou de député européen et entendent *« harmoniser les modes de scrutin »*. Ils rappellent, enfin, leur volonté de réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel, renouvelable une fois.

Ces cinq *« engagements »* sont accompagnés de cinq *« repères pour éclairer l'avenir, clarifier les choix et continuer d'avancer »*. Le premier d'entre eux, *« La citoyenneté élargie »*, propose d'*« ouvrir une large concertation sur les modalités de la déconcentration »* du système éducatif et de *« réunir des états généraux de l'éducation et de la formation, associant l'Etat et les régions, les établissements scolaires et les représentants de la communauté éducative »*. Les socialistes réclament, pour les médias, une *« éthique de la communication et de la transparence, nécessaire ici comme ailleurs »*. Ils préconisent le *« regroupement du service public* [de la télévision] *en favorisant sa fusion, à terme, en une seule société à deux écrans »*, le *« soutien aux industries de programme »* et l'inscription du Conseil supérieur de l'audiovisuel dans la Constitution. Ils souhaitent favoriser l'émergence d'un *« syndicalisme de la ville »*.

Redéployer le secteur public

Deuxième *« repère »*, *« L'Etat garant »* doit, selon les socialistes, *« prévenir, dissuader, réprimer »* la délinquance à l'intérieur, conserver le service national et *« fixer « au juste nécessaire » les dépenses militaires »* afin de faire face aux menaces extérieures. Le projet se prononce pour *« une programmation pluriannuelle des actions stratégiques* [de l'Etat], *ainsi que des dépenses et ressources publiques »*, et promet de *« rénover la planification »*. *« Nous voulons,* écrivent les socialistes, *valoriser et réhabiliter l'action publique comme nous avons su réhabiliter le rôle de l'entreprise privée. »*

« L'économie mixte : une croissance durable et au service de l'emploi », c'est le troisième *« repère »* qui doit guider l'action de la majorité souhaitée par les socialistes. *« Il convient d'envisager un redéploiement offensif du secteur public »*, indique le programme, en soulignant que *« les contours du secteur public ne sont pas figés »* (*le Monde* du 26 mai). *« Si les entreprises ayant une activité à fort contenu de souveraineté doivent, tout naturellement, rester à majorité publique, des entreprises industrielles ou des services du secteur public concurrentiel peuvent, après un examen cas par cas, rejoindre le secteur privé,* estiment les socialistes . *Ceci n'exclut pas que l'Etat conserve dans leur capital, soit directement, soit indirectement, une participation. Symétriquement, il ne faut pas s'interdire le développement, dans le secteur public, de nouvelles activités ni même l'acquisition par l'Etat, ou par une société qu'il contrôle, de nouvelles entreprises. (...) Ce type de développement a vocation à s'appliquer dans les secteurs à risque, là où l'initiative privée hésite : biotechnologies ou certaines activités liées à l'environnement, par exemple. »*

Les socialistes proposent, d'autre part, que les collectivités locales puissent *« mutualiser, par des fonds de garantie, le risque économique de l'épargne investie au profit du développement local »*. Jugeant que *« les finances publiques doivent permettre la réduction des inégalités »*, ils proposent de diminuer *« progressivement les cotisations sociales payées par les employeurs, affectées à la branche « famille » de la Sécurité sociale »*, sachant qu'*« en contrepartie, les salaires directs seraient augmentés, ou le coût du travail, réduit, notamment pour les emplois les moins qualifiés »* et que le financement des allocations familiales *« sera assuré par l'extension de la Contribution sociale généralisée, partiellement déductible »*.

Les deux derniers *« repères »* concernent la politique extérieure. Sous le titre : *« L'Europe, une chance pour la France »*, le projet de programme du PS propose de *« faire vivre les politiques communes « structurantes »* pour l'industrie, la recherche et l'environnement, et d'améliorer la démocratie et la protection sociale dans la Communauté. Les socialistes envisagent des *« formes d'association politique avec certains Etats d'Europe centrale et orientale »*, mais ils soulignent que *« ne peuvent adhérer* [à la CEE] *que les pays disposés à accepter tout « l'acquis communautaire » et capables de le faire »*, cet *« acquis »* ne comprenant pas les dérogations consenties à Maastricht. Sur le plan mondial, le PS souhaite *« la définition d'un véritable droit d'ingérence des Nations unies »*, l'accélération du désarmement et *« une véritable renégociation de la dette du tiers-monde »*.

PATRICK JARREAU

La conférence des Nations unies sur l'environnement à Rio

Derrière les gesticulations

La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement est entrée, lundi 8 juin, dans sa deuxième semaine à Rio de Janeiro. Avant l'arrivée des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue à partir du jeudi 11 juin, diplomates et « sherpas » s'activent pour peaufiner les textes à parapher.

Celui qui soulève, pour le moment, le plus de difficultés, est la convention sur la biodiversité qui a fait l'objet, dimanche 7 juin, d'une ferme mise au point de M. George Bush. Le président américain a déclaré qu'il ne signerait pas en l'état la convention sur la biodiversité, en raison des charges financières nouvelles qu'elle représente pour les Etats-Unis. M. John Major, premier ministre britannique, qui, sur la route de Rio, s'était arrêté à Camp David (Maryland), a déclaré au président Bush que des aménagements étaient encore possibles à l'issue du Sommet de la Terre.

Suite de la première page

On avait dressé des listes d'espèces en voie d'extinction et délimité des espaces à préserver à tout prix. Par exemple, les « zones rouges » comprenaient des régions entières de Madagascar, de Malaisie ou des Philippines. Mais elles ne mentionnaient pas l'Amazonie, dont l'immensité rend la protection moins urgente que celle de la forêt atlantique du Brésil, aujourd'hui réduite en lambeaux.

Au fil des réunions, le projet de convention s'est étendu aux plantes cultivées et aux animaux domestiques, qu'ils soient importés ou « fabriqués » par croisement, manipulation génétique, etc. La notion de « ressource génétique » a été appliquée à l'hévéa de Malaisie, qui s'est beaucoup transformé depuis son importation d'Amazonie, tout comme le café d'Ethiopie, une fois replanté en Côte-d'Ivoire ou au Brésil. Du coup, on en est venu à vouloir réglementer l'exploitation de tout le patrimoine vivant. Et, ONU oblige, les négociateurs de Nairobi ont inclus dans leur projet un rééquilibrage Nord-Sud qui prévoit des contraintes pour les exploitants des pays riches et des compensations pour les fournisseurs pauvres.

D'une simple mesure de sauvegarde, on a débouché sur un système complexe, qui met en jeu la propriété intellectuelle, les brevets d'invention, la propriété de ressources naturelles réputées naguère *res nullius*, c'est-à-dire n'appartenant à personne (ou à tout le monde), bref le marché des sciences du vivant. Pour les Etats-Unis ou le Japon, grands manipulateurs de gènes, le projet de convention présente le risque d'entraver le libre accès aux ressources naturelles de la planète. Soit qu'un Etat se montre trop exigeant pour le prix à payer, soit qu'il ferme carrément ses frontières pour préserver son patrimoine. Un cauchemar pour la recherche médicale ou le marché des produits pharmaceutiques, notamment.

A cette crainte bassement commerciale sont venues s'ajouter les réserves de la France. Celle-ci juge très insuffisant un projet de convention sur la « biodiversité » qui oublie de dresser des listes d'espèces et d'espaces à protéger. Même si tout le monde, finalement, signe le texte, le débat aura été engagé.

L'autre cas épineux était celui de la forêt. Certains, se référant à la richesse biologique des forêts tropicales, ont jugé qu'il était trop lié à la biodiversité pour faire l'objet d'une convention particulière. D'autres, comme le Brésil ou la Malaisie, ont estimé qu'une convention signée dans le contexte de Rio limiterait forcément leur souveraineté sur un patrimoine « inaliénable ». *« Pourquoi la forêt, et pas les savanes ou les marais ? »*, demande, faussement naïf, M. Marcos Azambuja, le négociateur brésilien.

« Nos forêts sont devenues des pions sur l'échiquier de ces messieurs de l'hémisphère nord », constate avec agacement le négociateur malaisien, M. Ting Wen Lian. La Malaisie, qui tire 40 % de ses revenus des exportations de bois, ne veut pas entendre parler de contraintes, même pour les beaux yeux de la science ou des générations futures. *Exit* donc la convention sur la forêt, remplacée par une simple « déclaration » ne froissant personne.

Le troisième point de friction touche à un tout autre sujet : les changements climatiques, plus communément traités sous le nom de « réchauffement global ». Il s'agit, pour les pays industrialisés, de s'engager à réduire leurs émissions de gaz « à effet de serre », c'est-à-dire le dioxyde de soufre, l'oxyde d'azote et le gaz carbonique qui résultent de la combustion du pétrole ou du charbon. Pour les pays en développement, l'engagement se bornerait à contrôler l'augmentation inévitable de ces émissions en cas d'industrialisation.

Naturellement, ce projet de convention n'intéresse guère le Sud, qui estime à juste titre que l'essentiel de la pollution atmosphérique vient du Nord. En revanche, la question divise le Nord entre Européens et Japonais, décidés à réduire leur émissions de CO_2, et les Etats-Unis, toujours allergiques aux contraintes pesant sur le « marché », et en particulier sur tout ce qui touche au pétrole. L'Europe a donc poussé pour une « écotaxe » sur l'énergie, à la grande indignation des industriels, relayés par les scientifiques de l'appel d'Heidelberg. Mais tous les représentants réunis en mai à New-York, y compris américains, ont fini par se rallier au projet de convention, qui ne précise plus ni calendrier ni objectif chiffré.

La proposition du président Bush

La proposition du président Bush d'offrir 150 millions de dollars pour reboiser la planète est venue jeter le trouble dans la conférence. Mais elle n'a pas calmé l'hostilité déclarée de nombreux pays – dont la France – à l'égard d'une puissance industrielle qui propose de planter des arbres pour absorber le gaz carbonique au lieu de réduire sa consommation de pétrole. Le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, M. William Reilly, se trouve dans la position inconfortable de son ancien collègue français, M. Brice Lalonde, lorsqu'il menaçait de démissionner pour obtenir sa taxe sur la mise en décharge.

Curieusement, c'est la discussion du fameux Agenda 21 – le programme d'action pour la prochaine décennie – qui a jusqu'ici à Rio suscité le moins de passions, alors que c'est le chapitre qui engage le plus de dépenses. Mais le catalogue du programme est tellement riche que chacun peut trouver un projet à sa convenance et donc s'engager à le financer sans rechigner. Les uns choisiront l'océan, d'autres la désertification, d'autres encore les déchets. Ce programme à la carte, finalement, convient mieux à une assemblée de tous les peuples de la Terre que des textes instaurant la même réglementation pour tous.

Pourtant, la nécessité d'un même droit devra s'imposer à la communauté mondiale si l'on veut que les hommes continuent à cohabiter sur une planète ramenée aux dimensions d'un village. Les droits de l'homme, bicentenaires, sont encore trop souvent bafoués. Le droit à un environnement vivable reste à naître.

ROGER CANS

Folklore français et art amazonien

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Il a neigé, samedi 6 juin, sur Rio-de-Janeiro. Il ne s'agissait bien sûr pas d'une tempête, mais de quelques flocons aux pieds de Napoléon. Une journée de folies avec la somptueuse parade de Cargo-92, responsable de cette hérésie climatico-historique. Le défilé de deux des troupes du navire nentais *Melquiades*, Royal de Luxe et Mano Negra, a de quoi surprendre, en effet.

Les marquises pomponnées soulevant leurs jupes, les poilus de 14-18 jetés à terre par de vraies fausses explosions, les machines infernales de la sidérurgie ou les fous volants de l'aéropostale « pilotant » leur avion derrière un grand ventilateur et des nuages de plumes, ont charmé les *cariocas* rassemblés sur l'avenue Président-Vargas.

Une ambiance de carnaval

Le public de Rio, à qui on ne la fait pas en matière de carnaval et de défilé, a apprécié la performance, l'imagination et l'humour de cette *« Véritable histoire de France »*. Les principaux quotidiens, conquis eux aussi, ont consacré leur « une » à l'événement en affirmant que *« le défilé des Français a fait vibrer la foule »*.

La présence culturelle française a donc marqué la fin de semaine et continuera avec les prochains spectacles de Royal de Luxe et de Mano Negra, celui de Philippe Genty et la très belle exposition sur l'eau organisée par la Casa França-Brasil. Rio connaît ainsi, grâce à la conférence de l'ONU, un foisonnement culturel surprenant, dans une ambiance de kermesse et de carnaval.

Au Musée d'art moderne, pas moins de huit expositions ont été organisées, où l'Amazonie est en vedette. Le sculpteur et photographe d'origine polonaise, Frans Krajcberg, présente « Les images du feu », une forêt de troncs calcinés sur lits de sable ou de charbon de bois, ainsi que de très belles et tragiques photos des dévastations. Les travaux de Margaret Mead, qui a consacré sa vie à l'étude de la flore de cette région, trouvent place dans une salle avoisinante.

Patronné par le Goethe Institut, « L'art amazonien » est le résultat d'un ambitieux travail d'artistes du monde entier conviés par l'institut culturel allemand à réaliser une œuvre au cours d'un séjour en Amazonie. Trente dessinateurs exposent des affiches sur le thème de l'écologie, et, dans l'un des pavillons du musée, une quinzaine d'Etats du Brésil montrent les travaux de leurs artisans locaux dans un programme intitulé « Vive le peuple brésilien ».

Dans le parc de Flamengo, le Forum global des organisations non gouvernementales accueille une foule grandissante, malgré un prix d'entrée relativement élevé. La plupart des spectacles et expositions sont gratuits, exception faite des places pour l'unique « Concert pour la vie » de Placindo Domingo, dimanche soir, vendues l'équivalent de 400 F, retransmis dans cent vingt pays.

Les favelas sans illusions

Comme pour saluer une telle abondance, le climat a lui aussi chamboulé son programme. A la veille de l'hiver austral qui s'installe le 21 juin, c'est un été chaud (35 °), ensoleillé et sec, qui semble s'imposer. La sécurité ne pose pour l'instant pas de problème particulier. A tel point que les indices de criminalité ont diminué de près de 14 %.

« Rio-de-Janeiro, une ville du premier monde », titre le *Jornal do Brasil*, mais dans sa favela de la Rocinha, la plus grande d'Amérique latine, Maria Ofino ne se fait pas d'illusions : *« D'après ce que je vois à la télévision, ils se préoccupent plus des fleurs, des arbres et des plantes que de notre sort. Tout ce qui a été fait dans la ville, c'est pour le passage des grands de ce monde »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

La Fête de la planète à Paris

Partie de campagne sur le boulevard Saint-Germain

Tous les promeneurs, Parisiens et touristes, qui déambulaient, dimanche 7 juin sur le boulevard Saint-Germain à Paris, n'avaient pas compris le sens de cette Fête de la planète à laquelle Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, les avait conviés. Mais ils n'ont pas boudé leur plaisir. Par dizaines de milliers, ils avaient envahi la célèbre chaussée qui, pour un après-midi, leur était livrée. Un vrai soleil de printemps et une brise guillerette étaient de la partie. Alors, ils avaient enfilé le blue-jean de week-end, sorti le chien, les gosses et leurs patins à roulettes.

« Comme des bourgeois de province »

Les Parisiens ont découvert le plaisir simple de cheminer sur une belle artère, à l'ombre des platanes, sans vacarme ni pollution. Ce fut, durant cinq heures, de la place Saint-Germain à l'Institut du monde arabe, une sorte d'immense *paseo* à l'espagnole. *« Remonter le boulevard à pied sans croiser une voiture, de ma vie je n'avais vu une chose pareille »*, s'exclamait une vieille dame. On s'arrêtait pour fixer sur la pellicule ce moment historique : le petit sur son tricycle pédalant sans souci au milieu d'un carrefour désert. Des gamins improvisaient des parties de tennis ou de football sur un espace reconquis. Sur un banc, à l'aplomb d'une enseigne de magasin La joie pour tous, de jeunes Allemands grattaient leur guitare : *« C'est curieux,* remarquaient-ils. *Aujourd'hui, les Parisiens ne sont pas pressés. Ils cheminent comme des bourgeois de province. »* A leurs fenêtres, les riveraines du boulevard Saint-Germain observaient le fleuve tranquille qui coulait à leurs pieds, pour une fois sans banderoles ni slogans, avec la paisible satisfaction d'un droit enfin reconnu : profiter de sa ville.

Les cyclistes aussi s'en donnaient à cœur joie, slalomant entre les couples d'amoureux. Et ceux qui n'avaient pas de vélo pouvaient en louer un, place Saint-Germain. Des orchestres, des clowns, des groupes de sambas, des marionnettistes, des stands d'associations, ponctuaient le parcours. Moune haranguait la foule au pied de la statue de Danton et l'on signait des pétitions sous le regard placide des sergents de ville. Enfin, un gamin qui se faisait prier pour rentrer à la maison lança la seule idée subversive de la journée : *« Dis papa, si on recommençait dimanche prochain ? »*

MARC AMBROISE-RENDU

Un rapport parlementaire sur la biodiversité

La préservation du patrimoine génétique en France devrait être mieux coordonnée

Au cœur des débats du Sommet de la Terre, la biodiversité et la préservation du patrimoine génétique font l'objet d'un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Son auteur, M. Daniel Chevallier, député (PS) des Hautes-Alpes, insiste sur la nécessité de préserver au plus vite « l'une des matières premières les plus précieuses de l'humanité », dont dépend à terme « notre survie et celle de nos descendants ». Pour atteindre cet objectif en France, il propose d'augmenter les moyens financiers et humains du Muséum national d'histoire naturelle, d'instituer un DEA de « systématicien moléculaire », et de créer un groupement d'intérêt public (GIP) autour des ressources génétiques.

« La nécessaire protection de la biodiversité nous pose, à nous pays riches, deux questions, souligne M. Chevallier, député (PS) des Hautes-Alpes, auteur d'un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. *D'abord celle de notre propre forme de développement, qu'il serait urgent de rendre beaucoup plus compatible avec le respect des ressources naturelles. Ensuite celle de la pauvreté dans les pays en voie de développement, pour qui le respect de la diversité du vivant ne peut être, dans les conditions actuelles, un problème de premier plan. Ces pays ne pourront protéger leurs ressources vivantes que si nous les aidons à faire eux-mêmes un effort, en ayant toujours à l'esprit que l'inaction condamnerait à terme notre espèce ».*

Constat de raison, connu et trop peu suivi d'effets. Sur près de 1,4 million d'espèces décrites de façon formelle (360 000 plantes et micro-organismes, 990 000 invertébrés, 45 000 vertébrés), le développement de la démographie et des activités humaines a engendré, en quelques décennies, une accélération sans précédent du rythme des extinctions. Plus de la moitié de ces espèces vivent en effet dans les forêts tropicales humides, et la vitesse actuelle de leur disparition, liée au déboisement intensif, est estimée mille à dix mille fois supérieure à celle des grandes périodes géologiques d'extinctions.

Dans le même temps, *« l'importance des ressources vivantes apparaît de plus en plus évidente »*, poursuit M. Chevallier, avant de citer M. Thomas Eisner, professeur de biologie à l'université Cornell (Ithaca, New-York), pour qui *« la biodiversité a plus d'imagination que l'homme le plus imaginatif »*. Ressource pour l'agriculture bien sûr, mais aussi pour la médecine (plus de 40 % des médicaments issus de l'industrie pharmaceutique moderne possèdent comme matière active une susbtance naturelle) ou pour les biotechnologies : à laisser régresser au hasard la biodiversité de notre planète, c'est, à terme et de manière irréversible, *« la capacité de nos sociétés à répondre à de nouveaux problèmes et à affronter de nouvelles conditions de vie »* que l'on diminuera.

Un DEA de « systématicien moléculaire »

Préserver, donc, à l'intérieur de parcs, de zoos ou de conservatoires... Mais préserver quoi ? Pour déterminer les priorités, pour coordonner les efforts à l'échelle mondiale, encore faut-il connaître les richesses de notre planète. Or l'inventaire des espèces vivantes est loin d'être terminé. Et la science qui s'y consacre – la systématique – est défavorisée, en France comme dans la plupart des pays, par des cursus universitaires *« de plus en plus axés sur la biologie moléculaire, qui bénéficie d'un incontestable effet de mode et d'une priorité certaine en matière de financements »*.

Compte tenu des faibles débouchés actuels de la systématique traditionnelle, M. Chevallier propose donc que soit organisé une fois tous les trois ans, au sein des universités scientifiques, un DEA de « systématicien moléculaire ». Soulignant que la préservation de la richesse écologique de la France (65 % des espèces de vertébrés de l'Europe, près de 5 000 espèces de plantes supérieures) souffre *« d'une dissémination trop importante des responsabilités »*, il suggère également la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP) sur les ressources génétiques.

Cette formule devrait offrir *« le cadre juridique adéquat »* pour fédérer les différents acteurs intervenant dans ce domaine, estime M. Chevallier. Qu'il s'agisse des institutions administratives (ministères de l'environnement, de l'agriculture ou de la recherche, collectivités locales), des établissements publics (INRA, CNRS, Muséum) ou des sociétés privées productrices de semences, tous pourraient ainsi coordonner leurs efforts pour mettre sur pied *« une banque de données informatisées sur l'ensemble des collections constituées en France »*. M. Chevallier recommande par ailleurs que soit créée *« une taxe parafiscale en faveur de la préservation de la biodiversité »*, qui serait acquittée *« lors de l'inscription des variétés au catalogue officiel des espèces et variétés, et lors de la vente des graines en sachets destinées aux jardiniers »*.

CATHERINE VINCENT

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SOLIDARITÉ

Réunies au Bourget à l'initiative du CCFD

Plus de soixante mille personnes ont participé au premier Forum international du développement

Plus de soixante mille personnes et sept cents associations et organisations non gouvernementales (ONG) ont participé, au Bourget, du vendredi 5 juin au dimanche de Pentecôte 7 juin, à un Forum international du développement, appelé Terre d'avenir, à l'initiative du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). M. Pierre Bérégovoy, ainsi que deux autres membres du gouvernement (*le Monde* daté 7-8 juin) et de nombreux évêques, ont visité cette manifestation destinée à remobiliser les Français sur les enjeux du développement du tiers-monde.

« Pour un big-bang humain » : ces mots griffonnés par un enfant disaient, autant que les flots de décibels entendus pendant trois jours, combien la manifestation du Bourget fut une « vraie manif ». On *pouvait craindre de ce premier* Forum international du développement, appelé Terre d'avenir, qu'il ne tourne au concours d'exposants, au festival de charité-business ou de bons sentiments. Le risque était de *« faire du Kouchner sans Kouchner »* ou une mini-conférence de Rio, dénonçant les agressions à la fois contre l'environnement et le développement.

Terre d'avenir fut donc, au contraire, une vraie « manif » à l'ancienne, socio-culturelle et contestataire. Elle parcourait des rues imaginaires, mais aux noms symboliques – rue du Mahatma Gandhi, rue de la Grande Muraille, Rue Mgr-Romero, place Chico-Mendès – que des militants de l'Inde ou d'Amérique latine, de Chine ou du Proche-Orient, animaient de discours, de vidéos, de concerts, de jeux et de débats dans une fièvre ininterrompue de soixante-seize heures, qui a attiré deux fois plus de monde que prévu.

Un stand israélien côtoie celui des Enfants du Liban. Des artisans d'Akhmin ou de Mokattam en Egypte exposent leurs travaux, à quelques mètres de militants anti-*nucléaires du Pacifique. Comme* dans un moulin à prières, des paysans indiens ou brésiliens racontent inlassablement leurs luttes pour des réformes agraires. Des enseignants de pays arabes plaident pour des efforts d'alphabétisation et de formation, *« seuls moyens de lutte contre l'intégrisme »*. A un débat académique sur « Les nouveaux dragons de l'Asie » succède un meeting à l'africaine où Mgr de Souza, archevêque de Cotonou (Bénin), supplie ses *« frères »* d'être *« plus fiers d'eux-mêmes »* et fait un tabac.

Mobilisation et compétence

Cette Terre d'avenir ressemble à une tour de Babel. Elle tord le cou au lieu commun selon lequel le tiers-monde est un tout, rappelle que ses références sont aussi multiples que les cultures et les peuples dont il est issu et, dit M. Bernard Holzer, secrétaire général du CCFD, que *« ce n'est plus à nous de décider pour eux »*.

Ainsi, trente ans après sa création par l'épiscopat français, alors secoué par Jean XXIII, père de *Pacem in terris* (1963), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) revient à ses sources. Dans un pays comme la France saturé de « tiers-mondisme », capable de coups de cœur pour les cas d'urgence (catastrophes naturelles, guerres, épidémies), mais démobilisé pour les causes à plus long terme comme celle du développement, il ne craint pas de répéter son credo de toujours : *« L'urgence, c'est le développement. »* Un discours auquel les jeunes, nombreux au Bourget, indifférents aux *« idéologies »* mais aimant se réunir sur des *« objectifs »*, semblent adhérer spontanément. *Beaucoup proposaient leurs* services aux associations étrangères pour un temps plus ou moins long de bénévolat.

Mais, outre la diversification considérable des situations, l'autre changement intervenu depuis trente ans dans la politique de coopération, c'est qu'à la générosité se substitue peu à peu la compétence. Ou plutôt, dit M. Bernard Husson, directeur d'*Histoires de développement*, il faut désormais réunir *« des militants cherchant à devenir professionnels et des professionnels gardant un enthousiasme militant »*.

A *cet égard, le CCFD a eu le* mérite au Bourget d'éviter l'autocélébration. Il n'a cessé, au contraire, d'expliquer aux représentants des pouvoirs publics – MM. Pierre Bérégovoy, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, Marcel Debarge, ministre de la coopération – puis des entreprises, des organisations internationales, des institutions financières et des collectivités locales que le temps est fini où, en matière de coopération et développement, chacun peut travailler seul dans son coin.

Un événement d'Eglise

Les ONG, avec lesquelles le CCFD est parfois en concurrence, voire en désaccord, ne sont pas insensibles à un tel discours, comme l'ont montré la présence de Rony Braumann, président de Médecins sans frontières et la création d'une fondation Terre d'avenir, largement œcuménique. M. Bérégovoy lui-même a lancé un appel à une meilleure coordination de l'effort des administrations et des ONG. Mais, posées par le rapport de la commission coopération-développement qu'a rédigé Bernard Husson en septembre 1991 (1), des questions entières demeurent, comme l'insuffisance des transferts financiers de l'Etat aux ONG, les moyens de leur formation technique, de la « capitalisation » de leurs expériences, leurs rapports tumultueux avec l'administration ou leur participation à la définition d'une politique de coopération.

La manifestation du CCFD au Bourget fut, enfin, une première dans l'Eglise de France. Hier traîné dans la boue – et jusque devant les tribunaux – par la presse de droite pour des liens supposés avec des groupes marxistes du tiers-monde, également suspecté par plusieurs évêques, le Comité catholique contre la faim est redevenu, conformément à sa vocation initiale, un lieu de rassemblement (2). Tous les services et mouvements d'action catholique ou missionnaires de l'Eglise de France s'étaient donné rendez-vous au Bourget. Mgr Duval, président de la conférence épiscopale, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, une trentaine d'évêques français et étrangers (3) ont manifesté officiellement leur soutien à un organisme qui a toujours su évoluer à temps.

Présidant, le dimanche de Pentecôte, devant plus de quinze mille fidèles, une liturgie colorée par des chorales latino-américaines, philippine, cinghalaise et française, le cardinal Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et Paix est lui-même venu apporter la caution, ainsi qu'un message du pape, à cette initiative. Dans son homélie, il a déclaré : *« La solidarité est plus qu'une stratégie ou une nécessité. Elle est une évidence, une passion (...) dans un monde que notre égoïsme a coupé en morceaux, en tiers et quart-monde. »* Que la lutte pour le développement soit redevenue une priorité de l'Eglise de France avait de quoi remettre du baume au cœur des militants.

HENRI TINCQ

(1) La commission coopération-développement regroupe des représentants des ministères des affaires étrangères, des finances, de la coopération, ainsi que des ONG.

(2) Le Comité contre la faim et pour le développement est, depuis sa création, l'émanation de vingt-sept mouvements et services d'Eglise.

(3) On notait la présence au Bourget de Mgr Futian Shan, évêque de Pékin, membre de l'Association patriotique des catholiques de Chine (Eglise officielle), représentant la CAIFU, « association chinoise pour la compréhension internationale ».

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

DÉFENSE

Aux Etats-Unis

La Chambre des représentants met des conditions au rachat de LTV par Thomson-CSF

La Chambre des représentants, aux Etats-Unis, vient de se prononcer en faveur de l'interdiction de ventes de sociétés, telles que celle de l'entreprise de missiles LTV au groupe français Thomson-CSF, sauf si le Pentagone peut assurer que la transaction ne met pas en cause l'avenir d'une technologie secrète américaine.

On sait (*le Monde* des 4, 12-13 et 30 avril) que Thomson, en association avec le groupe aéronautique Hughes Aircraft et la société américaine d'investissement Carlyle, a offert 450 millions de dollars pour le rachat du secteur militaire de LTV qui a été déclaré en faillite. Cette proposition a été retenue par un tribunal américain, mais doit encore recevoir l'accord de plusieurs administrations fédérales et de M. George Bush. La Chambre des représentants a demandé, dans le cadre de l'examen du budget de la défense, à M. Bush de s'opposer à toute reprise, par une société étrangère, d'une firme aux Etats-Unis si cela devait entraîner *« un risque important de détournement de technologie »* de l'avis du Pentagone.

Pour sa part, le Pentagone a fait savoir au Congrès que la vente de LTV ne sera autorisée que si Thomson-CSF renonce à tout contrôle direct de gestion de sa filiale et passe par le système américain dit de *« voting trust »*. Ce procédé fait appel à un fiduciaire qui est chargé d'administrer la participation de Thomson à sa place, le groupe français lui consentant une procuration. Ainsi, l'accès aux secrets de défense est limité aux seuls administrateurs américains ayant à en connaître.

Dans le sud de la France

Les Britanniques et les Italiens participeront à la manœuvre « Farfadet »

La Grande-Bretagne participera, avec un transport de chalands de débarquement et un commando marine d'une centaine d'hommes, à la manœuvre française biennale « Farfadet », qui mobilisera, du 9 au 19 juin, douze mille soldats français, *italiens et espagnols. « Farfadet 92 »* aura lieu dans le sud de la France, dans une zone délimitée par la Sardaigne, les îles Baléares et les côtes françaises et italiennes, pour les forces aéronavales, et dans les départements de l'Ariège, de l'Aude, de la *Haute-Garonne, de l'Hérault*, du Tarn et des Pyrénées-Orientales, pour la composante aéroterrestre.

Pendant que des missions aériennes se dérouleront tout au long de l'exercice, mille deux cents militaires seront largués lors d'une opération aéroportée, tandis que deux mille cinq cents autres débarqueront lors d'une opération amphibie. Vingt-cinq navires et quatre-vingt-cinq hélicoptères seront mobilisés par la manœuvre, qui a pour but d'évacuer un millier de ressortissants d'un pays en situation de crise. Plusieurs pays – parmi lesquels tous les Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – ont été invités à envoyer des observateurs à cet exercice qui mobilise des éléments venus de la Force d'action rapide (FAR) française. L'intérêt de la manœuvre est toutefois que, pour la première fois, la FAR, créée en 1983, va devoir travailler avec la force italienne d'intervention rapide qui a été constituée en 1986 et qui est commandée, depuis 1990, par le général de division Rossi. Cette unité italienne représentée à « Farfadet » aligne une brigade parachutiste, un bataillon mécanisé, un groupe d'escadrilles d'hélicoptères et un groupe amphibie.

☐ **Des recrues pour enseigner le français en Hongrie.** – Au terme de la visite en France du ministre hongrois de la défense, M. Lajos Fur, sur l'invitation de son homologue français, M. Pierre Joxe, la France et la Hongrie sont convenues de développer les relations militaires, notamment en jumelant des unités et en augmentant les échanges d'officiers. Une coopération est possible dans la préparation de missions humanitaires et de maintien de la paix, ainsi que dans le contrôle de l'espace aérien. Mais, surtout, des appelés français se rendront en Hongrie pour enseigner le français.

REPÈRES

ÉDUCATION

M. Jacques Dufresne nouveau président de la FCPE

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) a élu, dimanche 7 juin à l'occasion de son congrès qui se tient à Dijon jusqu'au 8 juin, un *nouveau président*, M. Jacques Dufresne. Il remplace M. Jean-Pierre Mailles, qui était à la tête de la FCPE depuis 1986.

Agé de quarante-deux ans et universitaire à Lille, M. Dufresne *était, depuis quatre ans, président* du conseil départemental du Nord de la FCPE. Déclarant s'inscrire *« dans la continuité »*, le nouveau président a rappelé, lundi 8 juin, les grandes orientations de la Fédération : défense du service public et de la laïcité, rénovation et démocratisation de l'école.

ESPACE

Un satellite américain à la rencontre des rayons ultraviolets

Un satellite scientifique baptisé Extreme Ultraviolet Explorer (EUE) *a été lancé de Cap Canaveral*, dimanche 7 juin, par une fusée Delta. D'un coût de 214 millions de dollars (1,2 milliard de francs) et d'un poids de 3 600 kg, cet engin a pour mission d'étudier les rayons ultraviolets émis par différents composants de l'univers, dont la majeure partie, stoppée par l'atmosphère terrestre, ne peut être étudiée depuis le sol.

Durant les six premiers mois de *sa mission*, le satellite, équipé de quatre puissants téléscopes, sondera le ciel afin d'établir une cartographie des principales sources de rayons UV (domaine spectral allant de 912 à 3 000 angstrōms). Il étudiera *ensuite, dans le détail*, le rayonnement émis par certaines étoiles, pour préciser les processus physiques, chimiques et nucléaires dont elles sont le siège. – *(AFP, UPI.)*

FAITS DIVERS

Une fillette retrouvée vingt heures après sa disparition à Grenoble

Une fillette âgée de deux ans qui avait échappé, samedi 6 juin, à l'attention de son père lors d'une promenade dans le centre-ville de Grenoble, a été retrouvée par la police vingt heures plus tard, au domicile d'un gardien de la paix. Après avoir erré dans le quartier où résident ses parents, Marie avait été recueillie par une personne âgée. *Une jeune femme* s'était alors présentée, affirmant que son mari était policier, et avait emmené la fillette dans son appartement. Le couple n'a prévenu l'hôtel de police que dans la matinée du dimanche 7 juin.

Selon le chef du service de la police judiciaire, M. Michel Quillé, la jeune femme, frustrée de maternité après une série de fausses couches, connaîtrait des troubles psychologiques. Le couple, placé en garde à vue, devait être présenté lundi 8 juin au parquet de Grenoble, qui a ouvert une information judiciaire pour enlèvement et séquestration d'enfant. – *(De notre bureau régional.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE

EN BREF

☐ **Agression contre un professeur en Moselle.** – Trois adolescents, deux garçons et une fille, âgés de quinze et seize ans, ont été inculpés, samedi 6 juin à Metz (Moselle), pour avoir frappé un enseignant dans l'enceinte du collège-lycée Julie-Daubie de Rombas (Moselle). L'un des garçons avait fait irruption dans la classe pour frapper le professeur pendant que l'autre faisait le guet. C'est la jeune fille qui avait commandité l'agression pour se venger des mauvaises notes infligées par l'enseignant. Ce *dernier, qui a bénéficié d'un arrêt* de travail d'une journée, a porté plainte, de même que le proviseur de l'établissement.

☐ **La pollution chasse les habitants du centre d'Athènes.** – Selon une étude réalisée à la demande de la municipalité, les effets de la pollution atmosphérique – essentiellement due à la circulation automobile – sont en *train de modifier* la composition de la population d'Athènes. En vingt ans le centre-ville a perdu la moitié de ses habitants et, en sept ans, les touristes eux-mêmes ont réduit leur séjour des deux tiers. En revanche, le centre a été occupé par des immigrés d'Europe de l'Est et d'Asie qui y ont créé de véritables ghettos. La municipalité d'Athènes (3 millions d'*habitants avec la banlieue*) demande l'élaboration d'une « stratégie nationale » pour sauver la capitale. – *(AFP.)*

☐ **Meurtre d'un appelé à Argenteuil (Val-d'Oise).** – Un appelé de dix-neuf ans, Abdelhani Zigh, est mort après avoir été poignardé à l'abdomen, dans la soirée du vendredi 5 juin devant la basilique Saint-Denis à Argenteuil (Val-d'Oise). Son meurtrier présumé, Pascal Chenaux, vingt-sept ans, a été incarcéré. Selon la police et la municipalité qui écartent la thèse du crime raciste, la victime aurait proposé du haschisch à Pascal Chenaux, consommateur occasionnel, et la transaction aurait mal tourné. Les amis de la victime démentent cette version. Samedi soir, cent cinquante jeunes se sont réunis sur le lieu du meurtre pour observer une minute de silence. Dimanche 7 juin ils étaient encore une soixantaine à manifester pour protester contre ce *« meurtre raciste »* et réclamer justice.

☐ **Accident d'avion à la frontière panaméo-colombienne.** – Un Boeing 737 de la Compagnie panaméenne d'aviation (COPA) transportant quarante-sept personnes s'est écrasé, dans la nuit du samedi 6 juin au dimanche 7 juin, à la frontière panaméo-colombienne. Les autorités panaméennes ont écarté toute possibilité de retrouver des survivants. L'appareil, qui avait quitté samedi à 20 h 37 locales (1 h 37 GMT) l'aéroport de Tocumen au Panama pour Cali en Colombie, s'est écrasé dans la jungle de La Palma, près de la frontière avec la Colombie et non loin *de la ville de Tucuti, pendant un* orage. Ses débris sont éparpillés sur 1 kilomètre.

☐ ***Attentat à l'explosif* dans le deuxième arrondissement de Marseille.** – L'explosion d'une charge de plastic de 500 grammes a fait des dégâts, dimanche 7 juin, dans un bâtiment du deuxième arrondissement de Marseille, qui abrite *plusieurs entreprises travaillant* avec les sociétés maritimes du port. Deux véhicules ont été détruits et un autobus a été endommagé par l'explosion. Trois passants ont été légèrement blessés par des éclats de verre. L'attentat n'avait pas été revendiqué, lundi 8 juin en fin de matinée, mais les enquêteurs penchent pour une action de l'ex-FLNC.

☐ **Nouvelle manifestation anti-TGV dans la Drôme.** – Pour protester contre le tracé du TGV Sud-Est dans la Drôme, près de deux cents personnes ont à nouveau bloqué les trains en gare de Pierrelatte, samedi après-midi 6 juin. La manifestation a entraîné des retards d'une à deux heures, mais n'a donné lieu à aucun autre incident. M. Jean Mouton, président (UDF) du conseil général de la Drôme, s'est engagé, pour la première fois, à porter l'affaire devant l'assemblée départementale dès le fin du mois de juin.

SPORTS



TENNIS : les Internationaux de France

Jim Courier récidive sans émotion

Les champions des Internationaux de France 1992 sont les mêmes qu'en 1991 : Monica Seles et Jim Courier, deux joueurs formés au tennis-commando par l'entraîneur Nick Bollettieri. Mais au terme d'une *quinzaine détrempée, il a fallu* samedi 6 juin à la Yougoslave *trois quarts d'heure de plus qu'à* l'Américain dimanche 7 juin *pour venir à bout de* son adversaire : à bout d'émotions, Steffi *Graf ne s'est inclinée que dans* la troisième manche, alors qu'à *bout de nerfs, Petr Korda n'a* vraiment résisté que pendant le *premier set. C'est la troisième* victoire consécutive de Monica *Seles qui égale porte d'Auteuil* les performances de l'Américaine Helen Wills (1928-1930) et l'Allemande Hilde Serling *(1935-1937). Pour sa part, Jim* Courier a réussi le doublé comme *Ivan Lendl en* 1986-1987. Ces succès ont rapporté 2 680 000 F à Jim Courier et 2 470 000 F à Monica Seles.

Exception faite de la fabuleuse épopée du Vengeur masqué – comme on appelle désormais la résurrection d'Henri Leconte sous les marronniers de la porte d'Auteuil – le tournoi s'est déroulé comme un anti-tournoi, c'est-à-dire sans hasard, ni coup du destin, du *moins d'occasions de contester* le souverain. L'édition 1992 de Roland-Garros a été la chronique d'une victoire annoncée, la ballade mortelle du roi-chasseur poursuivant son petit train-train, la randonnée d'un tueur, *« serial killer »* sans haine, ni chagrin.

Ainsi Roland-Garros, en inscrivant pour la deuxième *fois le* nom de Jim Courier sur son trophée, *consacrerait une nouvelle génération* du tennis : un style propre à effaroucher les puristes, une puissance contre laquelle rien ne semble résister, une mécanique huilée abattant un jeu dont l'efficacité ne servirait qu'à écraser. Ainsi le tour*noi s'est terminé* comme il a commencé : avec l'assurance que personne au monde ne pourrait remettre en question Courier et son inaltérable autorité, personne si ce n'est une créature qu'il faudrait inventer à l'image de cet *Américain survitaminé*, à savoir le mélange d'un mental d'acier, une précision numérisée, la force et la crispation d'un guerrier.

Roland-Garros s'est empressé de se débarrasser des vieux éléphants qui l'avaient fait vibrer. Les dinosaures – Mc Enroe, Connors, Lendl – se sont ensablés dans la poussière de brique pilée, signant là leurs dernières empreintes d'artistes et *des déclarations* aux journalistes qui ont fait sourciller leurs remplaçants présupposés. Ces derniers ne sont-ils pas suspectés, à leurs yeux, de manquer de charisme, de jouer sans émotion, et surtout de ne rien inventer, sinon ce jeu à la violence *répétée*, simple comme bonjour s'il ne fallait tout de même savoir la maîtriser et l'encadrer toujours aux limites d'un court ?

Aspect chromé, style mécanisé

Tapant fort, toujours plus fort, mais *tapant juste*, loin des sophistications et des interrogations. Jim Courier a avancé, tout au long du tournoi, comme un bulldozer que rien ne pouvait tourmenter. Ne concédant qu'un *seul* set au *Croate* Ivanisevic, il a fait de chacun de ses matches un *non-événement*, un élément d'une série de victoires planifiées, l'essentiel étant non pas de gagner – puisque là-dessus le doute ne pouvait planer – mais *« de jouer vite, de ne pas se fatiguer et de rester frais »*, précisait-il aux conférences de presse.

L'Américain, qui avait pourtant l'un des tableaux les plus difficiles du tournoi, s'est ainsi promené, satisfait d'avoir pu réaliser ses objectifs, poursuivant son entraînement après les matches, manageant sa course au trophée sans rencontrer une seule occasion d'être contrarié. Courier décourage la subversion, au risque d'ennuyer, faisant peu de cas des grandes passions.

Que n'a-t-on dit sur son aspect chromé, ce style mécanisé, cette domination aseptisée ? *Lorsqu'il* est sur un court, Jim Courier est incontestablement un imperator. Cet ancien joueur de *base-ball* – 1,85 mètre, 80 kilos – a des allures de Terminator, une cadence et une automaticité tirée de la science-fiction. Est-ce à cause de ce visage invariablement dissimulé sous une casquette, de cette silhouette *blanche sculptée comme la statue* de l'idéal musclé ou de ce rythme de locomotive, répétant toujours plus vite son mouvement de montée en puissance ? Toujours est-il que cet adepte du *power game* pratique son tennis de boxeur tout en diffusant l'impression *étrange* d'être absent du spectacle. On ne regarde pas jouer Courier, on regarde celui contre qui il joue.

Courier ne semble *pas* être là, il semble d'ailleurs être coupé de tout, de son adversaire, du public et des états d'âme. Courier n'offre de lui qu'une image, celle d'un éclair présent sur toutes les balles, une énergie qui ne demande qu'à se déployer pour foudroyer. *Voir* Courier, c'est un peu se retrouver *devant* une télé. L'enfant de Floride, élevé à l'ombre d'une usine d'oranges pressées, prend d'ailleurs comme *« un compliment »* le fait qu'on dise de lui qu'il *« joue comme une machine »*. Peut-être est-ce le résultat d'une revanche *sur le passé, lorsque ses atouts* de cogneur se trouvaient vite émoussés par une émotivité qui le faisait craquer sur les courts.

« Raide comme un morceau de bois »

Depuis, l'élève de Nick Bollettieri a rencontré José Higueras, autre entraîneur gourou à l'origine de la sidérante victoire de Michael Chang à Roland-Garros en 1989. A *ses côtés* Jim Courier a visiblement appris les arcanes de la puissance mentale. Trop bien appris, peut-être, pour révéler aujourd'hui que dans un match il a désormais le sentiment de *« jouer devant un joueur sans visage. Quand la balle arrive de mon côté du court, je dois la frapper quelle que soit la personne de l'autre côté. »*

Affronter un joueur sans visage. *Pourtant* dimanche, son adversaire en avait un, et quel visage ! Une tête d'oiseau écorché et de clown mal Inné, un physique de fil de fer contre un US marine prêt à partir en guerre avec l'arrogance de l'opération « Tempête du désert ». Petr Korda, l'*enfant* de Bohême, n'a pas pu grand-chose contre l'Américain si ce n'est de l'empêcher de trouver réellement son rythme.

Maigre consolation pour l'attaquant Tchèque d'avoir su dicter sa loi et dessiner les échanges, alternant sans cesse ses coups, enchaînant les frappes en fond de court, d'amortis et de volées afin d'enrayer la machine à frapper. *Mais* en s'exposant ainsi, Korda ne pouvait qu'accumuler les fautes et laisser filer les points d'autant plus facilement que le jeune homme, peu habitué aux honneurs du Grand Chelem, s'est petit à petit laissé effrayer par l'enjeu de la *finale*, malgré les encouragements du court central.

Menant au début du deuxième set, Korda aurait pu profiter d'un break à 2-1, mais il s'est aussitôt fait croquer. *« A ce moment-là j'étais plein d'émotion, je me sentais raide comme un morceau de bois ; je n'arrive pas à expliquer ce qui se passait, je ne parvenais plus à attaquer comme je voulais. Ma main se crispait sur le manche de ma raquette, j'essayais de varier le jeu, tout marchait sauf mon corps »*, tentait d'expliquer Korda, déçu d'avoir adopté la bonne tactique sans en avoir eu l'étoffe psychologique.

Emu au point de multiplier d'incroyables doubles fautes de service, Petr Korda laissa ainsi le terrain déblayé à un Jim Courrier habitué à voir le jeu d'un adversaire aussi facilement s'annihiler. La partie n'a duré que deux heures. Courier n'est pas fatigué, il est resté frais et a tenté d'amadouer le public de Roland-Garros en *prononçant* quelques mots en français tout en s'ex*cusant* de *« parler comme une vache espagnole »*. Son regard est déjà tourné vers Wimbledon. Le joueur numéro un mondial est convaincu de sa force *« contre tous les joueurs et sur toutes les surfaces »*. Et on voit mal, en effet, qui pourrait le contredire, même sur un gazon anglais...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Monica Seles frappe trois fois

Lorsque Monica Seles et Steffi Graf pénètrent sur le court, le central est électrisé. Intuition ? Avant même le premier échange, *les seize mille spectateurs* semblent être plus avides d'émotion que de coutume pour une finale dames. Aujourd'hui, ils sentent qu'ils vont peut-être vivre une finale *inouïe*, dans le souvenir de l'affrontement de 1985. Chris Evert et *Martina Navratilova* s'étaient alors livrées à l'un des *plus* beaux duels du tennis féminin, arraché par Chris Evert au terme d'un match de près de trois heures. Trente-quatre jeux avaient été nécessaires pour départager les deux adversaires. Du grand bonheur.

Samedi 6 juin 1992, 14 heures : l'affrontement entre *les deux meilleures joueuses du* monde du moment promet. Depuis leur dernière rencontre, il y a un an, Monica Seles a ravi à Steffi Graf la première place au classement mondial. Tout les oppose aujourd'hui. Pendant la quinzaine, *la Yougoslave a* défrayé la chronique avec sa nouvelle coiffure brune et ses refus obstinés de commenter la guerre civile dans son pays. Elle a surtout consolidé sa réputation de petite teigneuse. Laissant derrière elle des adversaires KO, elle court derrière une troisième victoire consécutive porte d'Auteuil. Steffi Graf, elle, en a fini avec ses *ennuis personnels*. Elle espère renouer à Paris avec la victoire en tournoi du grand chelem qui la fuit depuis Wimbledon en 1991.

Et la finale sera magnifique. Près de trois heures après, le public sortira les jambes en coton, aussi brisé que les deux adversaires, les nerfs usés par un *match-thriller qui n'a* dévoilé le nom de l'assassin... et celui de la victime qu'à la dernière minute.

Force de caractère

Quel souvenir gardera-t-on de cet affrontement ? La combativité de Steffi Graf, décidément spécialiste des retournements de *situation cette année*. Menée un set à zéro au bout d'une petite demi-heure, l'Allemande s'est bagarrée pour empocher la deuxième manche. Ou l'ultime set, *plus long que les deux* premiers réunis, où dix-huit jeux *auront été indispensables pour* départager deux joueuses qui semblaient irrémédiablement liées à la victoire comme des sœurs siamoises ennemies.

Souvenir d'un combat désespéré, aussi, rythmé par les vocalises de Monica Seles, ses coups de plus en plus violents, son *inlassable capacité à renvoyer* les coups droits de son adversaire quand celle-ci les pensait définitifs. Le poing hargneux de Steffi Graf ponctuant le sauvetage des quatre premières balles de match à 5 jeux à 3, entamant le mara*thon de la fin de la troisième* manche. Ces dix derniers jeux, enfin, où l'espoir capricieux de la victoire caressera tantôt l'une, tantôt l'autre, au-delà des nerfs, au-delà de la résistance : *« Ce match est certainement la rencontre la plus riche en émotions et la plus serrée que j'ai vécue*, explique Monica Seles. *Je ne pensais pas aller aussi loin. Dans de tels matches, on est obligé de donner tout ce que l'on a. »*

La numéro un mondiale doit en effet sa troisième victoire à Roland-Garros à sa force de caractère. Malmenée en huitièmes de finale par la Japonaise *Akiko Kijimuta ou en demi-finale* par Gabriela Sabatini, Monica Seles a su arracher la victoire, frappant et attaquant toujours. Aujourd'hui, en cette fin de troisième set, la Yougoslave semble à la dérive, épuisée, quand Steffi Graf – *« athlète idéale »*, dira son adversaire – reste fraîche, les cheveux à peine désordonnés par la bataille.

Monica Seles a couru, rattrapé, cogné, cherchant ses dernières *ressources dans un coin secret* qu'elle-même ne doit pas connaître. Dégoûtée par cette ténacité, Steffi Graf, oppressée, perd le match toute seule, trop énervée, lâchant ses coups droits dans le filet ou ses volées de *revers derrière la ligne de fond de* court. *« Même si elle est très fatiguée, Monica Seles continue à attaquer, c'est une grande qualité »*, explique-t-elle.

S'il fut aussi émouvant et sensible, le match fut moins spectaculaire que la finale de 1985, les deux droitières passant le plus clair de *leur* temps au fond du court, comme si Steffi Graf, *majestueuse à la volée*, avait peur de Monica Seles. Mais quelle apothéose pour le tournoi féminin ! Après une première semaine anémique, les dames ont fait battre les cœurs quand les messieurs offraient un tournoi *plus terne, au tennis plus aseptisé*. Le tennis féminin est devenu émotion.

BÉNÉDICTE MATHIEU

SPORTS

RUGBY : Toulon champion de France

Le dernier tour de Serge Blanco

Le Rugby Club toulonnais a gagné la finale du centenaire du championnat de France en battant 19-14 le Biarritz olympique, emmené par Serge Blanco, samedi 6 juin au Parc des Princes. Les Toulonnais se sont imposés au terme d'une jolie rencontre, grâce notamment à un essai de Repon, deux drops de Delaigue et un de Hueber, contre deux essais des Biarrots, par Gouloumet et Hontas. Pour sa quatrième finale en sept années, Toulon a ainsi obtenu le troisième titre de son histoire.

Au bout des bras de Serge Blanco, *le bouclier de Brennus* aurait ressemblé à l'ultime trait de génie d'un joueur d'exception. Une pirouette du destin, aussi imprévue que ses relances balle en main qui savaient faire basculer le sort d'une partie en quelques secondes, de préférence les dernières. Samedi soir, le capitaine biarrot a dû se contenter de la plus longue et de la plus applaudie des courses de sa carrière : un tour d'honneur, sur le terrain de ses exploits tricolores. Le cœur de Blanco débordait, mais ses mains étaient vides. Le trophée tant désiré était brandi par d'autres.

Dans les mains d'Eric Champ, le premier capitaine de l'histoire à le recevoir en costume, sans avoir porté un ballon (1), le bouclier s'était transformé en bonne blague. La fine plaisanterie de quelques potaches et de vieux briscards, jaillis au bout d'une saison catastrophique pour subtiliser la finale des cent ans du championnat français, au nez et à la barbe d'une de ses plus grandes gloires. Le tour était prémédité. Avant le *coup d'envoi, les Toulonnais* n'avaient-ils pas remis à Serge Blanco un petit olivier de leur contrée ? Un arbre, c'était bien le moins qu'ils pouvaient lui offrir, alors qu'ils s'apprêtaient à prendre leurs aises dans son jardin favori.

Car dans l'euphorie des vestiaires, les joueurs toulonnais riaient d'autant plus volontiers qu'ils n'avaient pas volé ce succès qui revenait de droit à un autre. Mieux, ils l'avaient mérité. Le Parc des Princes – supporters rouge et noir exceptés – n'avait eu d'yeux que pour Blanco. La France ovale avait prié pour que lui soit accordée une dernière récompense, pour l'ensemble de *son œuvre. Mais tout le monde* avait oublié que la vérité du rugby ne se cache pas dans les symboles. Elle sort du choc rugueux des avants. Elle est lisible dans les trajectoires des trois-quarts. Et, samedi soir, le désir de voir le héros sanctifié n'a pas résisté longtemps à l'épreuve du jeu.

Dès la première mêlée, le principal était dit. La mystérieuse force basque, qui transforme le pacifique Pascal Ondarts ou le taciturne Jean Condom en véritables béliers humains, n'agirait pas. Elle s'était évanouie devant l'envie, la puissance rouge et noir. Biarritz venait de perdre l'un de ses points forts. Le reste ne fut plus qu'affaire de patience toulonnaise. De tact aussi.

L'après-Daniel Herrero

Les joueurs varois avaient eu la délicatesse d'accorder à Blanco le vestiaire habituel de l'équipe de *France. Comme pour s'excuser du* tour qu'ils allaient lui jouer, ils eurent la courtoisie de laisser le doute planer une mi-temps, d'accorder à l'arrière le droit de briller de ses derniers feux. Ce fut une balle de rapine, mal dégagée par les Toulonnais, que Blanco transforma en or, en transperçant les lignes rouge et noir d'une de ses percées légendaires.

Ce fut surtout le paradoxe de voir le recordman des essais en équipe de France réhabiliter le geste fétiche des comptables du rugby moderne : le coup de pied. Avec Blanco, une pénalité ne pouvait se transformer qu'en épopée, en monument à la mesure de ses exploits passés. Celle qu'il a transformée d'une jambe alerte mesurait plus de 60 mètres, et a réussi à chavirer de bonheur le stade entier. En un singulier clin d'œil de l'histoire, le héros venait d'inscrire au pied ses derniers points au Parc des Princes. Le jeu pouvait reprendre son cours, et Toulon asseoir définitivement sa supériorité.

« Nous n'avons jamais pu prendre l'ascendant, pouvait regretter Serge Blanco. *Pourtant nous n'étions pas venus pour nous contenter d'une belle apothéose, mais pour remporter le titre. C'est le rugby, et on ne peut pas choisir sa sortie. De toute manière, avec l'âge, je me dirai que nous avons perdu sur le fil. J'enjoliverai cette finale. »*

En raturant l'épilogue de l'histoire du prodige français, les jeunes Toulonnais venaient, eux, d'écrire le premier chapitre d'un nouveau récit, malgré ou grâce au départ de leur barde-entraîneur, Daniel Herrero (*le Monde* du 26 mai). *« Il y a deux mois, j'étais un inconnu parfait dans une équipe au fond du gouffre*, souriait le centre Jean-François Répon. *Ce soir, je marque un essai et nous nous retrouvons champions de France sans avoir trop osé y rêver. »* Aux côtés de l'arrière Patrick Teisseire ou de l'ouvreur Yan Delaigue, deux juniors qui passeront leur bac dans quelques jours, il est parvenu à donner une nouvelle image du jeu toulonnais. Désormais le ballon ne reste plus frileusement confiné dans les parages des regroupements, où le troisième ligne Eric Melvillé, force de la nature importée d'Afrique du Sud, continue à régner. Samedi soir, il circulait jusqu'aux ailes, où le culot des jeunes joueurs ressemblait à un hommage au talent de leur glorieux vis-à-vis.

« Il fallait que nous jouions bien pour que personne ne vienne nous reprocher d'avoir volé son titre à Blanco », reconnaissait Patrick Teisseire. En ajoutant leur manière aux exploits de l'arrière basque, les Toulonnais venaient de réussir un autre miracle. Faire oublier, l'espace d'une rencontre enjouée, l'indigence d'un championnat sans âme, reflet d'une baisse générale du niveau du rugby français.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Malgré l'appel à la clémence des autorités fédérales lancé par Serge Blanco, le troisième ligne international était encore suspendu pour une brutalité commise lors du challenge Yves-du-Manoir.

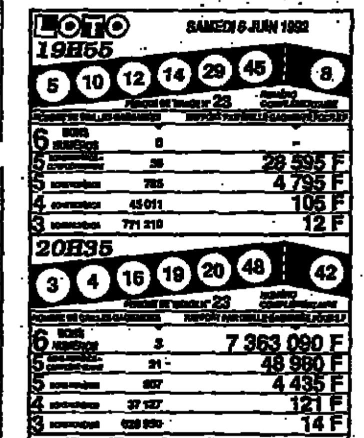
VOILE

Départ de la Transat anglaise en solitaire

Près de 400 embarcations ont salué dimanche 7 juin les 67 bateaux de la Transat anglaise en solitaire qui ont pris le départ de Plymouth (Grande-Bretagne) pour Newport sur la côte Est des Etats-Unis, une épreuve de 2 800 milles (5 185km). Loïck Peyron, sur *Fujicolor-II*, a coupé en premier la ligne de départ suivi de Philippe Poupon, sur *Fleury-Michon-XI*, vainqueur de l'édition précédente, en 1988, et détenteur du record de la course en dix jours et neuf heures.

Dès le départ, le premier duel de cette transat a promis une course mouvementée. Le Français Laurent Bourgnon sur *Primagaz* est en effet venu se faufiler parmi les deux multicoques, prenant la tête au bout de quelques milles et se faisant repasser par Loïck Peyron.

Florence Arthaud, l'une des favorites de l'épreuve à bord de *Pierre-Ier*, a été parmi les derniers concurrents à la barre des multicoques à couper la ligne de départ. *« Je ne prendrai aucun risque inutile de collision au moment du départ. J'ai des centaines de milles devant moi pour passer en tête »*, avait-elle expliqué. Sur les monocoques, le skipper de *Cacolac-d'Aquitaine*, Yves Parlier, devançait Bertrand de Broc sur *Groupe LG*.



LOTO — SAMEDI 6 JUIN 1992		
19H55 : 5 10 12 14 29 45 — complémentaire 8 — tirage n° 23		
6 bons numéros	0	–
5 + complémentaire	38	28 595 F
5	785	4 795 F
4	45 011	105 F
3	771 210	12 F
20H35 : 3 4 16 19 20 48 — complémentaire 42 — tirage n° 23		
6 bons numéros	3	7 363 090 F
5 + complémentaire	21	48 980 F
5	807	4 435 F
4	37 127	121 F
3	628 850	14 F

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le rugby et le tennis restent sur les chaînes publiques

Week-end sportif pour Hervé Bourges. Le président d'Antenne 2 et FR3 a profité samedi 6 juin de la finale du Championnat de France de rugby pour signer avec la Fédération française de rugby (FFR) un contrat d'exclusivité de trois ans concernant les rencontres organisées par la FFR en France : le Tournoi des Cinq Nations, notamment, et le Championnat de France. Cet accord concerne également les tournées étrangères dans le pays : les visites de l'Afrique du Sud et de l'Argentine en 1992, de l'Australie en 1993 et de la Nouvelle-Zélande en 1994.

Dimanche Hervé Bourges était à Roland-Garros où il a signé avec *Philippe Chatrier* un contrat d'exclusivité de quatre ans portant sur la retransmission des Internationaux de France et de l'Open de Paris à Bercy. Le service public a acquis les droits des internationaux de Grande-Bretagne et diffusera les demi-finales et finales simple messieurs et simple dames.

Les résultats

CYCLISME

COUPE DU MONDE

En battant la Française Marion Clignet, Jeannie Longo a gagné, samedi 6 juin lors de l'épreuve de poursuite de la Coupe du monde, disputée à Hyères (Var), le droit d'aller aux Jeux olympiques de Barcelone. Le directeur technique national, Lucien Bailly n'annoncera la sélection de l'équipe de France que le 16 juin.

TOUR DES ASTURIES

Le coureur suisse Alex Zulle (Once) a remporté dimanche 7 juin la trente-sixième édition du Tour des Asturies à l'issue de la sixième et dernière étape courue entre Pola de Siero et Gijon et remportée au sprint par l'Allemand Uwe Raab (PDM). Au classement général, Zulle devance les trois premiers du podium de la dernière Vuelta, son compatriote Tony Rominger et les Espagnols Jésus Montoya et Pedro Delgado.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

FINALES

Simple messieurs. – J. Courier (E-U, n° 1) b. P. Korda (Tch., n° 7), 7-5, 6-2, 6-1.

Simple dames. – M. Seles (You., n° 1) b. S. Graf (All., n° 2), 6-2, 3-6, 10-8.

Double messieurs. – J. Hlasek-M. Rosset (Sui.) b. D. Adams (Aus.)-A. Olhovskiy (CEI), 7-6, 6-7, 7-5.

Double dames. – N. Zvereva (CEI)-G. Fernandez (E-U, n° 2) b. A. Sanchez-C. Martinez (Esp., n° 4), 6-3, 6-2.

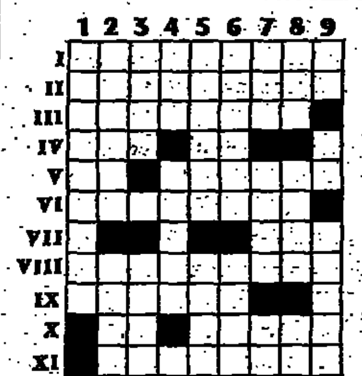
Double mixte. – A. Sanchez (Esp)-T. Woodbridge (E-U) b. L. McNeil-B. Shelton (E-U), 6-2, 6-3.

Simple juniors garçons. – A. Pavel (Rou.) b. M. Navarra (It.), 6-1, 3-6, 6-3.

Simple juniors filles. – R. De Los Rios (Par.) b. P. Suarez (Arg.), 6-4, 6-0.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5797



HORIZONTALEMENT

I. Mis en cage. – II. Peu douée *pour les joutes spirituelles.* – III. Représentant un procédé de *préparation des lentilles.* – IV. Soufflait comme un bœuf. A *moitié rond.* – V. Symbole. Accompagne un cher absent. – VI. Très long ruban. – VII. A l'étranger. – VIII. On les préfère fraîches. – IX. Nom donné naguère à la police nationale. – X. Au début d'une parabole. Partie d'un « journal ». – XI. N'apprécie guère qu'on fasse la fine bouche.

VERTICALEMENT

1. Leur omission répétée peut, à la longue, se faire sentir. – 2. *Sculpteur. Ne coule que par* intermittence. – 3. Surface ou coquillage. *On lui confie bien des* secrets. – 4. Vide les facultés. Coule en Italie. – 5. Poudres. Jadis dressé par un scribe. – 6. Avec eux, on ne saurait prétendre qu'il n'y a pas mèche. *Figure biblique.* – 7. Sur un cadran solaire. En est *donc réduit à soliloquer.* Abréviation. – 8. Les autres viennent souvent après. Etat. *Provoquait de l'affluence sur les parvis (épelé).* – 9. *Terme musical.* Pousse des pointes. Va à la mer.

Solution du problème n° 5796

Horizontalement

I. Francisque. Ecot. – II. Lélio. Our. Usité. – III. Ase. Reliées. Vin. – IV. Tsar. Témérité. – V. Te. Urubu. Isole. – VI. Emée. Oser. – VII. Uvée. Su. Œufs. – VIII. Rio. Relieur. Ses. – IX. Sentiments. Vire. – X. Es. Tôt. Ain. – XI. Anes. Drapeau. – XII. Issue. Cœur. Gré. – XIII. Gois. Mer. Serment. – XIV. Nil. Ailées. En. – XV. Ereintes. Ite. S.A.

Verticalement

1. Flatteurs. Ligne. – 2. Resservies. Soir. – 3. Aléa. Néon. Asile. – 4. Ni. Ruée. Tenus. – 5. Cor. Ré. Risée. An. – 6. Emu. Sem. Mit. – 7. Sol. Boulet. Calé. – 8. Quitus. Inodores. – 9. Urée. Emettre. – 10. Emir. Us. Aussi. – 11. Usés. Or. Apre. – 12. Es. Rose. Vie. Mue. – 13. Civil. Usinage. – 14. Otite. Fer. Urnes. – 15. Tène. Assez ! Etna.

GUY BROUTY

CULTURE

MUSIQUES

Guns n' Roses : le danger est passé

Ainsi ces messieurs des Canons & Roses sont bien venus, le 6 juin, à l'heure dite, sur la pelouse de l'hippodrome de Vincennes, précédés de leur grosse réputation de groupe de rock «le plus dangereux du monde». Il y aurait eu des gros bras et du service d'ordre musclé. On ne les a pas vus, preuve d'un travail bien fait sans doute.

Un public très jeune, charmant, pas trop nombreux, dans les quarante mille petits pirates, a attendu sagement l'arrivée des hommes dangereux qui à 20 h 5 pétantes (pour cause de retransmission télé via satellite), ont tenté de leur faire une grosse peur. Axl Rose en veste et short cycliste moulant, de plus en plus court, soit dit entre nous, a attaqué par *It's so Easy* et *M.Brownstone*.

Pour reprendre le *Live and Let Die* de Paul McCartney sur fond de pétards et de feux d'artifices, il a noué sa chemise en paréo et s'est mis à courir un peu partout sur les deux bras de la scène, façon Jagger, tandis que le blond et fluide Duff McKagan officiait en sens inverse, à la basse, et que sous son chapeau noir et sa noire tignasse, solide comme le roc, Slash sortait de sa guitare des sons tout à tour limpides et martyrisés. Au loin montait des tentes l'âpre fumée du merguez que l'on retourne. Au ciel, léger et pâle comme dans un tableau de Nicolas Poussin, volait parfois une paisible canette de bière.



CLAUDE GASSIAN

Axl Rose : une voix singulière et changeante

Pour le sulfureux *Bad Obsession*, M. Rose a revêtu un petit ensemble rouge vif dans lequel il s'est bien tortillé . Il saute aussi aisément d'un ampli que d'une passerelle haute d'un mètre. Il se lance volontiers en vrille sur un pied et dispose de plusieurs podiums où il peut se camper, une jambe en appui, le mollet nu, avec quelque arrogance. Du reste, sa voix si singulière, diverse, changeante, est toujours remarquable. C'est le chanteur le plus intéressant du moment, tout comme son compère Slash est un virtuose inspiré, même s'il est capable de plaisanteries de garçon de bain, en se lançant par exemple dans une reprise bien baveuse du thème du *Parrain*. En plein concert rock, ça ferait retomber les meilleures intentions du monde.

Il est vrai, de ce côté, M. Rose n'est pas en reste. Il se retire souvent en coulisses, pour changer de tenue, et n'hésite pas à doucher l'auditoire de longues périodes pianistiques empruntées à Elton John. Suivies d'un carrousel de batterie qui permet à chacun de faire une pause, mais dans la ferveur a-t-on besoin d'une pause? Après quoi, en kilt de cuir, M. Rose assène *Sweet Child of Mine, Welcome To The Jungle* et, avec le gonflage de deux gros monstres en caoutchouc bardés de glaives de chaque côté de la scène, une réinterprétation du *Knockin'On Heaven's Door* de Bob Dylan assez joyeuse et plaisamment enjouée d'une version reggae.

Sur les écrans latéraux, au moment du crépuscule, on constate que M. Rose se laisse gravement pousser la barbe. Ce n'est peut-être pas une bonne idée. Qu'il soit cependant remercié de cet excellent concert, même s'il n'a pas mis le feu à la pelouse. Le danger est passé, on le regrette déjà.

MICHEL BRAUDEAU

«Urgence», au risque de l'unanimité

Une compilation contre le sida, entre consensus et conformisme

Réalisé avec l'intention expresse d'aider l'Institut Pasteur dans la recherche contre le sida (*le Monde* «Arts-Spectacles», du 30 avril), *Urgence* (1) réunit une des versions possible de l'élite de la chanson française : les artistes invités, groupes, chanteurs ou chanteuses étant au nombre de vingt-six et les absents plus nombreux que les élus. De l'agrégat Garçons Bouchers/Pigalle à Pierre Bachelet, d'Alain Bashung à Sylvie Vartan en passant par Bruel, Cabrel, Higelin ou Goldman, tous se sont prêtés à l'expérience : enregistrer une chanson d'amour avec des moyens restreints, généralement quelques instruments acoustiques.

Si l'on ne peut se livrer à l'exercice habituel de la critique à l'égard d'un projet comme celui-ci, le résultat appelle toutefois quelques remarques. De l'ouverture (*Maladie d'amour*, par Alain Chamfort) au finale (*Aimer*, par Sylvie Vartan), l'atmosphère d'*Urgence* est souvent pesante, funéraire parfois. Le titre de la compilation, son objectif étaient suffisamment clairs pour ne pas en rajouter dans le tragique.

La comparaison s'impose avec *Red Hot and Blue* (2), la compilation qui réunissait l'élite anglophone du rock et de la dance music autour des chansons de Cole Porter. Autour d'une idée artistique clairement énoncée – l'application des ambiguïtés de Cole Porter à l'amour au temps du sida, – *Red Hot and Blue* développait la dualité de son titre entre la passion («*red hot*») et l'absence («*blue*»), quand l'ambition d'*Urgence* est avant tout utilitaire, et clairs la volonté d'unanimité et le souci d'éviter les controverses afin de réunir le plus d'argent possible. Paradoxalement, logiquement, ce sont les chansons les plus abruptes, celles qui regardent le sida en face, les titres d'Etienne Daho, de Garçons bouchers/Pigalle, par exemple, qui atteignent leur but.

THOMAS SOTINEL

(1) 1 disque compact Virgin.
(2) 1 disque compact Chrysalis.

□ *Un concert contre le sida.* – De nombreux artistes américains, réunis au sein de Hallelujah Gospel, organisent un concert, le 17 juin à 20 heures, à la cathédrale américaine de Paris, 23, avenue George-V. La soprano noire Jo Ann Pickens, le Gospel Chords, le pianiste Richard Bachand, les Enfants de Pan, le compositeur Carl Riley, plusieurs solistes américains et suisses participeront à cette soirée donnée au profit d'AIDS Mastery (association qui organise des week-ends de réflexion et d'échanges d'informations sur la maladie). Tél : 48-39-21-52 ou 40-28-90-85.

Keith Jarrett dans l'azur

Après avoir enregistré Bach, le pianiste s'attaque à Chostakovitch
Un événement discographique

Un album dont le «physique» répond au «moral» (emballage immaculé barré de rouge pour l'abstraction lyrique du contenu); un événement discographique souligné dans le livret par un texte formidable, riche de toutes les informations indispensables – c'est si rare! – sur ce qui l'a précédé, suscité, nécessité du côté de l'interprète, texte inspiré et personnel quand il aborde le délicat sujet du néoclacissime revu par Chostakovitch dans ce remake quelque peu personnel du *Clavier bien tempéré*; le tout corsé par une prise de son personnalisée comme l'affectionne Manfred Eicher, producteur maison, qui fait planer le piano dans un vaste espace vide sans excès de réverbération : ECM affirme une fois de plus sa singularité d'éditeur discographique à part entière, capable de suivre son pianiste fétiche de la musique improvisée à Bach (*Variations Goldberg* jouées au clavecin, préludes et fugues du *Clavier bien tempéré*) et, ce qui est tout de même culotté, de Bach à Chostakovitch (le concert de lancement de ce dernier album, prévu naguère à Gaveau, avait été annulé).

Jarrett a décidé de regarder droit dans les yeux ces *24 Préludes et fugues*. Il a fait table rase d'une tradition transmise, en trois enregistrements successifs, par une pianiste – Tatiana Nikolaieva – qui avait créé l'œuvre et avait été conseillée par Chostakovitch (préférer le vieil enregistrement chez Ariola, dénichable en importation, ou, à défaut, les plus récents 3 CD Vogue/Melodya «Archives soviétiques» aux 3 CD Hyperion).

La distance avec le «modèle soviétique» s'entend dès la première fugue, à la façon dont Jarrett donne le temps au temps pour quitter définitivement les rivages de l'expressionnisme et aborder ceux de l'intériorité sans apprêts. Tout ce qui, chez Nikolaieva, rappelait le Chostakovitch que l'on connaît, théâtralisé, distancié et grotesque, est ici gommé au profit d'un engagement pianistique forcené, au seul profit de la clarté polyphonique et du pur énoncé. Toujours surprenant et non conventionnel sous ses apparences détachées, d'une maîtrise technique époustouflante dans la durée, d'une flamme brûlant sous la cendre, l'ensemble s'écoute sans une seconde d'ennui pour ce qu'il est : un monstre d'ambiguïté stylistique.

ANNE REY

▶ **Les *24 Préludes et fugues op. 87*, de Dimitri Chostakovitch : 2 disques compacts ECM 437 189-2. Distribués par Phonogram.**

ARTS

Figures construites

De l'abstraction à la représentation l'itinéraire paradoxal de Jean Hélion

JEAN HÉLION
à la galerie Marwan Hoss

En 1929, Jean Hélion peint ses premières œuvres abstraites. Ses proches se nomment Van Doesburg et Torres-Garcia, Mondrian et Arp. L'année suivante, il fait partie du groupe Abstraction-Création avec les mêmes, Kupka, Delaunay et Herbin, autant dire l'aristocratie de l'abstraction géométrique. Dix ans plus tard, en 1939, des têtes, des corps, des objets se reconnaissent dans ses compositions. Après deux ans de captivité en Allemagne et une évasion, il rejoint les Etats-Unis en 1942 et recommence à peindre des visages et des passants.

En une décennie, il passe donc du néoplasticisme le plus rigoureux à la représentation des choses et des gens, une représentation ordonnée qui garde en mémoire les exercices de construction de la période précédente. Il est ainsi l'un des premiers à se risquer en ce sens, à rebours de l'histoire officielle du modernisme. Sans doute est-ce pour cette mauvaise raison, à cause de cette révolution complète et singulière, que l'œuvre d'Hélion n'est encore qu'imparfaitement connue, alors qu'elle compte parmi les plus accomplies du siècle.

L'histoire de ce renversement, l'exposition d'aujourd'hui la décrit de la meilleure manière qui soit, intime et précise, en une cinquantaine d'œuvres sur papier, de 1930 à 1940. C'est aussi la plus séduisante des manières, car Hélion démontre dans l'emploi de l'encre et de l'aquarelle une admirable dextérité.

Dans ses premières esquisses, il cherche des compositions frontales fondées sur des angles droits et des rectangles monochromes qui s'équilibrent exactement. La surface est divisée en compartiments au moyen d'horizontales et de verticales tracées à la règle, et le sentiment de stabilité est à son comble. Fausse stabilité : dès 1933, quand Hélion s'établit en Virginie et fréquente Calder, il expérimente une asbtraction plus fluide et plus souple. Jusque-là, la ligne déterminait la construction. Désormais, elle enserre des taches de lavis et d'aquarelles librement posées sur le papier, quand elle ne capitule pas face à l'expansion de la couleur et renonce à la contenir. Cette dernière ne se laisse plus contraindre à la frontalité. Apparaissent des nuances, des transparences obtenues par dissolution, qui suggèrent l'arrondi d'un volume ou le vide d'un espace. Des plans s'échelonnent dans la profondeur. Les formes géométriques gonflent et prennent ampleur et densité. Hélion, à son insu peut-être, suit l'itinéraire qui avait été celui de Fernand Léger des *Contrastes de formes* aux figures humaines des années 20.

En 1937, la cause est entendue : les volumes s'emboîtent et s'articulent. Ils se disposent en figures complexes qui, sans représenter un corps, suggèrent sa posture et son mouvement. Les sphères deviennent têtes, les cylindres bras et jambes. Trapèzes et parallélogrammes évoquent bustes et hanches. Les titres changent. Plus de *Compositions* désormais, mais des *Figures*, figure debout ou courbée. Ultime étape avant la guerre : une étude de deux hommes en imperméable et chapeau encadrant une femme de dos. *Retour à la figuration? Non point.* Invention d'une nouvelle figuration plutôt, sous-tendue par l'expérience abstraite. Hélion aimait à le dire : *«En poussant l'abstraction jusqu'au bout, j'avais sans m'en douter retrouvé le visage du monde.»*

Aux œuvres d'Hélion, l'exposition associe heureusement des peintures et des dessins de Gonzalez et de Torres-Garcia, qui furent des amis du peintre dans les années 30. Comme lui, ils se refusaient à choisir naïvement entre deux impératifs qui eussent été contradictoires, l'abstrait et le figuratif. Comme lui, ils avaient compris qu'il convenait à l'inverse de les réunir, afin de ne se priver d'aucune ressource ni d'aucune leçon, qu'elle soit ancienne ou moderne.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 75001 Paris ; tél. : 42-96-37-96. Jusqu'au 17 juillet, puis du 1er au 30 septembre.**

▶ **Les Editions du Regard publient simultanément une *forte monographie* d'Henry-Claude Rousseau, largement illustrée, consacrée à Hélion (360 pages, 750 illus., 780 F).**

CINÉMA

Hollywood en quête d'effets

Le relief, utilisé par Hitchcock dans «Le Crime était presque parfait» qui vient de ressortir à Paris fut l'une des tentatives de creuser la différence entre cinéma et télévision

Au début des années 50, Hollywood prend tout à coup conscience de la menace grandissante de la *télévision*. Pour maintenir l'amateur dans les salles, il faut lui proposer un spectacle que ne peut lui offrir le petit écran. Bien des procédés virent le jour, le plus souvent sans lendemain.

La Fox retrouva un vieux procédé français, inventé par le professeur Chrétien et basé sur une lentille, *l'hypergonar*, qui comprimait l'image à la prise de vue et la restituait en large à la projection, offrant l'avantage de peu modifier les normes techniques. Elle fit venir à Hollywood le professeur Chrétien, qui perfectionna le procédé en travaillant les optiques avec Bausch et Lomb (qui fabriquent aussi les lunettes Ray Ban), ajouta des pistes sonores magnétiques et l'appela le Cinémascope. Howard Hawks, qui tourna *la Terre des pharaons* (1955) avec ce procédé, plaisantait en disant qu'on n'avait pas besoin de se fatiguer à regarder dans le viseur : tout était dans le champ!

C'est le seul procédé qui, sous différentes marques, a vraiment survécu jusqu'à nos jours. La Paramount, pour ne pas être en reste, adopta la VistaVision qui permettait, en utilisant une pellicule standard latéralement, d'obtenir une image plus grande, donc avec une meilleure définition. *«On voit même la couleur des yeux des personnages des arrière-plans»*, indiquait la publicité. A l'inverse du Cinémascope, qu'il ne voulut jamais utiliser, Hitchcock aimait beaucoup ce procédé et l'employa pour la plupart de ses films tournés à la Paramount. Il l'imposa même à la MGM pour *la Mort aux trousses*, un des derniers films tournés en VistaVision.

Le Cinérama connut un bref succès. Cette triple projection en 35 mm sur écran géant offrait plus d'inconvénients que d'avantages. On lui préféra le 70 mm qui, avec une seule caméra et un seul projecteur, procurait une image splendide et un son magnétique six pistes. Mais le système était très encombrant à la prise de vue, et mal aimé des projectionnistes qui souvent sabotaient les copies, trop lourdes à leur goût. Si le format connaît aujourd'hui un regain d'intérêt, les films sont tournés en 35 mm, puis gonflés pour la projection.

Toutes ces techniques, ajoutées à l'écran plus ou moins courbe, avaient pour but de suggérer le relief au spectateur. Mais seul le «3D» allait le leur apporter. Il fit l'objet de plusieurs tentatives, avant de céder la place au laser et à l'holographie grâce aux progrès de l'ordinateur.

Le procédé de base est simple. Une image rouge destinée à un œil et une image «cian» (marron vert) destinée à l'autre sont projetées l'une sur l'autre. Les lunettes bicolores permettent de récupérer l'image destinée à chaque œil. Le relief est bon, mais la couleur est uniformément grisâtre. C'est le procédé de relief par «anaglyphes» (utilisé pour présenter à la télévision *l'Etrange Créature du lac noir* lors d'une mémorable soirée du Cinéma de minuit).

Pour obtenir la couleur, il faut employer le procédé Polaroïd : les images sont enregistrées par deux caméras jumelées, écartées comme les yeux (en fait, un peu plus que dans la réalité), puis projetées avec deux projecteurs synchrones à travers des filtres polarisants opposés, et regardées avec des lunettes aux filtres correspondants. Cette technique nécessite l'installation en salle de deux projecteurs reliés entre eux par un système synchrone, et la pose d'un écran métallisé, indispensable à la polarisation de la lumière.

Ce procédé, commercialisé par Natural Vision, offre des résultats remarquables, tant sur le plan du relief que sur celui du respect des couleurs et de la luminosité. Il n'a pourtant jamais véritablement conquis les salles. D'abord parce que son principal concurrent, le Cinémascope, n'a pas lésiné sur les moyens pour s'imposer : tous les films de la Fox furent tournés selon la technique maison ; les exploitants qui voulaient projeter les films de la major durent donc s'équiper. En revanche, les studios tournaient les films en 3 D «au compte-gouttes» et proposaient toujours une possibilité d'exploitation en version plate.

Des productions de série B

Ensuite, le 3D restait relativement lourd, imposant les deux projecteurs alors que la tendance allait de plus en plus à l'utilisation d'un appareil unique dans les cabines. De plus, il exige une maintenance très suivie (en cas de cassure, si l'on coupe une image à droite, il faut aussi en couper une à gauche) : infaisable dans les complexes, où l'opérateur est responsable de cinq ou six cabines. C'est pourquoi on a essayé, sans grand succès, de caser l'image destinée à l'œil droit et celle destinée à l'œil gauche sur la même pellicule en les séparant par un prisme à la projection (*Chair pour Frankenstein* de Paul Morrissey fut présenté de cette façon), avant de revenir au bon vieux rouge et vert, au résultat médiocre, mais facile d'utilisation (*le dernier Freddy*), véritable retour à la case départ.

Une autre raison de l'échec du relief semble se trouver dans le *manque d'intérêt des créateurs*. Outre les comédiens qui n'appréciaient guère qu'une curiosité technique leur vole la vedette, les grands réalisateurs considérèrent le 3 D plus comme un gadget que comme un apport réel à la mise en scène. Raoul Walsh, Budd Bœtticher, André de Toth ou George Sidney signèrent bien des films honorables, mais il s'agissait plus généralement de productions de série B (voire de série Z) dans lesquelles on se contentait d'envoyer à la figure du spectateur tout ce qui se trouvait sous la main (flèches, rochers, balles...). Alfred Hitchcock allait donner au relief ses premières (et dernières) lettres de noblesse, avec *le Crime était presque parfait*.

On ne s'étonnera pas qu'un technicien prestigieux comme lui ait pu s'intéresser au 3D, lorsque la Warner (à qui il venait en outre de faire perdre beaucoup d'argent avec *les Amants du Capricorne*) le lui demanda. Il a donc conçu sa mise en scène en fonction du relief qui lui permettait de jouer avec la troisième dimension de façon théâtrale, plaçant le spectateur (la caméra) au premier rang d'orchestre (contre-plongée), en haut du poulailler (plongée), dans le fond de la salle (plan général), et même dans le trou du souffleur.

Non seulement Hitchcock situe ses personnages dans l'espace, mais il «place» les spectateurs par rapport à l'action. Le relief permet ainsi de rajeunir des effets usés. Ici le cadran du téléphone nous saute véritablement aux yeux, la main de Grace Kelly se tend désespérément vers le spectateur impuissant, comme pour lui demander aide (avant de saisir la meurtrière paire de ciseaux...). En cette matière, tout est dans le dosage, et Hitchcock le domine à la perfection.

JEAN-MAX CAUSSE

▶ **Jean-Max Causse dirige avec Jean-Marie Redon les cinémas Action à Paris. *Le crime était presque parfait* est projeté à l'Action Christine.**

ÉCONOMIE

BILLET

L'Etat « coordinateur » industriel ?

M. Dominique Strauss-Kahn voudrait-il *ressusciter la* politique industrielle que le premier ministre avait paru enterrer? Dans sa déclaration *de politique générale, le 8 avril,* M. Pierre Bérégovoy n'avait *pas eu un mot pour la politique* industrielle. Le nouveau *locataire de Matignon n'avait* parlé ni de remodelage des *entreprises publiques, ni* de politique de filières, ni de *priorités stratégiques.* Pas une remarque pour les grands chantiers comme la création de Thomson CEA Industrie ou l'alliance Bull-IBM, laissés en plan par le départ précipité de son prédecesseur, Mme Edith Cresson. Priorité, désormais, à la monnaie, à la fiscalité. Bref à l'environnement de l'entreprise dans une démarche plus conforme au libéralisme du grand marché européen et à l'accélération des privatisations.

Dans l'entretien accordé à notre confrère britannique *Financial Times* – un choix symbolique sans doute que celui d'un titre défenseur du libéralisme à l'anglo-saxonne, – M. Strauss-Kahn s'éloigne nettement de cette conception. *« Ma conviction personnelle est que nous vivons la dernière partie de la phase ultra-libérale qui a commencé en Californie au milieu des années 70 »,* y explique le ministre français de l'industrie et du commerce extérieur. *« Si les années 80 étaient dominées par (...) la régulation financière, les années 90 seront celles de l'intervention des Etats dans l'industrie, de la même façon qu'ils interviennent dans le secteur des finances »,* poursuit M. Strauss-Kahn, ajoutant : *« comme des régulateurs mais aussi des coordinateurs. »* Un mot, aujourd'hui, vraiment inattendu.

Comme pour bien enfoncer le clou, le ministre s'interroge à heute voix : *« Pourquoi l'Etat devrait-il être plus passif qu'un actionnaire privé ? Il peut réussir ou pas, mais ce n'est pas être interventionniste en soi que d'essayer de gérer ses biens le mieux possible ».* La remarque s'adresse, sans aucun doute possible, à Bruxelles et à la commission qui n'a cessé, sous une forme ou sous une autre, de contester les grands choix de Mme Cresson. Mais au-delà, à la veille du grand renouvellement des PDG des entreprises nationalisées, elle sonne comme un rappel d'une autre politique et met aussi en lumière les lignes de fracture qui ont toujours existé au sein du Parti socialiste.

PIERRE-ANGEL GAY

Les Républiques de l'ex-URSS veulent introduire des monnaies nationales

Les responsables ukrainiens sont divisés sur l'avenir des coupons

Plusieurs Républiques de l'ex-URSS ont exprimé leur volonté d'introduire des monnaies nationales en remplacement du rouble. Dès janvier, pour faire face à la pénurie de billets de banque et tenter de *protéger son marché* intérieur, Kiev a introduit des « coupons », *dont l'usage s'est* progressivement étendu à pratiquement tous les paiements et doit, selon les responsables du pays, *être généralisé* en juillet. Plus récemment, la Lettonie a *mis en circulation des nouvelles* coupures, de même que la Biélorussie. En Ukraine *comme dans* les autres *régions* de l'ex-URSS, *ces mesures ne ressemblent* pourtant guère à la création de véritables *monnaies nationales.*

KIEV

correspondance

Aux abords du TSOUM, le grand magasin de Kiev, *c'est* par dizaines qu'on se presse pour échanger de *l'argent avec des inconnus. Le* profane n'y verrait qu'un haut lieu du marché noir des devises. Or, ce ne sont pas des monnaies occidentales *qui y sont recherchées* mais tout simplement des roubles. *« Un coupon, un rouble »,* glisse discrètement un homme au passant qui le croise. Un autre porte un écriteau autour du cou : *« J'achète des roubles ».*

Depuis que le gouvernement a introduit, il y a cinq mois, des coupons renouvelables pouvant servir d'unité de compte et de paiement, le rouble est voué à une véritable surenchère en Ukraine. Initialement, les coupons – imprimés en France – (*le Monde* du 11 février) avaient été conçus pour être utilisés parallèlement aux roubles, afin de protéger le *marché domestique* ukrainien des acheteurs étrangers et aussi pour pallier la pénurie de roubles. Aujourd'hui, il y a deux fois plus de coupons que de roubles en circulation dans le pays, source d'une grande confusion monétaire et d'un débat féroce entre le gouvernement, le Parlement et la banque centrale.

Les Ukrainiens touchent la totalité de leur salaire en coupons même si, dans certains cas exceptionnels, jusqu'à 30 % de leur rémunération peut être encore versée en roubles : or, le *coupon n'a pas les attributs d'une* véritable monnaie. Le phénomène des coupons est jugé désastreux. Pour M. Victor Pynsenyk, directeur adjoint du Conseil économique, *« le coupon fut une expérience horrible. La plus grosse erreur du gouvernement a été de ne pas avoir immédiatement étouffé le rouble ».* M. Pynsenyk et ses amis du Conseil ont été les instigateurs du plan économique ukrainien présenté au Parlement en mars et qui plaidait pour une substitution complète du rouble par les coupons afin de sortir l'Ukraine de la zone inflationniste du rouble.

En attendant la « grivna »

En fait, l'Ukraine ne s'est pas donné les moyens de créer une véritable monnaie nationale, c'est-à-dire un instrument liquide et gagé sur des réserves. *« Nous aurions dû préparer des projets, et au lieu de cela, nous avons un kilo de papier perdu »,* se plaint M. Pynsenyk, désignant des piles de dossiers inutiles.

Le Conseil continue de plaider pour une « couponisation » complète de l'Ukraine, jusqu'à la mise en circulation de la nouvelle monnaie, la grivna. La Banque nationale, de son côté, y est résolument opposée. *« Le coupon n'est pas une monnaie,* avoue M. Georges Iourtchychyne, son vice-président. *Si les gens avaient compris cela dès le début, les choses en auraient été simplifiées. Mais ils ont commencé à penser que l'on pouvait attribuer au coupon une vertu supplémentaire, et que, d'une certaine manière, on pourrait revendiquer une vraie monnaie indépendante. Qui dit couponisation totale,* poursuit M. Iourtchychyne, *dit traiter le coupon comme une monnaie.*

» L'Ukraine n'aura pas sa propre monnaie, que ce soit le coupon ou la grivna, avant que des conditions précises ne soient respectées : ce qui veut dire, être membre du FMI, avoir un fonds de stabilisation des changes et opérer une redéfinition du système de la banque centrale. Même si la grivna doit arriver cet été du Canada, où elle est imprimée, on ne s'attend pas à ce qu'elle soit mise en circulation avant la fin de cette année ou même le début de l'année prochaine. »

En attendant, le coupon continuera à faire office de principal moyen de paiement sur le marché intérieur de l'Ukraine, tandis que le rouble servira surtout son commerce international, y compris le commerce avec la Russie. *« C'est une situation unique,* avoue M. Pynsenyk, *que la plupart des experts occidentaux ne peuvent comprendre. Nos entreprises vendent leur production contre des roubles, et, dans leur comptabilité, ce sont des roubles qui apparaissent ; or, la banque leur donne des coupons pour payer leurs salariés. »*

Si l'Ukraine veut conserver une balance commerciale équilibrée, elle devra impérativement augmenter ses exportations vers la Russie. A l'heure actuelle, elle achète plus qu'elle ne vend, ce qui vide ses réserves de roubles.

Tout cela n'empêche pas les autorités bancaires de se déclarer pleinement satisfaites de ce qu'elles appellent *« le succès du coupon ».* Le coupon s'échange à un taux égal au rouble et permet de faire face à la hausse des prix, alors que d'autres régions de l'ex-URSS sont actuellement confrontées à de graves pénuries de liquidités. *« Quant à ceux qui arpentent l'entrée du TSOUM,* lâche un porte-parole de la banque, *ils vont pouvoir retourner chez eux. Dans les semaines à venir, la banque doit ouvrir des points de change aux quatre coins du pays pour échanger roubles et coupons. »*

ROMA IKHNATOVITCH

Pour la seconde année consécutive

Les investissements japonais à l'étranger ont baissé en 1991

Les Japonais « n'achètent plus le monde » : pour la seconde année consécutive, leurs investissements à l'étranger ont diminué. *Ils se sont élevés à* 41,5 milliards de dollars au cours de l'année fiscale 1991 (qui s'est achevée le 31 mars), enregistrant un recul de *26,9 %* par rapport à 1990, vient d'annoncer le ministère des finances.

TOKYO

de notre correspondant

La répartition des investissements japonais par zones géographiques fait apparaître une décroissance d'environ 30 % dans les flux en direction des Etats-Unis et de l'Europe, alors que ceux destinés à l'Asie enregistrent un ralentissement plus faible (– 16 %). *Loin de se résorber,* la tendance au recul des investissements à l'étranger est confirmée par les statistiques d'avril qui indiquent une diminution de 41 %. La valorisation du yen s'était traduite par une forte exportation de capital japonais au cours des cinq années *qui ont suivi les accords du Plaza* de 1985. Délocalisation de la production, implantations sur les marchés américain et européen et prises de position des institutions financières à l'étranger ont été les principaux objectifs de cette exportation massive de capital.

Effet de la période exceptionnelle de croissance continue que le Japon a connue au cours de la seconde *moitié des années 80,* cette avancée du capital nippon à l'étranger avait suscité des réactions alarmistes aux Etats-Unis et en Europe : cette vague avait néanmoins, elle aussi, un caractère exceptionnel. Le dégonflement de la « bulle monétaire », alimentée par les spéculations boursières et immobilières, engendre aujourd'hui un phénomène de contraction des flux de capitaux nippons à l'étranger qui, bien qu'ils soient encore substantiels, risque d'être ressenti négativement par les pays receveurs.

Les investissements en Europe, en particulier, enregistrent une chute importante (– 34,4 %) pour s'élever à 9,3 milliards de dollars dont la *Grande-Bretagne a reçu un tiers.* Par rapport au total des investissements japonais à l'étranger, la part de l'Europe régresse de 25 % à 22 %. En revanche, la part de l'Asie, où les investissements industriels restent importants, passe de 12 % à 14 %. *Dans la région,* le potentiel des investissements étrangers japonais demeure soutenu, souligne le département de la recherche de la Banque industrielle du Japon, confirmant une « tendance lourde » à la délocalisation de la production.

Dans son analyse, le ministère des finances fait valoir trois éléments *expliquant ce recul : les stratégies de* redéploiement des entreprises à l'étranger *sont réalisées ;* le ralentissement économique incite celles-ci à consolider leurs positions plus qu'à en acquérir de nouvelles ; enfin, la morosité conjoncturelle et le « loyer » de l'argent dissuadent les *industriels d'investir au-delà du* strict nécessaire.

Globalement, les *investissements* industriels japonais à l'étranger se chiffrent à 12,3 milliards de dollars (– 20,5 %) et les investissements hors production à 28,8 milliards (– 29 %). Cette dernière baisse s'explique par la chute des investissements dans les *services et les installations touristiques* (– 52 %) et dans les domaines des assurances et de la finance (– 38,2 %).

En sens inverse, les investissements directs étrangers au Japon sont en progression : ils se sont élevés au cours de l'année fiscale 1991 à 4,3 milliards de dollars, enregistrant une augmentation de *52,2 %.* La part des Américains dans ce total s'est encore accrue, pour passer de 29 % à 48,3 %. Ils sont suivis par les Canadiens, les Britanniques et les Hollandais.

PHILIPPE PONS

Selon M. Boris Eltsine

La hausse des prix devrait encore s'accélérer en Russie avant de s'apaiser

Les prix à la consommation en Russie augmenteront bientôt avec la libération des prix du pétrole, avant de se stabiliser, puis de finalement redescendre d'ici à la fin de l'année, a estimé dimanche 7 juin *le président* russe M. Boris Eltsine. En voyage à Iekaterinbourg (centre de la Russie), où il rendait visite à sa mère, M. Eltsine a promis que le renchérissement du coût de l'énergie serait *« la dernière mesure objective qui influera sur les prix ».*

Les plafonds imposés aux prix du pétrole auraient dû être supprimés en avril, mais la mesure a été différée à la suite de résistances rencontrées dans le secteur industriel. A cette occasion, le ministre de l'énergie, *M. Vladimir* Lopoukhine, a été remplacé par l'ancien *ministre soviétique du gaz, M.* Viktor Tchernomyrdine (*le Monde* du 2 juin). Les responsables russes assurent maintenant qu'ils libéreront ces prix en juillet. – *(AFP.)*

Des experts nippons dénoncent les pratiques commerciales des Etats-Unis et de l'Europe

Concurrence déloyale

Un groupe d'experts japonais vient de publier, sous l'égide du MITI *(ministère du commerce* international et de l'industrie), un *rapport* dénonçant les pratiques commerciales déloyales américaines et européennes. Ce rapport a été rendu public au moment où se tenait à Urubandai, au nord de Tokyo, une rencontre informelle des ministres du commerce extérieur des pays industriels visant à débloquer les négociations de l'Uruguay Round. Chaque année, le représentant du commerce de l'administration américaine rend public *un rapport* consacré aux griefs commerciaux des Etats-Unis à l'encontre de ses partenaires. La CEE, généralement accusée de pratiques déloyales, publie aussi régulièrement ses propres reproches. Cette année, le Japon – qui enregistre des excédents commerciaux records – est donc entré dans le jeu, accusant notamment les Etats-Unis de violer fréquemment les codes de bonne conduite du commerce international définis par le GATT (Accord *général sur les tarifs douaniers* et le commerce). L'administration américaine exigerait notamment des restrictions d'importations, accusant exagérément le Japon de pratiquer le dumping (concurrence déloyale par l'abaissement des prix à l'exportation). Quant à la CEE, elle imposerait des restrictions quantitatives à l'importation, en particulier dans l'automobile.

EN BREF

□ **La banque Paribas pourrait procéder à 96 licenciements.** – Selon la CFDT, la banque Paribas devrait annoncer, *« pour la première fois de son histoire »,* 123 suppressions de *postes dans ses agences en France,* qui pourraient se traduire par 96 licenciements économiques. Ce plan de restructuration sera présenté au cours d'un comité central d'entreprise le 15 juin et pourrait déboucher sur la fermeture de 10 agences à Paris et en province et la transformation de 6 autres agences en *délégations commerciales.* La direction de la banque se refuse à tout commentaire avant la réunion du comité central d'entreprise.

□ **La SNECMA prévoit de supprimer 800 postes de plus en 1993.** – La Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) a l'intention de procéder en *1993* à *800* suppressions de postes, après avoir réduit ses effectifs de 300 personnes en 1991 et de 500 personnes en 1992, du fait de la crise des activités aéronautiques civiles et militaires. Ce projet, annoncé au comité central d'entreprise (CCE) le *5 juin, fera l'objet* d'un plan social détaillé. On assure toutefois à la direction que ce plan *« reposera comme les précédents uniquement sur le volontariat »* (départs type FNE, aides à la formation et à la reconversion, recours au travail à temps partiel).

Fondatrice de la société de prêt-à-porter Escada

La styliste Margaretha Ley est décédée

Margaretha Ley, fondatrice en 1976 du groupe de prêt-à-porter féminin Escada, est décédée jeudi 4 juin d'un cancer à l'âge de cinquante-six ans. La styliste d'origine suédoise avait été modèle pour Christian Dior, avant de créer avec son époux la société Escada, aujourd'hui numéro deux européen du prêt-à-porter féminin avec les *marques* Escada, Schneberger, Kemper, Laurel, Cerruti et Crisca.

La disparition de celle qui symbolisait depuis quelques années le *renouveau du prêt-à-porter* allemand intervient alors que le groupe connaît aujourd'hui un ralentissement de ses activités. Le bénéfice net a baissé à 45 millions de deutschemarks (153 millions de francs) pour l'exercice 1990-1991, contre 58 millions de deutschemarks (197 millions de francs) l'année précédente. Et, pour la première fois, le chiffre d'affaires des *collections* d'automne de cette année devrait être de 5 à 7 % inférieur à celui de l'an dernier.

Aux journées nationales de médecine du travail

Une enquête sur le vieillissement

NANTES

de notre correspondant

Au cours des *22e* journées nationales de médecine du travail, qui *viennent de s'achever à Nantes,* les 1 700 congressistes ont pris connaissance d'une enquête sur le vieillissement pouvant conduire à une prévention particulière dans les entreprises. *Une* première en France et même au-delà de nos *frontières.* En effet, lorsque l'idée a germé en 1988, les médecins du travail de Nantes qui ont lancé cette enquête n'avaient rien trouvé dans la littérature médicale qui puisse répondre à la question : comment mesurer la relation existant entre âge, santé et travail ?

Mme Annie Touranchet, médecin inspecteur du travail à Nantes, pilote cette étude baptisée ESTEV (enquête santé, travail et vieillissement, qui porte sur des cohortes de salariés, masculins et féminins, nés en 1938, 1943, 1948 et 1953, soit un total de 22 000 personnes de toutes professions tirées au sort dans sept régions et surveillées par 390 médecins du travail. Interrogées une première fois en *1990,* ces personnes seront revisitées en 1995.

« Cette méthode, précise Mme Touranchet, *permet une double mesure. On compare actuellement des sujets dont la différence d'âge est de quatre ans ; c'est déjà instructif. Dans cinq ans, l'effet génération étant effacé, on pourra comparer deux âges différents chez le même sujet. »* Les premiers résultats, commentés au congrès de Nantes, sont effectivement pleins d'enseignement. Exemple : les troubles du sommeil. A cinquante-deux ans, 2 hommes sur 5 et plus d'1 femme sur 2 sont concernés par cette affection. L'étude montre surtout l'augmentation avec l'âge du nombre de ces troubles. Autre enseignement précieux : si ces mêmes personnes travaillent en horaires décalés, on atteint des proportions plus importantes encore : 55 % des hommes de cinquante-deux ans, 65 % des femmes du même âge. Dans ce dernier cas, les conditions de travail (de nuit) ont un lien évident avec les troubles du sommeil. ESTEV jette ainsi un regard objectif sur le triptyque santé-travail-âge.

L'étude porte aussi sur les douleurs, l'alcool, le tabagisme. *« Notre but de responsables de la santé publique,* ajoute à ce propos Mme Touranchet, *est que les travailleurs vieillissants soient autant que les autres bien dans leur peau dans l'entreprise. C'est donc maintenant à l'entreprise de faire évoluer les conditions de travail pour intégrer ces salariés ».*

YVES ROCHCONGAR

Le CNPS appelle les professions de santé à une journée de grève

Le conseil d'administration du Centre national des professions de santé (CNPS) a lancé, samedi 6 juin, un appel pour *« une journée de fermeture de tous les cabinets et officines »* le jour où le projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé sera soumis en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Invitant *tous les professionnels de santé* à répondre *« massivement »* à son mot d'ordre, le CNPS a indiqué qu'il pourrait organiser une manifestation de *« grande envergure »* à l'automne si le texte était définitivement adopté.

De son côté, la Fédération française des médecins généralistes (MG France) a déploré, dimanche 7 juin, *« l'obstination »* du gouvernement, dénonçant notamment l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution qui a permis au projet de loi, en l'absence d'une motion de censure déposée par l'opposition, d'être adopté sans vote samedi 6 juin à l'Assemblée nationale.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Grâce à sa restructuration

La compagnie néerlandaise KLM a opéré un net redressement

AMSTERDAM

de notre correspondant

Au cours de l'exercice ayant couru du 31 mars 1991 au 1er avril 1992, la KLM a opéré un net redressement, dégageant un bénéfice net de 375 millions de francs contre une perte de 1,89 milliard de francs à la clôture de l'exercice précédent. Ce déficit record, en rupture avec treize années bénéficiaires consécutives, englobait une grosse enveloppe (900 millions de francs) de frais de restructuration... qui ont porté leurs fruits.

Depuis l'automne 1990, date de lancement d'un programme triennal de maîtrise des coûts, la compagnie aérienne néerlandaise a supprimé 500 emplois sur un total de 28 660 (au 31 mars 1991), a vendu 7 de ses 66 appareils et a soustraité un certain nombre d'activités, tels la restauration ou l'entretien. Les charges de l'entreprise sont ainsi redevenues inférieures à ses revenus, qui ont bénéficié d'une progression du trafic passagers (8 %) et du fret (5 %). La baisse du prix des carburants (7 %) est le troisième facteur auquel la KLM attribue l'*« amélioration sensible »* de sa situation, survenue alors même que *« l'année 1991 a été mauvaise pour le transport aérien international »*.

Malgré cette performance, le transporteur néerlandais n'est pas dégagé de tout souci. Ses possibilités de croissance autonome étant limitées, il a voulu assurer son expansion *« au tour extérieur »*, en prenant des participations dans les compagnies britannique Air UK (14,9 %), américaine Northwest Airlines (20 %) et française Air Littoral (35 %). Mais, pour l'instant, ces investissements dits *« stratégiques »* lui coûtent de l'argent. La KLM n'a pas précisé le détail de ce qu'elle appelle *« une perte importante »*, mais le solde de ses participations (elle détient par ailleurs 25 % de Martinair et 80 % de Transavia) est négatif pour 435 millions de francs.

Soucieuse *« d'améliorer cette situation »*, qui, selon certains commentaires de presse néerlandais, constitue une bombe à retardement, la KLM a déjà entrepris, entre autres, de restructurer Air Littoral pour un montant de 327 millions de francs. Le plan d'assainissement, rendu public en février, prévoit notamment une restructuration du réseau, une meilleure gestion de la capacité de transport et un abaissement des coûts de production. L'objectif est de faire sortir Air Littoral du rouge au cours de l'exercice en cours.

CHRISTIAN CHARTIER

Déclarant ne pas être « sur la paille »

M. Tapie réaffirme sa confiance dans Adidas

Silencieux depuis son départ, le 23 mai, du gouvernement, M. Bernard Tapie a mis à profit le long week-end de la Pentecôte pour effectuer un retour remarqué dans les médias. Pour défendre l'état de santé de son groupe et confirmer ce que la représentante des intérêts du groupe Bernard Tapie Finances (BTF) au conseil de surveillance d'Adidas, Mme Gilberte Beaux, avait laissé entendre : l'ancien ministre de la ville choisira entre la politique et les affaires avant la fin du mois (*le Monde* du 2 juin).

S'exprimant tour à tour sur France-Info et RTL, M. Tapie a affirmé, au lendemain de l'annonce d'une perte consolidée de 295 millions de francs de BTF (*le Monde* du 6 juin), *« n'être pas sur la paille »*. Pas d'*« alerte rouge »* ni de *« descente aux enfers »*, a assuré l'ancien ministre en soulignant que les pertes de BTF étaient dues à des provisions pour dépréciation des affaires en vente. Une perte, selon lui, *« toute théorique et qui n'est pas du tout le fait d'une perte d'exploitation »*.

M. Tapie a réaffirmé sa confiance dans Adidas, le groupe de sport dont il contrôle 55 %. Le groupe, a-t-il estimé, *« est beaucoup plus riche qu'en 1991. le conseil d'administration a décidé de rembourser par anticipation l'intégralité des dettes venant à échéance au mois d'août. C'était plutôt une bonne nouvelle, et la presse en a fait une mauvaise »*, a-t-il regretté, après avoir observé que l'analyse de la Bourse semblait être différente : l'action BTF est montée, vendredi 5 juin, à 148,50 francs, *« ce qui ne lui était pas arrivé depuis le début de l'année »*.

Interrogé sur le plan social en cours à Adidas France (plus de 400 suppressions d'emplois sur 1710), M. Tapie a affirmé que cette restructuration était prévue depuis quatre ans et qu'*« on avait essayé de la retarder au maximum »*. Il faudra, a-t-il assuré, *« bien traiter les gens »* a-t-il assuré, en évoquant la possibilité de trouver des compensations pour les personnes concernées.

S'il choisit de se retirer de la politique, l'ancien ministre reprendra la présidence du conseil de surveillance actuellement déléguée à Mme Beaux et préparera les Jeux olympiques de Barcelone, dont Adidas est l'un des principaux sponsors.

COMMUNICATION

Stratégie européenne pour la TVHD

La décision sur le soutien à apporter à la norme D2 Mac est reportée à novembre

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'incertitude règne encore sur la télévision à haute définition (TVHD). La plupart des ministres des Douze chargés des télécommunications, réunis vendredi 5 juin à Luxembourg, étaient plutôt favorables au plan de la Commission européenne d'accorder pour les cinq années à venir 850 millions d'écus (6 milliards de francs) à la promotion de la norme européenne de transmission D2 Mac et des nouveaux téléviseurs de format 16/9 (*le Monde* du 15 avril 1992). Mais l'opposition résolue du Royaume-Uni a écarté un tel effort financier des Douze. La décision a été reportée à la prochaine rencontre ministérielle de novembre, après la prise de position du Parlement européen... sous présidence britannique.

Récemment les Douze ont adopté une directive favorisant l'introduction progressive de la norme D2 Mac, développée au sein du programme Eurêka par un consortium d'industriels européens conduits par Thomson, Philips et le finlandais Nokia. Le D2 Mac est une norme intermédiaire qui préfigure elle-même le HD Mac, norme européenne de TVHD, qui devrait être commercialisée en 1995-1996. Renoncer à D2 Mac compromettrait les chances de cette norme européenne, concurrencée par la technologie japonaise ou américaine.

La directive prévoit qu'en 1995 les nouveaux services de télévision *par satellites devront obligatoirement* être diffusés en D2 Mac. La production des récepteurs de format 16/9, conçus pour le D2 Mac, devrait y répondre. Le succès de la norme européenne dépend de l'effort des acteurs de la filière et l'objet du plan de soutien consiste précisément à les y encourager : 60 % des crédits disponibles devraient être affectés aux chaînes de télévisions, 15 % aux câblo-opérateurs et 25 % à l'industrie des programmes.

Le budget européen prendrait ainsi en charge le surcoût que représente l'utilisation de D2 Mac par rapport aux normes actuelles, PAL et SECAM. La *« masse critique »* qui éviterait le « bricolage » est de 600 millions d'écus, soit 4,2 milliards de francs.

M. Filipo Maria Pandolfi, vice-président de la Commission compétent, souhaite toujours que les différents acteurs professionnels, *via* un accord sur le MOU – Memorandum of Understanding, – s'engagent de manière non contraignante à introduire progressivement le D2 Mac puis le HD Mac.

PHILIPPE LEMAITRE

FR 3 réduit son déficit en 1991

FR 3, la deuxième chaîne de télévision du service public, a annoncé vendredi 5 juin un résultat 1991 déficitaire de 29 millions de francs pour un chiffre d'affaires qui avoisinait les 4 milliards de francs. L'année précédente, FR 3 avait engrangé une perte de 179 millions de francs. Cette nette amélioration du résultat, qui tient compte d'un changement dans la comptabilisation des stocks de programmes, est due à la compression des effectifs consécutive à la mise en œuvre d'un plan de réorganisation, à un *« contrôle rigoureux »* des dépenses et à une hausse des recettes publicitaires. A la fin de 1992, près de 485 postes salariés devraient être supprimés.

Selon le communiqué de la chaîne, le redressement financier a eu lieu *« sans porter atteinte ni à l'image et à la qualité des programmes de la chaîne ni à son audience moyenne qui a continué à croître en 1991 pour atteindre 11,3 % de part de marché sur l'ensemble de la semaine »*. Pour FR 3, comme pour les autres chaînes de télévision, les premiers mois de 1992 ont été fastes au plan financier : la progression des recettes publicitaires s'est poursuivie au-delà des prévisions. Preuve que sur ce point la disparition de La Cinq n'a pas fini de faire sentir ses effets positifs.

MARCHÉS FINANCIERS

TOKYO, 8 juin ⬇

Nouvelle baisse

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Tokyo qui après avoir baissé la semaine dernière perd encore du terrain lundi 8 juin. Une petite reprise en fin de journée a toutefois permis au Kabuto-cho de limiter les dégâts puisqu'après avoir cédé jusqu'à 2 % l'indice Nikkei n'affiche plus en clôture qu'un repli de 0,76 % (134,98 points) à 17 655,06 points.

Au dire des opérateurs, ce sont à nouveau les activités d'arbitrage avant l'échéance vendredi du contrat à terme de juin sur l'indice Nikkei qui ont provoqué la chute du marché. L'activité est restée faible avec environ 170 millions d'actions échangées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Quatuor Hagen : 20 h 30 lun. Beethoven, Webern, Schubert.
CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (46-34-27-00). Lorenzo Cipriani, Pierre-Marie Villard : 16 h 30 sam. Clavecin, flûte. Bach, Haendel, *Mozart, Vivaldi*.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble de l'itinéraire : 20 h 30 mer. Françoise Kubler (soprano), Dominique My (direction). Tanguy, Verin, Mache Ensemble 2e2m : 20 h 30 lun. Pierre-Yves Artaud (flûte), Bruno Duval (contrebasse). Alain Louvier (direction). Alandia, Nilini, Campana, Luzuriaga.
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble vocal et instrumental Heinrich Schütz : 20 h 45 jeu. Jacques Pichard (direction). Schütz, Monteverdi, Erlebach.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). *Jéphté* : 19 h 30 ven. Opéra de Montéclair (version de concert). Jacques Bona (baryton-basse). Claire Brua (soprano), Nicolas Rivenq, Jean-Claude Sarragosse (basses), Mark Padmore, Bernard Loonen (ténors), Claire Brua, Sophie Daneman, Sylvie Colas, Marie Boyer (sopranos), Les Arts florissants, William Christie (direction).
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Orchestre des Champs-Elysées : 20 h 30 lun. Monica Huggett (direction). CPE Bach, Mozart, Schubert, Mendelssohn.
EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et *orchestre symphonique Ama-Deus* : 20 h 30 jeu. Richard Boudarham (direction). Requiem de Mozart.
EGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). Myriam Lacroix, Odile Graven, François Mazouér : 20 h 30 sam. Soprano, mezzo-soprano, orgue. Purcell, Scarlatti, Pergolèse, Bach, Alain.
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Ensemble vocal européen, de la Chapelle royale : 20 h 30 jeu. Philippe Herreweghe (dir.). Lassus, Vittoria.
EGLISE POLONAISE. Claudine Movsessian : 19 h 30 sam. Clarinette. Bach, Telemann. Participation libre.
EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart. Dans le cadre du Festival *Amadeus Thérèse Hindo : 18 h 30 dim.* Chant a cappella.
EGLISE SAINT-EUSTACHE. Jean Guillou : 20 h 30 jeu. Orgue. Bach, Vivaldi, Stravinsky. Dans le cadre du Festival d'orgue de Saint-Eustache.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. *Les Trompettes de Versailles* : 21 h ven. Vivaldi, Marcello, Purcell, Teleman Académie de Saint-Louis-en-l'Ile : 21 h mar. Miklos Takacs (direction). Requiem de *Mozart*.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonia de chambre : 20 h 30 sam. Françoise Duffaud (violon), Dario Perez (direction). Bach, Mozart, Albinoni, Pachelbel Orchestre symphonique de la Schola Cantorum : 20 h 30 mar. Yvan Nommick (direction, piano). Bach, Mozart, Mendelssohn, Rossini.
INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Ophra Yerushalmi, Barbara Franch-Weselak : *20 h 30 jeu. Piano, Soprano. Chopin.*
LE MADIGAN (42-27-31-51). Priscal Benoit : 22 h 30 mer., jeu. Piano. Bach, Beethoven, Rachmaninov Nathalie Amoux, Nathalie Rode : 22 h 30 ven. Violon, piano. Mozart, Schumann, Prokofiev Jean-Marc Bonn : 22 h 30 sam. Piano. Beethoven, *Brahms, Fauré*, Chopin Fernando Rossano, David Bismuth : 22 h 30 lun. Piano. Haydn, Schumann, Schubert, Rachmaninov Sylvie Hue, Claude Naveau, Damien *Nedonchelle : 22 h 30 mar. Clarinette*, alto, piano. Mozart, Schumann, Bruch, Uhl.
MAIRIE DU VIe ARRONDISSEMENT. Ensemble Walsingham : 17 h 45 dim. Musique dans les cours d'Europe au temps des grandes découvertes. Dans le cadre du Festival foire Saint-Germain Josep Guasch : 18 h 30 lun. Guitare. Villa Lobos, Sor, Albaniz, Llobet, Guasch, Bouwer, Tarrega. Dans le cadre du Festival foire Saint-Germain Pascal Boëls : 18 h 30 mar. Guitare. *Roncalli, Milan, Narvaez. Dans le* cadre du Festival foire Saint-Germain.
MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Yukio Yokoyama : 20 h 30 jeu. Piano. Beethoven, Brahms, Liszt, Rachmaninov, Chopin Alexandre Tharaud : 19 h lun. Piano. Liszt, Scriabine, Milhaud.
MUSÉE D'ORSAY. Laurent Cabasso : 12 h 30 mar. Piano. Scriabine, Schumann, Brahms. Accès libre avec le billet du musée Quatuor Kandinsky : 18 h 45 jeu. *Schumann, Brahms. Accès libre avec le* billet du musée.
MUSÉE GUIMET. Chœur Gulbenkian : 20 h 30 sam. Fernando Eldoro (direction). Musique potugaise du 16e et du 18e siècle.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h ven. François-René *Duchâble (piano). Marek Janowski (direction)*. Beethoven, Bruckner.
OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Guillaume Sutre, Emmanuel Petit, Gilles Since : 22 h sam. Violon, violoncelle, contrebasse, Christophe Larrieu (piano) Eric Himy : 22 h lun. Piano. Chopin, Liszt, Barber, Horovitz, De Falla *Serge Pataud, Véronique Menuet* : 22 h mar. Violon, piano. Granados, Turina, Franck, Mozart Ludmila Jankowska, Paul Julien : 22 h jeu. Piano, violoncelle. Chopin, Schumann.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer. Musique du temps des troubadours et des trouvères, musique du 16 et 17e siècle Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 23 juin. 21 h lun. Vivaldi, Marcello, *Purcell, Telemann Catherine Cardin*, Georges Bessonet : 21 h mar. Mezzo-soprano, orgue. Bach, Schubert, Franck, Fauré.
SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Enrique Brescia-Aregon : 20 h 30 ven., sam. ; 18 h 30 dim. Piano. Mozart, Beethoven, Chopin, Tchaïkovski. Au profit de l'association AIDES.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Quatuor Arcana : 20 h 30 lun. Hanna Schaer (*mezzo-soprano*), *Noël Lee (piano), Serge Soufflard* (alto). Dutilleux, Debussy, Brahms, Dvorak Gary Hoffman, David Golub : 20 h 30 mar. Violon, piano. Fauré, *Brahms, Mendelssohn*.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Annie Fischer : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Schumann Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Viktoria Mullova (violon), Jeffrey Tate (direction). Schubert, Berg, Schumann Ensemble orchestral de Paris : 20 h ven. Alan Titus (baryton), Stafford Dean, John-Paul Bogart (basses), Keith Lewis (ténor), Luba Orgonasova, Colette Alliot-Lugaz (sopranos), Chœur Jean-Sourisse, *Armin Jordan* (direction). *Don Juan* de Mozart.
SORBONNE NOUVELLE (43-26-45-96). Catherine Caumont : 20 h 30 jeu. Clavecin. *Pachelbel*, Bach, Scarlatti, Geoffroy.
THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Les choses simples. : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Les choses simples ne sont pas toujours les plus compliquées. Spectacle musical avec Sylvain Frydman, Michel Maurer, Michel Musseau, Gérard *Siracusa, Choykova Ventzislava. Musique* de Michel Musseau Hey, tu sais quoi : 20 h 30 mar. Avec Carole Rieussec et Jean-Christophe Camps.
THÉATRE DU TRIANON (42-62-35-00). Orchestre Bernard Thomas : 21 h ven. Yves Henn (piano), Bernard Thomas (direction). Bernstein, Gerschwin, Copland, Barber.

Périphérie

AUVERS-SUR-OISE. EGLISE NOTRE-DAME (30-36-77-77). Chœurs de l'Orchestre national de Lyon : 20 h 45 sam. *Peter Waters (piano), Bernard Tetu (direction)*. Berlioz, Franck, Schubert, Fauré, Brahms. Dans le cadre du Festival d'Auvers Peter Waters : 17 h 30 dim. Piano. Bach, Ravel, Prokofiev. Dans le cadre du Festival d'Auvers.
LES CLAYES-SOUS-BOIS. CHATEAU (30-56-38-38). Simion Syrinx, Alexandre Lagoya : 21 h sam. Flûte de pan, guitare. Guiliani, Villa-Lobos, Ibert. Dans le cadre du Festival international de flûte.
***CORBEIL-ESSONNES. MÉDIATHÈQUE* PARC DE CHANTEMERIE** (60-88-03-12). Ensemble Aleph : 21 h ven. Berio, Devilliers. Dans le cadre de la Biennale de la création musicale et chorégraphique.
COULOMMIERS. COMMANDERIE DES TEMPLIERS (64-65-08-61). Ensemble vocal Capella : 21 h sam.
MELUN. EGLISE SAINT-ASPAIS. Orchestre de chambre du Conservatoire de Melun : 20 h 30 sam. Mozart, Haydn, Schubert, Schumann, Prokofiev, Rolla, Turina.
NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). H : jusqu'au 14 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 16 h 30 dim. Litanie musicale et égalitaire d'après *le dictionnaire. Georges Aperghis (musique, mise en scène)*, avec Jean-Pierre Drouet, Richard Dubelski, Nadir Elie, Michaël Lonsdale, Aïcha Sif.
***NEUILLY-SUR-SEINE.* EGLISE SAINT-PIERRE.** Philippe Sauvage, Salvador Estelles : 20 h 30 mar. Orgue, trompette. Purcell, Vivaldi, Franck, Stauffer, Tournemire, Haendel, Sauvage.
NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Kreisler String *Orchestra : 21 h mar.* Purcell, Adams, Chostakovitch, Britten.

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).**

ORSAY. EGLISE D'ORSAY. Michel Bourcier : 18 h 30 dim. Orgue. *Messiaen*, Florentz, Looten, Tanguy, Lenot. Dans le cadre de la Biennale de la création musicale et chorégraphique.
SAINT-DENIS. BASILIQUE. Orchestre de l'opéra de Lyon : 15 h 20 h 30 jeu. Catherine Collard, Anne Queffelec (piano), *Kent Nagano (direction). Saint-Saëns*, Debussy. Dans le cadre du Festival Saint-Denis.
SAINT-DENIS. CHAPELLE DES CARMÉLITES (42-43-33-55). Véronique Gens, Irène Kudela : 20 h 30 mer. Soprano, piano. Fauré, Debussy, Ravel, *Satie. Poulenc. Dans le cadre du Festival* Saint-Denis Nicolas Rivenq, Trio Wanderer : 20 h 30 dim. Baryton. Saint-Saëns, Massenet, Ravel, Duparc. Dans le *cadre du Festival Saint-Denis*.
SAINT-DENIS. MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR (42-43-77-72). Sinfonietta de Picardie : 20 h 30 ven. Katia Ricciarelli (soprano), Patrick Fournillier (direction). Mozart, Rossini. Dans le cadre du Festival Saint-Denis Nathalie Stutzmann, Catherine Collard : 20 h 30 mar. Contralto, piano. Chausson, Duparc, Debussy, Leguerney. Dans le cadre du Festival Saint-Denis.
SAINT-OUEN-L'AUMONE. ABBAYE DE *MAUBUISSON* (34-64-36-10). *Ensemble* vocal européen de la chapelle royale : 20 h 45 sam. Philippe Herreweghe (direction). Lassus.
VERSAILLES. AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE. Duo Wiart-Etievant : 21 h lun. Piano, flûte. Dutilleux, Debussy, Honegger, Roussel, Messiaen, Piermé Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Olivier Schneebeli, Marie-Laure Teissèdre (direction). Morin, Marcello, Bach, Schütz Ensemble Clément Janequin : 17 h 30 sam. Sandrine Piau, Véronique Gens (sopranos), Dominique Visse (haute-contre), Bruno Boterf, Paul de los Cobos (*ténors*), *François Feuché (baryton)*, Marc Bussel (basse). Rossi, Marazzoli.
VILLE-D'AVRAY. CHATEAU (47-50-44-28). Orchestre à cordes de l'AMVA : 20 h 30 jeu. Antoine Curé (trompette), Dominique Vidal (clarinette), Patrick de Hooghe (piano). Tomasi Atelier Musique de la ville de Ville-d'avray : 20 h 30 ven. Gérard Bucquet (tuba), Claude Caens, J.-F. Rougé (contrebasse), Fabrice Pierre (harpe). Tomasi.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Wozzeck : jusqu'au 15 juin. 19 h mer., sam., lun. Opéra de Berg. Franz Grundheber (baryton), Mark Baker, Donald Kaasch, Graham Clark (ténors), Gunther Von Kannen (basse), Waltraud Meier (mezzo-soprano), Chœurs du Théâtre du Châtelet, Maîtrise des *Hauts-de-Seine, Orchestre de Paris, Daniel* Barenboïm (direction), Patrice Chéreau (mise en scène).
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Il Mondo della Luna : 20 h jeu., ven., sam. ; 15 h jeu. Opéra de Haydn. Atelier lyrique et orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Sylvia Massarelli, Diego Masson, Scott Sandmeier (direction), Bernard Broca (mise en scène). *Entrée libre sur réservation.*
MUSÉE GUIMET. L'Amant jaloux : jusqu'au 11 juillet. 20 h mer., ven. ; 18 h dim. Opéra de Gretry. Anne Bruneteau, Danièle Peretz, Caroline Fuss (sopranos), Marc Perrotin, Martial Delontaine (ténors), Frédéric Lipski (baryton), Ensemble international de chambre, Dominique Patrouilleau (direction), Nadia Baji (mise en scène).
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). La Scala di seta, l'Occa*sione fa il Ladro : jusqu'au 24 juin.* 19 h 30 dim., mar. Opéras-bouffes de Rossini. Nova Thomas, Andrea Andonian, Susan Patterson (sopranos), Robert Gambill (ténor), Alberto Rinaldi, Alessandro Corbelli, Natale de Carolis (barytons), Ensemble instrumental Jean-Walter-Audoli, Maurizio Barbacini (direction), Michaël Hampe (mise en scène).
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Noces de Figaro : jusqu'au 25 juin. *19 h 30 jeu., sam. Opéra de Mozart.* Tom Krause (baryton), Magaret Price, Adelina Scarabelli (sopranos), Manfred Hamm (basse), Susan Quittmeyer, Jane Berbie (mezzo-sopranos), Michel Sénéchal (ténor), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Arnold Ostman (direction).
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Le Barbier de Séville : jusqu'au 7 juillet. 19 h 30 jeu., sam. Opéra de Rossini. Jean-Luc Viala (ténor), Louis *Quilico, Gino Quilico (barytons), Luigi Roni* (basse), Jenifer Larmore (soprano), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Marcello Viotti (direction), Dano Fo (mise en scène).
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Opéra de Mozart. Barbara Franch-Wasetak, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henry (sopranos), Sandrine Sutter, Virginie Landré (mezzo-sopranos), Marc Guillard, Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Martial Defontaine, *Terence Newcombe, Gregorio Rangel* (ténors), Philippe Bodin, Mathieu Lecroart, Charles Saillofest (barytons), Anne Champert, Pierre Muller (piano, direction), Serge Cazanese (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Rick Margitza Quartet : 22 h mer., jeu. ; Steve Masakowski Quartet : 22 h ven. ; Bruno Micheli Quartet : 22 h sam. ; Gilles Réa Quartet : 22 h mar.
AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Serge Lazarevitch Trio : *22 h 30 mer. ; Grand Orchestre d'Hervé* Krief : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Bobby Rangell Quartet : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 30 juin. 22 h 30 mar.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 24 juin. 22 h 30 mer. ; Cocktail : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Captain Mercier : jusqu'au 29 juin. 22 h 30 lun. ; Andalouse's : 22 h 30 mar.
BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Bibi Louison, Jacky Samson : 22 h mer., jeu. ; Philippe Lucas, Bibi Louison, Jacky Samson : 22 h ven., sam. Chant, piano, contrebasse ; José Parras, Francis Demange : 22 h lun., mar. Contrebasse, piano.
BATACLAN (47-00-30-12). Cowboy Junkies : 19 h 30 sam.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Isabelle de Valvert : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Chant, Georges Tapie (piano), Luigi Trussardi (basse), Michel Julien (Batterie) ; *Alex Sanders Trio : 22 h 45 dim. ; Philippe Lucas Quartet* : 22 h 45 lun., mar.
BLUES DU NORD (42-09-00-77). Soul Finger : 22 h jeu.
BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Bocquel Connection : 17 h sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-82). Phi*lippe Pelloquet : 22 h 30 mer., jeu. ; Tony* Marlow Blue Five : 22 h 30 lun., mar.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean-Luc Parodi, Thomas *Moskel : 21 h 30 mer., jeu. ; Pierre Selfin*, Benny Vasseur Sextet : 21 h 30 ven., sam., dim., lun., mar.
LA CIGALE (49-25-81-75). Crowed House : 20 h mer.
CITY ROCK (47-23-07-72). Joker rendez-vous : 0 h mer. ; Jungle Jive : 0 h jeu. ; Dixie *Stompers : 0 h ven. ; Ze Boom : 0 h* sam. ; Sciones : 0 h dim. ; Buffet froid : 0 h lun. ; Tild : 0 h mar.
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Sexteto *Mayor : 20 h 30 ven. Raul Funes (voix)*, Elena Vilarino, Mariano Bolfarini (danse). Tango.
ELYSÉE-MONTMARTRE. Michelle Schoked : 19 h jeu. ; Culture : 19 h sam. Festival Reggae.
ESPACE ORNANO. Pestilence, Monstruosity, Torchure : 19 h 30 mer. ; Jeffrey Lee Pierce : 19 h 30 jeu. ; Swervedriver : 19 h 30 dim. ; Cro-Mags, Rumble Militia : 19 h 30 lun. ; Entombed, Dissharmonic *Orchestra, Crusher : 19 h 30 mar.*
L'EUSTACHE (40-26-23-20). Dimos Goudaroulis, Wayne Dockery, Bob Demeo : 22 h 30 ven., sam. ; Jeffery Smith : 22 h 30 jeu.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 *mer.* ; Blues Maniacs : 22 h 30 jeu. ; Blues and Bluesy : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Frogmouth : 22 h 30 lun., mar.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). *Trio* Jazz Middle : jusqu'au 28 juin. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.
HIPPODROME DE VINCENNES (Fnac). Jean-Christian Michel : 20 h 30 sam.
HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder band : 22 h 15 *mer.* ; Pep Jet : 22 h 15 jeu. ; Mike o'Dougherty Band : 22 h 15 ven. ; Soul Time : 22 h 15 sam. ; Doctor Doctor : 22 h 15 lun. ; Bill Thomas : 22 h 15 mar.
JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Philippe Mate Jazz Quartet : 16 h dim. Philippe Mate (saxophone), Luc Leboiselier (claviers), Bernard Cochin (contrebasse), *Mourad Benhammou* (batterie).
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Carrie Smith : jusqu'au 20 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 juin. 22 h 30 dim.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Nico Stazzullo Quartet : 22 h mer. ; Bradley Wheeler Quartet : 22 h jeu. ; Café Hemingway : 22 h ven., sam. ; *Soirée American School* : 22 h lun. ; Megaswing Quartet : 22 h mar.
LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Jolly Jumpers : 0 h ven. ; Teasin Babes, Blue Steel : 0 h mar.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff *Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz* Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.
LE MONTANA (45-48-93-08). *Trio* Rahœrson : 22 h 30 mer. ; Quartet Stardust : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Stardust Big Band : 22 h 30 jeu. ; Trio René Urtreger : jusqu'au 13 juin. 22 h 30 ven., sam. ; Quartet Romane : 22h30 mer.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Daniel *Huck : 22 h mer., jeu. Saxophone, chant* ; Philippe de Pressac : 22 h ven., sam. Clarinette.
LA MUTUALITÉ. Roger Trutman, Groupe Zapp : *20 h 30 mer.*
NEW MOON (49-95-92-33). Tête d'âne : 21 h 30 mer. ; Pascal Dubroca et les Vierges noires : 21 h 30 jeu. ; Watchman : 21 h 30 ven. ; Strangel Martin : 21 h 30 sam. ; Kingsnake : 21 h 30 lun. ; Trensy Tones : 21 h 30 mer.
NEW MORNING (45-23-51-41). *Jimmy* Oihid : 20 h 30 mer. ; Waynes Toups : 20 h 30 jeu. ; Super Railband de Bamako : 20 h 30 ven., sam. ; John McLaughlin, *Trilok Gurtu, Dominique di Piazza* : 20 h 30 lun., mar.
OLYMPIA (47-42-25-49). Jad Wio : 20 h 30 ven. ; Indochine : 20 h 30 mar.
PALAIS DES CONGRÈS. Diana Ross : 20 h 30 sam.
PASSAGE DU NORD-OUEST *(47-70-81-47). Aster Aweke : 22 h mer.* ; Geoffrey Oryema : 22 h ven., sam. ; Sweet Mama, Fly and the Box : 21 h 30 mar.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Johnny Griffin : 21 h mer., jeu. ; Le BSBG : 21 h ven. ; What's up Doc : 21 h sam. ; Xalan : 21 h lun. ; *Nicole Croisille et Lavelle : 21 h mar.*
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mer. ; *Triocéphale* : 21 h jeu. ; Jazz O'Clock : 21 h ven. ; Jazz at five : 21 h sam. ; Dixie Memories Jazz Band : 21 h lun. ; Carl Schlosser Quartet : 21 h mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Franck Ansellem, Gäda Bocle, Marcello Pellitieri : 23 h mer., jeu. Piano, contrebasse, *batterie ; Turk Mauro, Ludo de* Preissac, Michel Gaudry : 23 h ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie) ; Barney Wilen *Quartet : 23 h mar.*
REX CLUB (45-08-93-89). Maniacs : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 25 juin. 23 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 26 juin. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 27 juin. 23 h sam.
SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Joe Lee Wilson, *The Joy of Jazz and Blues* : 20 h 30 mer.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Olivia Becker etc. : jusqu'au 30 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Les Ray-Ban : jusqu'au 27 juin. 20 h 30 mer.
SING SONG (43-43-82-02). *Milane Kang* Trio : 23 h mar. ; Zabele : 23 h jeu., ven. ; New Orleans Contemporary Jazz Trio : 23 h sam. ; Ricardo del Fra : 23 h mar.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Harlem Noctumes, Jean-Michel Proust : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Dixie Stompers : 22 h mar.
SUNSET (40-26-46-60). Eric Barret & Marc Ducret Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun. ; April Joy : 22 h 30 mar.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Alma Rosa, Trio Di *Guisto : jusqu'au 27 juin. 0 h 30 jeu., ven.*
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). The Grand Blues Band : 22 h mer. ; Sliding Lo-Lo : 22 h jeu. ; Chris Lancry : 22 h ven. ; Gilbert Einaudy : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Co : 22 h mer. ; The Racing Rock Band : 1 h sam.
LA VIEILLE GRILLE *(47-07-99-66).* Misère sexuelle : 20 h 30 jeu., ven., sam.
LA VILLA (43-26-60-00). Robin Eubanks Quartet : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Trombone, *Marc Chalosse* (piano), Hubert Dupont (basse) ; Georges Brown (batterie).
ZÉNITH (42-08-60-00). Gary Moore & Midnight Blues Band : 20 h sam.

Périphérie

BOULOGNE. LATITUDES PORTE DE SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Laurence Lecoq Trio : 22 h ven., sam.
***LES CLAYES-SOUS-BOIS.* CHATEAU** (30-56-38-38). Alain Marion, Raymon Guiot, Daniel Humair : 21 h ven. Flûte, piano, batterie, Guy Pedersen (basse). *Dans le cadre du Festival international de flûte.*
FONTENAY-SOUS-BOIS. MAISON POUR TOUS (48-75-05-21). Molodoï : 20 h 30 ven.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Zon : 21 h jeu. ; Renaud Garcia-Fons Quartet : 21 h ven. ; MBBG Blues Band : 21 h sam. ; Brazzaville, New York : 21 h mar.
LE PRÉ-SAINT-GERVAIS. ESPACE *CULTUREL GERVAISIEN* (48-44-93-26). L'Echo râleur, Déviation : 17 h 30 sam.
SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). Ludwig von 88, Les Cadavres, Sourire kabyle : 20 h sam.
SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Ti-Fock : 21 h mar.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Orchestre national de jazz : 21 h jeu., ven., sam.

CHANSON

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Attrapez la correspondance : 20 h 30 jeu. Christian Dente (mise en scène). Dans le cadre du Festival C'est dans l'air ; Pascal Auberson : 20 h 30 ven. En première partie *Josée* Lajoie et Jeff Delarue. Dans le cadre du Festival C'est dans l'air ; Voix Magiques : 20 h 30 mar. En première partie Atout Chœur Polyphonique. Dans le cadre *du Festival C'est dans l'air.*
CAFÉ DE LA DANSE. *Dick Annegarn* : 20 h mer., jeu., ven., sam.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Bill Déraime : 20 h 30 lun. Yann Ballades, Moria Nemo, Isabelle Bouley, Lyse Grenon, *Pascale Vyvere, Saïda Aklet, Yachou Kha*lid. Dans le cadre du Festival C'est dans l'air.
ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Comédie Flamenca : jusqu'au 27 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Pepe (chant), Mochuelo (guitare), Olivier Capelier (*mise en scène*) ; *Michel Arbatz : jusqu'au* 27 juin. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Taxi Dancing.
OLYMPIA (47-42-25-49). Association *Daniel Balavoine : 20 h 30 lun.* Avec entre autres Liane Foly, Maxime Le Forestier, François Rollin, Jil Caplan, Enzo Enzo.
PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). *Yvès Postic : jusqu'au 13 juin. 20 h 30* mer., jeu., ven., sam., mar. ; La Tordue : jusqu'au 20 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Gwenael : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.
THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.
THÉATRE MARIGNY (42-56-04-41). Ensemble Vocal et instrumental Mini-Hosanna : 20 h 30 lun. Soixante jeunes de huit à dix-huit ans. Christine Barenton (*direction*). *Chansons de Prévert*, Brassens, Bécaud, Jéart, musiques de Beethoven, Strauss.
TOURTOUR (48-87-82-48). Marie Line : jusqu'au 4 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Alain Plevic (clavier), Denis Algret (guitare).

Périphérie

***MELUN.* HOTEL DE VILLE** (64-52-10-95). Patrick Verbeke : 21 h ven.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). *Phoenix 30 : 20 h 30 jeu.* Michael Nick (violon), Maroussia Vossen.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie FIASCO, Compagnie Alain Michard : 21 h sam., dim., lun. Milk, Ami Garmon (chor.) ; Les Indiens, Alain Michard (chor.).
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : jusqu'au 30 juin. 19 h 30 mer., ven., mar. Orchestre national de l'Opéra de Paris, *David Coleman (direction)*. Vaslaw, John Neumeier (chor.) ; Carmen, Roland Petit (chor.) ; Etudes, Harald Lanser (chor.).
SALLE POLYVALENTE DE LA ROQUETTE. Compagnie Vagabondanse : 20 h 30 ven. S'il vous plaît, dessine-moi, Michel Chaumont, Bénédicte Collard (*chor.*).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ballet Cullberg, Matts Ek : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Où commencer? : 20 h 30 mar. Spectacle de François Verret.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Lena Josefsson, Rui Horta, Peter Gerzon Kovacs : 20 h mer. Skavor, Lena Josefsson (*chor.*) ; Wolfgang Bitte, Rui Horta (Chor.) ; Nekromanda, *Peter Gerzson Kovacs (chor.)*. Dans le cadre des Rencontres chorégraphiques de Bagnolet Matjaz Prograjc, Ben Craft et Gary Lambert : 20 h jeu. Pour chaque mot, *Matjaz Prograjc (chor.) ; Imagine, Ben* Craft, Gary Lambert (chor.). Dans le cadre des Rencontres chorégraphiques de Bagnolet Anna Ventura, Imed Jemaa, Isabelle Cavoit : 20 h ven. Traviata Mojada, Anna Ventura (chor.) ; Nuit blanche, Imed Jemaa (chor.) ; Du Pain, du vin, Isabelle Cavoit (chor.). Dans le cadre des Rencontres chorégraphiques de Bagnolet Ahn Aee-Soon, Hervé Jourdet, Andrew Degroat : 20 h sam. Sait-Kim, Ahn Aee-*Soon (chor.), Etudes nocturne, Hervé Jour*det, (chor.) ; Stabat, Andrew Degroat (chor.). Dans le cadre des Rencontres chorégraphiques de Bagnolet Christian Bourigault, Yacov Sharir : 16 h dim. Apocalypse joyeuse, Christian Bourigault (chor.) ; Uomo nella luna Yacov Sharir (chor.). Dans le cadre des Rencontres chorégraphique de Bagnolet.

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Lakshmirshree Banerjee : 20 h 30 jeu. Musique et chant de l'Inde du Nord Pierre Charize-Fenelus : 20 h 30 ven. Musiques d'Haïti Dao Mag Mell : 20 h 30 sam. Musiques celtiques Ensemble Sur Sudha : 20 h 30 mar. Musiques traditionnelles de l'Inde du Nord et du Népal.
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Sœur Marie Keyrouz : 20 h 30 lun. Polyphonies orientales.
EGLISE RÉFORMÉE DE LA BASTILLE. Pandit Anant Lal, Daya Shankar : 20 h 30 sam. *Shenai, Namak Chand (tabla), Khem* Chand (Sur Shenai). Musique du Gandharva-veda Maharishi.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Mimi Barthélémy : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. La Dernière Lettre de l'antirat, Josep Maria Balanya (piano).
PALAIS DE L'UNESCO. Peru Andino : 19 h lun. Dans le cadre du Festival Musica viva.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ensemble Ishiro Yoshimura : 18 h jeu. Negauta, Musique orchestrale de Kabuki.

PARIS EN VISITES

MARDI 9 JUIN

« Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer », 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le palais de Justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le théâtre de l'Odéon », 14 h 15, entrée principale, place Paul-Claudel (Paris et son histoire).

« Hôtels particuliers d'Hector Guimard : l'art nouveau sage », 14 h 30, *sortie du métro Chardon-Lagache* (Le Cavalier bleu).

« Romantique Butte-aux-Cailles, évocation du passé et artisanat », *14 h 30, métro Place-d'Italie, face au* Grand Ecran (Paris capitale historique).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Grande Arche de la Défense et son quartier de l'an 2000 », 14 h 30, station RER La Défense (Europ explo).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« *Du passage Verdeau à la galerie* Véro-Dodat par le passage des Panoramas », 15 heures, 31 *bis, rue du* Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Couvent des capucins du Marais et hôtels d'Hozier et Megret de Serilly », 15 heures, angle rue du Perche et rue Charlot (D. Bouchard).

« Du cirque d'Hiver à l'hôtel de Vigny, un itinéraire peu connu du Marais-nord », 15 heures, devant le cirque, rue Amelot (M. Hager).

« Hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint Paul-Le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Les accords de Maastricht : un début d'Europe politique ? », par S.E. Alfred Cahen, ambassadeur de Belgique (Maison de l'Europe).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 19 heures : « Epargne solidaire et protection de l'environnement », avec H. Diarra (Interférences culturelles).

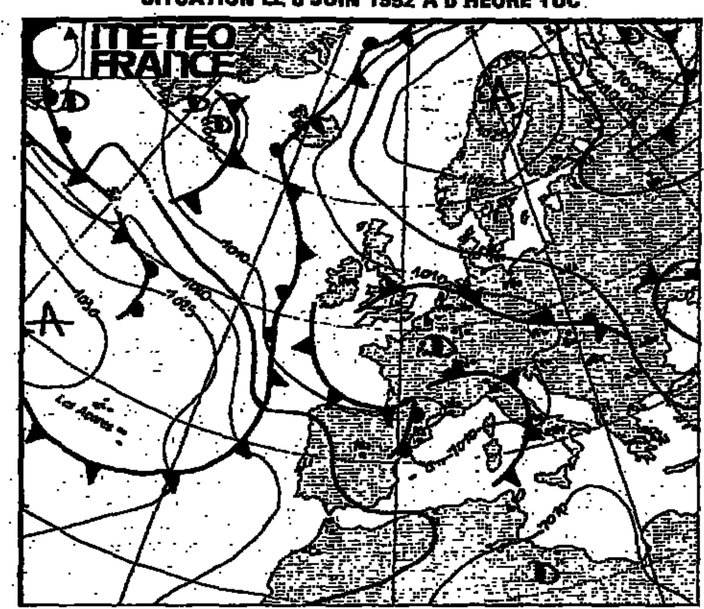
Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 19 h 45 : « Les psychothérapies mères-nourissons pour les familles à problèmes multiples », avec S. Stoleru (La Maison de toutes les couleurs).

Le Forum, 102 *bis, rue de Vaugirard*, 20 heures : « La vie quotidienne, évolution ou matérialisation ? », avec J. Barbin (Crehe).

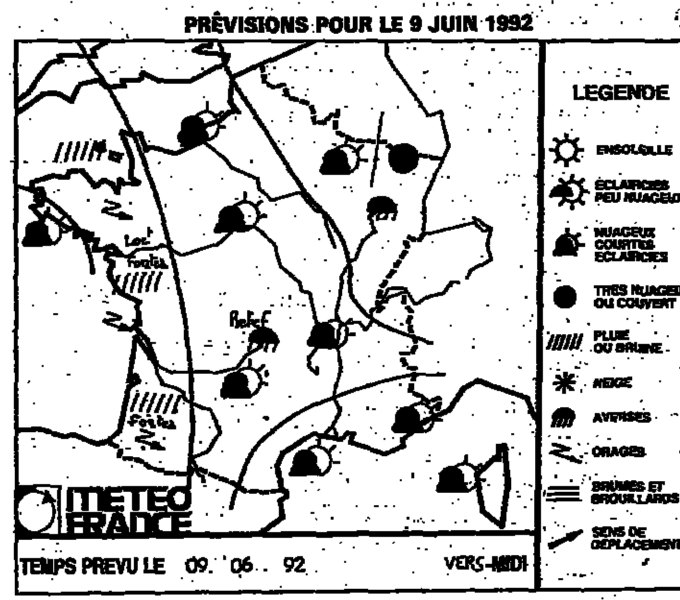
146, rue Raymond Losserand, 20 h 30 : « Tabagisme et hypnose », par D. Varma (Soleil d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN 1992



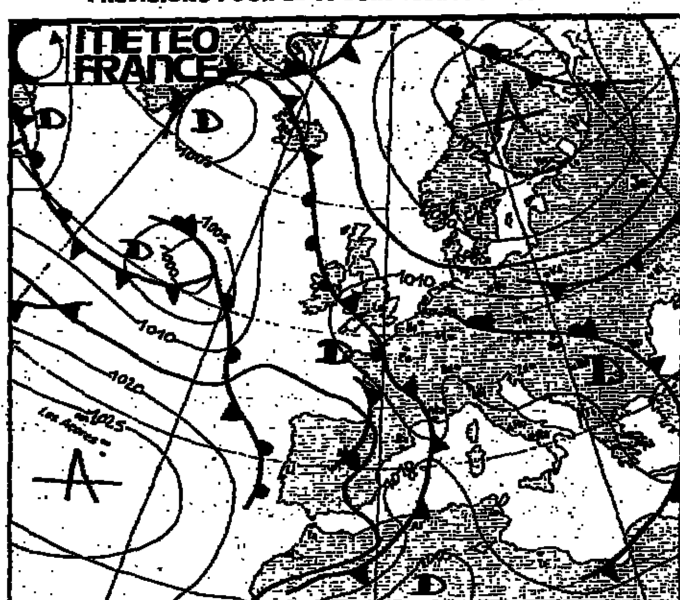
Mardi : toujours beaucoup de nuages, pluies orageuses sur la moitié ouest. – Sur l'ouest du pays, de la Bretagne et de la Basse-Normandie jusqu'aux Pyrénées, la journée s'annonce maussade. De nombreux nuages arriveront de l'Atlantique. Ils apporteront de la pluie et des orages (surtout dans le Sud-Ouest). Dans l'après-midi, ce mauvais temps progressera vers l'Est et touchera en soirée le Roussillon, l'Ouest du Massif Central et du Languedoc. Comme le Sud-Ouest, ces trois dernières régions risquent d'être bien arrosées par ces pluies orageuses. Dans l'après-midi, on peut espérer quelques petites éclaircies sur la Bretagne, les Pays de Loire et les côtes atlantiques, mais le ciel restera menaçant, averses et peut-être des orages pourront encore éclater. Dans la journée, le vent d'ouest se renforcera sur les côtes bretonnes et atlantiques.

Sur la moitié est, la journée débutera souvent sous les nuages, les petites ondées seront rares. Dans la matinée de belles éclaircies se développeront, mais elles ne dureront pas. De nouveaux nuages arriveront dans l'après-midi et on restera toujours sous la menace d'une averse, voire d'un orage, notamment sur le relief.

Au lever du jour les températures seront homogènes. Elles s'étageront de 9 degrés à 13 degrés sur l'ensemble de la France. Elles avoisineront 14 degrés près de la Méditerranée.

Avec tous les nuages, le thermomètre aura bien du mal à grimper. Les températures oscilleront entre 17 degrés et 20 degrés sur l'ouest du pays (de la Bretagne aux Pyrénées), entre 22 degrés et 24 degrés autour de la Grande Bleue, entre 20 degrés et 23 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-6-1992 à 18 heures TUC et le 8-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	15	D
BIARRITZ	18	13	C
BORDEAUX	22	10	B
BOURGES	20	12	P
BREST	19	10	D
CAEN	20	8	D
CHERBOURG	19	6	D
CLERMONT-FER.	18	11	P
DIJON	21	12	P
GRENOBLE	19	11	C
LILLE	22	12	B
LIMOGES	18	9	C
LYON	19	11	C
MARSEILLE	17	11	N
NANCY	21	10	N
NANTES	20	9	D
NICE	21	11	D
PARIS-MONTS.	22	13	N
PAU	19	12	N
PERPIGNAN	20	14	N
RENNES	22	11	D
ST-ETIENNE	18	10	C
STRASBOURG	22	13	C
TOULOUSE	20	13	P
TOURS	22	11	N
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	24	12	D
AMSTERDAM	17	11	B
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	19	13	N
BELGRADE	25	16	C
BERLIN	24	17	D
BRUXELLES	21	11	B
COPENHAGUE	18	14	D
DAKAR	27	23	N
DJERBA	33	20	C
GENÈVE	19	11	P
HONGKONG	31	28	C
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	25	14	D
LE CAIRE	34	20	D
LISBONNE	20	13	P
LONDRES	16	13	C
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	20	12	N
MADRID	19	10	D
MARRAKECH	28	13	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	19	12	P
MONTRÉAL	26	15	N
MOSCOU	25	14	D
NAIROBI	22	14	N
NEW-DELHI	33	22	D
NEW-YORK	28	17	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	23	15	D
PÉKIN	26	13	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	17	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	21	13	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	26	22	D
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	22	13	D
VENISE	21	14	D
VIENNE	21	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Montand, dernière

LE dernier Montand : rien à faire, l'accolade des mots reste toujours coincée en travers de la gorge, comme un baiser injuste du destin. Après *le Salaire de la peur*, après *l'Aveu*, après *César et Rosalie*, après le Papet, Montand laissera donc cette face de vieil ermite vaguement sorcellisant, dans une histoire baignée d'humus et de rosée, un mystérieux récit initiatique forestier à la lointaine lumière des trouées, que nous présentait Pivot à « Bouillon de culture ».

On ne sait pas pour le film – le genre de film, sans doute, qui ne *se raconte pas*, – mais l'émission était touchée par la grâce. On en voit passer, pourtant, des équipages *comédiens-metteurs* en scène, tout tintinabulants d'estime, de respect mutuel, d'enthousiasme et de langue de bois. De semaine en semaine, on n'est pas dupes, on voit bien comme un chef-d'œuvre immortel chasse l'autre.

Mais là, quelque chose crevait l'écran, qui ressemblait à l'*improbable rencontre d'objets cinématographiques* non identifiés. Quelle équipe : Beineix, l'homme de *Diva* et de *37°2 le matin*, touché par la révélation sylvestre, la tête toute pleine de Platon et de Socrate ; le jeune comédien Olivier Martinez, *en qui le susnommé voit du Delon*, du Brando et du James Dean à leurs débuts – n'en jetez plus ; et *un drôle de petit zébulon black, dix* ans aux prunes, Sekkou Sall, qui aime les Mercedes et, apparemment, a pris goût au cinéma.

Et puis surtout, donc, Montand lui-même. *« La première fois que je l'ai vu, c'était comme si je voyais une image en réalité,* expliqua Olivier Martinez. *Je cherchais le cadre. » Montand qui*, après chaque prise avec le petit Black, soupire : *« il m'a encore piqué la scène » ;* Montand qui s'insinue dans la chambre de Martinez et, sur un coin de lit, regarde le match avec lui ; Montand emporté par *une colère à la Montand, alors* qu'*« on avait une scène de blédine »,* comme le raconta *drôlement le zébulon*.

Emporté par cette bande de *potaches, Pivot rebondissait* de l'un à l'autre, faisant monter sans peine cette mayonnaise élémentaire qui s'appelle le cinéma ou parfois, si l'on préfère, la vie. Pour le plaisir, et comme un dernier salut, il nous fit voir Montand dans *le Chant des partisans*, à l'Olympia, dix ans plus tôt : profil de masque mortuaire d'empereur romain, tempo tranquille de cohorte en marche sur les chemins du Vercors, pas une note plus haut que l'autre, pas un pas plus *fiévreux que le précédent*, quel métier, quel artiste !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *signalé dans « le Monde radio-télévision » ;* □ *Film à éviter ;* ■ *On peut voir ;* ■■ *Ne pas manquer ;* ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Lundi 8 juin

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Club Dorothée.
17.15 Série : Hélène et les garçons.
17.40 *Cinéma : Vol d'enfer.* ■ Film américain de George Miller (1984).
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et *Loto* sportif.

20.50 Magazine : Perdu de vue.
22.40 *Magazine : Combien ça coûte ?*
23.45 Magazine : Minuit sports.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Giga.
18.15 Cinéma : *Le Clochard de Beverly Hills.* ■ Film américain de Paul Mazursky (1985).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Mémoire en fuite.
22.30 ▶ *Documentaire :* Les Paysans du Disneyland.
23.30 Journal et Météo.
23.45 1. 2. 3. Théâtre.
23.50 Sports : Tennis. Meilleurs moments des *Internationaux de Roland-Garros.*

FR 3

13.00 Magazine : Sports 3 images.
16.25 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.*
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour. *Journal, 1939-1945, de Pierre Drieu La Rochelle ; Choix de lettres, 1937-1945,* de Jean Paulhan.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988).
22.20 Journal et Météo.
22.45 ▶ Océaniques. *Une initiation à la recherche en physique des particules.*
23.40 Magazine : Ramdam.

CANAL PLUS

15.35 Documentaire : *Des gorilles et des hommes.*
16.25 Téléfilm : Cinquante ans et star du foot.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 *Magazine : Nulle part ailleurs.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Ambulance. ■ Film américain de Larry Cohen (1990).
22.05 Flash d'informations.
22.10 *Le Journal du cinéma.*
22.15 Cinéma : L'Entraînement du champion avant la course. □ Film français de Bernard Favre (1990).
23.30 Cinéma : Le Porteur de serviette. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1991) (v.o.).

M 6

15.30 Divertissement : Les Fous du rire.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo, M 6 Finances.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 *Surprise-partie.*
20.35 Météo des plages.
20.40 Cinéma : Paiement cash. ■ Film américain (1986).
22.35 Téléfilm : L'Or des Viets.

ARTE

20.30 Cinéma : Méphisto. ■■■ Film germano-hongrois (1981).
22.40 *Documentaire :* Comedian Harmonists, six tranches de vie. D'Eberhard Fechner (1re partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les harkis.
21.30 Dramatique. Cinq soirées dans un parc, d'après Fontenelle (1re partie).
22.40 *La Radio dans les yeux.*
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Prévert.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Lisbonne) : Esquisses, Chessed III pour quatuor à cordes, Machina Mundi, de Nunes, par le Quatuor Arditti, Pierre-Yves Artaud, flûte, Ernesto Molinari, clarinette, Gérard Buquet, tuba, Sylvie Gualda, percussion, le Chœur et l'Orchestre Gulbenkian, dir. : Farhad Mechkat.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Weber.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Mardi 9 juin

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Club Dorothée.
17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Le Provincial. ■ Film français de Christian Gion (1990).
22.35 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.30 Journal et Météo.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Chantilly.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Défendez-vous.
16.50 Magazine : Giga.
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : *Un été glacé.*
22.30 Débat : Raison de plus. Le choix de sa mort.
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

14.20 Documentaire : Oradour. *Le massacre du 10 juin 1944 et le traumatisme pour les enfants des survivants. Remarquable document, déjà diffusé en juin 1989.*
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *L'Œil qui pense,* de Roger N. Shepard.
20.10 Divertissement : *La Classe.*
20.35 INC.
20.45 Les Aventures de Tintin.
21.35 Magazine : Faut pas rêver.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Soirée spéciale : 6e Concours Eurovision *des jeunes musiciens.*
0.45 Magazine : Regards sur court.
1.15 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean Audouze.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Les Feux de Satan. De Werner Herzog.
16.00 Cinéma : Délit d'innocence. ■ Film américain de Peter Yates (1989).
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : La Reine blanche. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1991). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Bernard Giraudeau.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'Art en jeu.
22.40 Cinéma : Catchfire. ■ Film américain de Dennis Hopper (1989). Avec Dennis Hopper, Jodie Foster, Dean Stockwell (v.o.).
0.15 Cinéma : Lune froide. ■■ *Film français de Patrick Bouchitey (1991).*

M 6

14.40 Série : Destination danger.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : *La Petite Maison dans la prairie.*
19.54 Six minutes d'informations, *Météo, M 6 Finances.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : A la recherche de l'oncle Jack.
22.20 Téléfilm : Le Journal d'Anne Frank. De Boris Segal.
0.00 Six minutes d'informations.

ARTE

19.30 Documentaire : Larissa Bogoras, survivre au Kremlin et au cachot. De Fritz Pleitgen.
20.16 Documentaire : Rece Fabryczne. Avec les ouvrières d'une usine textile.
20.30 Soirée thématique : Le Voyage.
21.05 Documentaire : Cannibal Tours. De Dennis O'Rourke.
21.35 Documentaires. Récits de « Voyageurs modernes » : Ecrivains voyageurs ; Le Feuilleton : Voyage à Venise.
21.55 Documentaire : Week-end à Bora-Bora. *Une journée-type dans un centre de loisirs.*
22.05 Court métrage : Juste le temps. De Robert Cahen.
22.10 Documentaires. Récits de « Voyageurs modernes » ; Écrivains voyageurs ; Le Feuille-ton : Voyage à Venise ; Impressions d'ailleurs.
22.20 Cinéma : *Lettres d'amour en Somalie.* ■■ Film français de Frédéric Mitterrand (1981).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel sciences. Relation de voyage à Komodo, avec Pierre Pfefer, spécialiste des éléphants.
21.30 *Racisme en Europe :* le miroir de la peur.
22.40 Les Nuits *magnétiques*. La vie à deux.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes no 2 en la mineur op. 51, Variations pour piano sur un thème de Haendel op. 24, Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34, de Brahms, par le Quatuor Cleveland ; Gyorgy Sebok, piano.
22.30 Soliste. Régine Crespin, soprano.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

Près de Solutré

L'échappée belle de M. Mitterrand

SOLUTRÉ (Saône-et-Loire)

de notre envoyé spécial

Les pèlerinages de la Pentecôte à Solutré ne seront sans doute plus jamais ce qu'ils étaient. L'an dernier, lassé de l'affluence croissante, M. François Mitterrand avait déjà tenté de déjouer l'attente des journalistes et des manifestants en n'escaladant la roche de Solutré que le lundi, à la première heure. Cette année, le président de la République a tout simplement préféré changer de roche, pour respecter, le jour dit, le rituel mitterrandien établi depuis 1946.

Dès avant 8 heures en effet, dimanche 7 juin, les premiers badauds étaient là, et, à en croire toutes les rumeurs, l'emploi du temps du président semblait particulièrement chargé : déjeuner chez un acteur, vin d'honneur au lycée agricole, fête à Cluny, collation chez un sculpteur, visites d'un musée et d'une abbaye, finale du Tournoi de Roland-Garros à la télévision l'après-midi, participation à un meeting aérien de la Patrouille de France ; bref, un week-end harassant. Du côté officiel, l'écho ne renvoyait dans les vignes que les messages à demi codés des services de sécurité : « *Camembert appelle Papa Charlie, des gendarmes sont postés à tous les carrefours, à 200 mètres de la Rocamada...* » Dans une tenue de circonstance, jean, chemisette et blouson de cuir, le préfet de Saône-et-Loire descendait de sa R 25 pour vérifier le dispositif, juste avant qu'une cinquantaine d'anciens d'Afrique du Nord n'entreprennent avec leurs épouses, sous un nuage de ballons tricolores, l'ascension de la roche.

C'en était donc fini de Solutré pour ce dimanche. Mais le président est parfois si insaisissable qu'il vaut mieux savoir patienter. Quatre heures plus tard, en effet, un cortège de voitures officielles apparut dans le lointain, au pied de la roche de Vergisson. Par fidélité, M. Mitterrand venait de changer de cap. A 4 kilomètres de là où on l'attendait, il n'y eut guère pour l'entr'apercevoir qu'un amateur de varappe, une vieille dame qui somnolait sur le bord de la route et un photographe, un seul, Jean-Paul Geulin, de l'agence du *Progrès* à Mâcon. « *Oui, allez-y, vous pouvez faire vos photos*, a dit alors M. Mitterrand. *Parce que, vous voyez, je sais déjà ce que vos confrères vont écrire demain : s'il n'a pas fait Solutré cette année, c'est qu'il doit être fatigué...* »

Pendant ce temps, les enfants de la famille, visiblement amusés par ce nouveau jeu du chat et de la souris que leur procure désormais le week-end de Pentecôte, sont déjà redescendus de la falaise par un raccourci, sans rencontrer un seul objectif. « *Ce qu'ils sont nuls, ces photographes !* », lâchent-ils, goguenards.

Puis, dans un champ, en contrebas de Solutré, à distance respectable des micros et des caméras qui l'attendent encore tout là-haut, le président est réapparu sous un chapeau de paille, en chemise rouge et pantalon blanc, pour partager, en compagnie de MM. Roger Hanin, Georges Kiejman et Jack Lang, un petit cassecroûte avec des habitués du lieu, originaires de la région de Grenoble. Un jeune couple a tendu sa petite fille pour qu'il l'embrasse. Et tandis qu'on attendait que le chien de M. Mitterrand veuille bien remonter dans la voiture présidentielle, Zoé a pu enfin dire ce qu'elle avait sur le cœur depuis un bon moment : « *Si vous voulez, je vous donne deux petits chatons, à la place.* » « *C'est gentil, mais ce n'est pas pareil* », a répondu le président. Voilà, tout était dit.

JEAN-LOUIS SAUX

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 17 à 23

Le numéro du « Monde » daté 7-8 juin 1992 a été tiré à 487 364 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

La France « écolo »

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que peuvent-ils ? A partir du mardi 9 juin *(nos éditions datées 10 juin)*, *le Monde* enquête, jusqu'à la fin de la semaine, sur l'écologie politique en France, ses rivalités, ses ambiguïtés et sa place en Europe.

« Sciences-Médecine » : des prothèses en or

Une escroquerie à la Sécurité sociale révèle la gabegie pouvant exister dans le secteur des implants orthopédiques. Lire également : la remise en question de la théorie sur le Soleil et la fin du mystère du pulsar Geminga.

La visite du ministre français de l'agriculture en Algérie

Selon M. Mermaz, les relations entre Paris et Alger « vont être plus actives que jamais »

Premier membre du gouvernement français à se rendre en Algérie depuis la déposition du président Chadli et l'installation du nouveau pouvoir en janvier dernier, M. Louis Mermaz a achevé, samedi 6 juin, une visite officielle de trois jours en Algérie par un entretien avec M. Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, organisme qui coiffe les institutions « de transition » dans ce pays. Auparavant, le ministre de l'agriculture avait également eu une longue conversation avec le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali. Ces rencontres ont confirmé que le voyage de M. Mermaz avait un caractère politique ou diplomatique au moins aussi important que celui strictement « technique » ayant trait à la coopération agricole.

ALGER

de notre envoyé spécial

« *Je retire l'impression que nous sommes dans une période où les relations franco-algériennes, qui ont été toujours étroites, vont être plus actives que jamais.* » En faisant cette déclaration au terme de sa visite, M. Mermaz ne pouvait mieux reconnaître que sa mission dépassait celle d'un ministre de l'agriculture et répondre à l'attente des dirigeants algériens, très soucieux de développer les contacts entre Paris et Alger. Il a ainsi annoncé que son déplacement devrait être rapidement suivi, en série, par ceux de plusieurs autres membres du gouvernement français, au cours des semaines ou mois prochains. Il est question que le ministre délégué au commerce extérieur, M. Bruno Durieux, fasse le voyage, dans quelques jours, à l'occasion de la Foire internationale d'Alger.

Ce surcroît d'« activité » dans les rapports entre les deux gouvernements semble être le signe que Paris accepte de prendre bien davantage en considération les préoccupations des nouvelles autorités algériennes, après plus de cinq mois durant lesquels, du côté français, se sont exprimées des réserves et des critiques qui ont causé une vive irritation à Alger. Sur cette rive de la Méditerranée, on n'a toujours pas oublié les propos de M. François Mitterrand en janvier – « *Il faut qu'au plus tôt les dirigeants algériens renouent les fils d'une vie démocratique qui s'amorçait et qui devra arriver à son terme.* », – encore moins ceux du ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, soulignant, en mai, que le nouveau pouvoir à Alger était « *né d'un coup d'Etat* » et dénonçant la mise entre parenthèses de la démocratie et des droits de l'homme, en ajoutant qu'il « *comptait bien* » visiter les camps où sont détenus des milliers d'islamistes – exigence qui a laissé « *indigné* » le gouvernement algérien.

Un urgent besoin de soutien

Dans ces conditions, MM. Ghozali et Boudiaf n'ont pas attendu les questions de M. Mermaz à ce sujet pour expliquer longuement leur attitude et justifier les mesures d'exception prises pour écarter le « *danger* » islamiste. Ils ont précisé que les libérations de « suspects » internés allaient se poursuivre et, surtout, qu'ils entendaient organiser une élection présidentielle « *pluraliste* » aussi tôt que possible, avant l'échéance normalement prévue : fin 1993 (l'éventualité d'un nouveau scrutin législatif, après celui qui a été annulé au début de cette année, continue d'être écartée pour le moment).

C'est, en quelque sorte, un message rassurant et une demande insistante de compréhension que MM. Ghozali et Boudiaf ont confiés à M. Mermaz, en considérant que le ministre de l'agriculture est un ami proche de M. Mitterrand. Coïncidence : au lendemain même de son de retour d'Alger, M. Mermaz devait passer la journée de dimanche en compagnie du président de la République. Alors que leur pays est plongé dans une crise sociale et économique extrêmement grave – qui a fait le jeu du Front islamique du salut (FIS), – les dirigeants algériens éprouvent un évident besoin de soutien et d'aide de la part de l'étranger, de la France en particulier. Ils donnent l'impression de vouloir éviter que Paris ne concoure à une bouderie persistante. En tout cas, quelles que soient les objections émises au sujet de la situation politique en Algérie, ils entendent multiplier échanges et programmes de coopération.

Invitant les investisseurs français à profiter de la libéralisation de l'économie algérienne, M. Mermaz a signé avec son homologue algérien, M. Mohamed Elyes Mesli, un protocole d'accord portant sur le développement de l'agriculture saharienne, un inventaire des ressources en eau, la production de semences, la formation et l'organisation professionnelle. Un groupe de travail mixte doit se réunir à l'automne, à Paris. Une assistance française est également examinée pour la création d'un système de crédit agricole qui fait gravement défaut en Algérie.

M. Mermaz a visité de nouvelles exploitations fondées en plein désert, à proximité des oasis. Le développement d'une agriculture moderne dans le Sahara est cher aux dirigeants algériens. Selon M. Mesli, il est « *paradoxalement* » plus facile d'« *agir* » dans le Sud aride, tant est grande la paralysie dans le Nord, en raison notamment d'inextricables problèmes fonciers depuis la privatisation des terres.

Alors que l'on reproche au nouveau pouvoir de ne pas avoir encore réussi à définir sa politique, l'actuel gouvernement montre ainsi qu'il se doit de donner quelques espoirs à une population désabusée qui, pour une large part, s'était tournée vers le FIS. Mais pour cela, l'appui de l'étranger est indispensable, plus spécialement celui de la France et, par l'intermédiaire de Paris, de la Communauté européenne. Sous peine, fait-on valoir à Alger, d'un échec dont les conséquences déborderaient largement les frontières de l'Algérie.

FRANCIS CORNU

□ **Deux policiers assassinés à Alger.** – Deux policiers ont été tués, au cours du week-end, à Alger, ont rapporté, lundi 8 juin, deux quotidiens locaux. Un policier en retraite a été abattu, dimanche, par des inconnus armés dans le quartier du Gué de Constantine, dans la banlieue sud de la capitale. Un autre policier avait été tué, la veille, après avoir été enlevé non loin de son domicile. Son corps a été retrouvé près d'un cimetière du quartier populaire de Jolie Vue, au sud d'Alger. – *(Reuter.)*

Les entretiens du président américain et du premier ministre britannique à Camp David

MM. Bush et Major ont souligné la fermeté de l'alliance occidentale

Le président George Bush et le premier ministre britannique, M. John Major, ont souligné la fermeté de l'alliance occidentale pour la défense de la paix dans le monde, samedi 6 et dimanche 7 juin lors d'entretiens à Camp David qui coïncidaient avec le 48e anniversaire du débarquement allié en Europe. M. Bush a reçu M. Major dans sa résidence de week-end dans le Maryland, à une centaine de kilomètres de Washington, pour des discussions centrées sur la situation en Europe, notamment en Yougoslavie, les questions commerciales et le Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro.

Selon des sources britanniques, M. Major a cherché à convaincre son hôte de signer une convention sur la biodiversité à Rio, où les Etats-Unis se sont retrouvés en position d'accusés en raison de leur opposition à ce traité protégeant les espèces animales et végétales et les ressources naturelles. La Grande-Bretagne a fait savoir qu'elle entendait signer ce texte.

Les deux dirigeants ont célébré la « *relation spéciale* » américano-britannique et la force de l'alliance occidentale face aux « *défis de ce nouveau monde prometteur* », selon les termes du président américain. « *Notre alliance n'a jamais été plus ferme, notre volonté de bâtir un monde plus libre et plus pacifique jamais plus profonde* », a affirmé M. Bush. Le président américain a fait l'éloge de la « *détermination* » de M. Major et ce dernier a souligné que les Etats-Unis étaient « *la seule superpuissance dans le monde* » et que leur leadership serait toujours aussi « *vital* » qu'il l'a été pour maintenir la paix en Europe pendant plus de quarante ans.

M. Bush a déclaré dimanche que les deux pays étaient préoccupés par le conflit yougoslave mais qu'ils espéraient toujours que les sanctions contre la Serbie porteraient leurs fruits. Les deux dirigeants ont d'autre part, lors d'une conférence de presse commune, exprimé l'espoir que les Tchèques et les Slovaques maintiendraient un gouvernement fédéral. M. Bush a enfin promis à M. Major que la force de dissuasion britannique ne serait pas discutée lors de ses entretiens avec M. Boris Eltsine les 16 et 17 juin à Washington. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **MAURITANIE : M. Ahmed Ould Daddah rejoint le principal parti d'opposition.** – Candidat indépendant malheureux lors de la récente élection présidentielle, M. Ahmed Ould Daddah a signé, dimanche 7 juin, un accord avec l'Union des forces démocratiques (UFD). Aux termes de cet accord, la principale formation de l'opposition cesse d'exister pour faire place à l'UFD-Ere nouvelle. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : négociations de paix à Paris « dans une bonne atmosphère ».** – La réunion entre le gouvernement rwandais et l'opposition armée groupée au sein du Front patriotique rwandais (FPR), qui s'est ouverte, samedi 6 juin, à Paris, et qui a pour mission de préparer une solution négociée à la guerre civile, a repris ses travaux, dimanche, dans une « *bonne atmosphère* », a-t-on appris de source rwandaise. Ces entretiens ont lieu alors que s'aggrave la situation militaire dans le nord du pays où des combats entre l'armée et les rebelles ont fait vingt-quatre morts au cours des derniers jours. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : accrochages autour du lac Tchad.** – Des combats ont eu lieu, au cours des dix derniers jours, dans la région du lac Tchad, entre militaires gouvernementaux et « *dissidents venus de pays voisins* », a affirmé, dimanche 7 juin, dans une déclaration faite à Radio-France international, le premier ministre, M. Joseph Yodoyman. « *Il y a eu une provocation, puis des accrochages beaucoup plus sérieux* », a-t-il ajouté sans préciser si ces affrontements avaient fait des victimes. – *(AFP.)*

□ **TOGO : affrontements meurtriers entre tribus.** – Le nombre des victimes des affrontement qui avaient opposé, la semaine dernière, dans le centre du pays, les tribus kabye et kotokoli à propos d'un différend foncier, dépasse de beaucoup celui de vingt-quatre morts annoncé officiellement, a déclaré, dimanche 7 juin, le ministre de la santé et de la population. M. Ekoude Ihou a affirmé que de nombreux corps avaient été totalement calcinés et d'autres enterrés rapidement, sans préciser le bilan définitif de ces tueries. – *(Reuter.)*

A Paris

Assassinat d'un agent de l'OLP

Un responsable des services de renseignements du Fatah, la principale organisation de l'OLP, M. Atef Bsisou, a été tué par balles, dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 juin, à Paris, par deux inconnus qui ont réussi à prendre la fuite, a-t-on appris de source palestinienne confirmée par les services français.

M. Bsisou, qui était l'un des principaux collaborateurs de l'ancien numéro deux et chef des services de renseignements de l'OLP, Abou Iyad – lui-même assassiné à Tunis en janvier 1991, – était de passage à Paris où il est l'un des interlocuteurs de la DST. Il a été tué devant son hôtel – le Méridien-Montparnasse – alors qu'il était en compagnie de deux autres personnes, a-t-on précisé de même source. C'est la première fois depuis dix ans qu'un cadre palestinien est assassiné à Paris. La dernière victime avait été Fadl Al Dani, membre du bureau de l'OLP à Paris, tué dans un attentat à la voiture piégée, au mois de juillet 1982.

En Cisjordanie et à Gaza

Accord entre deux mouvements palestiniens rivaux

Les deux principaux mouvements palestiniens dans les territoires occupés par Israël, le mouvement de résistance islamique Hamas et le Fatah, la plus importante branche de l'OLP, seraient parvenus, dimanche 7 juin, à un accord en dix points pour coordonner leur action contre les Israéliens, selon un tract diffusé à Gaza.

Selon cet accord, les deux mouvements rivaux sont convenus d'aplanir leurs divergences et condamnent le recours à la force entre-eux, en préconisant la création d'un comité supérieur de coordination. Un premier accord de coopération entre le Hamas et le Fatah avait été signé le 31 septembre 1991, sans être suivi d'effet.

Par ailleurs, la police israélienne a interpellé dimanche 113 militants pacifistes, dont un député belge, qui tentaient d'entrer en Cisjordanie, a indiqué un porte-parole des organisateurs de la manifestation. Environ 400 Israéliens, Européens et Américains voulaient se rendre à Djénine, lors d'une marche pour « *un avenir pacifique au Proche-Orient* » à l'occasion du 25e anniversaire de la guerre israélo-arabe de juin 1967. – *(AFP, Reuter.)*

Le président égyptien accuse Jérusalem de bloquer le processus de paix

Les Arabes engagés dans les négociations bilatérales avec Israël ont exprimé, dimanche 7 juin, à Amman, leur « *souci de poursuivre le processus de paix* » et exhorté les Etats-Unis et la Russie à faire pression sur l'Etat hébreu pour qu' « *il applique les résolutions de l'ONU* ». Selon le communiqué publié au terme de leurs travaux, les participants « *sont convenus de tenir la prochaine session des bilatérales après les élections israéliennes* », prévues le 23 juin.

De son côté, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a violemment critiqué, samedi, Israël, l'accusant de renier ses engagements et de bloquer le processus de paix au Proche-Orient. Dans un discours lu en son nom, lors d'une cérémonie organisée au siège de la Ligue arabe, au Caire, pour commémorer la Journée de Jérusalem, il a souligné que « *la ville sainte ne pourra jamais être la capitale d'Israël* ». – *(AFP.)*

□ **LIBAN : les ravisseurs des otages allemands exigent des « assurances ».** – Les ravisseurs de deux otages allemands détenus au Liban ont affirmé, samedi 6 juin, dans un communiqué remis à une agence de presse occidentale, qu'ils « *répondent positivement aux efforts déployés pour les libérer* », mais exigent « *un résultat concret* » dans l'affaire des deux frères Hamadé emprisonnés en Allemagne pour terrorisme. Les Moujahidine pour la liberté, qui ont revendiqué le rapt, le 16 mai 1989, de Thomas Kemptner et Heinrich Struebig, précisent qu'ils annonceront la date de la libération « *en temps utile* », après avoir obtenu des « *assurances* ». – *(AFP.)*

Le Monde

Veau rose contre veau blanc



Autour de Rodez, quatre-vingts éleveurs se sont regroupés pour produire une nouvelle viande de veau, plus rose et plus naturelle que ses concurrentes. Un pari réussi : le chiffre d'affaires double tous les trois ans.

page 18

La deuxième prophétie du Club de Rome



«Halte à la croissance» : il y a vingt ans, le Club de Rome soulevait avec ce rapport un tollé mondial. Précurseur de la vague écologiste, l'organisation, retombée dans l'anonymat, tente aujourd'hui un retour.

page 21

La crise du monde rural



Conçue il y a vingt-six ans, la politique agricole *commune*, devenue inadaptée, devait être réformée. Mais cette nouvelle PAC ne permet plus à la France de faire l'économie d'une *vraie politique* agricole nationale.

page 22

L' E C O N O M I E

L'empereur des images

Hiroaki Shikanai, patron du groupe Fujisankei est le plus mystérieux des magnats des médias et aussi l'un des plus puissants

TOKYO
de notre envoyée spéciale

IL connaissait bien Robert Maxwell qui se rendit plusieurs fois à Tokyo. *«A chacune de ses visites, il me proposait de me faire rencontrer Gorbatchev !»* Il fréquente Ruppert Murdoch. *«Mais le moment ne m'a pas semblé encore opportun pour finaliser nos projets de collaboration.»* L'inauguration d'Eurodisneyland, à laquelle il était invité, lui a donné l'occasion de retrouver Michael Eisner – *«un homme rude, presque brutal mais efficace»* – avec lequel il collabore déjà au Japon, et qui n'a décidément rien à voir avec Silvio Berlusconi *«si charmant»*...

L'homme qui se confie ainsi est le plus mystérieux des magnats de l'audiovisuel et des médias, et pourtant l'un des plus puissants. Il s'appelle Hiroaki Shikanai. Il a quarante-sept ans (autant dire l'âge d'un galopin dans un pays comme le Japon où l'âge des PDG dépasse souvent quatre-vingts ans !), le sourire chaleureux, le blazer élégant. Et il dirige le groupe Fujisankei qui se classe allègrement dans le club des cinq grands.

Annick Cojean

Lire la suite page 20

L'Allemagne dans la spirale des coûts



Après des mois de conflits ponctués de grèves spectaculaires, la paix sociale est revenue outre-Rhin. Mais son prix est élevé. Les sacrifices consentis par le patronat et l'Etat se traduiront par une hausse des salaires qui alimente l'inflation. L'Allemagne pourrait s'engager ainsi dans une spirale d'autant plus dangereuse qu'elle est déjà le pays où le coût global du travail est le plus élevé du monde. Doit-elle craindre la perte de sa compétitivité ?

Lire page 19 l'article d'Eric Le Boucher

Bruxelles redécouvre l'industrie

Devant la concurrence américaine ou japonaise la Commission européenne propose aux Douze une politique de soutien à la compétitivité des entreprises

BRUXELLES
de notre correspondant

Il n'existera pas d'Europe indépendante, d'Europe influente, avec une industrie en déclin. A quoi servirait-il de se doter d'une monnaie unique, de prétendre parvenir à une politique étrangère et de défense commune, si la base industrielle fait défaut ? Les usines demeurent parmi les vrais attributs de la puissance.

Forte de cette conviction et oubliant les timidités du chapitre industriel des accords de Maastricht, la Commission européenne, dans ses récentes propositions budgétaires pour les cinq années à venir, a invité les Douze à mettre en œuvre une politique de soutien à la compétitivité et à la doter de moyens financiers importants. Jacques Delors a souligné devant le Parlement européen que le fondement de cette démarche, dont il est le principal artisan avec Martin Bangemann (vice-président de la Commission chargé des affaires industrielles), était encore plus politique qu'économique : il en va, a-t-il affirmé, du *«destin»* de la Communauté.

La stratégie proposée par le président de la Commission est le fruit d'un double constat et d'une expérience.

Premier constat, le Marché unique, c'est-à-dire la suppression des barrières entravant encore les échanges, ne suffit pas pour donner aux entreprises de la CEE le tonus qui leur permettra d'affronter avec succès la concurrence américaine ou japonaise. Les politiques d'accompagnement mises en œuvre depuis 1987, en particulier les efforts accomplis au niveau européen en faveur de la recherche, sont trop modestes pour combler cette lacune. Deuxième constat, la majorité des Etats membres, l'Allemagne et la Grande-Bretagne notamment, sont allergiques à l'idée d'une politique industrielle «à la française». Hostiles à tout dirigisme, ils ne veulent pas entendre parler d'interventions sectorielles.

DÉTONATEUR ● L'expérience est le demi-échec des efforts de la Commission, à la suite de la réunion de Saulieu, en avril 1991, pour sauver une électronique européenne en pleine déroute, en favorisant les regroupements et les coopérations entre les principaux groupes de la CEE : le projet le plus ambitieux qui visait à rassembler les forces des trois principaux fabricants européens de semiconducteurs n'a pas abouti.

«Saulieu a été le détonateur», estime cependant un collaborateur de Jacques Delors. Sans renoncer à parrainer des rapprochements entre groupes européens, la Commission a compris que les industriels donnaient eux-mêmes la préférence à une approche plus différenciée pouvant impliquer des partenaires extérieurs à la CEE. Bref, qu'il lui fallait imaginer une stratégie plus complexe.

Tel est l'objet de la politique de soutien à la compétitivité qui est maintenant proposée : voisine du marché, mais ne devant pas bénéficier exclusivement à un nombre limité d'entreprises plus ou moins présélectionnées, elle serait acceptable pour les «libéraux», soucieux de ne pas fausser la concurrence.

Philippe Lemaître

Lire la suite page 21

L'homme du tournant indien

Manmohan Singh, ministre des finances, conduit depuis un an la déréglementation de l'économie indienne. Il assure que le mouvement est irréversible

NEW-DELHI
de notre envoyé spécial

«L*E processus de réformes, de dérégulation et de libéralisation, que nous avons lancé le 24 juillet dernier est, à vue humaine, irréversible.»* Le ministre des finances Singh, qui nous reçoit à New-Delhi quelques jours avant la réunion à Paris du groupe de pays et d'institutions chargés du programme d'aide à l'Inde, a été surnommé *«l'empereur de l'économie indienne»*.

Et, de fait, c'est bien cet homme, en charge depuis le retour au gouvernement du parti du Congrès il y a juste un an, qui, avec la bénédiction politique du premier ministre Narasimha Rao, a décidé de tout dans son domaine : l'autorisation de prises de participation étrangères majoritaires dans les entreprises locales, c'est lui ; la suppression des licences pour la création, l'extension, la cessation d'activité d'une entreprise industrielle, et pour l'importation de biens d'équipement, c'est lui ; l'abaissement des barrières douanières, encore lui ; l'introduction d'une partielle convertibilité de la roupie et la libéralisation du marché de l'or, toujours lui ; et aussi l'ouverture au secteur privé de pans entiers de l'économie jusque-là réservés au mastodonte public, et l'amorce de décrue du déficit fiscal...

Tout de blanc vêtu jusqu'au turban de ses coreligionnaires sikhs, portant noblement ses cinquante-neuf ans derrière ses lunettes d'écaille et sa barbe roulée dans le traditionnel filet, affable mais d'évidence très sûr de lui, Manmohan Singh n'est plus à présent ce solliciteur des faveurs internationales en quoi, contraint et forcé, il avait dû se convertir l'été dernier, lorsqu'il avait repris «à la volée» les rênes d'une économie en quasi faillite. La confiance qu'il a su inspirer n'a pas peu compté dans le rapide et important relèvement de réserves de change alors exsangues – à ce jour le résultat le plus spectaculaire de son action. Aujourd'hui, ce sont bien plutôt les étrangers qui font le voyage de Delhi – afin de jauger des progrès accomplis, et de n'être pas en retard, le cas échéant, pour «se placer» dans la nouvelle conjoncture indienne.

CONFIANCE ● *«Longtemps, on a proclamé ici qu'une économie contrôlée – le dirigisme comme vous dites en français – c'est ce qu'il y a de mieux, parce que ça apporte à la fois le développement économique et la justice sociale. A présent, nous devons convaincre tout le monde – les bureaucrates, les journalistes, les investisseurs, l'opinion publique en général – que ce sont nos réformes qui vont apporter des bénéfices au pays.»* Un temps vice-président du Plan quinquennal indien, alors que la première tentative de libéralisation lancée par le fringant Rajiv Gandhi s'enlisait, Manmohan Singh parle d'or ! Et c'est bien une sorte de révolution conceptuelle qu'il dirige aujourd'hui, au pays du socialisme «à la Nehru» et «à la Indira Gandhi».

Jean-Pierre Clerc

Lire la suite page 19

MODE D'EMPLOI

ÉLEVAGE

Veau rose contre veau blanc

Dans le Rouergue, 80 éleveurs ont lancé un veau nouveau, à chair rose mais totalement naturel. Un pari sur la qualité qui paye : les ventes doublent tous les trois ans...

A la campagne, tout le monde, ou presque, a un chien. Mais lorsqu'on est paysan et qu'on s'est spécialisé dans l'élevage en plein air (pas en batterie, malheur !), le chien est doublement utile. *« La nuit, mes poulets et mes canards viennent se coucher en cercle autour de mon berger des Pyrénées pour dormir. Vous pouvez être sûr que les buses et les renards n'approcheront pas... »*

Agriculteur à Compolibat, sur le versant escarpé d'une riante vallée aveyronnaise, Gérard Rispal a fondé il y a une vingtaine d'années les Fermiers du bas Rouergue. La coopérative compte aujourd'hui quelque 80 sociétaires installés sur des petites exploitations entre Rodez et Villefranche-de-Rouergue. Avec, chez tous, jeunes et moins jeunes, adhérents des syndicats agricoles classiques ou de la plus mordante Confédération paysanne, un point commun : non seulement élever, produire, nourrir, veaux, cochons, agneaux, poulets, œufs, selon les lois de la nature, mais proposer des produits qui dégagent entre langue et palais bien plus qu'un bon goût, de la saveur...

EMBLÈMES • Les emblèmes de ces agriculteurs sont éloquents : « Sauvegarde de l'élevage naturel », des éleveurs au service de l'information du consommateur. Et ils signent le courrier adressé aux particuliers et aux organisations de consommateurs de cette formule aimable : *« Vos serviteurs dévoués. »*

Foin de la mode des labels rouge ou bleu, des contrats de sécurité avec la grande distribution, des études prétentieuses et abstraites des « penseurs » du marketing ! L'Aveyron « fait du veau » depuis des lustres, mais une bonne part du cheptel s'en va vers l'Italie. *« Nous voulons démontrer que notre veau peut trouver preneur en France et nous avons lancé pour cela le concept d'une nouvelle viande : le veau rose »*, explique Gérard Rispal. Contrairement au veau traditionnel (abattu à quatre mois) à la chair bien blanche que demandent d'habitude les ménagères, l'animal aveyronnais des « Fermiers » est vendu à neuf mois, d'où la coloration teintée de la viande.

Chaque adhérent de cette coopérative à forte dose d'autogestion sera tenu d'observer un règlement intérieur strict : pas d'activateur de croissance à base d'hormones, pas d'anabolisant ou d'antibiotique (1). *« Dans nos charcuteries et autres préparations culinaires*, ajoute Gérard Rispal, *tout conservateur, colorant ou liant stabilisateur est interdit car il perturbe le système digestif du consommateur. »* Merci, docteur-paysan !

L'alimentation essentielle des veaux aveyronnais est le lait maternel, mais les bêtes mangent aussi dès le premier mois du foin et, un peu plus tard, un aliment spécial riche en protéine qui est le complément naturel du lait, soutiennent les éleveurs. Saine et équilibrée, cette nourriture dure jusqu'à la fin de la lactation de la mère (8 à 9 mois). C'est alors que la viande atteint son stade idéal de maturité, l'animal ayant été, selon l'expression consacrée, « bien fini ». En escalope ou en rôti, elle ne fond pas à la cuisson, ne rend pas d'eau, ne diminue pas de volume. Si bien que le prix de vente sensiblement plus haut sera vite « récupéré ». Rosée, tendre, la viande... sans sauce est – j'en témoigne – un régal.

Même schéma pour la volaille. *« On s'est aperçu que le fait d'imposer à ces animaux la consommation de grain entier développait une sorte de sport interne au niveau du gésier qui devient lui-même un facteur déterminant pour la qualité gustative de la chair »*, continue Gérard Rispal, agriculteur-nutritionniste-chercheur-gastronome-diététicien-testeur-dégustateur tout à la fois.

Génétiden aussi... Pour faire des vrais porcs fermiers, qui restent toute l'année dehors dans un enclos boisé et boueux où ils peuvent fouiller le sol de leur groin avec un plaisir incommensurable, il a fallu croiser plusieurs races : le Hampshire noir et blanc réputé pour sa viande acide et le Duroc roux qui donne la qualité gustative. La nourriture ? Une soupe composée d'eau, céréales, pois fourragers, son, soja, levure de bière.

Convaincre les jeunes agriculteurs de s'engager tête baissée sur la voie de la qualité ? Ce ne fut pas difficile. Amener le Crédit agricole à s'intéresser à l'entreprise ? Il y fallut plus de ténacité. Mais l'étape la plus ardue était celle de la commercialisation au détail. Car, pour la plupart des bouchers, un veau qui n'est pas blanc neige n'est bon qu'à faire de la pâtée pour chiens et chats. *« Que n'a-t-on pas entendu ! Vos veaux sont trop lourds avec des carcasses de 220 kg, la viande sera caoutchouteuse... »*, tempête Gérard Rispal.

Grâce à une relation personnelle nouée il y a quinze ans, les « Fermiers » se mettent en cheville avec un boucher d'Orléans qui sera rapidement séduit et qui deviendra le meilleur propagandiste des produits du bas Rouergue. Aujourd'hui la coopérative compte plus de 25 boucheries et une dizaine de distributeurs agréés en France, surtout au sud de la Loire.

Elle a aussi développé la vente par correspondance auprès des particuliers par colis de 10 à 25 kg de viande fraîche, désossée, sous vide et prête à être mise au congélateur ou consommée tout de suite. Depuis qu'a été ouvert en 1990, sur la zone industrielle de Villefranche-de-Rouergue, un bel atelier de découpe qui n'attend plus que l'agrément administratif, les « Fermiers » inventent et commercialisent de multiples conserves toutes goûteuses : oreilles de *porc farcies*, *blanquette rouergate* aux pleurotes, daube campagnarde, saucissons, et bien sûr tripous...

Au moment où des torrents de larmes accompagnent la nouvelle *politique agricole commune*, ce genre d'agriculture optimiste et qualitative mérite mention. D'autant que les Fermiers du bas Rouergue, peut-être trop intrépides aux yeux de certains, doublent leur chiffre d'affaires tous les trois ans...

François Grosrichard

(1) Si pour des raisons sanitaires il a fallu administrer au coup par coup, ou pour une maladie passagère, des antibiotiques à un animal, et si ce dernier est abattu dans un délai court (6 à 8 semaines), il ne sera pas commercialisé par la coopérative elle-même mais par les circuits habituels de la viande.

HUMEUR • par Josée Doyère

Lucile et la « vacataire »

« Tu sais, maman, à la rentrée, on va plus voir Isabelle », dit, tout attristée la ravissante Lucile, quatre ans, à sa maman, mon amie Françoise. Et *puis elle s'énerve* : « Mais si ! Tu la connais, c'est ma maîtresse du mercredi ». « Ah ! bon ! Elle s'en va ? répond Françoise, quelque peu indifférente. Pourquoi ? »

« J'sais pas au juste. Elle est... vacataire, qu'elle dit (la voix délicate trébuche sur ce mot difficile) et la mairie veut *pas qu'elle soit tout le* temps avec nous. J'ai pas très bien compris... C'est pas juste. Elle est gentille, Isabelle. »

Renseignements pris, il s'agit d'*une sombre histoire* de dénomination et de qualification des animateurs – souvent des animatrices – qui, dans les 307 écoles maternelles et les 333 *écoles* élémentaires de la Ville de Paris, s'occupent des gosses à l'heure du déjeuner (cantine), et à la fin de la journée (goûter des plus petits, étude surveillée des plus grands). Le mercredi et pendant les petites vacances, ce sont des « centres de loisirs » (il y en a 563). *Et ce sont souvent les mêmes* animatrices qu'on retrouve dans les deux cas, s'occupant en moyenne de 21 000 mômes par jour. Tout ça fonctionne très bien, à la satisfaction générale. Ces animatrices, qui ne gagnent pas des fortunes (un peu plus du SMIC), sont très motivées, occupent les enfants, les distraient, les intéressent, organi*sent des sorties, bref ne se* contentent pas d'assurer une garderie-parking, en attendant que les parents, retour du boulot, récupèrent les chères *têtes blondes*.

Mais il y a un os. Toutes n'ont pas le même statut. Certaines sont fonctionnaires de la Ville, d'autres « contractuelles » (payées au mois), mais d'autres ne sont que « vacataires » (Lucile a bien retenu ce mot *abscons*), ce qui veut dire qu'elles sont *payées à l'heure* et ne bénéficient pas de tous les avantages sociaux de leurs collègues. Les « vacataires », en principe, ne doivent pas tra*vailler à plein temps*. Mais, vous savez ce que c'est, peu à peu, on leur a demandé de plus en plus de... vacations, et elles ont réclamé d'être trai*tées comme les autres*.

Que croyez-vous qu'il se passa ? La mairie de Paris remit de l'ordre dans tout ça. En *normalisant* la situation des *vacataires* ? Certes pas. En décidant que chacune ne ferait qu'un mi-temps et ne pourrait être employée à la fois pendant la semaine et dans les *centres de loisirs. Sur les* 12 000 animateurs qu'emploie la Ville, il y aura 550 titulaires à la prochaine rentrée, 83 contractuels, le reste étant *des vacataires. Sur ce total*, seuls 400 ou 500 (selon la mairie), un millier (selon la CFDT) travaillent à plein temps et sont menacés de n'avoir *plus qu'un* demi-boulot et un demi-salaire...

Allons ! Ce ne devrait pas être un problème insoluble que de « contractualiser », si on ne peut pas les « titulariser », ces mamans-poules des derniers petits Parigots... Le problème devrait être réglé dans les prochaines semaines, dit-on à la Mairie. Et M. Jacques Chirac est trop avisé *pour détruire un système qui* marche bien et qu'il a lui-même mis en place... Il va trouver une solution pour que Lucile retrouve son Isabelle.

En attendant, Françoise va manifester, le 10 juin, de la Bastille à l'Hôtel de Ville, avec les vacataires, les enseignants... et Lucile.

LA COTE DES MOTS

Téléachat

A partir des années 80, on a assisté à la floraison du franglais *télé-shopping* (ou *téléshopping*, sans trait d'union), relayé, en 1987, par son équivalent *téléachat* (pluriel : *téléachats*), nom masculin adopté par la commission générale de terminologie et ratifié par des dictionnaires usuels (il n'y a aucune raison de reprendre le point de vue d'un dictionnaire spécialisé récent, qui ne tolère le mot qu'au pluriel : *télé(-)achats*).

Le *téléachat*, c'est donc l'achat d'articles proposés en *télévente*. Ce dernier mot désigne une technique de vente consistant à présenter des articles par le moyen d'une émission de télévision, tandis que les *téléacheteurs/téléacheteuses* intéressés passent leurs commandes par téléphone ou par Minitel.

En fait, c'est cette définition qui s'est imposée assez rapidement – *télé* étant compris comme abréviation de *télévision*. A l'origine, l'acception était moins restrictive, car l'intervention du petit écran n'était pas sous-entendue dans un *téléshopping* qui désignait, avec moins de précision, l'action de faire des achats à distance (grec *tèle* : « loin »), en utilisant les techniques de télécommunication ou de radiodiffusion. Certains ont alors pu en déduire que des démarcheurs (ou démarcheuses) qui proposent des articles par téléphone faisaient, eux aussi, de la télévente. Aujourd'hui, cela est ressenti par beaucoup comme une extension fautive... pour la raison exposée *ci-dessus*.

Lorsque cette pratique d'achat à distance est fondée sur un support vidéo, on emploie le terme de *vidéoachat*, nom masculin bien préférable au franglais *vidéoshopping* ; du côté du vendeur, on parlera, évidemment, de *vidéovente*. Le « cercle de famille » pourrait licitement s'agrandir avec l'arrivée, unanimement acceptée, de *télévendeur-euse*.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

LE PIB AMERICAIN A PROGRESSÉ DE 2,4 % AU PREMIER TRIMESTRE 1992 a annoncé le 29 mai le département du commerce. Il s'agit de la meilleure performance du produit intérieur brut depuis 1989 (*le Monde* daté 31 mai-1er juin).

DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE LA YOUGOSLAVIE ont été adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU le 30 mai. La résolution 757 impose un triple embargo – commercial, pétrolier et aérien – à la Serbie et au Monténegro. Le 31 mai les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décrété l'embargo économique et ordonné le gel des avoirs serbes et monténégrins (*le Monde* du 2 et 3 juin).

PAC : ÉCHEC DE LA MOTION DE CENSURE DEPOSÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE par les groupes UDF, RPR et UDC, le 1er juin, sur la réforme de la politique agricole commune. A trois voix près, le gouvernement aurait pu être renversé. Les députés communistes ont finalement voté avec la droite (*le Monde* du 3 juin).

LES DANOIS ONT DIT NON A *MAASTRICHT* lors du référendum du 2 juin les électeurs ont rejeté le traité par 50,7 % des suffrages. Le 3 juin, François Mitterrand a annoncé que les Français seront consultés par référendum. Le 4 juin, les ministres des affaires étrangères des Douze, moins le Danemark, réunis à Oslo, ont décidé de poursuivre le processus de ratification et de ne pas renégocier les accords (*le Monde* du 4, du 5, et du 6 juin).

LE PROJET DE LOI SUR LES DÉPENSES DE SANTÉ présenté par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, est discuté à partir du 4 juin à l'Assemblée nationale. Fondé sur l'accord signé le 10 avril entre les syndicats médicaux et les trois caisses nationales d'assurance-maladie, il fixe de nouvelles règles pour le financement de l'activité des 108 000 médecins libéraux (*le Monde du 2 et du 6 juin*).

LE PROJET DE LOI SUR LE PEA (plan d'épargne en actions) présenté par M. Pierre Bérégovoy a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 5 et du 6 juin).

... à l'autre

MARDI 9 JUIN. Paris. Visite d'Etat de la reine Elizabeth d'Angleterre et du prince Philip (jusqu'au 12).
L'Assemblée nationale examine le projet de loi portant adaptation du RMI (revenu minimum d'insertion).
Reprise au Sénat de l'examen de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht.
Versailles. Manifestation d'agriculteurs contre la réforme de la politique agricole commune.
Ottawa. Nouvelle série de négociations constitutionnelles entre les neuf provinces anglophones du Canada.

MERCREDI 10 JUIN. Thaïlande. Nomination attendue d'un nouveau premier ministre.
Corée. Inspection mutuelle des intallations nucléaires des deux pays.

JEUDI 11 JUIN. Paris. Manifestation des « délocalisés » (agents des services administratifs qui doivent être transférés en province).
Strasbourg. 53e congrès HLM.
Panama. Première visite officielle du président des Etats-Unis George Bush.

VENDREDI 12 JUIN. Paris. Manifestation des salariés d'Adidas France.
L'Assemblée nationale examine en deuxième lecture le projet de loi sur l'assurance et le crédit.
Rio-de-Janeiro. Discours du président Bush à la conférence des Nations-unies sur l'environnement, dite Sommet de la Terre.

SAMEDI 13 JUIN. Rio-de-Janeiro. Le président français François Mitterrand participe au Sommet de la Terre (jusqu'au 14 juin).

DIMANCHE 14 JUIN. Royaume-Uni. Visite de l'ancien premier ministre Margaret Thatcher aux îles Malouines pour le 10e anniversaire du débarquement argentin.
Brazzaville. Premier tour des élections présidentielles (deuxième tour le 28 juin).

LUNDI 15 JUIN. CEE. Conseil des ministres de l'agriculture des Douze.
France. Date limite pour le dépôt des déclarations pour l'impôt sur la fortune (ISF).
Paris. Début des négociations entre patronat et syndicats sur le renouvellement de la convention de l'assurance-chômage UNEDIC.

LOIS ET DÉCRETS

Offres publiques d'achat

■ *Un arrêt homologue les modifications* du règlement du conseil des Bourses de valeurs (CBV) concernant les offres publiques d'achat (OPA), technique boursière qui permet de prendre la majorité du capital d'une société cotée en faisant connaître publiquement à ses actionnaires son intention d'acquérir leurs titres à un prix déterminé. Depuis le 2 août 1989, le déclenchement d'une OPA sur 66 % du capital était obligatoire dès qu'une personne physique ou morale détenait plus du tiers des actions d'une entreprise. L'OPA lancée par François Pinault *sur* 66 % du capital du Printemps en novembre 1991, contestée par les actionnaires minoritaires du Printemps, a amené le CBV à modifier son règlement *pour obliger désormais* les OPA à porter sur la totalité des titres du capital ou donnant accès à celui-ci.

En outre, le CBV fait connaître *sa décision par un avis publié par* la Société des Bourses françaises. La suspension des cotations intervenant dès l'instant où le CBV est saisi du projet, la reprise des cotations s'effectue *deux jours* après la publication de l'avis de recevabilité. En cas d'offre concurrente, la publication d'un nouvel avis de suspension des cotations rend nuls les ordres présentés en réponse à l'offre initiale. Les OPA concurrentes et les surenchères doivent offrir un prix supérieur d'au moins 2 % à celui de l'offre initiale.

Les dérogations à l'obligation de déposer une OPA sont étendues aux cas suivants :

– l'acquisition résulte d'une transmission à titre gratuit, d'une fusion ou d'un apport partiel d'actif approuvés par les actionnaires de la société « acquise »

– les titres acquis au-delà du seuil *n'excèdent pas 3 % du capital* et l'acquéreur s'engage à les reclasser dans les dix-huit mois.

Arrêté du 15 mai 1992, **Journal officiel du 19 mai 1992, pp. 6729 à 6735.**

Assurance-vie

■ Pour *tous* les contrats d'assurance-vie ou décès souscrits à *compter du 20 novembre 1991*, et après le soixante-dixième anniversaire de l'assuré, les sommes dues par l'assureur sont soumises aux droits de mutation.

Un décret prévoit les formalités à remplir par les héritiers ou les bénéficiaires de ces contrats et par les assureurs. –

Les héritiers doivent indiquer la date de souscription du contrat et le montant des primes versées après le *soixante-dixième anniversaire* de l'assuré. Les assureurs sont tenus de verser les sommes, rentes ou émoluments aux bénéficiaires au titre de ces contrats et *doivent adresser à la direction des* services fiscaux du domicile de l'assuré, dans les quarante-cinq jours qui suivent le jour où ils ont appris son décès, un document *indiquant l'identité et le domicile* du défunt et la date de son décès et le montant des primes versées après le soixante-cinquième anniversaire.

Décret n° 92-468 du 21 mai 1992, **Journal officiel du 27 mai 1992, pp. 7153 et 7154.**

Contrats de qualification

■ *Deux décrets fixent les modali*tés d'application du nouveau régime des contrats de qualification destinés aux jeunes de seize à vingt-cinq ans n'ayant pas acquis *de formation au cours de leur scolarité* ou ayant acquis une qualification qui ne leur a pas permis d'obtenir un emploi. Le premier texte précise le rôle du tuteur, le second *décret fixe la rémunération* minimale, qui varie de 30 % du SMIC à 75 % du salaire minimum conventionnel selon l'âge et l'ancienneté du contrat et prévoit une exonération des charges sociales limitée à la partie du salaire n'excédant pas le SMIC.

Décrets n° 92-463 et 92-464 du 25 mai 1992, **Journal officiel du 26 mai 1992, pp. 7110 et 7111.**

L'Allemagne dans la spirale des coûts



Le pays a retrouvé la paix sociale après l'accord salarial conclu récemment dans la métallurgie. C'est l'heure des comptes. Ils sont lourds

FRANCFORT
de notre correspondant

L'ALLEMAGNE a retrouvé son calme en même temps que son consensus social. Depuis trois semaines, syndicats et négociateurs patronaux signent branche par branche, sans plus de trouble, des accords de hausse de salaires. Les grèves sont un mauvais souvenir. Comme on s'y attendait, le compromis trouvé dimanche 17 mai, dans la métallurgie, autour d'une hausse des salaires de 5,8 % et du versement de diverses primes, a fait depuis école. Les secteurs de la construction, de l'imprimerie et du commerce de détail ont adopté des augmentations salariales similaires. Les négociations à venir dans la chimie, le pétrole et les assurances, se caleront très probablement sur ces chiffres.

> **" Avec les primes la hausse des salaires sera d'environ 6,2 % cette année après 7 % en 1991 "**

La paix sociale est retrouvée mais à un prix élevé. Pour la majorité des économistes, les négociations de 1992 se soldent par des *comptes qui ne sont certes* pas catastrophiques, mais qui ne sont pas non plus réjouissants.

« Avec les primes, la hausse moyenne des salaires sera d'environ 6,2 % cette année, après 7 % en 1991 », estime Rainer Schröder, économiste de la Dresdner Bank. Pour une inflation attendue de 4,2 % cette année, c'est beaucoup.

Les instituts économiques avaient estimé à 4 % le niveau de hausse au-dessus duquel l'emploi et l'investissement seraient affectés. L'accord dans la métallurgie aura des *« conséquences regrettables »*, avait d'ailleurs prévenu, dès sa signature, Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank. Pour Hans Peter Stihl, président du patronat allemand, le compromis ne reflète pas le *« virage nécessaire de la politique salariale »*.

VIRAGE • Virage il y a, en réalité, *mais virage bien lent.* Valable vingt et un mois, l'accord dans la métallurgie comporte aussi une indication pour 1993 : une hausse des salaires de 3 % sera accordée à compter du 1er avril, pour neuf mois, en même temps qu'une réduction de la durée du travail hebdomadaire d'une heure (de 37 à 36 heures). Coût total attendu des augmentations l'an prochain : 5 %.

Gageons que la métallurgie fera à nouveau école. En conséquence, les augmentations de salaires passeront de 7 % en 1991, à 6,2 % en 1992 puis à 5 % en *1993 : le moins que l'on puisse* dire est que le ralentissement est lent. Même constat au niveau des prix. L'inflation devrait fléchir en juillet avec l'abandon des diverses taxes destinées à payer l'unification. Elles avaient été décidées l'an dernier pour un an. Grâce à cet allégement des étiquettes, le rythme annuel d'inflation devrait revenir autour de 3,7 % jusqu'en décembre.

Mais la hausse de la TVA d'un point au 1er janvier pour cause d'harmonisation européenne va relancer la machine : l'inflation remontera au-dessus des 4 % pour s'établir sur une moyenne dans l'année 1993 de 3,8 % à 4,3 %, suivant les estimations. Prix et salaires vont donc continuer à s'alimenter l'un l'autre à un niveau élevé.

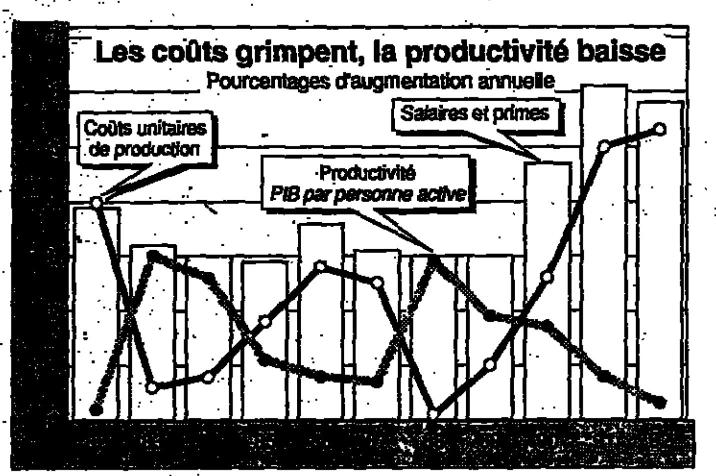
MENACE • Cette lenteur du processus d'ajustement est assez habituelle en Allemagne à chaque fin de cycle de croissance. Mais *« cette fois, ce délai intervient alors que l'économie subit déjà le choc de l'unification, encore plus important qu'attendu »*, explique Peter Trapp, de l'Institut für Weltwirtschaft de Kiel. Sans doute est-ce parce que la perception des problèmes par le gouvernement comme par les salariés a été tardive et qu'elle reste incomplète (*le Monde* du 9 mai), mais l'année 1992 aura pour bilan de laisser planer la menace.

Personne ne craint que la spirale prix-salaires ne s'emballe, mais personne ne peut affirmer, *non plus, que cette spirale est* engagée dans le sens vertueux. Comme une année pour rien. Les espoirs entretenus à l'automne dernier de voir l'Allemagne *redresser franchement en 1992* son cap vers la stabilité sont déçus.

La première conséquence est de renvoyer à la fin de l'année le moment où il faudra commencer à espérer que la Bundesbank assouplisse sa politique monétaire. Ce, alors que la croissance marque le pas. Les prévisionnistes ont révisé à la baisse leur perspective de croissance en Allemagne de l'Ouest pour l'année pour l'évaluer à 1 %, voire moins.

Prix élevés, coûts élevés et croissance faible : l'Allemagne se prépare à traverser douze mois *délicats*. La deuxième conséquence des hausses de salaires est qu'elles alimentent les plaintes patronales contre la perte de compétitivité de l'économie allemande. Compte tenu du ralentissement de la croissance, les gains de productivité seront d'environ 1 % seulement cette année. Les coûts nets du travail vont donc grimper à nouveau de plus de 5 %. L'emploi, à l'Est comme à l'Ouest, en sera victime.

Les interrogations sur la perte de compétitivité allemande sont, certes, récurrentes. Les années 70 avaient été marquées par une



crainte d'un grand loupé des technologies nouvelles par une Allemagne trop engagée dans la mécanique. *Depuis*, le pays a montré qu'il avait comblé son retard et qu'il avait su adapter ses produits. Selon la formule consacrée, il a mis des puces dans ses machines-outils.

Aujourd'hui, la question est de savoir si l'Allemagne est encore un lieu de production attractif. Le débat a été lancé à l'automne lorsque le patronat a compris que le gouvernement renonçait à engager une réforme favorable de la fiscalité des entreprises.

Bonn avait fait savoir que l'*immensité des transferts financiers publics vers les nouveaux Länder lui interdisait toute largesse*. Du coup, les critiques sont montées de toutes parts. On relève que Bosch va fermer une usine d'auto-radio en Allemagne pour *en bâtir une neuve en Malaisie*. Que le chimiste Hoechst va transférer aux Etats-Unis certaines productions, supprimant deux mille emplois à Francfort. Que son confrère BASF a choisi la Belgique. Que BMW songe à construire une usine de voitures aux Etats-Unis.

EXODE • *En janvier*, Edzard Reuter, patron de Daimler-Benz, déclare : *« La majorité des chefs d'entreprise s'interrogent sérieusement pour savoir si leurs investissements actuels ne seraient pas mieux placés hors d'Allemagne. »* L'hebdomadaire *Der Spiegel* titrait : « L'exode a commencé ».

Les craintes sont exagérées et l'industrie allemande conserve nombre d'avantages. Mais les patrons ont des motifs sérieux. En témoigne ce décalage : en 1990, les investissements allemands à l'étranger *ont été de 36 milliards* de deutschemarks tandis que les investissements étrangers en Allemagne étaient limités à 3 milliards de deutschemarks. Même *déficit en 1991 : 34 milliards sont* sortis d'Allemagne et 4 milliards y *ont été placés. Les chefs d'entreprise* dénoncent en premier lieu les charges qui les pénalisent. Les impôts sur les sociétés sont de 50 % sur les bénéfices non distribués *et 36 % sur les bénéfices distribués*. Outre qu'une bonne logique voudrait qu'on inverse ces taux pour favoriser l'investissement, le niveau est le plus élevé du *monde occidental* depuis que tous les pays concurrents ont engagé des baisses (en France le taux est de 34 %).

Deuxième handicap : la durée du *travail*. Selon l'Institut der Deutschen Wirtschaft de Cologne (proche du patronat), le salarié allemand a passé 1 647 heures au bureau ou à l'usine en moyenne l'an dernier, soit 7 % (116 heures) de moins que le français, 6,5 % (107 heures) de moins que le Britannique, 15 % (257 heures) de moins que l'américain et 32 % *(528 heures !) de moins que* le « salaryman » nippon. Les machines aussi travaillent moins : 53 heures par semaine en Allemagne, 69 heures en France, 76 heures en *Grande-Bretagne*, ce qui souligne un grave manque de flexibilité.

Du coup, l'Allemagne est le pays où le coût global de travail est *« le plus élevé du monde »*. Le salarié moyen revient à 38 marks par heure contre 35,4 marks en Suède, 25,9 marks au Japon, 25,7 en France ou 24 marks aux Etats-Unis, a calculé le même Institut der Deutschen Wirtschaft.

Dernier volet de la plainte : les règlements rigides en matière de lutte antipollution et la lourdeur de la bureaucratie (par exemple de la Poste et des Télécoms ou des chemins de fer) qui font de l'Allemagne un pays où l'infrastructure fonctionne bien mais à un coût trop élevé.

MADE IN GERMANY • En réalité, *les comparaisons internationales sont difficiles à faire.* Les économistes de la banque Nomura ont calculé, eux, que les impôts sur les sociétés restent modérés en Allemagne où ils *ne représentent*, comme en France, que 2 % du PNB, *contre 4 % en Italie et en* Grande-Bretagne et près de 8 % au Japon. D'autre part, le « made in Germany » conserve une excellente image de qualité.

La qualification de la main-d'œuvre compense son prix. Les coûts salariaux doivent être mis en face de la productivité des ouvriers allemands qui est *« la plus élevée d'Europe »*, selon Nomura.

En outre, les salaires allemands ont été remarquablement « tenus » durant les années 80 au point que *« l'augmentation du coût du travail en Allemagne a été l'une des plus faibles parmi les pays industrialisés »*. La banque n'observe aucune trace de *« désindustrialisation »* en Allemagne.

> **" Aujourd'hui la réflexion porte sur les coûts. Le débat est très sain "**

SÉRÉNITÉ • L'Allemagne est plus chère mais pas moins compétitive, conclut de son côté un rapport des parlementaires chrétien-démocrates. *« La compétitivité de l'Allemagne ne m'inquiète pas »*, plaide aussi Rainier Schröder de la Dresdner Bank. Il en veut pour preuve le niveau record d'exportation du pays : *« Nous équilibrons même nos échanges d'automobiles avec le Japon »*, souligne-t-il. Alex Siedenberg, directeur des économistes de la DeutscheBank, partage la même sérénité pour l'industrie en général. Mais la *question peut néanmoins se poser*, estime-t-il, de savoir si l'Allemagne saura garder sur son sol des usines d'électronique, de produits ménagers et même d'automobiles.

Doit-on partager cet optimisme ? Pas entièrement : l'Allemagne a fondé sa *stratégie* industrielle sur *« sa compétitivité hors prix »*, c'est-à-dire sur le haut de gamme. Les voitures Mercedes en sont un symbole. Mais cette stra*tégie a ses limites : les prix* comptent aussi. Surtout quand les autres pays progressent sur la même voie : le Japon bien sûr, mais aussi la France dont la capa*cité industrielle a été rénovée* depuis dix ans.

« Dans les années 70, explique Alex Siedenberg, *les interrogations sur les technologies ont conduit les entreprises à renforcer leurs dépenses de recherche-développement. Ce fut très utile. Aujourd'hui la réflexion porte sur les coûts. Le débat est très sain. »* Débat sain *mais les négociations salariales de* 1992 le prouvent : sa traduction passe bien lentement dans l'opinion. L'Allemagne ne pourra pas longtemps se payer du luxe au moment où son avance est grignotée.

Eric Le Boucher

Patriotisme automobile

« Qu'est-ce qui rend les voitures allemandes si chères ? », titrait récemment le magazine *Auto Bild*. En France, un tel *sujet – « qu'est-ce qui rend les voitures françaises si chères ? »* – donnerait une réponse argumentée. Chiffres et exemples dénonceraient dans l'ordre : les *intermédiaires qui se sucrent*, la TVA qui écrase, le coût des composants, la mauvaise gestion des firmes, les salaires, la CGT, etc.

Auto Bild, magazine du groupe Springer, qui a la réputation de fabriquer une presse « à scandales », répond sur trois pages de textes et de photos. Chères les Audi ? Un cliché montre une durite. La légende dit : *« les fuites d'huile n'ont aucune chance. »* Un autre montre une serrure de portière. La légende explique : *« Aucune rouille, même après des années. »*

Chères, les BMW ? Photo d'un *« amortisseur d'ouverture du capot »*. Et le magazine d'exposer que *« les ingénieurs de Munich ont aboli les tringles traditionnelles souvent sales »*. Hors de prix, les Mercedes ? *« Typique de la marque : les ouvre-portière ne sont pas en métal ou en plastique, mais en chrome. » « Un chronomètre coupe la batterie si un contacteur usagé est resté ouvert. » « Pas de casse, pas de crainte ! Les connexions électriques ne sont pas cliquées, elles ne sont pas emboîtées. Elles sont vissées. »*

On l'aura compris : les voitures allemandes sont chères. Oui, surenchérit *Auto Bild*, mais *« parce que la qualité se paie »*. Le magazine note que les constructeurs japonais maîtrisent les productions de grande série. Mais en Occident, *« le désir individualiste va jusqu'au moindre détail. Ce luxe, l'acheteur doit accepter de le payer »*. En conclusion, *Auto Bild* se félicite néanmoins de la compétition avec les Japonais : *elle apporte à l'automobiliste* des améliorations *« de prix et de qualité »*.

QUALITÉ • Pour les consom*mateurs allemands*, ce qui est allemand est le meilleur. Mais, non pas, comme on le croit en France, par sujétion à une propagande ou par un réflexe patriotique. Les « achetez allemand » n'auraient pas mieux *marché que les « achetez français »* n'ont réussi à faire baisser nos importations. En réalité, la conviction du consommateur n'est pas acquise à priori. Elle se bâtit en deux temps.

D'abord, si la ménagère ou l'automobiliste allemands pen*sent que* AEG *ou* BMW *sont* meilleurs, c'est parce qu'ils y veillent ! En ayant une concurrence ouverte (pas question de protectionnisme) et en dénon*çant sérieusement* les fautes de qualité. Ensuite, comme ils y veillent et qu'ils y veillent bien (la qualité là aussi), le résultat est crédible, car il est régulière*ment prouvé qu'allemand : meilleur*. Au fil du temps cette équa*tion et sa vérification se sont* ancrées dans toute la chaîne de l'industriel au consommateur en passant par le commerçant et... la presse. Le « patriotisme *industriel », ce n'est pas une* donnée, c'est un système.

E. L. B.

L'homme du tournant indien

Suite de la page 17

Ces transformations doivent être menées, de surcroît, dans un pays immense, peuplé de 840 millions d'habitants.

De quels résultats le ministre des finances est-il, à ce jour, le plus satisfait ? *« La confiance est rétablie, comme le prouvent par exemple les importants rapatriements opérés par des Indiens résidant à l'étranger. En moins d'un an, nous avons diminué le déficit fiscal de l'équivalent de 2 % du PNB. Nous avons ramené l'inflation de 17 % à 12-13 %. J'admets que ces chiffres sont encore bien trop hauts; mais nous poursuivons notre effort. »* De fait, l'Inde est aujourd'hui à un moment délicat. Les fruits des premiers efforts ne sont pas encore engrangés que déjà l'in*quiétude perce : quel sera le « coût social »* des mesures lancées, en particulier de la réduction des effectifs dans un secteur public pléthorique ? *« Il y a naturellement des gens qui, ayant beaucoup à perdre dans ce processus, instillent la crainte : par exemple, parmi les travailleurs, la peur d'une disparition de leur emploi. Mais nous, nous avons entrepris de dialoguer avec les syndicats, pour leur démontrer que le « filet social » que nous créons, en particulier l'aide à la reconversion des travailleurs, est crédible. »* Cependant, les instances financières internationales, FMI et Banque mondiale en particulier, sont réputées manifester un peu d'impatience devant les lenteurs de la mise en œuvre des réformes : *« Ils ne me l'ont pas dit comme ça !* observe en souriant Manmohan Singh. *Ils ne peuvent pas ne pas savoir qu'il faut bien tenir compte de la réalité de chaque pays. Notre originalité, c'est de mener un tel programme d'ajustement structurel dans un contexte de démocratie, avec le consentement du peuple. Regardez la Thaïlande ! Ils avaient un taux de croissance incomparable, admirable. Et on a vu la fragilité de tout ça. »*

MINI-KRACH • L'apprentissage du capitalisme comporte aussi ses *ratés*. Ainsi, au début du printemps, a-t-on vu la principale Bourse du pays, celle de Bombay, littéralement imploser, après quelques mois de hausse miraculeuse. Et, comme il est fréquent, les autorités financières ont découvert que tout n'avait pas été transparent dans le « boom » qui avait précédé.

Un *flamboyant courtier*, Harshad Mehta, suspendu pour avoir, selon toute vraisemblance, utilisé de l'argent de banques publiques pour pousser de façon sélective certaines actions à la hausse vient d'être arrêté avec son frère. Et le mini-krach de Bombay a entraîné la ruine de plusieurs milliers de ces quelques dizaines de millions d'Indiens qui peuvent désormais être considérés comme faisant partie des nouvelles classes moyennes.

Le risque est évoqué, dans la presse indienne, que ce sinistre ne mine la confiance d'une frange de la population dont l'appui est vital pour les réformes de Manmohan Singh. *« Vous savez, tous les marchés financiers sont vulnérables,* répond le ministre. *On l'a vu à New-York et ailleurs. Ce qui s'est passé à Bombay n'a donc rien à voir avec notre nouvelle politique économique. C'est un fait que lorsqu'on privatise, il existe le risque de ce que j'appellerai une « privatisation de la corruption ». Il faut donc prendre des mesures de protection. On va le faire. »*

Mais, précisément, il n'y avait pas de règles ! *« Lorsqu'un système se crée, lorsqu'on est en période de transition, la totalité de l'environnement juridique ne peut pas être prêt d'avance*, répond le ministre. *En tout cas, je ne crois pas que la confiance des Indiens sortira ébranlée de cet épisode de Bombay. La Bourse n'est pas inactive, le montant des sommes collectées y demeure acceptable. On va frapper très fort les transgresseurs, et ça restaurera la confiance. »* Manmohan Singh ne craint-il pas, *in fine*, une mise en cause de sa responsabilité politique du fait de ce sinistre ? *« Je suis habitué à être sur la sellette. Je ne peux pas échapper à ça ! Nous sommes en démocratie... »*, conclut le ministre des finances.

Jean-Pierre Clerc

ENTREPRISE

Le défi réussi de Manuest

Qui se souvient de l' « affaire Manuest » ? En 1975 la reprise de la fabrique de meubles vosgienne par ses propres salariés avait pourtant fait grand bruit. Dix-sept ans plus tard la coopérative survit, après maints déboires...

CHATENOIS
de notre envoyé spécial

Dix-sept ans ont passé et « la Société coopérative ouvrière de production Manuest » vit toujours, non sans difficultés, mais toujours aussi déterminée à se battre. Un défi permanent au patronat vosgien qui, lors de la reprise de l'entreprise par ses propres salariés, ne donnait pas cher de son salut.

Depuis le sauvetage de la fabrique de meubles de cuisine, en avril 1975, les choses ont tout de même changé. La SCOP a pris un visage moderne en se dotant de bureaux fonctionnels comme beaucoup d'entreprises *qui se veulent dans le vent.* Les jeunes « patrons » de la belle époque ne sont plus là. Georges Laurent, président du directoire jusqu'en 1981, est décédé. Patrick Lasry, qui lui avait succédé, a pris les commandes de la société, assurant la distribution des produits sous les marques *Vogica-Cuisiland* et *Atelier du manoir.*

Pierre Corazza est toujours là. Il était l'un des trois cents salariés de Manuest – sur six cents au total, – pour la plupart cédétistes, qui occupaient l'entreprise lorsqu'elle fut mise en liquidation en 1974. Il était là pour accueillir Georges Laurent et Patrick Lasry quand ils sont venus, dépêchés par la Confédération des sociétés coopératives de production (CSCOP) pour préparer le plan de *rachat et de redémarrage* de la fabrique en faillite.

DÉFI • Les deux experts industriels s'étaient alors engagés à embaucher progressivement la totalité des salariés *« adhérant au projet coopératif ».* La SCOP démarrait en avril 1975 avec *« cent emplois et sans carnet de commande »*, rappelle Pierre Corazza, depuis lors directeur du personnel. Un an et demi plus tard, le pari était tenu : Manuest comptait trois cents salariés, effectif qui est toujours resté stable. Avec 8 millions de capitaux, dont 6 issus d'emprunts bancaires, l'entreprise de Châtenois survivait en produisant une sélection de produits de l'ancienne société et en s'appuyant sur les coopératives de consommation.

Le lancement, en 1977, de sept modèles de cuisines équipées sous la marque Vogica va réellement mettre la SCOP sur les rails. En 1984, elle compte deux cents concessionnaires en France mais aussi en Suisse, Belgique, Pays Bas et Grande-Bretagne. Utilisant la télévison comme principal support publicitaire, Vogica *gagne sa notoriété de « solide cuisine des Vosges ».*

Devant la montée en puissance, à partir de 1982, des grandes surfaces franchisées de cuisinistes avec lesquelles Manuest ne souhaite pas travailler, ses dirigeants décident de miser sur le plus dynamique des concessionnaires de Vogica : Guiseppe Martinelli, distributeur à Dunkerque, Rouen et Lille. Ainsi sont créées les agences Lamasco, dont le capital est partagé entre la société personnelle de Guiseppe Martinelli, Marti-Invest (50 % des actions), Patrick Lasry (25 %) et la SCOP (25 %).

Malgré des résultats des plus honorables (en 1987, le réseau réalise un chiffre d'affaires de 228 millions et dégage un résultat avant impôts de 23 millions), le torchon brûle vite *entre les deux hommes, en raison* notamment de la politique sociale pratiquée par la société distributrice et des appétits de Lamasco qui souhaite s'étendre au détriment des concessionnaires indépendants.

Au début de 1988, la situation est pour le moins confuse : au réseau d'indépendants, s'ajoutent treize agences mixtes dirigées par deux personnes qui ne s'entendent plus, ainsi que treize autres appartenant en totalité à Guiseppe Martinelli, plus huit points de vente rachetés par Manuest à des concessionnaires en difficulté. S'engage alors un bras de fer qui *tourne à l'avantage de Guiseppe* Martinelli : Lamasco rachète les marques Vogica et Cuisiland (créée en *1986*). Toutes les agences de distribution sont fédérées sous la coupe de Marti-Invest. Manuest pour sa part *accepte de se consacrer exclusivement* à la production. *« En refusant l'alliance »* expliquent les « anciens », *nous prenions le risque évident d'aller au devant de graves difficultés. »*

CRISE • C'était reculer pour mieux sauter. Libre de ses mouvements, Marti-Invest se lance dans une *« politique expansionniste d'agences, menée parallèlement au rachat des concessionnaires Vogica les plus importants ».* Au début de 1991, elles sont au nombre de quatre-vingt-dix contre la moitié deux ans plus tôt. A ce développement mal maîtrisé, se *conjugue* un marché de la cuisine en régression (–1 % en 1990 et –6 % l'année suivante). Les restrictions sur le crédit à la consommation sont un achève-tout. En juin *1991*, Marti-Invest dépose son bilan, en laissant une ardoise de 90 millions à Manuest. Situation d'autant plus délicate que l'image de Vogica s'est sérieusement dégradée, compte tenu *de « l'agressivité des méthodes commerciales de Marti-Invest et de la très faible compétence technique de ses vendeurs ».*

La crise du marché de la cuisine a créé à Manuest ses propres difficultés. De 216 millions de francs en 1989, son chiffre d'affaires a chuté à 190 millions l'année suivante et à 130 millions l'an dernier. Alors qu'à la fin de 1990 elle disposait encore de 120 millions de fonds propres pour un endettement de 20 millions, un an plus tard, après le « cadeau » de Marti-Invest, Manuest a dilapidé ses fonds propres et sa *dette* atteint 90 millions. Il est grand temps de réagir. Pour reprendre la maîtrise de la commercialisation des produits la direction élabore un plan de reprise de Marti-Invest.

Mais plus question de coopérative *dans* la distribution. Il faut s'adapter à l'air du temps. Pour reprendre Marti-Invest est créée une société anonyme : VGC – les trois consonnes de Vogica – dont 60 % du capital sont détenus par Patrick Lasry lui-même, 20 % par la SCOP et les 20 % restants par des intérêts *bancaires.* Patrick Lasry en prend logiquement la direction. Pour le remplacer à Manuest, il est fait appel à Yvon Legrand (quarante-deux ans), issu de la même famille, celle de la CSCOP dont il est le secrétaire général adjoint.

SECOND SOUFFLE • *Le* nouveau président du directoire a une réputation de *« redresseur d'entreprises ».* Il a repris en main sous forme de coopératives de production sept usines, qu'il dirige toujours, dans la branche des arts de la table (porcelaine, faïence, cristal), situées à Limoges, Pornic, *Lille*, Sarrebourg...

Aujourd'hui, il est déterminé à donner un second souffle à Manuest. *« Depuis février dernier,* affirme-t-il, *la SCOP ne perd plus d'argent. » Dans ces conditions,* il n'est pas question de réduire les effectifs actuels. D'autant moins qu'il a *« trouvé les financements nécessaires pour traverser ce passage difficile ».* Mais sa vraie mission est de mettre en place un *« plan de redéploiement »* assurant la diversification de la production de la coopérative. *Il* ne veut pas dévoiler quels seront les futurs produits de la SCOP – *« Nous n'avons pas encore achevé notre réflexion »*, – mais les investissements *réalisés (40 millions de francs)* entre 1988 et 1990 le rassurent sur la capacité de Manuest à répondre au nouveau défi.

La réunion du directoire de Châtenois terminée, Yvon Legrand tire de sa poche un paquet de Gauloises chiffonnée en faisant remarquer d'un air malicieux : *« Je suis resté fidèle aux ouvriers. »* Puis il s'engouffre dans sa Citroën XM, équipée d'un téléphone et de sièges en cuir, pour prendre la direction de la cristallerie de Sarrebourg. Fidèle, certes, il le reste, mais, comme tout un chacun, le président de la SCOP-Manuest a vieilli et s'est adapté aux contraintes de l'économie moderne...

Marcel Scotto

Une nouvelle génération de coopératives

« Finalement, dans une coopérative, je m'en aperçois tous les jours, le dirigeant n'a pas besoin d'être génial ! Dans la mesure où il y a une réelle solidarité, où le succès de l'un n'est pas bâti sur le déclin de l'autre, les hommes arrivent à se compléter harmonieusement », affirme, non sans humour Jean Roch Guiresse, responsable de la SEI (Systèmes et équipements pour l'informatique). Créée en 1976 à Bayonne et transformée en société coopérative ouvrière de production en 1983, SEI *appartient à cette nouvelle géné*ration de SCOP qui démontre que le dynamisme n'est pas incompatible avec son statut : pour 140 millions de francs de chiffre d'affaires, elle totalise, avec 5 filiales et 4 agences, plus de 300 salariés.

Issu d'un creuset d'humanisme, où ont convergé au XIXe siècle les idéaux du mouvement ouvrier et les exigences du catholicisme social, le mouve*ment des SCOP a su conserver* au fil des ans une vitalité certaine, comme en témoigne sa capacité à se régénérer. Aux disparitions succèdent les créations *si bien qu'on compte encore* aujourd'hui en France 1 380 SCOP, dont la quasi-totalité (1 303) adhèrent à la Confédération générale des SCOP (CGSCOP). Ces dernières emploient au total 31 645 personnes, *dont les deux tiers sont* des coopérateurs associés, pour un chiffre d'affaires global d'environ 14 milliards de francs (hors taxes).

Témoin de leur vitalité *mais* aussi de leur fragilité, près des trois quarts (70 %) des SCOP n'ont qu'une dizaine d'années d'existence, mais on compte quand même une soixantaine de coopératives créées au début du siècle. Signe des temps : la pre*mière SCOP, la célèbre Verrerie* ouvrière d'Albi, créée par Jean Jaurès, a été rachetée l'an dernier, perdant au passage son statut... Depuis l'origine les activités se sont, bien entendu, profondément modifiées. Aux secteurs traditionnels (métallurgie, *bâtiment-travaux publics) s'en* ajoutent d'autres comme l'édition et surtout les services, très prolifiques, avec de brillants exemples comme les Chèques restaurants.

La *structure* des SCOP a elle aussi évolué, même si demeure intangible le principe sacro-saint de répartition du pouvoir au sein de l'entreprise – un associé, une voix –, de même que celui de l'élection des dirigeants (le plus souvent pour trois ans). Au fil des ans le nombre des associés a grossi, les accords de participation sont devenus plus intéressants et le partage des résultats *– entre les réserves (elles, non* partageables), les salariés et les associés – a été modifié en faveur des salariés. Une loi de 1985 a permis une ouverture du capital social à des actionnaires extérieurs, à condition qu'ils demeurent minoritaires. Un *nouveau texte, actuellement* débattu à l'Assemblée, élargira les capacités d'accueil des capitaux extérieurs en déplafonnant les dividendes versés en rémunération du *capital.*

« SOLUTION MIRACLE » • Une réforme bienvenue. Après l'engouement *suscité au début des* années 70 par l'effondrement en chaîne des « canards boiteux » comme Lip ou Manuest, dont les salariés – et les syndicats – *voyaient dans la SCOP une* « solution miracle », les coopérateurs sont devenus plus pragmatiques. Les jeunes générations de dirigeants sont moins attirés par l'idéologie que par les avantages juridiques, financiers et fiscaux, offerts par la formule.

Outre l'appui de la confédération, qui propose à ses adhérents un assortiment de services (formation, diagnostics, révisions, suivi annuel, etc.), les SCOP *bénéficient d'outils financiers* spécifiques proposés soit par les banques de l'économie sociale (Crédit coopératif, Crédit mutuel *entre autres), soit par* les organismes dépendant de la CGSCOP, comme la SOCODEN (renforcement des fonds propres), SPOT (rachats transitoires d'entreprises pour le compte de leurs salariés), SCOPINVEST, ESFIN. Enfin l'Institut de dévelop*pement de l'économie sociale* (AIDES), créé en 1983, procède à des interventions diverses, ajustées aux besoins des coopératives : titres participatifs, ingénierie financière.

Mais il y a aussi le revers de la médaille. Certains partenaires *se montrent plus méfiants dans* l'octroi de financements. Ainsi la maison d'édition Actes Sud, qui a débuté sous forme de coopérative, par conviction, a dû *renoncer à son statut. « On s'est fait mal comprendre, on s'est découragés ! »*, commente Françoise Nyssen. Marketing oblige, rares sont les SCOP d'aujourd'hui qui soulignent leur originalité. *« L'image du mouvement coopératif n'est pas encore bonne, (...) alors qu'il y a beaucoup de boîtes performantes »*, constate Alain Gourvenec, de l'imprimerie Incidences.

N. D. G.

L'empereur des images

Suite de la page 17

Avec sa centaine de sociétés, ses 6,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires et ses 250 millions de dollars de profit, il suit Time-Warner, Bertelsmann et Newscorp, et est au niveau sans *doute de la Fininvest de Berlus*coni, bien avant Hachette ou Walt Disney. Un groupe fondé par son beau-père, l'honorable Nobutaka Shikanai, qui, bouleversé par la mort subite de son fils en 1988, a fait de son gendre l'héritier de son nom – la loi japonaise permet qu'on en change, – de son empire, de ses fonctions.

Imaginez : le réseau de télévision le plus performant d'un pays, associé à la première radio nationale, uni à la principale compagnie de disques, vidéos et logiciels, en liaison avec le champion de la production de films, le tout connecté à l'un des quotidiens les plus populaires... et vous avez une petite idée du poids que peut représenter Fujisankei au Japon ! Aucun groupe média au monde ne dispose d'une *telle force de frappe* et d'une implication aussi importante dans tous les supports. Le groupe croit résolument au *« media mix »*, c'est-à-dire à la synergie entre les médias, partant de l'idée simple selon laquelle *« le tout est supérieur à la somme de chacune de ses composantes »* ; et que le message est d'autant plus fort qu'il est orchestré harmonieusement par des médias qui ne jouent plus en solo. Fleuron de la palette : Fuji TV, un réseau de télévision généraliste et populaire reçu par 98 % des foyers japonais et champion de tous les sondages *(écoute dans la journée, en début* de soirée ou en primetime) depuis maintenant dix ans ! Nippon Broadcasting, le réseau de radio, comporte, lui, trente-sept affiliés à travers le Japon et fait figure de leader (depuis dix-huit ans !) dans toutes les études d'écoute. Autant dire que les revenus qu'il génère sont à la hauteur de ses performances d'audience puisque le 1,614 milliard de francs de chiffre d'affaires de l'exercice 1991 en fait l'une des radios les plus rentables du monde.

« HITS » • Fusosha, la filiale édition, publie quant à elle toute une série de magazines très ciblés ainsi que des livres destinés au grand public. *Sankei Shimbun*, le quotidien-étendard du groupe (à la ligne très conservatrice) est diffusé à deux millions d'exemplaires, l'ensemble des quotidiens associés portant ce chiffre à douze millions. Enfin dans la liste des longs métrages produits par le groupe figurent les quelques « hits » du box-office japonais, un accord signé pour quatre ans avec David Puttnam marquant le *nouvel intérêt de Fujisankei* pour le marché cinématographique mondial.

Sans doute faudrait-il aussi citer quelques activités plus dispersées et moins rentables, de l'organisation de voyages à la restauration en passant par le marketing direct et la vidéotransmission de grandes ventes parisiennes. Mais Fujisankei ne tient pas à se diversifier outre mesure en dehors des médias. Son patron croit à la responsabilité sociale de son groupe. Et la priorité est au développement international.

OUVERTURE • *« Nous sommes traditionnellement ancrés sur le Japon, et sans doute moins internationaux que les autres géants,* explique Hiroaki Shikanai, *l'Asie doit en effet rester notre base et nous devrions être un partenaire incontournable pour quiconque s'intéresse à cette zone du monde. »* Le message est clair et explique sans doute les pèlerinages à Tokyo des fameux *tycoons.* Mais Hiroaki Shikanai qui, dans sa carrière antérieure de banquier, a vécu à Londres et a beaucoup voyagé, entend bien ouvrir son groupe sur le reste du monde. *« C'est essentiel,* dit-il. *Pour notre développement économique, bien sûr. Mais aussi pour sortir le Japon d'un isolement culturel source de trop d'incompréhension. »*

Cela implique d'abord, *selon lui, de multiplier* en Occident les sources d'informations sur le Japon, d'utiliser le satellite et de mettre à disposition des cablo-opérateurs qui le souhaitent des programmes d'information japonais réalisés en langue anglaise. C'est déjà largement le cas aux Etats-Unis et le processus est amorcé en Europe. Cela implique aussi d'intéresser davantage les Japonais à la communauté internationale. *« La plupart des patrons de presse sont très âgés et ont vécu très repliés sur leur pays. Moi, je veux des cadres et des journalistes qui aient une expérience de l'étranger. Il faut absolument que les Japonais s'ouvrent au monde, voyagent, lisent, et ne supportent plus cette étonnante disproportion entre leur influence économique et leur pouvoir culturel. »* Alors pour favoriser cette *« ouverture à l'ouest »*, tenter de *« rapprocher les goûts, les sensibilités ».* M. Shikanai mise sur l'information et sur l'art, *« les plus grands facteurs de paix dans le monde ».*

Chaque année, près de 10 % des bénéfices de Fujisankei sont investis dans l'art. *« Cela fait partie des missions de notre groupe,* dit Hiroaki Shikanai. *Mon beau-père était obsédé par l'idée de mettre l'art à la disposition du plus grand nombre, d'éduquer les goûts, de servir les artistes. Je crois à mon tour que rien ne rapproche davantage les hommes que les matières artistiques. »* Les initiatives de Fujisankei dans le domaine de la culture constituent donc un engagement permanent, allant bien au-delà du simple *mécénat.*

Deux musées d'une richesse inouïe accueillent chaque année, dans de vastes parcs, plus de deux millions de visiteurs et présentent des œuvres majeures de l'art occidental réunies par le fondateur du groupe. Des concours de peinture, sculpture, piano sont aussi parrainés par Fujisankei, dont l'initiative la plus marquante reste cependant la création du « Praemium Imperial », un prix qui ambitionne d'être aux arts ce que le Nobel est aux sciences et qui dote généreusement une dizaine de grands artistes internationaux (Fellini, Peï, Bernstein, Balthus...) choisis par un comité présidé par le frère de l'empereur.

MISSION • *« Comment vous expliquer l'importance que nous attachons à ces actions ?* dit Hiroaki Shikanai. *Ce n'est pas pour nous faire connaître, ce n'est pas pour gagner plus d'argent. C'est une sorte de tribut à la communauté, une contribution à une meilleure compréhension entre les hommes, donc à la paix du monde. »* A-t-il perçu chez son interlocutrice un brin de scepticisme ? Le président de Fujisankei s'obstine dans la définition de sa mission d'éclaireur et, quand on lui fait remarquer que jamais entretien avec aucun des magnats précités n'avait pris telle tournure, il sourit et s'arrête, mi-surpris, mi-navré.

« Je ne suis pas qu'un gentil amateur d'art. La croissance de mon groupe ne m'est pas indifférente. J'y travaille même très dur. Mais la question suprême n'est pas d'accroître infiniment son pouvoir ou sa fortune. La question est plutôt : comment l'utiliser ? Comment en faire profiter en retour le public ? ... Je ne suis pas si riche – vous seriez surprise de savoir combien je gagne (il ne le dira cependant pas), *– j'ai une vie normale, une voiture raisonnable, un appartement bien placé dans Tokyo mais petit et l'endroit où je reçois luxueusement mes invités n'est pas ma propriété personnelle. (...) Je ne vois pas l'intérêt de courir après la fortune. Après tout, même l'empereur ne dort que dans un lit... »* Une pause. Un collaborateur lui fait signe discrètement qu'il est peut-être temps. Sa matinée dominicale lui a permis de visiter l'exposition Toulouse-Lautrec au Grand Palais, il aimerait également voir Rouault au Centre Pompidou. *« Allez,* dit-il, *vous savez bien que le but de la vie ne peut être le plaisir. »* Un silence. Quel est-il donc ? Hiroaki Shikanai sourit. *« Servir »*, dit-il doucement.

Annick Cojean

هكذا من الأمل

PERSPECTIVES

RAPPORT

La deuxième prophétie du Club de Rome

Il y a vingt ans, le Club de Rome défrayait la chronique avec son fameux rapport « Halte à la croissance ». Revenu à un certain anonymat, il a depuis œuvré sur le terrain. Il a publié récemment un nouveau rapport, « Questions de survie »

« L'HUMANITÉ *n'a jamais connu de période aussi difficile*, souligne Bertrand Schneider, secrétaire général du Club de Rome en commentant son dernier ouvrage, *Questions de survie* (1). *Certes, nous n'avons pas de guerre généralisée, mais les conflits militaires, ethniques, sociaux, ouverts ou latents, sont omniprésents sur fond de mondialisation.* »

Constat sans appel. La faim, la pauvreté, les inégalités, la destruction de l'environnement, autant de phénomènes frappant aujourd'hui l'ensemble de la planète, y compris les pays les plus riches. « *37 millions d'Américains vivent en dessous du seuil de pauvreté absolu et peuvent, en cas de maladie, crever dans la rue* », s'insurge-t-il. Les émeutes récentes de Los Angeles donnent, il est vrai, un relief particulier à cette analyse.

« *Nous assistons à une formidable mutation où la précarité et l'aléatoire deviennent notre lot quotidien alors que nous avons été bercés par des siècles de certitudes* », dit-il. L'enjeu pour le Club de Rome est colossal : repenser la vie de la naissance à la mort, se serrer la ceinture, revoir nos comportements. Ou plonger.



NOTORIÉTÉ • Une fois de plus, on pourrait accuser le Club de Rome de jouer les Cassandre. Son fameux rapport de 1972, « Halte à la croissance », avait provoqué un gigantesque débat international, avivé quelques mois plus tard par les conséquences de la crise pétrolière. *Et aussi*, pour Bertrand Schneider, un grand malentendu : « *L'image du Club de Rome est encore liée à la croissance zéro. A l'époque, nous estimions effectivement qu'un développement plus qualitatif était souhaitable pour les pays industrialisés, mais le besoin de croissance quantitatif demeurait indispensable pour que les pays pauvres puissent atteindre le minimum vital.* »

Reste que si le Club de Rome a laissé quelques plumes dans l'histoire, son rapport, vendu à 12 millions d'exemplaires et traduit en trente-sept langues, lui a donné une notoriété inespérée. Qui aurait pu prévoir que cette association (2), fondée en 1968 par un industriel italien, Aurelio Peccei, et un scientifique écossais, Alexander King, alors directeur général de la science et de la technologie à l'OCDE, atteindrait, sans moyens fracassants, la renommée mondiale?

Pourtant depuis le choc pétrolier, le Club de Rome avait disparu de la scène publique. « *Plus discrètement, nous avons cherché à approfondir différents thèmes et à entrer dans l'action* », précise Bertrand Schneider. Dix-huit rapports ont été publiés, abordant des sujets spécifiques : micro-électronique, énergie, coût de la pauvreté et de l'inaction... Des consultations sur le terrain auprès de nombreux chefs d'Etat ont été menées, comme en Colombie où le problème local de la drogue a été croisé avec celui de l'efficacité de l'Etat et des pouvoirs publics. Enfin, le Club a multiplié sa participation à des projets tels l'aménagement et le développement de l'Amazonie dans le respect de l'équilibre écologique ou la lutte contre la désertification du Sahel dans les six pays francophones.

« *Avec* Questions de survie, *nous avons voulu sortir de l'ombre car, sans communication, on n'existe pas dans une société d'information* », dit Bertrand Schneider. Mais pas question de refaire les mêmes erreurs qu'en 1972. Le nouveau rapport ne propose pas de modèle mathématique rigide et ne sous-estime pas, comme celui de 1972, les capacités de réaction et d'innovation de la nature humaine; il pose les grandes questions de l'époque (chômage, accroissement du fossé entre pays riches et pauvres, destruction de l'environnement, urbanisation non maîtrisée, etc.) et avance des ébauches de solutions. Mêlant réflexion éthique et économique, il met surtout l'accent sur les effets néfastes du comportement humain, aussi bien dans les relations avec autrui qu'avec l'environnement, et recommande une approche nouvelle de l'éducation. Un postulat pour les auteurs : « *Si l'évolution qui chemine depuis vingt ans est incontournable, nous devons en être les acteurs et non les victimes.* »

GLACIS • Pourtant, il n'est guère facile de faire bouger le glacis des pouvoirs. Le Club de Rome, qui réunit – à titre personnel – des scientifiques, des fonctionnaires (comme Maurice Strong, secrétaire général de la conférence internationale de Rio 1992), des économistes, des industriels, des chefs d'Etat (Vaclav Havel, par exemple), en tout une centaine de personnalités prestigieuses de tous horizons, ne peut *faire qu'un travail de fond lent et laborieux*.

Raison invoquée par Bertrand Schneider : le fossé avec l'univers des politiques. « *Par manque de clairvoyance, pour des questions bureaucratiques et aussi pour des considérations électoralistes à court terme, ils disent rarement la vérité sur ces problèmes essentiels d'environnement et de développement et ralentissent ou bloquent les processus de décision* », remarque-t-il. Pourtant, Bertrand Schneider fait preuve d'un certain optimisme, notant des signes d'espoir un peu partout dans le monde. En Afrique, par exemple, il a constaté l'énorme travail réalisé par les communautés villageoises, pourtant la plupart du temps illettrées, mais capables de prendre leur sort en main et d'enregistrer de réels succès. « *Mais*, estime-t-il, *les médias de masse ne montrant que les trains en retard, ces signes d'espoir sont occultés, augmentant ainsi le sentiment de dramatisation ambiant.* »

Catherine Lévi

(1) *Questions de survie*, Club de Rome, Alexander King, Bertrand Schneider, Calmann-Lévy, novembre 1991, 228 pages.

(2) Le Club de Rome est une association à but non lucratif de droit suisse.

La croisade de Bertrand Schneider

Bertrand Schneider, soixante-trois ans, estime être devenu secrétaire général du Club de Rome presque par hasard. Vraiment? Son goût du dialogue et de l'adversité ne date pas d'aujourd'hui. Dès les années 50, il fut confronté aux difficultés du terrain. A l'époque, Robert Schuman demandait au diplomate Bertrand Schneider de s'occuper des treize millions de réfugiés Allemands en provenance des provinces annexées par l'URSS et la Pologne. Un peu plus tard, avec la casquette de conseiller, il côtoyait Indira Gandhi et la dure réalité indienne.

Une ouverture sur le monde qui trouve aussi ses racines dans l'univers familial : « *J'ai eu la chance d'être élevé dans des valeurs de tolérance au sein d'une famille qui considérait que toutes les cultures et civilisations font partie du même patrimoine* », précise-t-il. Toutes les pièces du puzzle étaient posées.

Après avoir quitté la diplomatie, n'y voyant pas d'avenir personnel, il monte un cabinet de stratégie et de management inernational, Sycor. Tout naturellement, en 1984, il accepte, de partager son temps entre son travail lucratif et le Club de Rome, à titre bénévole. Et de chercher à instaurer une synergie entre ses deux activités : « *Je dis souvent aux chefs d'entreprise qu'ils ont non seulement une responsabilité vis-à-vis de leur entreprise mais aussi de la communauté internationale et nationale. A eux de l'interpréter sous les formes qui leur conviennent.* »

Le secrétaire général du Club de Rome a visité un nombre incalculable de pays, notamment d'Amérique latine et d'Afrique, multipliant les conférences, les rencontres informelles avec les chefs d'Etat, les contacts directs avec la population. Par exemple, dernièrement, il a participé à une importante conférence indienne consacrée à la mise au point d'un nouveau concept de développement et de coopération internationale.

C. L

Bruxelles redécouvre l'industrie

Suite de la page 17

Jacques Delors a remporté un premier succès en parvenant à établir un consensus au sein de la Commission : « *Jacques Delors et Leon Brittan sont sur la même longueur d'onde* », confirme un proche du vice-président de la Commission chargé de la politique de la concurrence.

« *Pour être l'égal des meilleurs, deux éléments sont déterminants pour l'Europe d'aujourd'hui : le capital humain et la maîtrise technologique* », faisait valoir Jacques Delors en présentant ses propositions en février devant le Parlement européen.

CAPITAL HUMAIN • « *La formation est un élément critique* », reprend en écho Riccardo Perissich, le directeur général des affaires industrielles de la Commission. « *Pour atteindre en Europe la productivité japonaise, il convient*, ajoute-t-il, *grâce à la formation, de changer les mentalités. Et cette politique doit être ambitieuse.* »

CAROTTE • Dans cette perpective la Commission propose de redéfinir les missions du Fonds social européen. Aujourd'hui simple caisse de solidarité, contribuant au financement de programmes nationaux en faveur des jeunes chômeurs, des handicapés... il financerait désormais aussi des actions visant à une meilleure compétitivité, ce qui devrait accroître son intérêt aux yeux des pays industrialisés comme la France, qui ne sont pas les destinataires les plus naturels des fonds structurels *communautaires*. Une « carotte » offerte aux pays « riches » pour tenter de leur faire avaler plus facilement la pilule d'une augmentation spectaculaire des crédits affectés auxdits fonds structurels!

Ceux-ci devraient dorénavant accompagner, voire anticiper les mutations industrielles, notamment en participant à la reconversion professionnelle. L'idée serait de reprendre, chaque fois que nécessaire, la démarche du programme « Retex », en cours d'adoption, qui prévoit, en faveur des régions fortement dépendantes de l'industrie textile, 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs) sur cinq ans pour contribuer, dès lors que des difficultés pointent, à la modernisation de l'appareil de production, à sa diversification.

RECHERCHE • La maîtrise technologique exige un effort de recherche plus important que celui de la CEE, comparable en 1991 « *à celui que le Japon fournissait dix ans plus tôt (2,1 %); désormais les dépenses de recherche et de développement atteignent, au Japon, 3,5 % du PNB. Aux Etats-Unis, la part de la recherche et du développement s'est stabilisée à 2,8 % du PNB* », lit-on dans les propositions budgétaires de la Commission. Celle-ci propose donc aux douze pays membres, outre ce qui est fait au niveau national, de faire passer le budget de la CEE pour la politique de recherche et développement de 2,4 milliards d'écus en 1992 à 4,2 milliards en 1997 (soit de 16,8 à 29,4 milliards de francs). Dépenser plus, mais aussi dépenser mieux, par « *une concentration accrue des interventions sur quelques technologies clés* ».

Il n'est pas évident de définir un modèle qui permette de combiner l'efficacité, le refus de l'intervention sectorielle, tout en offrant la possibilité de combler des lacunes jugées insupportables... Il y a, semble-t-il, unanimité sur la nécessité d'être davantage à l'écoute du marché. « *La gestion de la recherche communautaire doit être soumise à la contrainte industrielle : le moment de vérité, c'est celui de l'application industrielle* », souligne Riccardo Perissich. Plus question de se cantonner à la recherche « précompétitive » de jadis, au nom du strict respect de la concurrence! *Cela ne peut résulter que d'une concertation plus attentive avec les entreprises productrices ou utilisatrices des technologies concernées.* « *L'industrie va nous aider à définir les priorités dans une optique assez large, qui permette à un grand nombre d'entreprises impliquées dans les technologies avancées de tirer un bénéfice de nos programmes communautaires. Ce que nous voulons c'est une politique qui soit influencée par l'industrie, sans pour autant être dictée par elle* », remarque le collaborateur de Leon Brittan déjà cité. Un équilibre délicat encore à trouver. « *Il faut un minimum de volontarisme; peut-on se contenter de fixer des objectifs généraux?* », s'interroge ainsi un directeur général.

Même degré d'approximation à propos du choix des technologies à développer. L'idée dominante cependant serait de se concentrer sur des technologies génériques, pluridisciplinaires, diffusantes (matériaux, micro-électronique, écrans plats, calcul à haute performance, technologies de l'automobile, de l'environnement...) dont une meillèure maîtrise pourrait avoir un impact sur l'ensemble de l'industrie de la Communauté. *Une idée complémentaire* est avancée : la nécessité de remédier, en particulier en électronique et informatique, à des faiblesses qui, *si elles ne sont pas combattues*, aggraveront une dépendance incompatible avec la quête d'une Europe forte.

Accélérer la mise en place de réseaux transeuropéens.

Autre critère encore, celui qui *résulte des promesses faites* à des secteurs industriels (automobiles, aéronautique) en contrepartie d'engagements pris à l'égard de *partenaires extérieurs*, *le Japon dans* le cas de l'automobile, les Etats-Unis dans celui de l'aéronautique. Pour compléter le tableau, la Commission propose *encore d'accélérer* la mise en place de grands réseaux transeuropéens dans les transports, les télécommunications et l'énergie.

Cependant, pour convaincre les Etats membres, la partie centrale du projet, celle qui a trait à la maîtrise technologique, devra être précisée et complétée : face à des capitales incrédules, la démonstration qu'il s'agit bien là de la voie appropriée pour parvenir à une compétitivité suffisante est à peine ébauchée.

Philippe Lemaître

La « politique de Saulieu »

Alarmé par la multiplication de mauvais résultats dans l'électronique, Jacques Delors avait réuni à Saulieu, en avril 1991, les dirigeants des principaux groupes européens pour examiner jusqu'à quel point une coopération entre ces industriels, avec l'appui de la Commission, pourrait contribuer à redresser la situation. Cette réunion a débouché sur des accords de portée non négligeable, mais le projet Jumbo, le plus ambitieux, encourageant un rapprochement entre les trois principaux producteurs européens de semi-conducteurs, l'allemand Siemens, le néerlandais Philips et le franco-italien SGS-Thomson, n'a pas abouti, Siemens ayant finalement renoncé à se lancer dans l'aventure.

« *Les intentions des uns et des autres n'étaient pas très claires. Les trois présidents avaient examiné l'hypothèse d'une unité de production commune mais personne n'avait parlé de fusion. On devinait des réticences. Siemens se serait peut-être engagé s'il y avait eu beaucoup d'argent public. Mais Kaske* (le président de Siemens) *n'était pas emballé. Ce fut un bel exemple de méfiance franco-allemande* », raconte un des participants au rendez-vous de Saulieu.

PARTENAIRE • Siemens s'est ensuite allié avec IBM et vient même de lui abandonner la production de masse d'une partie de ses mémoires. Mais les trois européens avaient déjà admis qu'il ne leur suffirait pas de réunir leurs forces et qu'il leur faudrait sans doute s'adjoindre un partenaire extérieur. Philips s'est rapproché de SGS-Thomson pour mettre au point des mémoires avancées, dans la nouvelle usine du groupe franco-italien, à Crolles, près de Grenoble. Mais Bull, récemment, s'est appuyé à son tour sur IBM. De quoi imaginer une nouvelle tentative franco-allemande par le truchement d'IBM...

En revanche, l'unanimité s'était faite sur la nécessité de développer dans la Communauté la technologie des écrans plats à cristaux liquides. Philips, qui a décidé de démarrer une unité de production à Eindhoven, aux Pays-Bas, est en train de rassembler autour de cette structure légère (les négociations ne sont pas encore achevées) quelques industriels français – en particulier la SAGEM, – anglais et allemands. Mais Siemens, une fois encore, n'a pas pris de ticket et Thomson développe une technologie concurrente à Grenoble, avec le LETI.

A mettre encore au crédit de Saulieu la création récente d'un GEIE (groupement européen d'intérêt économique) réunissant les trois principaux groupes communautaires d'informatique, Bull, Olivetti et Siemens-Nixdorf, pour le développement et la promotion de systèmes d'information transeuropéens notamment dans l'environnement et la santé. Le contrat envisage que les trois entreprises se présentent ensemble à des appels d'offres lancés par la Communauté dans le cadre de son programme de grands réseaux.

Ph. L.

هكذا من الأصل

La crise du monde rural

L'inévitable réforme de la politique agricole commune

par PHILIPPE CHALMIN*

« *LE soutien inconditionnel des marchés ne peut être maintenu tel quel. Il deviendra de moins en moins admissible de faire assumer à des prix un rôle pour lequel ils ne sont pas faits : assister des producteurs en soutenant des produits dont les débouchés croissent moins vite que les disponibilités... Ce système est antiéconomique, entaché de contradictions, peu efficace et inéquitable.* »

Ce diagnostic de la politique agricole commune (PAC) date de 1968 et est signé de la commission Vedel, chargée par le gouvernement français de faire un premier bilan. Cela faisait pourtant à peine six ans que les premières organisations de marchés agricoles avaient été mises en place en Europe, quatre ans que les ministres de l'agriculture des Six avaient choisi, le 15 décembre 1964, la voie de la facilité, en prenant pour base des prix européens les niveaux les plus élevés des agriculteurs les moins efficaces, les Allemands.

L'Europe a vécu les vingt-quatre ans suivants en appréciant chaque jour un peu plus le diagnostic de la commission Vedel et en payant, parfois jusqu'à l'absurde, son immobilisme et son incapacité à faire évoluer la PAC.

Reconnaissons toutefois qu'en 1968 le jugement était un peu sévère. En dehors de la question du niveau des prix, le mécanisme inventé en 1958/1962 pour gérer l'agriculture européenne était bien adapté à la situation du moment : l'Europe à six était déficitaire pratiquement pour toutes ses productions agricoles (produits laitiers exceptés). Elle connaissait alors une phase de croissance économique forte et le pouvoir d'achat de ses consommateurs augmentait.

Il paraissait alors logique de faire passer le soutien aux agriculteurs par le biais des prix payés par les consommateurs, tout en isolant le marché européen par un système de taxes et primes variables, les prélèvements et restitutions. Mais qui pensait en 1962 que les restitutions seraient un jour un problème ? On pouvait simplement redouter l'ambiguïté de la situation du marché laitier concurrencé par la libre importation de matières grasses végétales. C'était le prix qu'il avait fallu payer pour acheter l'accord des Etats-Unis qui voyaient taxées leurs exportations céréalières. Mais, hormis ces petits problèmes, la PAC de 1962-1964 était cohérente tant dans ses objectifs que dans ses moyens.

Premiers problèmes

Dès la fin des années 60, l'Europe à six était proche de l'autosuffisance. Celle-ci fut retardée par l'adhésion du Royaume-Uni, puis de la péninsule ibérique. Mais vers la fin des années 70, l'Europe était devenue structurellement exportatrice non seulement de produits laitiers mais aussi de céréales, de viande bovine, de sucre... Stimulés par des garanties de prix illimitées, les agriculteurs poussaient leurs rendements tant végétaux (le mythe des 100 quintaux à l'hectare de blé devenant peu à peu réalité) qu'animaux, alors que de nouvelles productions comme le colza et le tournesol se développaient. La crise agricole mondiale et la flambée des cours entre 1972 et 1976 ne pouvaient que renforcer cette vision productiviste de l'agriculture européenne.

Pourtant déjà quelques craquements venaient lézarder ce bel ensemble :

– grâce au maintien de ses prix, puis grâce aux subventions (les fameux montants compensatoires monétaires) liées à la fermeté du mark, l'agriculture allemande devenait la grande gagnante du système et ceci contre toute logique agronomique ;

– la protection européenne était insuffisante : non seulement matières grasses et protéagineux rentraient en totale liberté mais c'était aussi le cas de produits de substitution aux céréales (PSC) : manioc thaïlandais et surtout *corn gluten feed* et autres sous-produits céréaliers américains. Résultat : l'Europe importe aujourd'hui 50 millions de tonnes de produits destinés à l'alimentation animale, pour l'essentiel sans prélèvements, et exporte 30 millions de tonnes de céréales pour lesquelles il faut bien payer des restitutions !

– sur certains marchés (lait, vin, viandes), les excédents européens ne trouvaient aucun débouché solvable. Rapidement, les stocks se transformèrent en montagnes (de beurre) ou en lacs (de vin ou d'huile d'olive) ;

– enfin, la politique des marchés ne fut jamais accompagnée d'une véritable politique des structures. Le système des prix favorisa donc la concentration des exploitations. Assez logiquement 20 % des agriculteurs en vinrent à bénéficier par le biais de leurs ventes de 80 % des budgets agricoles européens.

Cependant, le problème le plus grave de la PAC fut rapidement d'ordre budgétaire. Il devint en effet évident que la garantie de prix pour des quantités illimitées pèserait de plus en plus lourd sur un budget européen qui ne pouvait être extensible. Il fallait envisager de réformer la PAC ! A partir de la fin des années 70, les projets furent légion mais aucun ne put aboutir.



C'est que, de six à douze, la gestion de la CEE a gagné en complexité. Les constats les plus lucides, comme celui du Livre vert du commissaire Andriessen en 1984, se heurtèrent aux divergences d'intérêts politiques nationaux.

Faute de pouvoir réformer en profondeur la PAC, on se contenta donc de gérer à court terme les contraintes budgétaires : cela signifia un quasi-gel des prix (donc une diminution en valeur réelle) aggravé bientôt par l'invention de taxes dites « *de coresponsabilité* » permettant, en fait, de diminuer les prix sans trop le faire paraître, puis par la notion de quantités maximales garanties, au-delà desquelles la production céréalière se trouvait pénalisée d'une baisse de prix automatique. En matière laitière, il fallut quand même trancher dans le vif et adopter un système de quotas théoriquement non cessibles.

Le milieu des années 80 fut un tournant : à l'intérieur, toutes les demi-mesures (gel des prix, quotas, quantités maximales garanties) se montraient insuffisantes ; à l'extérieur, les déséquilibres augmentaient, la guerre agricole avec les Etats-Unis commençait en 1985, alors qu'en 1986 s'ouvraient les négociations de l'Uruguay Round.

Dans la logique du GATT, l'agriculture avait toujours été une longue suite d'exceptions. Chaque pays avait bâti sa propre politique et, vers 1985, la généralisation des frictions, en particulier entre Etats-Unis et CEE, devenait insupportable. L'ambition de l'Uruguay Round, à l'instigation des Etats-Unis et de quelques pays exportateurs regroupés dans le groupe de Cairns, était de mettre un peu d'ordre dans le commerce agricole mondial et au-delà dans les politiques elles-mêmes.

Volonté hégémonique

Beaucoup en Europe et surtout en France ont vu cette pression comme une preuve supplémentaire de la volonté hégémonique américaine. Il est clair que l'objectif des Etats-Unis est l'affaiblissement, voire la disparition, de toute politique agricole européenne autonome, au moins en ce qui concerne sa partie exportatrice.

Mais il faut bien admettre que l'ouverture des débats du GATT coïncidait avec l'essoufflement de la PAC de 1962. A force de raccommoder, de repriser la toile tissée par les pères fondateurs de l'Europe, la PAC n'avait plus de logique, plus d'objectifs, était gérée à la petite semaine en fonction de ses contraintes financières. La réforme de la PAC était devenue inéluctable et, GATT ou pas, elle devait avoir lieu.

En 1962, on avait garanti des prix pour des quantités illimitées. En 1992, on n'en avait plus les moyens ni d'ailleurs la raison. Deux possibilités existaient alors : conserver les prix, voire les augmenter, mais limiter les quantités garanties ; ou bien diminuer les prix et ne jouer que marginalement sur l'offre par le biais du gel des terres. La première solution correspondait au choix autarcique d'une agriculture qui limitait ses exportations : c'était incontestablement l'option allemande, mais son démon a aussi tenté les milieux agricoles français. Le danger des quotas, c'est bien sûr l'immobilisme, le recul par rapport au progrès, la complexité administrative aussi. Il n'est que de voir à ce sujet le problème actuel des quotas laitiers. Difficile à mettre en œuvre, cette solution eût été à terme nuisible aux intérêts de l'agriculture et des agriculteurs français.

Il restait donc la deuxième idée, celle que développa Ray Mac Sharry, le commissaire européen à l'agriculture, en janvier 1991, et dont la logique vient d'être adoptée par le conseil des ministres : baisser les prix, si possible à hauteur des prix mondiaux – ou de leur tendance – de manière à limiter prélèvements et restitutions à une fonction de lissage, et utiliser les sommes ainsi économisées sous forme d'aide directe, celle-ci pouvant être modulée suivant les exploitations.

Au fil des négociations, la proposition Mac Sharry a été quelque peu édulcorée, mais pour l'essentiel la logique de base a prévalu. Cette réforme était objectivement la seule possible. Pourquoi alors, en France en particulier, tant de protestations, de manifestations et même une motion de censure ?

Démagogie

Au niveau des dirigeants agricoles et politiques, on ne peut écarter le soupçon de la démagogie, quitte à les voir enfourcher le cheval antieuropéen, ce qui ne manque pas de sel quand on sait ce que l'agriculture française a tiré de l'Europe. A la base, la réaction est beaucoup plus logique : le monde paysan français a, depuis déjà plusieurs années, perdu la foi en un avenir qu'il voyait complexe et peuplé d'autocrates malfaisants. Il a écouté en 1991 les réactions presque unanimement négatives en France au projet Mac Sharry. Le ministre de l'agriculture avait d'ailleurs promis de présenter son propre projet de réforme, avant de se rallier à la fin de l'année à celui de la Commission. Comment adorer aujourd'hui ce que l'on vouait hier aux gémonies ?

Plus sérieusement, la réforme de la PAC suscite quand même nombre d'interrogations et de doutes :

– au niveau de la gestion des marchés, plus de souplesse entre prix d'intervention et prix de seuil permettrait notamment aux producteurs d'être associés aux hausses des prix mondiaux. La baisse des prix des céréales aurait aussi dû être plus forte afin de casser le marché des PSC importés ;

– au niveau de la gestion des aides directes, le flou le plus total règne encore : ce qui est clair, c'est que l'aide sera liée à la production effective. Mais que de problèmes lorsqu'il s'agira de recenser toutes les exploitations, de les « mettre en carte », de suivre précisément emblavures et productions ! Une aide fixée une bonne fois pour toutes sur la base par exemple des hectares et des animaux possédés en 1989/1991 aurait été préférable. Cette aide aurait pu se transformer en instrument financier à quinze ou vingt ans ;

– au niveau du gel des terres, fixé à 15 %, et pénalisant de manière excessive l'agriculture efficiente ;

– au niveau, enfin, de toutes les interactions que ces réformes vont provoquer : ainsi la baisse du prix des céréales et des PSC va profiter aux éleveurs hors-sol (volailles et porcins) aux dépens des éleveurs de bovins dont le marché risque d'être affecté aussi par la situation laitière. Que deviendra aussi le système sucrier ?

Mais au fond, imaginait-on, en 1962, ce que serait la PAC des années 70 ? Ce qui est sûr en tout cas, c'est que cette nouvelle PAC ne permettra plus à la France de faire l'économie d'une véritable politique agricole nationale. Et c'est probablement là que les protestations agricoles devraient être les plus fortes : non plus Bruxelles, mais bien Paris !

On peut en la matière donner deux exemples :

– la réduction des charges qui demeurent en France bien supérieures à celles de l'Allemagne, que ce soit au niveau de la fiscalité ou de la parafiscalité (sans parler des cadeaux dont bénéficient les agriculteurs allemands sur la TVA) ;

– les problèmes d'environnement et d'aménagement du territoire pour lesquels la France est presque la lanterne rouge de l'Europe dans l'utilisation des programmes existants de la PAC.

A l'avenir, la politique des marchés gérée par Bruxelles ne sera plus qu'un filet de sécurité. Les aides compensatoires mais surtout de nouveaux programmes nationaux devront rapidement permettre de donner au monde agricole français une nouvelle logique dans le cadre d'une charte liant agriculture et société.

Le débat sur la réforme de la PAC n'a donc plus de raison d'être. Celle-ci était – on l'a vu – la seule imaginable. Une vigilance accrue sera nécessaire dans les trois années à venir pour en suivre la mise en application technique. Mais le débat essentiel se trouve désormais en France et les manifestations paysannes le posent bien : quelle agriculture voulons-nous dans la France du vingt et unième siècle, quelles seront ses fonctions, comment seront-elles rémunérées au-delà du seul acte de production ?

(*) Conseiller économique de la SFAC (Société française d'assurance-crédit).

LIVRES

Une tutelle ambiguë

Entre la défense des intérêts des consommateurs et la nécessaire liberté des entreprises, les autorités ont du mal à trouver un équilibre

LA CONCURRENCE EN EUROPE
De nouvelles règles du jeu pour les entreprises
d'Hervé Dumez et Alain Jeunemaître,
Seuil, 140 francs.

A partir d'une recherche faite pour le compte du commissariat général au Plan, Hervé Dumez et Alain Jeunemaître, chercheurs au CNRS ont produit un ouvrage compétent et fort bien écrit sur les institutions chargées de veiller au bon fonctionnement des marchés en Europe.

La première partie montre pourquoi la dynamique réelle des marchés s'éloigne souvent du *schéma pur de la concurrence parfaite*. Coopération et rivalité se mêlent pour éviter une concurrence destructrice. Dans les secteurs constitués d'oligopoles qui ont d'importants coûts fixes, la tentation peut apparaître, pour une *entreprise qui pense avoir des bases* financières supérieures à celles de ses rivaux, de tarifer sur la base des coûts variables, le temps nécessaire pour éliminer ses concurrents. Elle peut ensuite bénéficier d'une situation de monopole avant que de nouvelles entrées *dans le secteur* ne relancent la concurrence.

Autrement dit, la stabilité d'un secteur oligopolistique est fragile, d'autant plus que les innovations en remettent en cause constamment la structure. Les entreprises sont donc tentées de s'entendre pour stabiliser leur environnement et parfois même de faire appel à l'Etat pour les aider à les régulariser.

L'intervention du politique dans un monde où les entreprises détiennent l'atout maître de l'information est fort difficile à organiser. Les politiques de concurrence doivent veiller à susciter suffisamment de concurrence et d'innovation pour le bénéfice des consommateurs tout en laissant des marges de manœuvre pour des stratégies d'entreprise aptes à résister aux concurrences externes et parfois nécessitant certains types de collaboration comme en recherche et développement. Par ailleurs il faut veiller à ce que *les instances politiques elles-mêmes* ne soient pas capturées par l'industrie, selon la phrase de Walter Adams – *« bien souvent, les commissions de régulation semblent protéger de la concurrence les industries régulées plutôt que le public de l'exploitation ».*

PROPOSITION • La deuxième partie de l'ouvrage nous emmène dans un tour d'horizon des institutions chargées de veiller à la concurrence : en France – où l'absence *d'indépendance* et l'absence de débat public politique est frappante, – en Angleterre – où le discours économique est roi dans un système où les institutions, Office of Fair Trading et la Monopolies and Mergers Commission sont indépendantes, émettent des avis *souvent écoutés par un ministre qui* reste décideur – en Allemagne, – qui s'est dotée après la guerre de 40 d'un dispositif complexe très indépendant des politiques, – et enfin à Bruxelles – où la politique de la concurrence menée par une DG 4 *forte et tenace* confère à la Commission une puissance politique qui inquiète certains.

Dans les différents pays européens, l'équilibre du droit et de l'économie dans les organes de régulation de la concurrence varie, hésitant *entre les réflexions subtiles* et souvent peu concluantes de l'économie industrielle moderne, la démarche réaliste de juristes qui veulent aboutir à une condamnation ou la prévenir et le souci des juges d'assurer un environnement juridique clair et peu *aléatoire*.

La troisième partie du livre discute de cet équilibre et formule des propositions aussi bien pour la France, où l'absence totale d'économiste au Conseil de la concurrence apparaît bien ringarde, que pour l'Europe, pour laquelle les auteurs illustrent fort bien avec cet exemple de la politique de la concurrence combien l'avenir est encore incertain. En résumé, un livre très utile qui se lit comme un roman.

Jean-Jacques Laffont

OPINIONS

La crise du monde rural

Comment l'impôt pénalise la terre

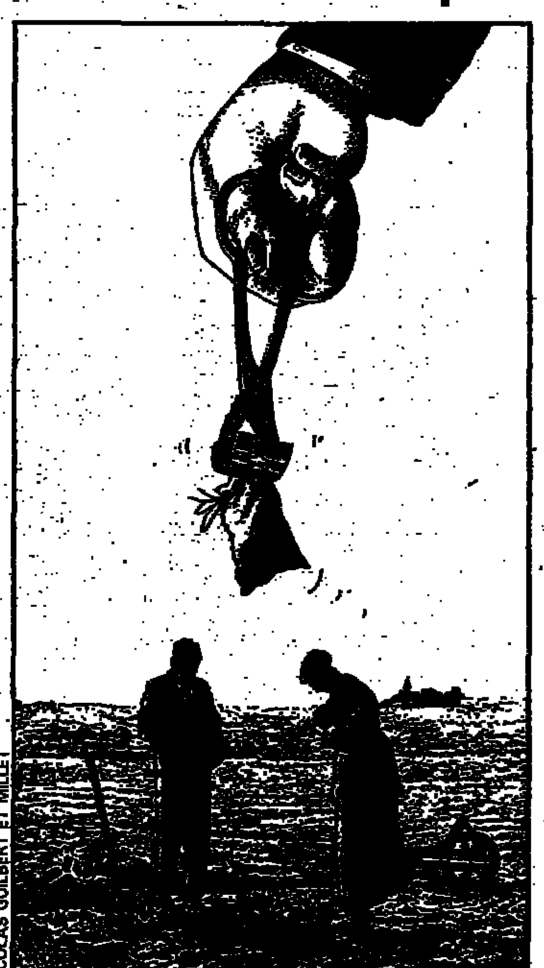
par GUILLAUME SAINTENY *

DE toutes parts *émanent des cris d'alarme*, à propos de l'avenir du monde rural. On évoque sa mort proche, on clame l'urgence d'une loi-cadre ou de la création d'un ministère de l'espace rural, à l'instar de celui de la ville. Le constat est connu : exode rural, déprise agricole, niveau de vie médiocre, insatisfaction chronique des agriculteurs, artificialisation croissante de la nature, coût économique, complexité et effets pervers de la politique agricole commune... La crise du monde rural est protéiforme, à la fois économique, sociale, humaine, politique et écologique.

D'un côté, on assiste à une augmentation régulière du poids des subventions publiques dans le revenu agricole, ce qui coûte cher à l'État et aux contribuables (14 milliards de francs en 1990) et fait de l'agriculteur, de plus en plus, un assisté. Par exemple, pour les éleveurs de bovins viande, la part des subventions dans le revenu brut a été de 44 % en 1990, *à tel point que la progression de leur* revenu (+ 5,1 %) a tenu exclusivement à l'accroissement des subventions (+ 29 %).

De l'autre côté, l'espace rural français tend à devenir un désert à la fois humain, culturel, économique et écologique. Entre 25 % et 35 % du territoire *français sont aujourd'hui atteints ou menacés* de « désertification ». Une agriculture de plus en plus productiviste et intensive occupe une part chaque année plus faible de l'espace rural, en délaissant le reste. Ainsi, paradoxalement, la désertification découle de l'intensification de la production agricole, *avec pour résultat la détérioration de la valeur* de l'espace rural des points de vue économique, écologique, paysager, social, humain...

Il semble désormais clair que le type d'agriculture dominant ne sauvera pas, à lui seul, l'espace rural. La faible rentabilité des activités agricoles (en *comparaison avec les activités industrielles*, de services ou immobilières) n'incite guère à leur maintien (40 000 actifs quittent l'agriculture chaque année). Pour qu'elles perdurent, il faudrait qu'elles demeurent ou redeviennent, sinon rentables, du moins non pénalisantes (sans que ce surplus de rentabilité retrouvée se fasse au détriment de l'environnement, comme cela a parfois été le cas jusqu'à présent). Dans ce but, il est indispensable d'alléger la lourde fiscalité qui pèse sur les espaces naturels et les activités rurales.



NICOLAS GUILBERT ET MILLET

Inégalités fiscales

Trois types d'inégalités fiscales apparaissent particulièrement critiquables, et devraient être abolies :

● La surimposition du foncier non bâti par rapport au foncier bâti. On peut démontrer cette surimposition en comparant *l'imposition du foncier non* bâti par rapport à l'étranger, et par rapport à d'autres types de biens en France. En RFA, une sous-évaluation volontaire des bois et forêts aboutit à une différence d'imposition considérable. Le mode d'évaluation conduit à ne comptabiliser les forêts que pour 1 % *et le patrimoine agricole pour 5 % de* leur valeur réelle (contre 20 % pour les immeubles d'habitation).

En France, la pression fiscale du foncier par rapport à la valeur réelle des biens est dix-huit fois supérieure à celle de la RFA, pour les terrains agricoles. On peut citer d'autres exemples : exonération d'impôt foncier pour les terres agricoles en Grande-Bretagne, en Irlande et dans certains Etats des Etats-Unis ; exonération d'impôt foncier pour les bois et forêts peuplés d'espèces à croissance lente en Espagne...

Dans l'Hexagone, l'égalité du taux de prélèvement pour des biens dont les taux de rendement sont très différents aboutit à une surimposition relative des biens les moins rentables. D'une incidence faible sur un patrimoine d'actions et obligations dont le taux de rendement est élevé (environ 9 %), encore supportable sur un patrimoine immobilier bâti (environ 4 % de rendement) une imposition à 1,5 %, 2 % ou 3 % devient confiscatoire et incite directement à la vente ou à la transformation, pour les patrimoines constitués de foncier non bâti dont le taux de rendement est, presque toujours, inférieur à 2 %. Dès 1986, le conseil des impôts montrait, en analysant l'évolution en francs constants durant vingt-neuf ans, que, avant même la prise en compte *des effets des impositions du patrimoine*, le taux de rendement net d'un patrimoine agricole, après imposition des seuls revenus, était négatif dans tous les cas de figure. Ce qui n'était pas du tout le cas pour un patrimoine en immobilier locatif de rapport.

Pour faire face à ces impôts très lourds sur des biens foncier non bâtis à rendement très faible, le propriétaire doit donc élever le rendement brut de son bien (exploitation plus intense, lotissement...), ou amputer son capital (c'est-à-dire la nature), ou s'en défaire. En d'autres termes, la terre est, en France, le facteur de production le plus imposé. Si l'on veut accroître le rendement du foncier non bâti, sans que cela passe obligatoirement par leur transformation, leur artificialisation, leur urbanisation, l'intensification des méthodes d'exploitation, il faut alléger la fiscalité qui pèse sur eux.

Il conviendrait d'autoriser pour l'immobilier non bâti, comme pour le bâti, un abattement de 50 % (au lieu de 20 % actuellement) de la valeur locative cadastrale, lorsque cela correspond à des frais d'entretien bâti. Il faudrait égaliser les exonérations de la TFNB (taxe sur le foncier non bâti) et celles de la TFB (taxe sur le foncier bâti), qui se situent pour l'instant dans un rapport de 1 à 19. Cela permettrait d'exonérer de la TFNB certains espaces ruraux *et/ou naturels sensibles, fragiles, peu productifs*, ou pour lesquels les propriétaires ont entrepris des frais d'entretien ou de restauration importants.

● Le patrimoine naturel ne dispose pas, en France, des mêmes avantages que le patrimoine culturel. Son régime fiscal est loin d'être équivalent à *celui des monuments historiques* ou du patrimoine mobilier artistique. Pas de possibilité d'exonération des droits de mutation à titre gratuit ou d'impôt sur la fortune (ISF) en échange de servitudes et de conventions, pas de possibilité de déduire du revenu global les frais de réparation ou d'entretien. Pourtant, les frais d'entretien, de restauration et de gestion du patrimoine naturel sont plus élevés qu'on ne le croit, d'autant plus qu'ils ne se limitent pas aux frais nécessaires à l'exploitation agricole mais englobent aussi l'entretien (voire la restauration) de la valeur biologique, écologique, esthétique du milieu. Ces frais peuvent être très importants et nécessitent, pour être entrepris, un régime fiscal incitatif.

Afin de rapprocher le régime fiscal du patrimoine culturel et du patrimoine naturel, il faudrait que les frais de « réparation » ou d'entretien des espaces naturels d'intérêt exceptionnel ou ceux découlant d'une servitude d'environnement puissent constituer des charges déductibles du revenu global pour l'impôt sur le revenu. L'exonération de droits de mutation à titre gratuit et d'ISF des espaces naturels d'intérêt exceptionnel *et/ou soumis à certaines servitudes ne reviendrait qu'à aligner, sur ce point, leur régime fiscal sur celui des immeubles* classés ou inscrits. La dation en paiement de ce type d'espace devrait pouvoir être admise comme pour les objets d'art, d'antiquité ou de collection.

● Au sein du monde rural, les espaces naturels les plus riches sont les plus pénalisés. D'une *manière générale, l'égalité du taux de prélèvement* pour des espaces ruraux très différents et des modes d'exploitation très divers (favorables ou non à la nature) aboutit à pénaliser, *via* la TNFB, les usages non intensifs, moins productifs. Prenons le cas des zones humides, sans doute le type de *milieu* le plus riche en termes de productivité biologique. Depuis le début des années 60, le marché de la terre et celui des herbages ont évolué différemment, tant pour les loyers que pour la valeur vénale, à tel point que l'on a assisté à l'inversion du rapport prix des terres/prix des prairies.

Or non seulement la TFNB n'a pas pris en compte ces évolutions, mais elle a même augmenté la dérive par un système de coefficient multiplicateur et de majoration forfaitaire uniforme. Dans le cas spécifique des *marais*, les valeurs locatives cadastrales retenues n'ont plus de rapport avec le revenu réel, désormais très faible. Ces zones sont donc surimposées, au bénéfice des terres agricoles plus rentables qui profitent de ce transfert de charges, *alors qu'elles bénéficient déjà d'avantages* économiques relatifs.

Cela incite à la mise en exploitation agricole ou forestière des marais (alors même qu'ailleurs on encourage le retour à la friche) et donc à un appauvrissement du milieu. A l'inverse, les espaces les *plus artificialisés (bois de résineux et de peupliers)* et les pratiques les plus critiquables (remembrement, engrais, produits *phytosanitaires*) sont encouragés fiscalement.

Ainsi, le propriétaire et l'exploitant ne sont-ils incités ni à conserver leurs terrains naturels en l'état *ni à y continuer des pratiques traditionnelles*, respectueuses du milieu et, encore moins, à les gérer de manière écologique et à entreprendre leur restauration naturelle.

Rétablir l'équilibre

Il faudrait, pour rétablir l'équilibre, aligner le régime fiscal des espaces naturels les plus intéressants et des pratiques rurales les plus « douces » sur celui des espaces les plus artificialisés et des pratiques les plus destructrices. L'exonération de la TFNB sur les marais reboisés et les friches remisés en culture devrait être supprimée, voire inversée. Il conviendrait d'étendre aux forêts de protection l'exonération (des trois quarts de la valeur) pour les droits de mutation à titre gratuit et l'ISF, actuellement prévue pour les seules forêts de production. Les terres « incultes » ou « sous-exploitées » ne devraient plus être inscrites, pour l'assujetissement à la TFNB, dans la catégorie des meilleures terres labourables jusqu'à leur exploitation.

Le principe de l'imposition des terrains de bonne qualité, affectés à une culture peu rémunératrice ou de basse qualité, sur la base du revenu qu'ils produiraient s'ils étaient cultivés de manière plus productive, devrait être abandonné, voire renversé. Une révision profonde des valeurs locatives apparaît, en tout état de cause, indispensable.

La bonne démarche serait de supprimer les inégalités dont pâtissent les espaces ruraux et à leur *conférer une véritable égalité des chances avec l'es*pace urbain et les activités mobilières et industrielles.

Une fois l'égalité fiscale établie entre les différents espaces, les différentes pratiques, on pourrait envisager, dans un second temps, de rendre la fis*calité incitative. Pourquoi ne pas accorder* à l'espace rural, au patrimoine naturel et aux pratiques les plus respectueuses de l'environnement, une sorte de « clause du régime fiscal le plus avantageux » qui, à l'image de la clause de la nation la plus favorisée, les ferait bénéficier des dispositions fiscales les plus généreuses et les plus propices à leur persistance et à leur développement ?

(*) Auteur d'un support sur la fiscalité de l'espace naturel pour le ministère de l'environnement.

REVUES

Une seule planète

Préserver l'environnement ne doit pas aboutir à refuser au tiers-monde le droit au développement

RIO : sublime cacophonie, discours disparates des scientifiques, des politiques, des chefs d'entreprise et des représentants des ONG (organisations non gouvernementales), avec, au sein de chacun de ces collèges, discordances et controverses ; mais en même temps, exceptionnelle occasion de réfléchir sur la planète, l'humanité, leurs devenirs – et donc le nôtre. C'est aussi, pour les économistes, l'occasion de mesurer l'extrême diversité des discours qui constituent leur discipline.

Chargé de mission à l'Observatoire français des conjonctures économiques (l'OFCE), Roland Colin dresse un *tableau informé* et mesuré des stratégies en présence dans les trois grandes régions du monde, ainsi que des problématiques, des principes de référence et des techniques devant conduire à une gestion rationnelle de l'environnement et du développement durable (1). De même, Abdelatif Benachenhou, directeur de la division des études sur le développement à l'UNESCO, présente les différentes facettes du débat environnement-développement et cherche à évaluer les conditions et les modalités de l'action (2). Mais ces approches raisonnables sont comme bousculées par d'autres.

L'une conteste la validité de la démarche économique qui prévaut aujourd'hui : se référant à la pensée complexe, René Passet, professeur à l'université de Paris-I, rejette le double réductionnisme qui *« 1) rétrécit le naturel et le social à l'économie, et 2) ramène cette dernière à la prise en compte d'un seul type de variables, généralement monétaires »* ; il prône un nouveau regard, qui prenne en compte la multidimensionnalité de l'univers, la dynamique de la destruction créatrice et la coévolution des sociétés humaines et de la biosphère (2).

Une autre s'en prend frontalement aux positions des pays riches : Fayçal Yachir, professeur à l'université d'Alger, suspecte certains, au Nord, d'être tentés de *« refuser désormais le droit au développement aux pays du Sud au nom de la protection de l'environnement »* (2). La déclaration pour des droits écologiques universels, diffusée par le Centre pour la science et l'environnement (CSE) de New-Delhi, accuse le Nord de faire subventionner par le Sud sa *« consommation gargantuesque »* et de mettre en danger la planète, notamment des pays comme le Bangladesh, tout en voulant régenter le développement des pays pauvres : *« Cela représente une des plus grandes ironies de l'histoire humaine. Ceux qui ont été les plus immoraux en matière d'environnement prêchent maintenant à ceux qui ont été frugaux et peu dévastateurs »* (3).

Anil Agarwal, fondateur du CSE, et Edward B. Rugumayo, coordinateur de programmes du Centre international de liaison sur l'environnement de Naïrobi, accusent le Nord de vendre ses biotechnologies tout en prélevant gratuitement, comme il l'a fait pendant des siècles, les plantes et les ressources génétiques du Sud (4). Le Nord, qui se préoccupe tant de la protection de ses brevets, se préoccupe-t-il de savoir quelles *royalties* les Indiens d'Amérique ont reçues en échange des ressources et des savoirs qu'ils ont transmis au monde avec le caoutchouc, la quinine, le chocolat, le curare, la pomme de terre, la tomate, l'avocat, le tabac et le maïs ?

Bien au contraire, écrit Anil Agarwal, *« les Indiens d'Amazonie figurent de nos jours parmi les populations les plus pauvres et les plus persécutées, tandis que l'Ethiopie persiste à demander désespérément de l'aide »*. Et il reprend la question que posait le mahatma Gandhi en 1908 : *« Si la Grande-Bretagne a dû exploiter la moitié du globe pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, de combien de globes l'Inde aura-t-elle besoin ? »* (4).

Or nous n'avons qu'une seule Terre. Pour elle, l'économiste américain Paul Streeten plaide pour une Agence mondiale de la protection de l'environnement, dotée de véritables moyens d'action permettant de *« venir à bout des comportements individuels néfastes pour tous »* (2). De son côté, Mikhaïl Gorbatchev avait, il y a deux ans, attiré l'attention sur des idées comme celles de *« casques verts »*, unités internationales de protection de la nature, de *« croix-verte internationale »*, d'aide écologique d'urgence ; il faisait ressortir le lien entre les ressources susceptibles d'être dégagées par le désarmement et les efforts à accomplir en matière d'environnement ; et il affirmait qu' *« un nouvel impératif écologique (pour paraphraser Emmanuel Kant) doit se manifester vis-à-vis de la politique des Etats et de la vie quotidienne des individus »* (3).

Face aux nouveaux problèmes nés des relations hommes-planète, l'économie saura-t-elle, par-delà les avancées théoriques et techniques, retrouver sa dimension de science morale et politique ?

Michel Beaud

(1) Roland Colin, « Les stratégies économiques et financières de la protection de l'environnement et du développement durable », *Observations et diagnostics économiques*, avril 1992 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris).

(2) « Environnement et développement », numéro dirigé par Abdelatif Benachenhou, *Tiers-Monde*, avril-juin 1992 (58, boulevard Arago, 75013 Paris).

(3) « Autour de Rio », dossier d'*Ecologie politique*, nº 2, printemps 1992 (Ecopresse, 62, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris).

(4) « Notre Terre en péril », dossier de *la Revue des Deux mondes*, mai-juin 1992 (216, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris).

NOTES DE LECTURE

CORRUPTION ET SOUS-DÉVELOPPEMENT AU MAROC
de Philippe Brachet.
L'Harmattan,
197 pages, 110 F.

Comment sortir du sous-développement quand deux mondes coexistent, celui de la tradition fondée sur l'autorité absolue du roi, Commandeur des croyants, source de tout pouvoir, et celui de la modernité, souvent condamné à servir d'alibi vis-à-vis des bailleurs de fonds, au premier rang desquels la France, l'Arabie saoudite et les grandes organisations internationales ? De cet état de fait découlent ce que Philippe Brachet appelle, dans son ouvrage *« corruption et sous-développement »*, le dualisme d'une économie tournée vers l'exportation et d'une économie de subsistance ou plutôt de survivance, à laquelle est condamnée la paysannerie.

Mais subsistance et survivance coûtent cher. Peu à peu, les ressources forestières s'épuisent. Le Maroc se vide de ses richesses naturelles alors qu'il était doté à la fois de grandes plaines cultivables et irrigables et d'un sous-sol dans lequel abondent les phosphates.

Ce dualisme est évidemment responsable de l'explosion démographique qui a porté la population marocaine à un chiffre sans doute proche de trente millions d'habitants pour franchir peut-être, en l'an 2000, le cap des cinquante millions. Ce dualisme renvoie à ce que M. Brachet appelle la *« mentalité tribale »*, traditionnellement nataliste.

L'auteur reconnaît, néanmoins, que la situation économique s'est améliorée après les années noires de 1981 et 1982. Au contraire, un *« réel mieux »* a été constaté en 1986 et surtout en 1988, marqué par une reprise de la croissance, une moindre progression de la dette extérieure et une élévation du taux d'autosuffisance alimentaire. Mais, note l'auteur, ce *« mieux reste insuffisant pour inverser l'aggravation du sous-développement »*. A cause d'un système social, souligne-t-il, *« avec lequel la monarchie est en symbiose assez profonde »*.

R. D.

RÉUSSIR EN EUROPE
d'Hélène de Largentaye-Schramek et Martine Frager-Berlet,
Nathan, 96 p., 69 F.

Moins de cent pages pour expliquer aux entreprises les nouvelles règles du jeu européen qui entreront en vigueur au 1er janvier 1993, c'est une gageure. Les deux auteurs, une économiste et une juriste, s'occupent depuis quatre ans, dans le cadre du Point Europe-Info centre d'Ile-de-France à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, de renseigner les entreprises sur le fonctionnement concret de la Communauté.

Des question du genre : *« Il paraît qu'il y a une commission, à Bruxelles, c'est quoi, au juste ? »*, fréquentes il y a quatre ans, fait place depuis quelques mois à des demandes plus précises : *« Quelle fiscalité s'applique dans tel pays ? »*, *« Comment dépose-t-on un brevet européen ? »*. Leur petit manuel répond sous forme de fiches pratiques et de conseils de bon sens, et comporte un carnet d'adresses bien utile pour aller plus loin.

S. G.

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • L'emploi

Le tertiaire à la rescousse

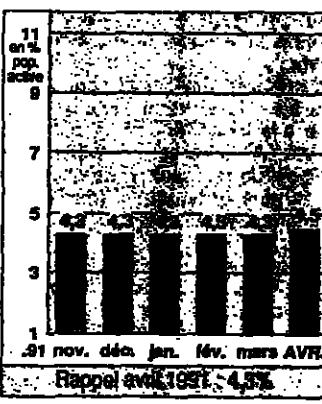
L'INDUSTRIE n'en finit pas de se restructurer. Malgré les changements en profondeur des modes de production opérés entre le milieu des années 70 et le milieu de la décennie passée, chaque nouvel infléchissement de la production est l'occasion de restructurations additionnelles, entraînant partout une compression des effectifs industriels.

Ce phénomène n'est pas spécifique à la France et affecte avec plus ou moins de décalage l'ensemble des pays industrialisés. Aux Etats-Unis, d'abord, où l'emploi salarié total a augmenté de 19 millions de personnes durant les dix dernières années, le secteur manufacturier en a perdu 500 000 et ne représente aujourd'hui que 17 % des effectifs employés. En Grande-Bretagne, le nombre des emplois industriels a été réduit d'un tiers au cours de la même période et ne couvre plus que le cinquième des effectifs (au lieu de 30 % dix ans plus tôt).

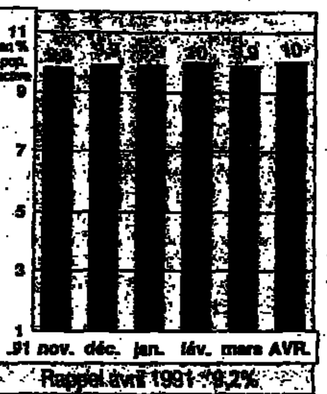
Moins prononcée dans les autres pays occidentaux, la « tertiarisation » du marché du travail est un trait marquant des tendances actuelles de la plupart des économies. Au cours de l'année écoulée, rares sont les pays ayant enregistré des pertes d'emplois dans les services. Bien qu'affectés par la langueur conjoncturelle, les effectifs salariés ont généralement continué de s'accroître dans le tertiaire, compensant souvent la totalité des pertes dans l'industrie. Ainsi en France, 105 000 emplois nouveaux ont été créés dans les services marchands entre mars 1991 et mars 1992, soit l'équivalent des pertes recensées dans l'industrie, hors bâtiment.

Les gains de productivité industrielle qui découlent de ces évolutions devraient soutenir la reprise de la production et permettre à terme d'interrompre la montée du chômage... grâce à une accélération des créations d'emplois dans les services.

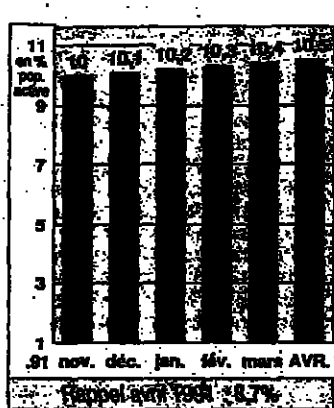




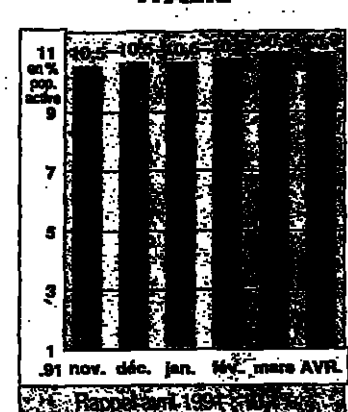
FRANCE



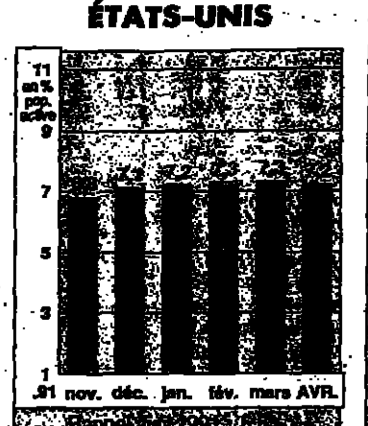
GRANDE-BRETAGNE



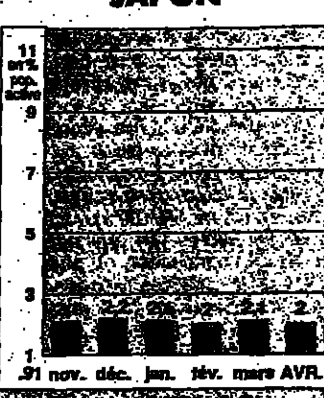
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • L'Asie du Nord

La question du libéralisme

L'ASIE du Nord devrait connaître en 1992 une croissance supérieure à 7 %, à l'exception du Japon *(lire ci-contre)*. Mais des incertitudes politiques pèsent sur sa modernisation économique, dont les modalités restent l'objet de vifs débats.

En Chine, Deng Xiaoping, partisan d'accélérer la croissance par *« une utilisation correcte des méthodes capitalistes »*, semble prendre la haute main sur le premier ministre Li Peng, qui veut la limiter à 6 % pour *« tenir l'oiseau en cage »*. Son succès à la session parlementaire d'avril conforte puissamment les cinq zones économiques spéciales (ZES). Le Guangdong, qui en abrite trois, est aujourd'hui la région du monde où la croissance est la plus rapide. Il se fait fort de rattraper les *« quatre petits dragons »* avant quinze ans.

Toutefois, la bataille décisive se livrera en novembre au congrès du Parti communiste chinois. Li Peng s'y prépare avec un budget généreux pour l'armée (+14 %), la bureaucratie (+15,5 %) et les entreprises d'Etat. Les dépenses augmentent de 12 %, les recettes de 5 % seulement. Le déficit pourrait dépasser vingt milliards de dollars, contre trois en 1989... et déjà les conservateurs suggèrent que le secteur privé ne paie pas son dû.

Le déficit n'a pourtant rien d'alarmant au regard de l'épargne accumulée, qui atteindrait dix fois son montant. Mais cette masse inemployée est elle-même « un tigre en cage », qui pourrait faire repartir une inflation analogue à celle qui a ramené les conservateurs au pouvoir après 1988. Fin mars, les prix augmentaient au rythme annuel de 10 %. Mais l'hypothèque majeure est constituée par les soixante-dix millions de syndiqués des entreprises d'Etat, qui seraient très menacées si les *« méthodes capitalistes »* étaient appliquées aux deux tiers d'entre elles qui perdent de l'argent ou ne font aucun profit.

Pourtant, Hongkong salue déjà la victoire de Deng. L'échéance de 1997 ne semble plus faire problème. Le feu vert donné par Pékin au nouvel aéroport démontre qu'on veut voir la cité développer encore sa fonction de services internationaux, autour de laquelle elle reconcentre son économie en délocalisant ses activités de production dans les ZES du Guangdong. L'augmentation rapide des importations de biens d'équipement (+ 20,2 % en 1991) témoigne de la confiance retrouvée. Le taux de croissance devrait passer de 4 % en 1991 à 5,8 %.

Au troisième pôle du triangle chinois, Taïwan connaît aussi une vive polémique autour du rôle de l'Etat. La croissance est tombée à 6,8 % en rythme annuel depuis janvier, contre 8.4 % fin 1991. Une cause en est la controverse autour des investissements publics massifs prévus pour 1992-1997. Avec un taux d'épargne de 29 % et une dette publique inférieure à 10 % du PNB, leur financement ne devrait pas poser de problème. Néanmoins, le gouvernement devra lever au minimum, par l'emprunt ou de nouveaux impôts, 128 milliards de dollars. La crainte de l'inflation reparaît : à 4,4 % en rythme annuel, elle est supérieure d'un point aux prévisions. Certains économistes s'interrogent sur le bien-fondé d'une croissance tirée presque exclusivement par les investissements publics.

La privatisation du système bancaire est au centre d'un débat voisin. Depuis décembre, le gouvernement a accordé quinze licences à des établissements privés. Mais les parlementaires bloquent la privatisation complète des trois grandes banques publiques et, sous leur pression, le gouvernement vient d'ordonner un audit général des banques privées.

Un problème voisin se retrouve à Séoul, où le nouveau directeur libéral de la Banque de Corée s'oppose au ministère des Finances. Il refuse de venir en aide aux fonds de placement que la débâcle boursière laisse avec des portefeuilles dévalués et 3,7 milliards de dollars de dettes, et proclame sa volonté de déréglementer un secteur financier étroitement contrôlé par l'Etat à des fins politiques.

On peut interpréter dans le même contexte de l'affrontement entre les forces vives du capitalisme et un Etat bureaucratique et clientéliste le conflit ouvert qui oppose le gouvernement à l'empire Hyundai depuis que son fondateur, Chung Ju Yung, est entré dans l'arène politique à la tête de son Parti de l'unification. Redressements fiscaux, amendes et arrestations de cadres semblent avoir fragilisé le groupe, au point de lui faire perdre le contrat pour le pont suspendu du nouvel aéroport de Hongkong, malgré une offre très inférieure à celle de ses concurrents. Le gouvernement ne peut pas se permettre de déstabiliser vraiment Hyundai, qui produit 10 % du PNB sud-coréen. Mais la tension devrait subsister jusqu'aux présidentielles de décembre, où Chung est candidat.

Néanmoins, les performances économiques du pays apparaissent satisfaisantes. La croissance s'assagit (7,2 % en rythme annuel), le déficit commercial se réduit et l'inflation (8 %) est inférieure aux prévisions. La signature récente d'un accord avec la Chine sur la protection des investissements va permettre à Séoul de profiter à fond des possibilités de délocalisation. A condition que la ligne de Den Xiaoping l'emporte définitivement...

Jean-Marie Bouissou
Chercheur au CERI



PAYS • Le Japon

Crise en trompe l'œil

AU 31 mars, l'année fiscale japonaise s'est close sur des bilans alarmistes. Les 1 600 compagnies cotées en Bourse annoncent des profits en baisse de 15 % en moyenne, mais ceux des géants de l'électronique ont chuté de 45 % à 85 %. La sidérurgie, l'automobile, la construction et la machine-outil ont vu leurs ventes reculer entre 5 et 8 %. L'ajustement des stocks provoque une contraction de la production industrielle depuis octobre. La Banque industrielle du Japon prédit pour 1992 un taux de croissance de 2 %, alors que Tokyo a promis 3,5 % à ses partenaires du G7.

Scandales et faillites (1 164 en mars, le double de l'année précédente) accompagnent encore le repli de l'immobilier et de la Bourse. Les prix du terrain ont baissé de 5,6 % en moyenne nationale et de 30 % dans certains quartiers de Tokyo. L'indice Nikkei est tombé le 9 avril à son niveau le plus bas depuis cinq ans et demi (16 598 yens) après avoir perdu 15 % en huit jours. A cause de la dépréciation de leurs portefeuilles, les banques risquent de ne pas atteindre au 31 mars 1993 le ratio de 8 % entre capital et engagements extérieurs imposé par la Banque des règlements internationaux (BRI). Elles devraient donc limiter leurs prêts, alors que la masse monétaire stagne depuis déjà un an.

La moitié des chefs d'entreprise ne prévoient aucune reprise avant 1993. Beaucoup de plans d'investissement sont revus en baisse, à l'exemple de ceux de Toyota (-12 % pour 1992-1997). Les salariés en subissent les conséquences. Pour la première fois depuis 1986, les hausses salariales de printemps ont été inférieures à 5 %, et les bonus d'été pourraient diminuer en termes réels. Des dizaines de milliers de cadres ont vu leurs salaires gelés, voire réduits.

Malgré tout, le gouvernement refuse d'aller au-delà des mesures de relance annoncées le 31 mars : baisse du taux d'escompte à 3,75 % et engagement en six mois de 75 % des dépenses de travaux publics prévues au budget. Les données fondamentales de l'économie restent saines : chômage à 2 %, inflation autour de 3 %, épargne en hausse. Les excédents commerciaux ont atteint 89,7 milliards de dollars (+65 %) entre avril 1991 et fin mars 1992, et pourraient dépasser cent milliards en 1993...

En fin d'année fiscale, les entreprises avaient intérêt à dramatiser. Une fois leurs stocks réajustés, elles pourraient changer de discours. Quant à l'assainissement des secteurs spéculatifs, en rétablissant ostensiblement la primauté de la production sur les manipulations financières, il contribue évidemment à consolider l'économie à terme.

J.-M. B.

SECTEUR • L'aluminium

L'inconnue de l'Est

« *BROUILLASSEUX* ». Rares sont les grands groupes industriels producteurs d'aluminium qui oseraient aujourd'hui évoquer une tendance du marché. 1991 a été une année détestable : 1 million de tonnes supplémentaires ont été stockées, les cours ont dégringolé de façon impressionnante. De l'américain Alcoa, premier producteur mondial, au canadien Alcan, son immédiat suivant, en passant par le français Pechiney, numéro trois du métal blanc et autres Reynolds, Alusuisse, Amag, ou Alumix, intervenants de taille plus modeste, tous ont dû réduire leurs capacités de production, parfois fermer des usines devenues beaucoup trop peu rentables. *« Quatre-vingt-quinze pour cent des unités d'électrolyse opérationnelles dans le monde travaillent à perte »*, constatait l'an passé un expert du secteur.

Tous, enfin, ont enregistré des reculs marqués de leurs résultats nets. Et ont fait le gros dos, comme à l'accoutumée dans cette industrie réputée pour ses retournements de cycle. Ralentissement de l'activité économique, marasme des secteurs gros consommateurs (automobile, aéronautique, bâtiment), à l'exception de l'emballage et notamment de la boîte à boissons, ont bridé la demande alors que les stocks étaient déjà élevés.

Mécaniquement, une stabilisation des cours devrait intervenir : l'offre diminue tandis que la demande d'aluminium *grosso modo* se maintient. Depuis le début de cette année, de fait, cours et stocks semblent avoir atteint leur plancher.

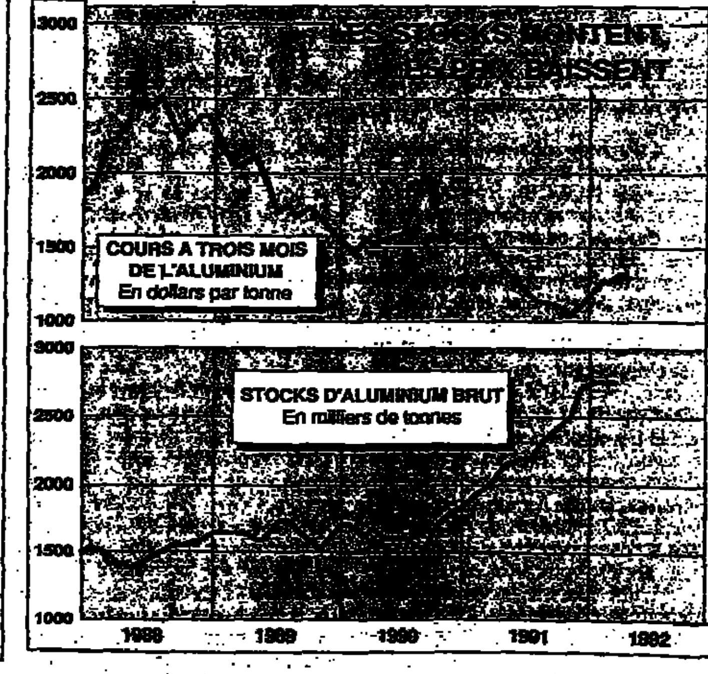
Mais l'industrie a-t-elle gagné son point de bascule ? Rien n'est moins sûr, selon les analystes. Les groupes européens sont les plus prudents. Leur marché, le premier du monde avec 4,7 millions de tonnes, a le mieux résisté l'an passé : la consommation en volume est restée stable, tandis qu'elle chutait de plus de 3 % aux Etats-Unis, pour la troisième année consécutive.

Les producteurs européens ont dû, pourtant, amortir deux chocs. Celui de l'effondrement des cours, d'une part, celui de la dépréciation relative du dollar, monnaie dans laquelle sont libellés les prix du métal blanc, de l'autre. A 6 000 francs à la fin de l'année 1991, la tonne d'aluminium est descendue de 2 000 francs en dessous de son précédent plancher historique. La situation a été encore aggravée par l'importante progression des importations en provenance des pays de l'Est. Entre 900 000 et 1 million de tonnes en 1991, estime-t-on, sur un marché mondial de 15 millions de tonnes. Il y a encore deux ans, les chiffres allaient de 100 000 à 200 000 tonnes !

Les statistiques rendent imparfaitement compte de ces livraisons. La plupart gagnent en effet directement des entrepôts hors douane, mais l'existence de stocks chez les négociants exerce un effet dépressif sur les cours.

Quelle sera l'évolution des importations sur l'ensemble de l'année 1992 ? *« Pour maintenir leurs propres productions, les pays de l'ex-bloc de l'Est doivent importer de l'alumine. Mais en auront-ils les moyens ? Parviendront-ils l'an prochain à assurer la logistique impeccable que supposent ces approvisionnements ? C'est impossible à dire »*, avoue-t-on à la direction des études et marchés du groupe français Aluminium Pechiney. Des unités hongroises sont d'ores et déjà en train de fermer. Par ailleurs, les événements de Yougoslavie ont provoqué au cours des dernières semaines l'arrêt de la production des usines de Sibenik et de Mostar, dont les capacités cumulées s'élevaient à 200 000 tonnes.

Caroline Monnot



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.